Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION 3
BOURSE

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 13337 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — MERCREDI 16 DÉCEMBRE 1987

L'arme pétrolière

L'accord passé à Vienne le lundi 14 décembre entre les membres de l'OPEP pour « stabiliser » le marché pétrolier aura été « l'un des plus difficiles à conclure », selon M. Subroto, le ministre indonésien. La guerre Iran-Irak a perturbé les discussions et, pour la plupart des pays arabes producteurs, l'objectif politique a pris le pas sur la nécessité économique. Le succès obtenu par l'OPEP sur les marchés – redressement et maintien des cours du brut à 18 dollars le baril depuis un an – est remis en cause. Dès la veille de l'accord, les opérateurs internationaux tiraient les conséquences des oppositions qui se sont manifestées dans la capitale autrichienne, et les cours sur les marchés libres chutaient de 1 dollar environ.

Les événements de La Mecque, à la fin de juillet, avec la mort de quatre cents personnes, dont deux cent soixante-quinze pèlerins iraniens, avaient rompu l'entente sinon diplomatique, du moins pétrolière, qui avait été jusque-là préservée entre l'Iran et l'Arabie saoudite, et qui avait permis l'accord de l'OPEP de l'an passé. Le rapprochement syro-irakien lors du sommet arabe d'Amman, en novembre, avait été l'occasion d'isoler l'Iran. La rupture était consommée. Elle ne pouvait que se prolonger sur le plan économique : telle était d'ailleurs bien l'ambition des pays du Golfe avant la conférence pétrolière.

Ryad et ses alliés peuvent-ils considérer avoir obtenu à Vienne une nouvelle victoire sur l'Iran ? Au premier abord, peut-être.

Téhéran souhaitait relever les prix officiels à 20 dollars, diminuer la production globale du cartel et, surtout, limiter la production de son ennemi irakien. Moyennant quoi, les prix sont maintenus à 18 dollars, le quota de production théorique est inchangé, et, principalement, l'Irak est libre de produire autant qu'il le souhaite. Mais si l'Irak est libre, sa production n'a pas été réintégrée dans le quota global de l'Organisation. Les pays neutres, comme l'Indonésie, le Nigéria ou l'Equateur, qui ont un urgent besoin civil, et non guerrier, des devises pétrolières, ont refusé. Et, surtout, les Etats du Golfe, en acceptant dans les faits un accroissement de production de l'Irak, jouent avec le feu.

L'OPEP produira quelque 18 millions de barils par jour pour une demande dont tout laisse penser qu'elle sera inférieure. Et l'Arabie saoudite ajoute qu'elle entend désormais défendre sa propre part de marché, le prix officiel de 18 dollars passant au second rang de ses priorités. Peut-être cette politique est-elle délibérée. Saturer le marché mondial aura pour effet de faire glisser les cours du pétrole et d'empêcher Téhéran d'écouler aisément son brut : la République islamique verra ses rentrées de devises s'amoindrir. Mais l'arme pétrolière est plus que délicate à contrôler. Le risque est pris d'un effondrement des cours du brut dont tout le monde souffrira.

Si tel est le cas, l'OPEP serait contrainte de se réunir à nouveau rapidement dans un contexte marqué par l'exaspération des pays neutres vis-à-vis du conflit du Golfe. Téhéran pourrait alors retrouver des alliés pétroliers.

(Lire page 37 l'article de notre envoyée spéciale VÉRONIQUE MAURUS.)

M 0147 - 1216 0- 4,50 F



La coopération militaire européenne

Paris et Londres veulent construire un missile nucléaire

Les états-majors français et britanniques vont chercher à définir ensemble un missile préstratégique, à tête nucléaire, qui puisse armer des avions de combat. Cet engin serait dérivé du missile ASMP français, qui équipe déjà les Mirage-IV dans leur mission de pénétration nucléaire à basse altitude. Le projet, le premier de cette importance en matière nucléaire entre les deux pays, marque le début d'une concertation franco-britannique pour la sécurité européenne.

LONDRES
de notre correspondant

La France et la Grande-Bretagne pourraient construire en commun, dans un avenir pas trop lointain, un missile air-sol supersonique (du type « fire and forget », ou tire et oublie) lancé par un avion de combat qui échappe, ainsi, à la défense adverse. Chaque pays l'équiperait de ses propres têtes nucléaires. Tel est le principal résultat de la rencontre, lundi 14 décembre, à Londres de MM. André Giraud, ministre français de la défense, et George Younger, son homologue britannique. Les deux ministres ont insisté sur le fait que ce projet ne constituait en aucune façon un « rattrapage » du manque à gagner dû à l'accord sur les forces nucléaires intermédiaires (FNI) signé le 8 décembre à Washington par MM. Reagan et Gorbatchev.

L'idée de ce missile franco-britannique, qui équiperait les Tornado de la RAF et les Mirage de l'armée de l'air française, fait donc son chemin. MM. Giraud et Younger ont estimé que les études en cours étaient « prometteuses ». Des deux côtés, on a fait assaut d'amabilités. Il est sûr que le courant passe bien entre M. Giraud, qui parle honorablement l'anglais, et M. Younger qui est francophile, une singularité dans le cabinet conservateur qu'il partage avec le secrétaire au Foreign Office, Sir Geoffrey Howe.

Les deux ministres ont demandé à leurs experts de définir les besoins des états-majors respectifs en ce qui concerne les performances exigées du futur missile commun.

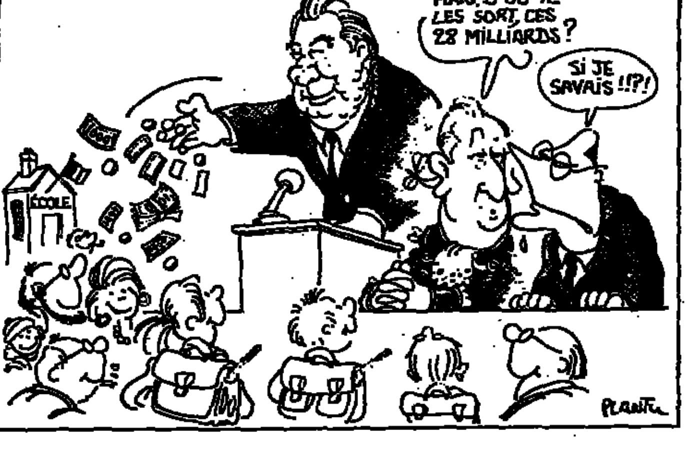
DOMINIQUE DHOMBRES.

(Lire la suite page 3.)

Dans un entretien au « Monde »

M. Monory évalue à 28 milliards le coût de son plan pour l'éducation

De 25 à 28 milliards, sur cinq à sept ans : tel est le coût des mesures rendues publiques par M. René Monory, mardi 15 décembre, au cours d'une conférence de presse à laquelle ne participaient pas Mmes Alliot-Marie et Catala, secrétaires d'Etat, RPR, qui avaient pourtant été invitées. M. Monory a précisé que ce plan était « celui de l'éducation nationale et pas encore un plan gouvernemental ». Il développe ses intentions dans l'entretien qu'on lira ci-dessous.



« **A quels objectifs correspond ce plan ?**

– Ce plan est volontariste. Il correspond aux défis auxquels sera confrontée notre société d'ici à l'an 2000. Cinq millions d'emplois non qualifiés vont disparaître et être remplacés par des emplois qualifiés. Il faut donc faire un formidable effort de formation, pour élever le niveau de culture générale de l'ensemble de la jeunesse.

» Les travaux préparatoires ont démontré que nous pouvons à la fois être ambitieux et réalistes, en retenant comme objectif de porter, en l'an 2000, 74 % d'une génération au niveau du baccalauréat. Notre devoir est de nous y préparer dès maintenant.

» Pour cela, nous avons besoin de recruter des maîtres à tous les niveaux. Il faudra près de trois cent mille enseignants supplémentaires dans l'enseignement public, d'ici à l'an 2000 : 130 000 instituteurs et 160 000 professeurs au moins. Dans les cinq ou six prochaines années, il faudra créer 17 000 à 18 000 postes de professeurs de plus dans l'enseignement secondaire et fournir plus de 350 000 heures supplémentaires, en particulier pour permettre la formation continue des enseignants.

Propos recueillis par PHILIPPE BERNARD et FRÉDÉRIC GAUSSEN.

(Lire la suite ainsi que nos informations page 10.)

POINT DE VUE : la France et la culture scientifique

Menaces sur le futur

M. Jean-Claude Pecker, astronome, membre de l'Académie des sciences, vient de démissionner de la présidence du programme Culture scientifique et technique, lancé sur ce thème par le ministère de la recherche. Il explique ci-dessous la raison de son geste et l'importance de la culture scientifique en France.

par Jean-Claude Pecker
professeur au Collège de France

Parler de culture n'e.t pas si simple. Fait-on référence à « *ce qui reste quand on a tout oublié* » (Edouard Herriot) ? A ce qui reste d'un passé où se sont formées notre civilisation, notre langue et ses œuvres ? A ce qui a fait de nous ce que nous sommes ? Dans une certaine mesure, une culture se nourrit de sa diversité, de ses originalités, de son particularisme. Propre aux uns ou aux autres, elle est française ou francophone ; basque ou corse ; occidentale ou orientale. Par une meilleure connaissance de sa propre culture et des autres, on vise à construire, dans la compréhension mutuelle, un monde où les valeurs spirituelles, mieux communiquées, instaureraient un climat de confiance, de paix et d'harmonie, ce dont nous avons tous le plus grand besoin.

Et puis, il y a la culture universelle, somme de ce que l'homme, au cours des siècles et sur la Terre entière, a accumulé dans son devenir permanent, somme de toutes les cultures, dans ce qu'elles ont de non contradictoire ; une somme de connaissances, aussi, qui fait que tous, sur Terre, nous savons nous servir des roues ou des charrues, des automobiles ou de l'électricité, des vaccins ou des engrais, dans un échange universel de connaissances et de pouvoirs sur la nature, dans la mesure où les techniques se répandent. Cette culture-là confère une maîtrise commune sur le réel ; facilement transmissible – la science et la technique sont celles de tous, – elle n'a plus d'adjectif particularisant. C'est la culture du progrès des pouvoirs de l'homme, celle qui fait l'avenir, celle qui – langage commun entre tous – pourrait être le lien le plus efficace entre les peuples.

Comment affronterons-nous cet avenir où les robots seront légion, où les techniques les plus pointues mettront les pays industrialisés à la tête de toutes les puissances, tout comme à la merci des abus des docteurs Folamour ? Comment la France entend-elle répondre aux grands espoirs et aux grandes craintes de demain ?

(Lire la suite page 22.)

La gestion discutée du Comité d'éducation pour la santé

Le docteur Serrou face à ses accusateurs

L'affaire du Comité français d'éducation pour la santé (CFES) est entrée dans une nouvelle phase après la décision prise, le lundi 14 décembre, par Mme Michèle Barzach, ministre de la santé, de transmettre l'ensemble du dossier – dont nous publions aujourd'hui les principaux éléments – au procureur de la République. Cantonnée jusqu'à présent au domaine administratif, cette affaire avait été marquée par le renvoi du docteur Bernard Serrou du poste de délégué général du CFES auquel Mme Barzach l'avait nommé en octobre 1986. Cette décision n'avait pas manqué de surprendre compte tenu des liens politiques réunissant Mme Barzach au docteur Serrou, membre du comité central du RPR depuis 1987.

Au terme de la procédure administrative qui vient de s'achever et au vu des réponses fournies par le docteur Serrou, Mme Barzach maintient et durcit sa position. Elle rappelle que « *la sanction administrative la plus grave, le retrait d'agrément* », a déjà été prononcée contre le médecin et laisse au parquet « *le soin de donner à l'enquête administrative la suite qu'elle pourrait éventuellement comporter* ». Pour sa part, le docteur Serrou cherche à justifier les faits incriminés en soulignant la part qui revient à Mme Barzach dans les choix qui lui sont reprochés.

A ce stade de l'affaire et compte tenu de l'enquête de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS), rien ne permet d'affirmer qu'il y a eu fraude ou détournement de fonds. Rien ne permet *a fortiori* de dire que le CFES a pu jouer un quelconque rôle dans le financement du RPR.

La volonté plusieurs fois exprimée par Mme Barzach de ne rien dissimuler des documents officiels sur cette affaire signifie-t-elle que le dossier du CFES ne comporte qu'une impressionnante série de bénéfices personnels, d'erreurs et d'irrégularités comptables ?

En toute hypothèse, cette affaire met en cause une nouvelle fois, de manière spectaculaire, le contrôle par l'Etat de la gestion des associations qui disposent de budgets importants d'origine publique ou privée à des fins médico-sociales.

JEAN-YVES NAU et FRANCK NOUCHI.

(Lire nos informations page 14.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

Débats

« GORBATCHEV », de Michel Tatu

Un apparatchik saisi par la réforme

« *IOURI ANDROPOV est issu d'un système et il n'y a pas de raison que l'arbre ne produise pas les mêmes fruits. Une aventure à la Khrouchtchev n'arrive pas tous les quatre matins.* » La formule utilisée en 1982 dans un entretien avec *le Monde* par François Mitterrand à propos de l'ancien chef du KGB devenu secrétaire général du PC soviétique est d'une parfaite actualité. Non seulement elle vaut de la même façon pour Mikhaïl Gorbatchev, mais elle fait référence à deux personnages symbolisant la problématique dans laquelle se débat le maître du Kremlin. Fils spirituel d'Andropov ou nouveau Khrouchtchev ?

La biographie que Michel Tatu consacre à Mikhaïl Gorbatchev ne répond pas directement ; elle est la première pourtant à décrire l'ascension du plus jeune secrétaire général depuis Staline ; elle trace une fresque de la vie politique en URSS au cours des deux dernières années jusqu'aux épisodes les plus récents, et s'interroge sur le contenu et l'avenir d'une stratégie qui manque singulièrement de partisans.

« *L'URSS va-t-elle changer ?* » C'est une autre façon de poser la même question. Michel Tatu connaît trop bien le monde soviétique pour trancher. Il présente tous les éléments du dossier, des pièces inédites qu'une étude minutieuse des documents ou son expérience personnelle lui ont permis de retrouver, ou des pièces plus accessibles qu'une longue pratique de la « kremlinologie » éclaire d'un jour nouveau. Une biographie indispensable pour comprendre ce qui se passe actuellement à Moscou.

L'audace : enfoncer les portes ouvertes

Avec Mikhaïl Gorbatchev, le système soviétique n'a pas produit un apparatchik atypique. La description que donne Michel Tatu de l'enfance du chef, de ses études puis son ascension dans la machine du parti, présente un parfait conformiste. Mikhaïl Sergueievitch a tout pour plaire et réussir : origine paysanne, famille prolétarienne, scolarité exemplaire, carrière aux jeunesses communistes, discrétion dans les grands débats qui agitent le parti dans les années 50 et 60 (notamment la déstalinisation), fidélité à ses parrains (comme Fedor Koulakov, patron de Stavropol, qu'il remplace dans ce territoire puis dans la capitale), et capacité de se décharger sur les autres des échecs enregistrés dans son secteur de responsabilité...

Rien dans ce parcours sans faute qui trahisse le réformiste. On voit même Mikhaïl Gorbatchev sceptique dans les années 50 face aux initiatives de Khrouchtchev et muet au 22e congrès de 1961 qui sonne la seconde phase de la déstalinisation. Michel Tatu décèle pourtant dans la vie de ce militant modèle et prudent quelques traits qui pourraient expliquer que le nouveau secrétaire général ne soit pas le chantre de la langue de bois traditionnelle.

Mikhaïl Gorbatchev n'est pas né dans *le sérail de la haute nomenklatura* (c'est aussi ce qui le fit remarquer par Souslov) et il a connu concrètement les difficultés de la vie à la campagne, au-delà des proclamations idylliques de la propagande ; pour des raisons obscures, mais peut-être tout simplement parce que c'était la discipline la moins encombrée, il a choisi les études juridiques qui, en principe, en URSS ne mènent à rien ; il a refusé la voie royale d'une carrière dans le KGB, à quoi semblaient le préparer ses responsabilités dans l'appareil du Komsomol.

Sa femme lui apporte aussi une expérience particulière : elle a fait sa thèse sur la campagne soviétique en utilisant la technique peu répandue des sondages d'opinion, et son père a passé deux ans au goulag. Raïssa amène sans doute de sa période étudiante (qui correspond aux années khrouchtchéviennes) des amis pouvant avoir une influence idéologique sur Mikhaïl Sergueievitch, mais c'est un aspect sur lequel pour l'instant tout le monde reste discret.

Le secrétaire général se proclame léniniste. C'est la moindre des choses s'il veut se faire entendre, mais ça ne l'engage à rien puisque l'avantage de Lénine, c'est que l'on peut trouver dans ses écrits tout et son contraire. Les idées de Mikhaïl Gorbatchev sur l'économie et la société soviétiques ne relèvent d'ailleurs pas d'une haute philosphie, plutôt du simple bon sens. Mais, comme le note Michel Tatu, « *à Moscou enfoncer les portes ouvertes est souvent une audace* ». Et Mikhaïl Gorbatchev les enfonce joyeusement.

Les remèdes qu'il propose à la « *stagnation* » caractérisant désormais officiellement les « années Brejnev » étaient connus depuis des années. Les deux nouveautés du « gorbatchévisme » concernent d'abord l'étendue de la réforme qui doit toucher l'ensemble de l'économie et non quelques secteurs ou entreprises expérimentaux, et ensuite la « glasnost », la fameuse « transparence », qui doit permettre au peuple de s'exprimer, de critiquer les récalcitrants et d'ouvrir la voie à l'initiative individuelle dans tous les domaines.

L'avenir de la « perestroïka » ne dépend donc pas de la sincérité ou non de Mikhaïl Gorbatchev. Pour Michel Tatu, la question est résolue : le secrétaire général a opté pour la restructuration de la société soviétique – ce qui ne signifie pas la rupture avec le socialisme – parce qu'avec un certain nombre d'autres dirigeants à des niveaux divers, il a compris que l'URSS ne pouvait continuer à s'enfoncer dans le marasme et la corruption, sauf à perdre son statut de grande puissance (y compris militaire). L'avenir de la politique actuelle est lié à la capacité du système soviétique à supporter des greffes réformistes et à l'habileté de Mikhaïl Gorbatchev à surmonter les oppositions.

Trois groupes à la direction suprême

Michel Tatu évoque le premier point et s'intéresse plus au second. Fort de son expérience de « kremlinologue » qui ne se perd pas en spéculations pour justifier ses présupposés, mais qui tisse des hypothèses en reliant entre elles des informations concrètes et vérifiées (1), Michel Tatu distingue trois groupes à la direction suprême de l'URSS : les anciens brejnéviens, survivants (comme Gorbatchev) du bureau politique en fonction sous Brejnev, qui ne jouent plus qu'un rôle marginal ; les gorbatchéviens pur sucre, qui doivent leur carrière au secrétaire général ou qui se sont distingués par des prises de position conformes à la « nouvelle pensée », mais qui sont encore très peu nombreux ; et enfin les andropoviens, appelés ainsi, non seulement parce qu'ils ont eu leur promotion essentielle sous Andropov, mais surtout parce qu'ils défendent une politique plus proche de celle de l'éphémère chef du parti que de celle de Mikhaïl Gorbatchev.

Les andropoviens et les amis de Mikhaïl Gorbatchev sont d'accord sur la reprise en main, la restauration de la discipline, la lutte contre l'alcoolisme et la corruption, le renouvellement des cadres et la réforme de la gestion économique. Ce qui les sépare, c'est la transparence, la démocratisation que les andropoviens n'approuvent que dans la mesure où elles confortent la politique du parti. Ils ont leur porte-parole en la personne de M. Egor Ligatchev, secrétaire du comité central et membre du bureau politique, responsable de l'idéologie, officieux numéro deux, mais en fait véritable premier secrétaire du parti aux côtés du secrétaire général. M. Ligatchev a implicitement confirmé cette position privilégiée dans un entretien avec *le Monde*, en déclarant qu'il présidait les réunions du secrétariat et tenait Mikhaïl Gorbatchev informé de son travail.

Que la lutte pour le pouvoir ne soit pas terminée à Moscou, en témoignent cette division inhabituelle des tâches à la direction suprême et l'affaire Eltsine sur laquelle Michel Tatu apporte des précisions inédites. Elle complique la question sur la possibilité du changement en URSS qui ne se pose pas en terme de tout ou rien. Une défaite de Mikhaïl Gorbatchev ne se traduirait pas nécessairement par une destitution comme pour Khrouchtchev en 1964 ; une certaine forme de changement pourrait être poursuivie aussi sans Gorbatchev, tout comme celui-ci pourrait rester dans une constellation du pouvoir où aurait triomphé l'interprétation restrictive de la « perestroïka ».

Le prochain rendez-vous aura lieu d'ici à juin 1988 ; à cette date se tiendra une conférence du parti qui pourrait avoir les mêmes prérogatives qu'un congrès – c'est un sujet de controverse entre dirigeants, – et permettre enfin le renouvellement profond de la haute nomenklatura. Le livre de Michel Tatu n'a pas seulement un intérêt rétrospectif, il fournit les bases nécessaires à l'interprétation de ce qui va maintenant se passer.

DANIEL VERNET.

(1) Michel Tatu s'est également servi du système informatisé SOVT qu'il a développé auprès du *Monde* sur l'élite dirigeante soviétique.

★ Michel Tatu, *Gorbatchev, l'URSS va-t-elle changer ?* Ed. Le Centurion-*le Monde*, 272 p., 99 F.

Après le traité sur les euromissiles

Maintenant, la sécurité commune

par PIERRE JUQUIN

APRÈS la bataille de Valmy, où il accompagnait le grand-duc de Weimar, Goethe déclara : « *De ce lieu, de ce jour date une ère nouvelle dans l'histoire de l'humanité, et vous pourrez dire : j'y étais.* » Je ne sais pas encore si une ère nouvelle commence avec l'accord de désarmement que M. Reagan et M. Gorbatchev viennent de signer : l'ère postnucléaire en matière militaire. C'est probable. Mais il est certain, et à mon sens profondément déplorable, que les Français ne pourront pas dire qu'ils y étaient.

Au contraire de ce qui se répète ici, cet accord accroît déjà notre sécurité. L'Union soviétique va renoncer à des moyens nucléaires, les SS-20, qui lui permettaient théoriquement de détruire par surprise (12 minutes de délai d'alerte) les principales bases de la défense en Europe. Vont disparaître du théâtre européen des armes déstabilisatrices, destinées à servir de première frappe.

Le plus important, c'est que les deux signataires ont, pour la première fois, admis, au moins implicitement, qu'une stratégie nucléaire accroît les risques de conflit au lieu de les réduire. *C'est une véritable inversion* des modes de pensée dans les deux états-majors. Et cela s'explique ! Tant les dangers d'extinction de toute forme supérieure de vie à la surface de la planète sont grands au vu des hypothèses actuelles sur le risque d'« *hiver nucléaire* ».

Tant les perfectionnements même des systèmes de la dissuasion nucléaire décrédibilisent celle-ci : en particulier dans le domaine des vecteurs dont la précision croissante due à la *miniaturisation de l'informatique* embarquée de plus en plus sophistiquée sous-tend une stratégie antiforces qui incite l'adversaire visé à une première frappe, c'est-à-dire à une guerre préventive déclencheuse de catastrophe générale. « *Comme chacun* – écrit l'ex-responsable de la commission de la défense du SPD Andreas von Bülow – *soupçonne l'autre d'être parfaitement capable d'utiliser ses moyens de dissuasion pour tirer le premier dans une guerre offensive, on ne peut mettre sur pied une sécurité qui ait quelque apparence de fiabilité.* »

Dès lors, la question se pose : l'Europe ne doit-elle pas renoncer de façon radicale à l'usage des armes nucléaires pour son éventuelle défense ? Et cela pour cette raison simple que l'existence même de ces armes accroît un ensemble de risques presque impossibles à maîtriser. On ne se défend pas en se suicidant. On ne protège pas son indépendance en ne se donnant le choix qu'entre vitrification et capitulation.

Une *défense non nucléaire* est donc nécessaire. Il est urgent de l'inventer. Elle ne saurait passer par l'usage de quelques autres armes de destruction massive que ce soit, chimiques par exemple. *Plutôt que la recherche indéfinie* et incertaine de technologies conventionnelles compliquées et coûteuses, elle implique la mise en œuvre de nouveaux modes de pensée.

La « commission Palme »

La piste novatrice qui me semble la plus explorable est celle de la sécurité commune. Dans une certaine mesure l'Acte final d'Helsinki a, en 1975, marqué l'émergence du concept de sécurité et de coopération européenne. Il s'applique à tous les Etats européens de l'Est et de l'Ouest. Mais c'est la « *commission Palme* » *qui a, en 1982,* élaboré le concept même de sécurité commune. Selon ce concept, l'adversaire potentiel ou présumé n'est plus considéré comme un ennemi à dissuader avec des armes inévitablement menaçantes, mais comme un partenaire co-intéressé à un objectif majeur commun : la sécurité.

La seule sécurité possible est celle qui se construit politiquement sur la confiance réciproque. Il s'agit d'en créer les conditions avec patience, audace, méthode. Peut-être est-ce là le sens de cette « interdépendance » sur laquelle insiste le leader soviétique, ou encore de ce mot sibyllin et fascinant que vient de prononcer le président Reagan : « *notre adversaire ami* »...

L'ensemble de ces questions est complexe. Beaucoup de problèmes se posent, politiques, militaires, économiques. Mais il faut choisir. Je propose que ce débat sorte du cercle confiné des gouvernements, des états-majors, des experts et implique l'opinion publique. A elle de dire dans tous les pays, à l'Est comme à l'Ouest, la façon dont elle entend assurer une défense non suicidaire. Pour la France, elle devrait, selon moi, s'engager sur la voie de la renonciation à la *dissuasion nucléaire*, à sa « force de frappe » que le champ d'action de celle-ci soit limité à l'Hexagone ou étendu à l'Allemagne fédérale.

Dès maintenant deux priorités s'imposent : faire aboutir la triple *option zéro, c'est-à-dire renoncer* aux missiles à très courte portée (comme les Pluton et Hadès) ; renoncer à l'arme neutronique. Cela suppose l'arrêt des essais dans le Pacifique.

Quel geste historique ce serait !

Au courrier du Monde

SOUTIEN

L'inculpation de M. Pascal Vallery-Radot

*Après l'inculpation pour trafic d'influence de M. Pascal Vallery-Radot (*le Monde *du 25 novembre), M. André Holleaux, conseiller d'État et ancien président de la Commission consultative sur les radios locales privées (1982) nous écrit :*

Je tiens à vous dire que j'ai conservé le meilleur souvenir du travail de Pascal Vallery-Radot auprès de moi, lorsque je présidais la commission des radios privées. Je lui avais confié des dossiers épineux, notamment à Paris et dans l'Ile-de-France. Il s'est acquitté de sa tâche avec brio, compétence, gentillesse et désintéressement. Je n'ai eu qu'à me louer de ses services. Chacun pensait comme moi.

RANÇON

« J'ai honte »

J'ai honte ! Honte pour les rançons démenties mais évidentes ; honte pour les opposants iraniens longtemps acceptés et soudain expulsés ; honte pour les « nouvelles instructions » à notre flotte dans le Golfe. Ma petite-fille, huit ans, pense que s'ils libèrent nos otages encore prisonniers, ils peuvent, quand ils le veulent, en prendre d'autres.

Stupidité et lâcheté : j'ai honte !

MARCEL FAURE,
compagnon de la Libération
(La Celle-Saint-Cloud).

RISQUES

A tombeau ouvert

Les fumeurs font courir un risque aux non-fumeurs. Quel risque les non-fumeurs font-ils courir aux fumeurs ? Dans ces conditions, il ne peut y avoir de réciprocité, même au nom de la liberté. Ou bien alors, à quand la liberté de rouler à 250 à l'heure sur les routes de France ?

A. NOYER
(Vaulnaveys-le-Haut, Isère).

PRÉCISION

La ligne A du RER

L'article paru dans votre journal daté du 9 décembre sous le titre « *La RATP souhaite construire une nouvelle ligne de métro* » débute de la façon suivante : « *Il faut qu'une décision soit prise, en liaison avec l'Etat et la région Ile-de-France au sujet du doublement de la ligne A du RER dans un délai rapproché, en tout cas en 1988* », a déclaré le 7 décembre M. Paul Reverdy, président du conseil d'administration de la RATP.

Je tiens à vous préciser que cette citation est inexacte : si j'ai effectivement indiqué qu'une solution devrait impérativement intervenir en 1988 pour remédier à la congestion de la ligne A du RER, je n'ai pas employé l'expression « *doublement de la ligne A* ».

J'ai par contre dit que plusieurs solutions étaient à l'étude et que deux ou trois d'entre elles se trouvaient partiellement ou totalement déconnectées du tracé de l'actuelle ligne A. J'ai également dit qu'aucun choix n'était encore fait entre les différentes solutions, dont les coûts sont susceptibles de varier dans une proportion d'environ 1 à 10.

Paul REVERDY,
président du conseil d'administration de la RATP.

RAPPEL

L'action de Jean Minjoz

L'articulet consacré par *le Monde* à la mort de Jean Minjoz a omis l'aspect le plus connu de son œuvre, à savoir le rôle essentiel qu'il a joué au sein de l'organisme des Caisses d'épargne.

En effet, grâce à la « loi Minjoz » – comme il est usuel de dire, – les collectivités locales ont pu emprunter auprès des Caisses d'épargne à des taux intéressants – prêts consentis sur la fortune personnelle des Caisses d'épargne, à une époque où ces organismes n'étaient pas encore autorisés à prêter aux particuliers.

L'essentiel des réalisations municipales des trente dernières années ont bénéficié des « prêts Minjoz », même si tous les élus ne savent pas qui était Jean Minjoz.

DANIEL DIDIER
(Pont-à-Mousson, Meurthe-et-Moselle).

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

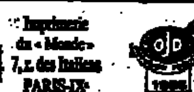
Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE, code d'accès ABO
365 jours par an. 24 heures sur 24.


Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe



Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 – Tapez *LEMONDE*



Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Etranger

L'avenir de la sécurité européenne après le sommet de Washington

Bonn « salue » les déclarations de M. Chirac sur l'engagement de la France en cas d'agression contre la RFA

BONN
de notre correspondant

Le gouvernement ouest-allemand a *« salué »* les récentes déclarations de M. Jacques Chirac, qui avait indiqué, samedi 12 décembre, que la France soutiendrait *« immédiatement et sans réserve »* la RFA si celle-ci était attaquée. Le porte-parole du gouvernement fédéral, M. Friedhelm Ost, a d'autre part déclaré que la coopération franco-allemande en matière de défense *« représente une contribution nécessaire et irremplaçable pour la sécurité en Europe, et crée une dynamique à laquelle d'autres pays souhaitent se joindre »*. M. Ost a cité nommément les Pays-Bas, l'Espagne et l'Italie.

« L'élaboration d'une stratégie commune sera l'une des tâches prioritaires du conseil de défense franco-allemand qui sera mis en place le 22 janvier prochain à l'occasion de la célébration du vingt-cinquième anniversaire du traité de l'Elysée », a-t-il ajouté.

Le gouvernement de Bonn se montre en revanche fort circonspect sur la question d'une éventuelle utilisation, à partir de son territoire, d'armes nucléaires à courte portée pouvant délivrer un *« ultime avertissement »* à l'agresseur.

M. Ost a rappelé qu'en la matière il s'en tenait à la position définie par le président de la République française au mois de février dernier, qui s'engageait à *« consulter »* Bonn avant de faire usage d'armes nucléaires.

« L'activisme » français visant à accélérer et à approfondir la coopération avec la RFA dans le domaine de la défense et de la sécurité se heurte à un scepticisme, voire à une certaine hostilité, dans de larges secteurs de l'opinion. Si le quotidien conservateur *Die Welt* salue les propos de M. Chirac, qui constituent un abandon implicite de la théorie de la RFA comme glacis défensif de la France, d'autres commentaires sont beaucoup plus réservés. *« Paris fait des offres, Bonn attend »*, constate l'éditorialiste de la *Süddeutsche Zeitung*, qui s'interroge sur l'état d'esprit de ses concitoyens : *« Les officiels se plaisent à cultiver des symboles comme la brigade commune, et les opposants irréductibles à la théorie de la dissuasion concentrent leurs tirs sur Paris depuis la conversion de Ronald Reagan. »*

La lutte contre l'*« axe militaire franco-allemand »* et surtout contre une nucléarisation rampante de la RFA dans le cadre de la coopération avec la France est maintenant devenue l'objectif prioritaire d'un mouvement pacifiste quelque peu orphelin de ses Pershing abhorrés.

L. R.

Paris et Londres veulent construire en commun un missile nucléaire

(Suite de la première page.)

Il semble que la base de départ puisse être fournie par le missile air-sol de moyenne portée (ASMP) de l'armée de l'air française qui est emporté par les Mirage-IV et qui arme les Super-Etendard de la marine, à bord des porte-avions, et bientôt le Mirage 2000-N.

Il s'agit d'un missile air-sol d'une portée de 100 km, lorsqu'il est tiré à basse altitude et de 300 kilomètres à haute altitude. Ces performances sont jugées insuffisantes par les Britanniques. Les portées exigées du futur missile franco-britannique sont *« confidentielles »*, a déclaré lundi M. Giraud. Il faudrait que la portée soit allongée pour que la RAF soit intéressée par le futur engin.

M. Giraud a répété que l'accord de Washington sur les FNI *« ne concerne pas les forces tierces »*. M. Younger a également déclaré, en employant des expressions parallèles, qu'il n'était pas question de laisser vieillir la force nucléaire britannique, sous prétexte d'un accord, par ailleurs bienvenu, entre les deux super-puissances sur l'élimination des FNI basés au sol.

Français et Britanniques ont conscience que les bombardiers nucléaires ont de moins en moins de chance de pouvoir percer les défenses anti-aériennes soviétiques. L'idée d'un missile stand-off qui accomplirait la fin du parcours, sans le concours de l'avion, s'impose donc d'elle-même.

Les rencontres entre ministres français et britannique de la défense portent régulièrement sur ce sujet. Elles se sont multipliées ces derniers mois. M. Younger était à Paris au printemps dernier. Il a visité les installations nucléaires françaises. *« Ces conversations sont intéressantes. Elles sont naturelles entre deux puissances nucléaires européennes alliées. Nous ne révélons évidemment pas en public tout ce dont nous avons discuté entre nous »*, a indiqué lundi M. Younger.

MM. Giraud et Younger ont signé d'autre part un accord, dont les détails n'ont pas davantage été publiés, sur la *« sécurité militaire »* du futur tunnel sous la Manche. Malgré les questions en rafale des journalistes britanniques, les deux ministres ont refusé de dire s'il s'agissait de trouver des contre-mesures destinées à empêcher les chars du pacte de Varsovie d'emprunter un jour le tunnel. Un cauchemar qui agite parfois les parlementaires aux Communes. *« L'accord signé ce matin permettra aux deux administrations militaires d'assurer la permanence quoi qu'il arrive de ce lien entre les deux pays »*, a seulement déclaré M. Giraud.

DOMINIQUE DHOMBRES.

[Conçu par la société Aérospatiale, le missile ASMP, dans sa version française actuelle, emporte une charge nucléaire. Après son largage par l'avion, qui effectue alors une manœuvre d'évasion pour échapper à la défense adverse, le missile file à vitesse supersonique vers sa cible en corrigeant lui-même sa trajectoire, compte tenu des informations qu'il a reçues et qu'il a stockées au départ. A l'heure présente, les Britanniques n'ont pas de système d'arme équivalent : leurs avions larguent sur l'objectif dont ils doivent s'approcher à leurs risques et périls une bombe nucléaire, l'engin WE-177 sous le fuselage du Tornado, comme le faisaient autrefois les Mirage-IV. L'Aérospatiale a en projet un Super-ASMP dont la portée serait supérieure à 500 kilomètres et correspondrait mieux aux besoins britanniques.]

Le premier ministre « exclut » que sécurité et politique étrangère puissent faire l'objet de polémiques pendant la campagne électorale

Le premier ministre, M. Jacques Chirac, a affirmé, lundi 14 décembre, qu'il n'avait aucune divergence de vues avec le président François Mitterrand en matière de défense et qu'il était *« exclu »* que la sécurité et la politique étrangère puissent, pendant la campagne présidentielle, faire l'objet de polémiques.

« Il est exclu qu'à l'occasion de la campagne présidentielle nous puissions avoir, sur des sujets aussi essentiels, des polémiques qui ne seraient justifiées que par des raisons politiciennes et qui pourraient nuire » à l'action de la France, a dit M. Chirac devant la presse diplomatique. *« Il ne faut pas compter sur moi pour ça »*, a-t-il ajouté.

Il a toutefois souhaité que la cohabitation *« ne s'éternise pas »* : *« Je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour qu'il y soit mis fin lors de l'élection présidentielle, mais il fallait l'assumer et elle l'a été. »*

La France, a-t-il ajouté, *« est un pays plus uni que ses partenaires »* sur les questions aussi essentielles que *« la défense, l'Est-Ouest, les problèmes Nord-Sud ou la construction de l'Europe »*.

« C'est une très grande force car, de ce fait, personne ne peut douter que la France tiendra ses engagements, a-t-il souligné. *L'unité nationale, renforcée au fil des ans, est un élément capital de notre richesse. Il faut tout faire pour qu'elle ne soit pas entamée. »* Particulièrement en ce qui concerne la défense, la France a le *« privilège d'être la seule grande nation démocratique à connaître une sorte de consentement général, et c'est un élément essentiel de l'unité nationale, de la capacité de défense de notre pays et de sa crédibilité à l'extérieur »*, a ajouté M. Chirac.

Revenant sur la déclaration faite samedi à l'Institut des hautes études de la défense nationale, selon laquelle il n'y aura pas une bataille d'Allemagne et une bataille de France, le premier ministre a déclaré : *« La France a des engagements, et il est tout à fait exclu qu'elle n'y souscrive pas. (...). Nous l'avons déjà dit : si la survie de la France se joue à sa frontière, sa sécurité se joue à la frontière de ses voisins. »*

S'agissant de l'accord de désarmement nucléaire américano-soviétique, M. Chirac a renouvelé sa mise en garde : la vigilance s'impose. Pour l'Europe, *« c'est un événement historique, mais il impose aux Européens de prendre conscience de leur propre défense »*. C'est pourquoi le premier ministre entend renforcer les relations bilatérales non seulement entre la France et l'Allemagne, mais entre la France et la Grande-Bretagne, la France et l'Espagne, ainsi que l'Italie, qui sont, avec le France, des puissances méditerranéennes et intéressées à ce titre à la sécurité dans cette zone.

Il est prématuré de parler d'une « amélioration fondamentale » des relations américano-soviétiques

déclare M. Gorbatchev

Le président Reagan a assuré les Européens de l'engagement des Etats-Unis en Europe dans un discours prononcé lundi 14 décembre devant le Centre d'études stratégiques et internationales (CSIS) de Washington. Il a rappelé que les Etats-Unis maintenaient en Europe, outre des centaines de milliers de soldats, une dissuasion nucléaire *« sur terre, dans les airs et en mer »*, qu'ils restaient attachés à la doctrine de *« réponse flexible »* et qu'ils ne procéderaient à aucune nouvelle réduction d'armes nucléaires tant que subsisterait la supériorité soviétique dans le domaine des armes conventionnelles et chimiques. Le président américain s'est, d'autre part, félicité que les Européens prennent davantage en main leur propre défense, en citant comme exemples la coopération franco-allemande et la modernisation des arsenaux nucléaires français et britannique.

A Moscou, M. Gorbatchev a commenté avec une certaine prudence, à la télévision, les résultats du sommet de Washington.

Moscou *(AFP)*. – Le numéro un soviétique Mikhaïl Gorbatchev a fait part de son inquiétude, lundi 14 décembre, face aux *« tendances dangereuses »* qui se développent dans les pays occidentaux et qui sont susceptibles, selon lui, de remettre en cause les acquis du sommet de Washington. Lors d'une intervention de vingt minutes, diffusée pendant le principal bulletin d'informations télévisées de la journée, le chef du Kremlin a mis en garde contre un possible retour en arrière dans les relations Est-Ouest.

Expliquant aux Soviétiques les résultats de ses entretiens aux Etats-Unis, le secrétaire général du PCUS a déclaré qu'il était *« trop tôt »* pour parler d'une *« amélioration fondamentale »* dans les rapports entre Moscou et Washington, même si le dialogue avec le président américain est *« plus constructif qu'avant »*.

« Trois jours seulement sont passés depuis notre retour, mais certains milieux aux Etats-Unis et dans quelques autres pays occidentaux se dressent déjà pour empêcher un changement vers le mieux. On peut entendre des voix de plus en plus fortes demandant à l'administration américaine de ne pas aller trop loin, d'arrêter le processus de désarmement », a dit M. Gorbatchev.

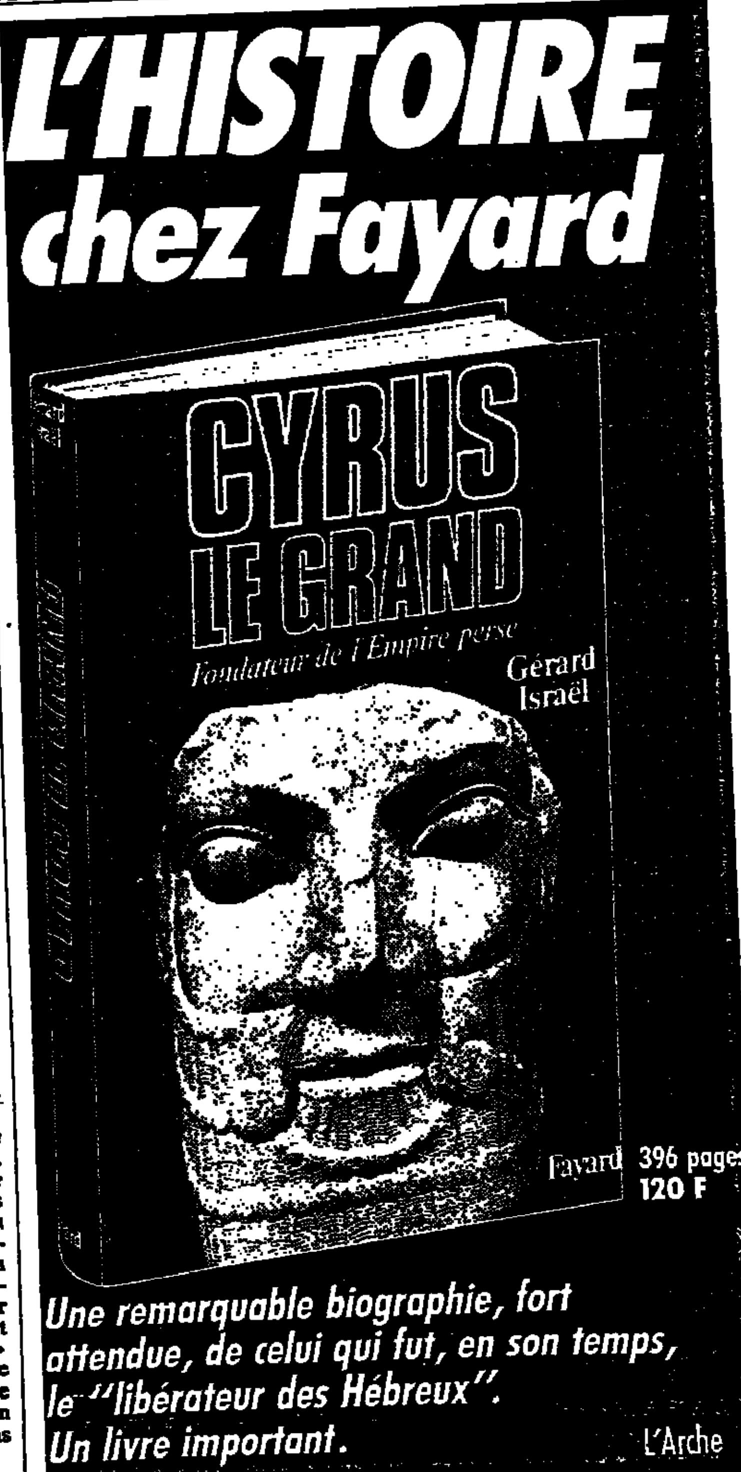
M. Gorbatchev s'est aussi inscrit en faux contre ceux *« qui cherchent à insinuer que les conversations de Washington ont réglé les différends sur une question comme l'IDS* [initiative de défense stratégique] *et qui appellent sous ce prétexte à accélérer ce programme »*.

M. Gorbatchev a abordé de façon plus positive la question de la ratification par le Sénat américain du traité sur les missiles intermédiaires.

Notant qu'une *« lutte »* autour de cette question est en cours aux Etats-Unis, M. Gorbatchev s'est empressé d'ajouter : *« Le peuple américain soutient ce traité. »*

Même si ce document ne concerne que 4 % des arsenaux nucléaires, *« il a montré à tous qu'il existait une possibilité de passer de la course aux armements au désarmement »*. L'essentiel est donc, a-t-il poursuivi, de *« préserver l'atmosphère »* qui a permis de parvenir à la signature de cet accord.

L'étape suivante, a réaffirmé M. Gorbatchev, est de réduire de moitié les armements nucléaires stratégiques à condition que le traité sur les ABM (missiles anti-missiles) soit conservé tel qu'il a été signé en 1972. L'administration américaine plaide pour sa part en faveur d'une interprétation dite *« élargie »* de cet accord, afin de mener à bien le programme d'IDS.



Wellington admet que le commandant Mafart est souffrant mais critique la procédure utilisée par Paris

La polémique sur l'affaire Mafart – dernier épisode en date du feuilleton du *Rainbow-Warrior* – se poursuit. Le premier ministre néo-zélandais, M. David Lange, a démenti, mardi 15 décembre, les propos tenus lundi par M. Jacques Chirac devant la presse diplomatique, selon lesquels l'accord conclu avec la médiation des Nations unies prévoyait un retour *« automatique »* en métropole du commandant Mafart en cas de maladie. *« L'accord n'a rien dit de tel*, a affirmé M. Lange. *Il était explicite. Il ne parlait pas de consultation mais de consentement. »*

Le chef du gouvernement néo-zélandais disposait déjà, quand il a fait ces déclarations à Wellington, du rapport du médecin néo-zélandais basé à Londres et qui a examiné le commandant Mafart dès son arrivée dans un hôpital militaire parisien. Sans entrer dans les détails de ce rapport du docteur Richard Croxson, il a déclaré : *« Il se confirme que Mafart a souffert durant un temps considérable de maux d'estomac tout à fait importants et que, de l'avis de notre conseiller médical, il devra être soumis à des examens durant probablement trois ou quatre semaines. »*

Wellington, a-t-il ajouté, reste *« en consultation avec la France pour que le médecin néo-zélandais puisse rester informé de l'évolution des examens et soit autorisé à coopérer avec les Français en surveillant le programme médical »*. M. Lange a cependant ajouté que, selon lui, *« la vie du commandant Mafart n'était pas en danger »* et que *« son état de santé ne nécessitait pas son transfert »* de l'atoll de Hao à Paris. Il s'est enfin plaint de n'avoir été informé qu'à la dernière minute de l'état préoccupant du commandant Mafart.

A Paris, M. Chirac avait abordé cette affaire, lundi, devant la presse diplomatique. Il a déclaré que l'accord négocié avec Wellington prévoyait *« que si l'un des deux officiers concernés dans l'affaire du* Rainbow-Warrior *était malade, ou que si Dominique Prieur était enceinte, il y aurait automatiquement un retour en métropole. Il se trouve que le commandant Alain Mafart est malade, ce qui a été constaté par des autorités médicales incontestables. Bien entendu, je l'ai immédiatement fait savoir aux autorités néo-zélandaises et au premier ministre, et je lui ai indiqué (...) qu'un médecin désigné par lui, néo-zélandais, pourrait avoir accès au patient et à son dossier pour constater la vérité des faits »*.

M. André Giraud, ministre de la défense, qui se trouvait à Londres, s'est étonné des *« commentaires excessifs »* des Néo-Zélandais. Réaction du même ton au PS, où le porte-parole, M. Jean-Jack Queyranne, a déclaré ne pas comprendre *« l'irritation de la Nouvelle-Zélande »* dès lors que ce rapatriement pouvait être motivé *« par des raisons humanitaires »*. M. Michel Delebarre a ajouté qu'il ne voyait pas *« pourquoi il y aurait un vaste problème devant ce qui est peut-être une nécessité. [...]. Je pense qu'on apprendra dans les prochains jours que les choses se sont déroulées selon les règles. [...] Il convient de respecter les termes de l'accord »* entre les deux pays. *« Cela étant, il convient aussi de soigner le commandant Mafart si jamais il en a besoin »*. L'ancien ministre, qui parlait sur France-Inter dans l'émission « Face au public », a qualifié l'affaire du *Rainbow-Warrior* de *« mauvaise affaire. Ça n'était pas à faire et ça n'est pas à faire »*, a-t-il dit.

Aux Nations unies, où le secrétaire général, M. Perez de Cuellar, a été saisi du différend par M. Lange, on *« suit la situation de très près »*. Cette réaction très prudente s'accompagne d'un examen des termes de l'accord par le conseiller juridique de l'ONU.

A Londres, la presse critique sévèrement l'attitude de Paris. Le *Times* et *The Independent* soulignent que ce dernier rebondissement n'est peut-être pas étranger aux ambitions présidentielles de M. Chirac. Pour le *Times*, il s'agit là, d'*« un minable subterfuge politique »*.

∴

M. David Lange n'est pas un homme à se laisser marcher sur les pieds. Il l'a prouvé en menant l'affaire sans aucune faiblesse et avec la volonté de faire reconnaître devant le monde entier par la France sa responsabilité dans l'attentat du *Rainbow-Warrior*. On ne pouvait penser qu'il avalerait sans broncher ce nouveau rebondissement, quelles qu'en soient les justifications médicales, d'autant que son opinion publique est fort montée contre la France pour d'autres raisons – essais nucléaires en Polynésie, imbroglio néo-calédonien, contentieux commercial.

Si l'on se réfère aux termes de l'accord tels qu'ils avaient été annoncés par M. Baudouin, le porte-parole de M. Chirac à l'époque et cités dans *le Monde* du 8 juillet 1986, *« il leur* [aux deux officiers français] *sera interdit de quitter l'île* [de Hao] *pendant la durée de trois ans, sauf accord entre les gouvernements français et néo-zélandais. Leur situation pourra être revue pour des cas particuliers, et notamment pour des raisons de maladie »*. Si le texte ne parle pas de rapatriement *« automatique »* en cas de maladie, comme l'a dit le premier ministre lundi, il prévoit en revanche une possibilité de *« révision »* dans ce cas. C'est en fait sur ce terme que repose techniquement la controverse : une *« révision »* pour raisons de santé doit-elle faire l'objet d'un accord en bonne et due forme entre les deux parties ou bien s'impose-t-elle d'elle-même en cas d'urgence ?

P. de B.

Le prince Sihanouk décide de reprendre le dialogue avec M. Hun Sen

Le prince Norodom Sihanouk a annoncé, mardi 15 décembre, à Paris, qu'il allait reprendre son dialogue avec le premier ministre du régime pro-vietnamien de Phnom Penh, M. Hun Sen. *« J'ai l'honneur d'annoncer au monde que je décide de reprendre mon dialogue avec M. Hun Sen à la date que ce dernier voudra bien me proposer »*, a-t-il indiqué dans une déclaration distribuée à la presse. Il a précisé que le *« deuxième round »* de leurs entretiens, dont le premier avait eu lieu du 2 au 4 décembre à Fere-en-Tardenois, dans la région parisienne, se déroulerait à Saint-Germain-en-Laye, dans la même région.

Asie

CORÉE DU SUD : les candidats de l'opposition à l'élection présidentielle

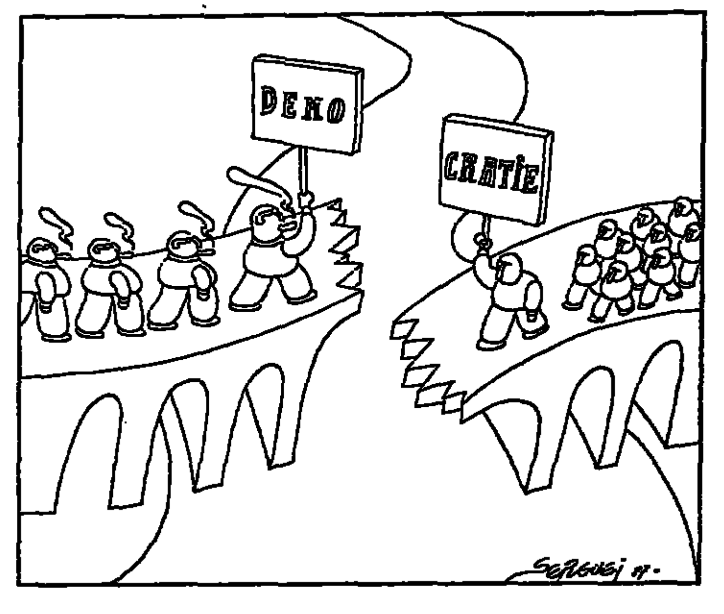
Kim le messianique et Kim le pragmatique

Vingt-quatre heures avant une élection présidentielle qui s'annonce serrée et risque d'être suivie de réactions violentes de la part des perdants, deux événements ont aggravé le climat de tension. Tout d'abord, l'arrivée à Séoul, mardi 15 décembre, de la mystérieuse jeune femme, Mayumi Hachiya, soupçonnée d'être impliquée dans la disparition de l'avion de la KAL le 29 novembre au large de la Birmanie. On s'attend que sa présence à Séoul, habilement manipulée, constitue pour le pouvoir une occasion rêvée, et certainement pas fortuite, de faire peser sur ces élections le spectre de la menace de la Corée du Nord, et ce à un moment où Pyongyang affirme avoir réduit son armée de cent mille hommes.

Second événement : la rupture désormais consommée entre les deux candidats de l'opposition, MM. Kim Young Sam et Kim Dae Jung, le camp du premier ayant diffusé mardi dans tout le pays des tracts annonçant que M. Kim Dae Jung se retirait de l'élection. *« Un acte immoral et impardonnable »*, a déclaré mardi M. Kim Dae Jung qui, non seulement maintient sa candidature, mais a annoncé que si le candidat du pouvoir est élu frauduleusement, *« les étudiants et les travailleurs, qui sont la clé de la stabilité dans ce pays, réagiront vigoureusement »*.

SÉOUL
de notre envoyé spécial

Ils luttent pour la même cause, la démocratisation de la Corée et ils ont en commun un nom : Kim. Mais on ne peut imaginer personnalités plus dissemblabes que celles de MM. Kim Daen Jung et Kim Young Sam, les deux candidats de l'opposition à la succession du président Chun le 16 décembre.



D'origine modeste, second fils d'un agriculteur de la région de Mokpo, dans le sud-ouest de la péninsule, M. Kim Dae Jung, âgé de soixante-trois ans, est un homme austère. Son rival est, au contraire, né dans un milieu aisé et sorti de la prestigieuse université nationale de Séoul. Agé de cinquante-neuf ans, il a la réputation d'être un bon vivant, aimant l'alcool et la compagnie des femmes (ce qui en Corée n'est pas un mauvais point). Alors que M. Kim Dae Jung boite légèrement à la suite d'un accident de voiture survenu au cours de la campagne présidentielle de 1971 qui l'opposait à Park Chung Hee (et dont tout porte à croire qu'il s'agissait d'une tentative d'attentat), M. Kim Young Sam affecte d'escalader des sommets avec son club, qui est aussi l'une de ses principales organisations de soutien dans un pays où l'alpinisme est populaire.

M. Kim Dae Jung est une figure symbolique de la lutte pour la démocratie : il a passé ces quinze dernières années en exil, en prison ou en résidence surveillée. Enlevé par les hommes de main de Park en 1973, condamné à mort par le régime Chun, il cultive une image de chef charismatique, dont la vision politique n'est pas exempte de considérations morales influencées par sa foi catholique. Beaucoup de jeunes ne le connaissaient pas jusqu'à ce que, en juin dernier, après les grandes manifestations, ses droits civiques lui aient été restitués. Assigné à résidence, M. Kim Dae Jung n'avait pas le droit de prendre la parole en public depuis qu'il était revenu de son exil aux Etats-Unis en 1985. C'était pour nombre de jeunes une sorte de figure mythique.

M. Kim Young Sam, au contraire, est manœuvrier des coulisses, pragmatique et enclin au compromis. Il a fait sa carrière pendant que son rival était neutralisé (en exil ou en prison) et il dispose aujourd'hui d'une solide machine politique.

M. Kim Dae Jung peut être un redoutable tribun : en 1971, alors que M. Kim Young Sam, déjà alors son rival, semblait certain d'obtenir l'investiture de l'opposition dans la campagne contre Park, il fit inopinément basculer le congrès de son parti en sa faveur, ruinant les chances du jeune Kim. Ce dernier est, en revanche, un piètre orateur. C'est pourquoi, il a refusé un débat télévisé avec son rival. M. Kim Young Sam est, au demeurant, un spécialiste des gaffes : n'a-t-il pas confondu récemment au cours d'une conférence de presse télévisée armes nucléaires et centrales nucléaires ?

Un clivage politique de plus en plus net

L'opposition entre les deux Kim ne se réduit pas à de simples questions de rivalité personnelle ou d'animosité entre deux régions (le Cholla, fief de M. Kim Dae Jung, et le Kiongsang, dont est originaire M. Kim Young Sam). Derrière les différences de style et de caractère des deux hommes se profile en réalité un clivage politique de plus en plus net entre les privilégiés et les défavorisés. M. Kim Young Sam se veut l'artisan du passage sans traumatisme à la démocratie et il cherche le soutien des partisans du changement sans risque, notamment des classes moyennes. Jouant les rassembleurs (il s'est rallié des ex-généraux victimes du coup de force du 12 décembre 1979 qui fut à l'origine de la prise de pouvoir par M. Chun, des anciens chefs de la KCIA et des députés en quête de mandat), il brasse large et son camp manque d'homogénéité comme son programme de substance. Il s'en tient aux grandes idées : la justice et l'harmonie sociales, les libertés et le progrès.

M. Kim Dae Jung vise, lui, un électorat politisé : les étudiants, les dissidents et les jeunes ouvriers ; d'une manière générale, tous ceux qui, comme lui, ont souffert de l'autoritarisme. Son passé d'opprimé fait de lui le meilleur garant de la démocratie et de la justice sociale, affirme-t-il. Cherchant aussi à mordre sur les classes moyennes, il s'emploie à éviter de les effrayer. Une modération qui lui aliène, en revanche, les plus engagés. La candidature *in extremis* de M. Paek Ki Wan, vice-président du Mintongnyon, organisation dissidente qui regroupe en particulier d'ex-étudiants militant dans le monde ouvrier est révélatrice de cette cassure, même si M. Park s'est retiré, laissant à ses partisans le choix de leur candidat.

Des quatre principaux candidats (les deux autres étant MM. Roh Tae Woo et Kim Jong Pil) la plate-forme politique de Kim Dae Jung est la plus élaborée. Il prône une libéralisation de l'économie par la suppression des privilèges dont disposent les grands groupes qu'il entend soustraire également à la tutelle gouvernementale et par la privatisation du secteur public. Il s'engage en outre à refondre les lois du travail et à instituer la journée de huit heures et le principe du salaire minimum garanti ainsi qu'à restaurer les libertés syndicales.

Sa volonté de faire la lumière sur les massacres de la population civile de Kwangju par l'armée en mai 1979 et ses ouvertures en direction de la Corée du Nord (en août, il propose la création d'une confédération des deux Républiques) font de M. Kim Dae Jung un candidat inacceptable pour les militaires. Ces derniers affirment avoir de solides dossiers démontrant que, au lendemain de la défaite japonaise, M. Kim Dae Jung faisait partie d'une organisation procommuniste. *« J'ai été en contact avec des communistes comme supporter, mais je suis fermement anticommuniste et partisan de la sécurité nationale. Ces accusations sont sans fondement »*, nous disait-il récemment.

Au cours de sa carrière politique, M. Kim Dae Jung est passé du politicien coréen typique jouant sur les clientèles et les soutiens régionaux au dissident pour qui la morale tient souvent lieu de programme comme en témoignent ses *Ecrits de prison* (1) rédigés entre 1980 et 1982 lorsque pesait sur lui une condamnation à mort pour avoir, affirmait alors le pouvoir, fomenté les événements de Kwangju. La mission dont il paraît investi inquiète beaucoup d'électeurs, perturbés en outre par la campagne anti-Kim Dae Jung du pouvoir qui tend à en faire un « *Khomeiny coréen* ».

La meilleure solution pour la Corée, estiment certains, serait une réconciliation entre les deux Kim : le messianisme de l'un compensant les faiblesses de l'autre, mais le pragmatisme du dernier tempérant l'intransigeance du premier. Une alliance qui ne s'est pas réalisée et a laissé aux opposants un sentiment de déception et d'amertume, les plongeant dans la perplexité à la veille de devoir choisir entre les deux Kim.

PHILIPPE PONS.

(1) *Prison writing*, University of California Press, 1987.

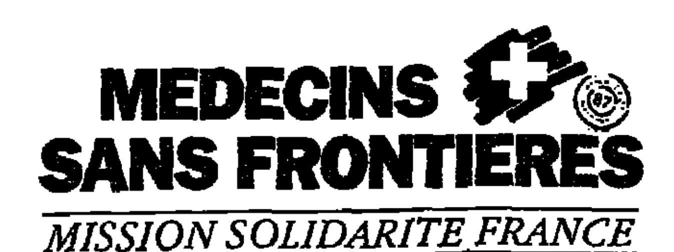
AFGHANISTAN

Campagne en faveur du journaliste Alain Guillo incarcéré à Kaboul

Une vingtaine de personnalités, dont Yves Montand, Christine Ockrent, Lucien Bodard et Jacques Abouchar, ont signé un appel en faveur du journaliste Alain Guillo, incarcéré à Kaboul depuis le 12 septembre. Les signataires de cet appel en faveur du reporter de l'Agence Sygma, qui fut l'un des premiers à ramener des documents sur l'Afghanistan, se déclarent *« attachés au principe de la liberté d'expression »* et *« exigent la libération immédiate d'un homme dont le seul crime aura été de témoigner »*.

Par ailleurs, à quelques jours du huitième anniversaire de *« l'invasion soviétique en Afghanistan »*, le 27 décembre 1969, diverses associations françaises de soutien au peuple afghan organisent, le mercredi 16 décembre, à 18 heures, une marche à Paris, de la place de la République à Richelieu-Drouot, pour exiger le retrait des troupes soviétiques de ce pays, et exprimer leur solidarité avec Alain Guillo.

A Moscou, enfin, cinquante journalistes soviétiques, participant à un séminaire non officiel sur les droits de l'homme, ont lancé, lundi, un appel en faveur d'Alain Guillo. Dans une résolution diffusée à Paris par l'Internationale de la résistance, les signataires écrivent notamment : *« Nous sommes des dizaines de collaborateurs de la presse libre, de toutes les régions d'URSS, dont beaucoup ont fait l'expérience des conditions de détention dans les prisons et les camps, à protester contre l'arrestation en Afghanistan d'Alain Guillo et à exiger sa libération immédiate. » « L'arrestation d'Alain Guillo est une nouvelle preuve de l'absence des libertés d'expression et d'information dans les pays communistes, libertés sans lesquelles toute démocratie est impossible »*, ajoute le texte de la résolution. Parmi les signataires figure notamment Serguei Grigoriants, rédacteur en chef de la revue *Glasnost*. Le séminaire est organisé à Moscou du 10 au 15 décembre par le Press-Club Glasnost.



Le sommet de Manille

La coopération régionale et l'aide japonaise ont dominé les débats de l'ASEAN

MANILLE
correspondance

Les dirigeants de l'ASEAN (Association des nations de l'Asie du Sud-Est, qui regroupe Brunei, l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande) ont adopté, le mardi 15 décembre, une « déclaration de Manille » affirmant leur détermination à poursuivre leur coopération économique. Ce sommet réuni à Manille – le troisième depuis la fondation de l'ASEAN en 1967 – a également été l'occasion, pour le premier ministre japonais, M. Takeshita, qui effectuait ainsi son premier voyage à l'étranger, de remettre à l'Association un « chèque » de 2 milliards de dollars, représentant la part dévolue à l'ASEAN d'excédents commerciaux que le Japon s'est engagé à réinjecter dans l'économie mondiale.

Les six pays non communistes de la région ont conclu un accord sur l'élargissement de la liste des produits bénéficiant de tarifs douaniers préférentiels au sein de leur zone. Jusqu'ici, la part du commerce régional ne représente que 20 % du commerce global des pays concernés. Ils ont également décidé de geler les restrictions douanières non tarifées et de promouvoir les investissements dans le secteur privé.

Le problème cambodgien

En ce qui concerne le problème cambodgien, dans l'attente de développements sur lesquels ils ont peu de prise, les dirigeants de l'ASEAN se sont contentés de condamner une fois de plus l'occupation du Cambodge par le Vietnam et d'insister sur *« le rôle positif que le Vietnam pourrait jouer dans le dénouement heureux de la crise, si seulement le Vietnam le voulait... »*. Le message que M. Gorbatchev a adressé, à ce propos, à l'ASEAN n'est pas passé inaperçu. *« Indiscutablement, un règlement politique du conflit concernant le Cambodge contribuerait considérablement à établir une paix stable et durable en Asie du Sud-Est »*, a écrit le premier secrétaire du PC soviétique.

Avant la fin du sommet, dont la durée a été réduite de vingt-quatre heures pour des raisons de sécurité, les déclarations conciliantes de M. Hun Sen à l'égard du prince Sihanouk n'étaient pas connues. Dans un message au *« peuple cambodgien »*, repris lundi par l'agence vietnamienne de presse VNA, le premier ministre de Phnom-Penh a déclaré *« comprendre »* le report par le prince de leurs projets de rencontre début 1988. Il a ajouté : *« Si les deux autres parties* [la faction Son Sann et celle des Khmers rouges] *refusent toujours de prendre part aux négociations, dressant ainsi un obstacle à la recherche d'une solution politique, nous ne pourrons pas attendre et prolonger la situation actuelle. »*

Résumant les travaux du sommet, M. Manglapus, ministre philippin des affaires étrangères, a estimé que *« la principale réalisation a été le simple fait que la réunion ait pu se dérouler, en dépit des aléas de l'environnement politique philippin »*. D'impressionnantes mesures avaient, en effet, été prises, à Manille et aux alentours, pour assurer la sécurité des dirigeants présents à Manille.

K.-G. BATES.

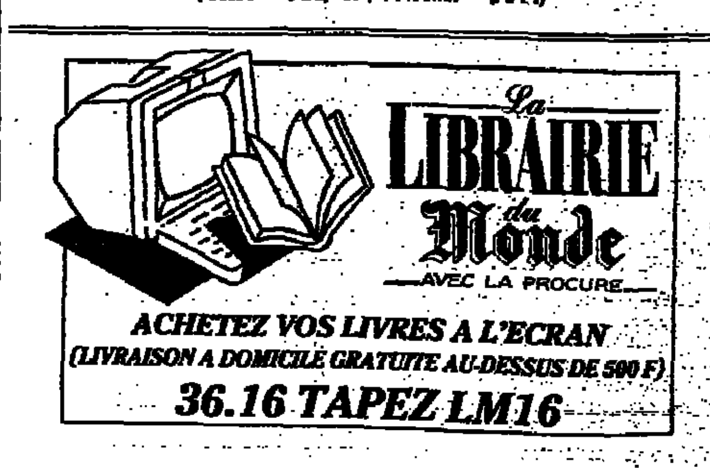
● **BANGLADESH : expulsion du correspondant de la BBC.** – Le bureau de la BBC (British Broadcasting Corporation) a été fermé et son correspondant, Phil Jones, expulsé du Bangladesh, samedi 12 décembre, à la suite d'une protestation des autorités auprès de la Grande-Bretagne contre la façon dont cette radio a couvert la crise politique actuelle. – *(AFP.)*

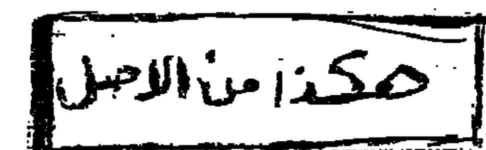
CORRESPONDANCE

La catastrophe de Bhopal

A la suite de l'article de Laurent Zecchini, « Le riche filon de Bhopal » (*le Monde* du 4 décembre), M. Edmond Kaiser, responsable de l'organisation Sentinelles, dont le siège est en Suisse, nous a adressé la mise au point suivante :

« Le million de dollars obtenu de l'Union Carbide Corporation, à la suite de dures négociations de Sentinelles, est entre les mains de la Croix-Rouge suisse, au secours des victimes de la catastrophe de Bhopal. Sentinelles existe depuis 1980 pour venir au secours de l'innocence meurtrie. »





Amériques

BRÉSIL : Polémique autour d'une « Cité de la paix »

« Grand Tout », Martiens et asticots...

RIO-DE-JANEIRO
de notre correspondant

Le gouverneur de Brasilia, M. Jose Aparecido de Oliveira, ne déteste pas la polémique. Il y a deux ans, il avait provoqué des levées de boucliers en construisant, autour du lac qui borde la capitale, une piste destinée au vélo et à la promenade à pied qui exigeait la restitution au domaine public de gazons squatterisés par les riverains. Cette fois, il veut bâtir à une trentaine de kilomètres de la ville une Cité de la paix dont les promoteurs se réclament de la philosophie holistique. Un mot qu'on trouve difficilement dans les dictionnaires et qui signifie la science du « grand tout ». Il s'agira d'un campus universitaire d'un nouveau genre qui abritera les adeptes des technologies alternatives, des médecines parallèles, des sciences occultes et des religions ésotériques.

Les uns saluent l'« esprit pionnier » du gouverneur, les autres crient à l'extravagance. La controverse a commencé quand il a été question d'une « piste pour soucoupes volantes ». Au moment même où Brasilia se débattait avec des problèmes bien terre à terre, — la pollution des eaux, le déficit de transports publics, l'entassement dans les villes satellites — des crédits allaient être consacrés à des extra-terrestres !

L'émoi a été si grand que la piste pour soucoupes volantes a disparu du projet. Elle a cédé la place à un énigmatique « aérodrome pour ballons dirigeables ». Il reste assez d'idées originales malgré tout pour alimenter la controverse. Celle-ci s'est tout de même quelque peu apaisée avec l'arrivée à Brasilia d'un universitaire français, M. Pierre Weill, professeur de psychologie transpersonnelle, qui a pris la tête de la fondation destinée à lancer la Cité de la paix après avoir participé à la création d'un mouvement holistique à Paris.

« Ce que nous voulons, dit M. Weill, *c'est établir des rapports entre la physique quantique et la psychologie, entre la science, l'art, la philosophie et les grandes traditions spirituelles de l'humanité. »* Et un autre auteur du projet, M. Luiz Scrotecci, architecte, de préciser : *« Notre université sera ouverte à tous les courants de pensée, aux savants et aux para-savants, aux médecines non occidentales qui traitent à la fois le corps et l'esprit et qui sont holistiques, comme tout ce qui aboutit à une vision globale de la réalité. »*

Des para-savants, il y en aura, en effet. Théosophes, parapsychologues, radiesthésistes, chiropracteurs, médiums et adeptes de la méditation transcendantale, macrobioticiens et pratiquants de la « biocybernétique buccale » sont appelés, entre autres, à échanger leurs idées sur le futur campus qui a déjà inscrit à son programme un « comice cosmique » et un congrès mondial de la paix lié aux fêtes du bicentenaire de la Révolution française qui coïncidera avec le bicentenaire du premier mouvement en faveur de l'indépendance du Brésil.

« Libre aux Français de s'amuser »

La Cité de la paix s'installera sur 1000 hectares et elle aura pour premier local une ancienne résidence de week-end des chefs de l'État. Campus universitaire, elle fonctionnera aussi comme un phalanstère qui subviendra à ses propres besoins. On y verra des champs de culture organique, des ateliers d'artisanat, des générateurs d'énergie. Ses habitants se livreront non seulement à l'observation des OVNI et à des « pratiques » psycho-biophysiques individuelles ou collectives, mais ils devront aussi recycler leurs déchets.

Le processus de ce recyclage est abondamment détaillé : les déchets seront transformés par fermentation anaérobique pour produire des engrais organiques ainsi que du gaz méthane, l'une des sources d'énergie prévues. On utilisera pour cette fermentation des bactéries et des vers de terre, d'où la présence aussi de l'asticot à côté de la grenouille et de l'escargot parmi les espèces animales promises à un élevage intensif...

Il y a eu au départ beaucoup de ricanements. Les adversaires du projet ne s'émeuvent guère du fait que le mouvement holistique existe déjà en France et en Inde. *« Libre aux Français de s'amuser,* disent-ils, *ils vivent dans un pays développé. Ce n'est pas notre cas. Nous avons des problèmes plus urgents à résoudre qui nous interdisent les excentricités. »*

M. Scortecci n'accepte pas ce raisonnement : *« Parce que nous appartenons au tiers-monde,* dit-il, *nous ne pourrions pas contribuer au renouvellement de la pensée, nous devrions laisser ce privilège aux pays riches ? »* Le gouverneur est du même avis : *« A toutes les époques les questions existentielles ont coexisté avec les problèmes les plus élémentaires,* affirme M. Aparecido. *Je ne peux tout de même pas empêcher ma ville d'aller de l'avant parce qu'il y a des gens qui ont faim. »*

Le gouverneur précise que le district fédéral ne fera d'ailleurs que donner le terrain à la Cité de la paix : celle-ci sera financée par le mécénat public ou privé. Il explique comment, à son poste, il a découvert la multiplicité des croyances et du savoir : *« De Gaulle disait qu'il était difficile de gouverner un pays qui fabrique trois cents sortes de fromages. Mais qu'aurait-il dit de Brasilia où les sectes religieuses sont plus de huit cents ? »*

CHARLES VANHECKE.

NICARAGUA

Report des négociations indirectes entre le gouvernement et la Contra

La seconde série de « négociations indirectes » entre le gouvernement sandiniste et la Contra, qui aurait dû commencer le lundi 14 décembre dans la capitale dominicaine, a été reportée à la demande de Managua, qui a invoqué des *« raisons techniques »*. Le cardinal Miguel Obando, archevêque de Managua, qui devait faire office de médiateur, a annulé son voyage à Saint-Domingue.

Aucune date n'a été fixée pour la reprise des négociations. L'ambassadeur du Nicaragua a Saint-Domingue, M. Valle, a toutefois précisé qu'il s'agissait d'un *« simple report »* et non d'une *« annulation »*.

Par ailleurs, le conseiller du président Reagan pour la sécurité nationale, le général Colin Powell, a affirmé, lundi, que M. Mikhaïl Gorbatchev avait évoqué, lors du sommet de Washington, l'éventualité d'une réduction par l'URSS de ses fournitures d'armes au Nicaragua si les Etats-Unis faisaient de même avec la Contra. M. Gorbatchev aurait parlé de ramener les fournitures soviétiques à Managua à *« des armes légères ou de police »*.

Le général Powell a souligné que les propos de M. Gorbatchev étaient en *« contraste total »* avec ceux tenus le 12 décembre par le ministre nicaraguayen de la défense, M. Humberto Ortega. Celui-ci avait affirmé que son pays avait l'intention de s'équiper de Mig soviétiques et de faire passer les effectifs militaires nationaux de deux cent cinquante mille à six cent mille hommes.

Les déclarations du ministre nicaraguayen de la défense ont été d'autant plus mises en exergue par la Maison Blanche à Washington qu'elles coïncident avec les révélations d'un officier de l'armée de Managua qui a déserté aux Etats-Unis, le commandant Roger Miranda Bengoechea.

Au cours d'une conférence de presse organisée lundi par le département d'Etat à Washington, ce militaire a notamment affirmé qu'un plan visant à faire passer les effectifs de l'armée nicaraguayenne de deux cent cinquante mille à cinq cent mille hommes d'ici à 1995 avait été élaboré avec l'approbation des Soviétiques et des Cubains. M. Miranda a ajouté qu'une quinzaine d'insurgés salvadoriens suivaient au Nicaragua un entraînement au maniement d'armes antiaériennes portables.

Le porte-parole du département d'Etat, Mme Oakley, a exprimé l'espoir que les adversaires, aux Etats-Unis, de l'aide à la Contra prendraient en compte ces *« révélations »*. Celles-ci viennent, en effet, bien à point pour la Maison Blanche, qui cherche à convaincre un Congrès réticent — où les démocrates sont majoritaires — de voter une nouvelle assistance militaire à la guérilla antisandiniste, malgré le plan de paix adopté au Guatemala en août dernier. — *(AFP, AP.)*

Europe

BELGIQUE : après les élections du 13 décembre

La formation d'un gouvernement s'annonce difficile

M. Wilfried Martens a présenté, lundi 14 décembre, sa démission au roi Baudouin qui l'a acceptée. Grand perdant des élections de la veille — son parti a atteint en Flandres son minimum historique, — l'ancien premier ministre a clairement laissé entendre qu'il ne solliciterait pas un nouveau mandat. Le souverain devrait sans doute faire appel à un socialiste pour tenter de trouver une nouvelle coalition à même de remplacer l'alliance au pouvoir depuis 1981 entre sociaux-chrétiens et libéraux. Les négociations risquent *d'être longues et pourraient durer jusqu'à la mi-février*, les élections n'ayant pas dégagé de majorité stable.

La revanche de M. José Happart

BRUXELLES
de notre correspondant

« Je ne me suis pas présenté aux élections... et je les ai gagnées. » M. José Happart, le bourgmestre des Fourons, avait toutes les raisons d'être satisfait dimanche soir. Lui, le « petit paysan » wallon, qui refuse de prouver ses connaissances en flamand pour permettre le retour de sa commune dans la province de Liège, a fait trébucher le tout-puissant *CVP social-chrétien flamand*, le parti de celui qui commençait à apparaître comme un premier ministre *immuable*, M. Wilfried Martens.

Sans la crise des Fourons, le gouvernement social-chrétien-libéral, *qui avait remporté une belle victoire* en 1985, après avoir chuté à la suite du drame du Heysel, aurait poursuivi sa route et sans doute commencé à retirer les profits de sa politique économique rigoureuse.

M. Happart a *trouvé un allié de* poids en M. Guy Spitaels, le président des socialistes francophones, dont la victoire devrait faire date dans l'histoire politique du royaume. Jouant habilement sur les revendications des Wallons, qui se considèrent dominés par les Flamands, et sur les effets sociaux négatifs du plan d'austérité, le Parti socialiste a affermi sa position de première formation francophone. Mais sa marge de manœuvre est maintenant étroite.

S'il poursuit, sur sa lancée de la campagne électorale, dans la voie d'un fédéralisme radical et d'une défense sans nuances des thèses de M. Happart, il n'a aucune chance de parvenir à un accord avec les partis flamands. *Les socialistes flamands* eux-mêmes ont adopté dans la querelle linguistique une position aussi *tranchée que celle des sociaux*-chrétiens. Une attitude conciliante des socialistes francophones sur *cette question rendrait une nouvelle* coalition possible. L'accord Reagan-Gorbatchev sur les missiles a fait *disparaître un des sujets de discorde* majeurs entre sociaux-chrétiens et socialistes. De plus, ces derniers ont adopté un programme économique et social des plus modérés.

Mais voilà : M. Happart — toujours lui — ne se laissera pas « trahir » sans réagir. Son message a été très clair durant toute la campagne électorale et sonnait comme un avertissement aux socialistes : n'allez pas au gouvernement pour accepter n'importe quel compromis.

La stratégie du bourgmestre des Fourons est claire, il ne s'en cache d'ailleurs pas : provoquer la décomposition de cet Etat belgo-flamand qu'il exècre. Il pourrait trouver dans ce combat de nombreux alliés objectifs. Avec un enjeu essentiel : que deviendra Bruxelles, revendiquée par les deux communautés, dans une telle hypothèse ?

JOSÉ-ALAIN FRALON.

Le nouveau Parlement

Selon les résultats définitifs des élections, voici la répartition des 212 sièges de députés du nouveau Parlement belge :

Sociaux-chrétiens flamands (CVP), 43 (– 6) ;
Sociaux-chrétiens francophones (PSC), 19 (– 1) ;
Libéraux flamands (PVV), 25 (+ 3) ;
Libéraux francophones (PRL), 23 (– 1) ;
Parti socialiste francophone (PS), 40 (+ 5) ;
Parti socialiste flamand (SP), 32 (0) ;
Ecologistes flamands (Agalev), 6 (+ 2) ;
Ecologistes francophones (Ecolo), 3 (– 2) ;
Volksunie (fédéralistes flamands), 16 (0) ;
Front démocratique des francophones (FDF), 3 (0) ;
Vlaams Blok (nationalistes flamands), 2 (+ 1).

● **ESPAGNE : L'ETA revendique l'attentat de Saragosse.** — L'ETA a revendiqué, dans un communiqué remis le lundi 14 décembre à *divers organes de presse du Pays* basque espagnol, les trois attentats commis vendredi 11 décembre, dont *celui contre une caserne de la garde* civile à Saragosse, qui avait fait onze morts, dont cinq enfants, et trente-*six blessés. Les séparatistes basques* affirment se féliciter du *« nombre élevé de victimes »* parmi les forces *de l'ordre, tout en « regrettant »* la mort de parents de gardes civils. — *(AFP.)*

ROUMANIE : la conférence du PC

Le président Ceausescu accorde une augmentation symbolique des salaires

Un mois après les manifestations de Brasov, qui ont déclenché une vague d'agitation dans le pays, le président roumain, M. Nicolas Ceausescu, a réaffirmé, lundi 14 décembre, à l'ouverture de la conférence du Parti communiste roumain, qu'il ne dévierait pas de sa politique économique. Constatant que les prévisions du VIII[e] plan quinquennal n'avaient *pas* été remplies ces deux dernières années, il a appelé a un effort supplémentaire *pour rattraper le retard. « L'année 1988 sera décisive »*, a-t-il promis à ses compatriotes qui n'en demandaient sans doute pas tant.

Seule allusion indirecte au mécontentement croissant : M. Ceausescu a annoncé une augmentation des salaires légèrement supérieure à celle qui était prévue. Ceux-ci croîtraient de 10 % *« par étapes »* entre juillet 1988 et la fin de 1989. A l'origine une augmentation de 6 à 8 % avait été prévue pour toute la durée du plan couvrant la période 1986-1990. Cette augmentation plus que symbolique s'ajoutera à l'institution d'une prime de fin d'année, décidée vendredi dernier, et à la *« possibilité de majorer les retraites les moins élevées »*. Après les manifestations de Brasov, on avait également constaté dans les grandes villes une amélioration de l'approvisionnement alimentaire.

Ces tentatives d'apaisement interviennent alors que l'on continue de signaler à droite et à gauche des incidents épars. Après les événements de Brasov, des grèves auraient également eu lieu aux alentours du 20 novembre dans deux autres villes industrielles, Sibiu et Braila, selon des informations parvenues à Paris. Le 21 novembre, les étudiants de Brasov auraient également *tenté de former un cortège* pour manifester leur soutien aux ouvriers des deux usines d'où était parti le mouvement de rébellion. D'autres manifestations d'étudiants ont été signalées début décembre à Timisoara. Dans la nuit du 3 au 4 décembre, des inconnus ont brûlé des pneus autour de la statue de Lénine sur une des grandes places de Bucarest.

Cette agitation, déclenchée par les pénuries dans le domaine alimentaire et du chauffage, mais également par la décision de lier le montant des salaires à l'accomplissement du plan dans les entreprises, avait suscité des remous au sein même du parti, où certains vétérans s'inquiètent de la tournure des événements. Toujours selon les mêmes informations, la réunion de la conférence aurait été précédée d'une réunion extraordinaire des comités locaux du parti, ce qui semblerait vouloir indiquer qu'une reprise en main aurait été jugée nécessaire en haut lieu.

Sur le fond, comme le souligne notre correspondante à Vienne, Waltraud Baryli, M. Ceausescu n'a pas *dévié, au cours de son discours*, des grandes lignes de sa politique. Evoquant les réalisations du passé, il a assuré ses compatriotes que la Roumanie avait *« choisi la bonne voie »*. M. Ceausescu a notamment réaffirmé sa volonté de rembourser à tout prix la dette extérieure et sa détermination à appliquer l'« accord global » liant les rémunérations à l'accomplissement du plan.

H. de B.

TURQUIE

Le premier ministre sortant chargé de former le nouveau gouvernement

Le chef de l'Etat turc, M. Kenan Evren, a chargé, le lundi 14 décembre, le premier ministre sortant, M. Turgut Ozal, *soixante et un ans*, de former le nouveau gouvernement. Son Parti de la mère patrie (ANAP) avait remporté la majorité absolue aux élections législatives du 29 novembre.

Ouvrant la nouvelle session parlementaire, le président Kenan Evren a estimé que *« la situation dans laquelle se trouve actuellement la Turquie ne permet pas la formation de partis communistes, religieux et fascistes »*. — *(AFP.)*

● **Autriche : M. Waldheim sera entendu par la commission d'historiens.** — La Commission internationale d'historiens *chargée* d'examiner le passé de M. Kurt Waldheim demandera une entrevue avec le président, probablement en janvier, avant la remise de son rapport au gouvernement de Vienne.

YOUGOSLAVIE : la crise de la Ligue des communistes

Le président de la République de Serbie a été limogé

BELGRADE
de notre correspondant

L'incertitude qui planait sur la *situation personnelle* de M. Ivan Stambolic, président de la République fédérée de Serbie, a été dissipée *le 14 décembre par son éviction de* cette fonction. M. Stambolic faisait l'objet de virulentes critiques dans *les réunions du parti, surtout depuis* qu'il avait publiquement soutenu M. Dragisa Pavlovic, le numéro un *du parti de la capitale, limogé* en septembre pour avoir pratiqué une politique contraire à la Ligue des communistes, notamment dans la province du Kosovo (1). Cet épisode de septembre avait engendré un profond malaise au sein du parti serbe, le plus important de la Fédération.

A plusieurs reprises au cours de la campagne menée à son encontre, M. Stambolic a été invité à présenter sa démission pour prouver *« la sincérité de ses convictions marxistes »*. Il a refusé avec obstination de s'exécuter, estimant n'avoir jamais commis la moindre faute.

Le général Petar Gracanin, ancien chef de l'état-major, succédera à M. Stambolic, ce qui fait que la Serbie, qui est déjà la seule République à être représentée à la direction collégiale de l'Etat par un général (M. Nicolas Ljubicic, ancien ministre de la défense) aura désormais à sa tête deux militaires.

Le parti serbe n'est pas le seul, à l'heure actuelle, à connaître des discordes *intérieures. La réunion* du comité central du parti fédéral, tenue la semaine dernière à Belgrade, a confirmé que la plupart des grands problèmes auxquels la Yougoslavie doit faire face sont envisagés de façon différente, sinon diamétralement opposée, par les ligues des Républiques et régions autonomes.

On a assisté en effet à des polémi*ques publiques entre les membres* du comité central, en désaccord sur la situation économique, les rapports *nationaux, le plan pour 1988* qui doit sortir la Yougoslavie de la crise dans laquelle elle se débat depuis sept ans.

Le sujet brûlant du Kosovo et surtout la décision du comité central, en octobre, de limoger M. Fadilj Hodja, ancien vice-président de la Yougoslavie, et, pendant des années, principal dirigeant de la province autonome du Kosovo, ont donné lieu à d'âpres débats. Dans l'atmosphère de tension qui s'est ensuivie, on a entendu des membres du comité central slovène, croate, monténégrin, macédonien, du Kosovo, etc, s'adresser des accusations sur des sujets anciens et nouveaux qui, sur plus d'un point, ont constitué des entorses au fameux principe du « centralisme démocratique ». Ce dernier, visiblement, n'est plus qu'un vœu pieux dans le parti yougoslave, et il se confirme que la Ligue des communistes dans son ensemble est entrée dans une crise aiguë.

PAUL YANKOVITCH.

(1) On reprochait à M. Pavlovic ses positions modérées *sur la question du* Kosovo et son opposition à la montée du nationalisme serbe. — (NDLR.)

ITALIE : dauphin de M. Almirante

M. Fini prend la tête du MSI (néo-fasciste)

SORRENTE
de notre envoyé spécial

Le successeur de M. Giorgio Almirante à la tête du Mouvement *social italien (MSI, néo-fasciste) est* son propre dauphin, M. Gianfranco Fini, trente-six ans dans quelques *jours, secrétaire du Front de la jeunesse* (organisation dépendante du Mouvement) depuis dix années.

Ce choix a été accompli après un scrutin aussi tendu que l'ensemble du quinzième congrès de la formation, réuni du 10 au 13 décembre à Sorrente, près de Naples, et qui a vu plus d'un échange de coups entre factions rivales. Le candidat de la *« continuité »* a obtenu 727 voix contre 608 (1) à M. Pino Rauti, soixante et un ans, qui n'a cessé de s'opposer au secrétaire sortant durant les dix-huit années de son mandat.

M. Rauti a toujours reproché en substance à M. Almirante d'être trop *« politicien »* et de ne pas dédier assez d'énergie à la préparation concrète de la *« révolution fasciste »*. Cette opposition entre les deux « âmes » du MSI reflète l'ambiguïté d'un parti dont les militants sont, pour la plupart, des durs, désireux d'en découdre sur le terrain avec l'extrême gauche, mais dont les électeurs sont souvent des conservateurs modérés.

Un premier tour de scrutin avait, dimanche 13 décembre, permis d'éliminer l'autre candidat se réclamant de la continuité « almirantienne », M. Franco Servello, soixante-six ans, premier vice-secrétaire.

De M. Fini, on pourrait dire qu'il se présente comme un modéré, mais non comme modérément fasciste. *« Nous devons aller au devant du pays réel, c'est-à-dire faire ce qu'a fait Mussolini, qui avait capté le mécontentement populaire à l'époque de son ascension vers le pouvoir »*, a-t-il expliqué au congrès. La référence est donc au jeune « duce » plus qu'à celui qui a gouverné l'Italie monarchique de 1922 à 1943 ou la « République de Salo », jusqu'à la chute d'avril 1945. Mais, avant de s'imposer au pays, M. Fini devra d'abord s'imposer à sa propre formation, où il est vu davantage comme un apparatchik intelligent et ambitieux que comme un véritable « chef ».

Pour marquer son mécontentement devant les graves divisions du Mouvement, M. Almirante a refusé d'être désigné président par le congrès, comme ses amis l'avaient envisagé.

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) Sur un total de 1 446 délégués.

Proche-Orient

Les affrontements dans les territoires occupés par Israël suscitent une polémique à Jérusalem

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Une semaine après le début de la vague d'agitation dans les territoires occupés, on semble retourner à la « case départ ». C'est la bande de Gaza qui redevient le théâtre des principaux incidents. Et la polémique est relancée entre les deux grands partis qui cohabitent au sein du gouvernement d'union nationale, le Likoud et les travaillistes *(le Monde* du samedi 12 décembre).

Sur le terrain, en Cisjordanie, les autorités militaires israéliennes notent avec soulagement une nette baisse de tension. Dans ce secteur, le camp de réfugiés de Balata, près de Naplouse, demeure pour l'instant le dernier foyer d'agitation. Des affrontements ont encore mis aux prises, lundi matin, manifestants et soldats israéliens, mais sans faire de victimes.

En revanche, dans la bande de Gaza, il y a de nouveaux incidents sanglants. Les rues de la ville de Khan Younis se sont transformées lundi en véritable champ de bataille. Des dizaines de jeunes Palestiniens, le visage masqué, qui progressaient vers le siège de l'administration militaire, ont engagé un rude combat avec les forces de sécurité israéliennes. Un Palestinien de vingt-cinq ans a été tué, et quatre autres ont été blessés.

Violente diatribe

Ces affrontements de Khan Younis constitueront-ils une sorte de *« baroud d'honneur »* ? Les militaires *israéliens estiment* que la vague d'agitation dans les territoires — y compris dans la bande de Gaza — est déjà partiellement endiguée. Mais les effectifs de l'armée sur le terrain sont renforcés. On estime qu'ils sont cinquante pour cent supérieurs à la normale.

Toujours est-il que cette relative accalmie a été immédiatement mise à profit par les hommes politiques pour échanger leurs points de vue sur la portée des événements qui secouent la Cisjordanie et Gaza. La bataille politique fait rage à nouveau entre le Likoud, le parti du premier ministre, M. Itzkah Shamir, et les travaillistes, le parti du ministre des affaires étrangères, M. Shimon Pérès. M. Shamir a lancé une virulente diatribe lundi contre ses rivaux — partenaires travaillistes au sein du gouvernement d'union nationale. Cette attaque a d'autant plus surpris que, le matin même, au cours d'une réunion de la commission des affaires étrangères et de la défense de la Knesset, M. Shamir avait exhorté les députés à *« faire abstraction des distinctions politiques face au problème du maintien de l'ordre et de la sécurité »* dans les territoires occupés. Cependant, quelques heures plus tard au cours d'une réunion publique, M. Shamir traitait les travaillistes de *« défaitistes »*, les accusait de *« provoquer des pressions internationales sur Israël »*, d'*« agiter le drapeau de la paix dans l'espoir d'occuper le pouvoir sans partage »*. Ces attaques de M. Shamir contre les travaillistes sont considérées comme le *« signal de départ »* de la campagne électorale. Même le scrutin n'aura lieu que dans onze mois. En proposant il y a quelques jours de *« démilitariser Gaza »*, M. Shimon Pérès a donné au Likhoud une occasion rêvée d'accuser les travaillistes d'être prêts à renoncer à une partie du patrimoine d'Israël. En l'absence des « ténors » du parti travailliste (M. Pérès est au Brésil et le ministre de la défense, M. Itzhak Rabin, à New-York), c'est le chef du groupe parlementaire du parti, M. Rafi Edri, qui a répondu à M. Itzhak Shamir : *« Son aveuglément et son immobilisme*, a-t-il affirmé, *mettent en danger l'existence même d'Israël. »*

(Intérim.)

Paris et Washington expriment leur « préoccupation »

Les heurts qui opposent, depuis près d'une semaine, dans les territoires occupés, de jeunes Palestiniens aux forces de l'ordre israéliennes ont suscité une vague de réactions dans le monde. La France et les Etats-Unis ont notamment exprimé, le lundi 14 décembre, leur *« préoccupation »*. Paris rappelant que le gouvernement israélien avait *« l'obligation de tout mettre en œuvre pour assurer la protection et la sécurité des populations des territoires occupés »*. Le secrétaire d'Etat adjoint américain, M. Richard Murphy, a déclaré au Congrès que Washington s'inquiétait du recours à une *« force excessive »* par Israël face aux manifestants palestiniens et, en particulier, de l'emploi de balles réelles. M. Murphy a estimé que les mesures de sécurité israéliennes étaient *« parfois incompatibles avec les usages internationaux »*.

Le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Chadli *Klibi*, a *demandé* au Conseil de sécurité — réuni pour examiner la situation en Cisjordanie et à Gaza — de *« prendre les mesures qui s'imposent pour faire échec aux desseins d'Israël dans les territoires arabes occupés »*. Intervenant lors du débat du Conseil de sécurité, la Syrie et la Jordanie ont également condamné la répression exercée par les forces israéliennes. Le chef de l'OLP, M. Yasser Arafat, a lancé un *« appel à l'opinion publique israélienne »* pour que cesse le *« massacre planifié des Palestiniens »*.

En France, le Parti socialiste a exprimé *« sa très vive inquiétude »* devant la situation, qui *« rend plus que jamais nécessaire la recherche d'une solution politique équitable et négociée, dans le cadre d'une conférence internationale de paix »*.

M. Chirac : « Nous soupçonnons une complicité entre l'Iran et les détenteurs d'otages »

« La France n'acceptera pas de reprendre des relations diplomatiques normales avec un pays qu'elle pourrait, à tort ou à raison, soupçonner d'être complice avec des terroristes », a affirmé, lundi 14 décembre, M. Jacques Chirac à propos des relations franco-iraniennes.

« Nous avons, a-t-il dit, *un soupçon qu'il existe une complicité entre l'Iran et les détenteurs d'otages. Nous ne reprendrons nos relations diplomatiques que quand il n'y aura plus de soupçon de collusion avec les terroristes. »*

M. Chirac, qui s'adressait à l'Association de la presse diplomatique française, a précisé que, *« contrairement à ce qu'indiquent beaucoup de commentaires, la normalisation de nos relations avec l'Iran n'a pas pour objectif de rendre la liberté à nos otages et aux otages étrangers »*. La France, a-t-il dit, souhaite cette normalisation avec l'Iran, car *« il s'agit d'une grande nation, même si son régime n'est pas conforme à ce qu'elle souhaite »*, mais *« elle le fera en toute clarté, sans céder à aucune pression d'où qu'elle vienne, y compris pour ses otages »*.

Elle exclut notamment, a-t-il rappelé, *« toute concession sur le plan de la livraison des armes et de sa politique arabe, notamment vis-à-vis de l'Irak »*.

Le premier ministre a *« confirmé de la façon la plus claire »* qu'aucune rançon n'avait été payée par la France pour le retour de Jean-Louis Normandin et Roger Auque, précisant d'ailleurs qu'*« aucune rançon n'avait été demandée »*.

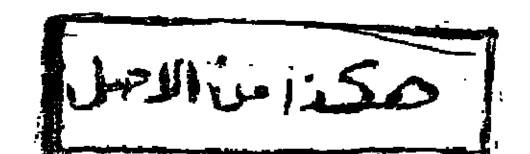
« Aucun engagement de ventes d'armements, si modeste soit-il, à l'égard de l'Iran n'a été pris », a-t-il affirmé, mettant *« au défi »* ceux qui disent le contraire, notamment *« dans la presse anglo-saxonne, pour des raisons précises qui n'ont pas changé depuis Lawrence d'Arabie »*.

A propos de l'expulsion de quatorze opposants iraniens, M. Chirac a rappelé que, lors de son premier entretien avec le vice-premier ministre iranien Ali Reza Moayeri à son arrivée au pouvoir en 1986, il avait admis que la présence sur le sol français d'*« opposants armés et organisés militairement »* n'était *« pas admissible au regard du droit international »*. Il a cependant ajouté qu'il ne soupçonnait pas ces opposants d'activités terroristes en France, mais que *« leur présence et leur action faisaient courir un risque au titre du terrorisme : c'est à l'autorité de l'Etat de l'apprécier, et je ferai tout ce que j'estimerai nécessaire pour qu'il n'y ait pas de terrorisme dans notre pays »*.

M. Chirac a d'autre part indiqué que le gouvernement français n'était pas encore en mesure de solder la dette Eurodif à l'Iran, malgré l'insistance des Iraniens, car il s'agit d'*« une affaire juridiquement complexe »*, mais *« nous irons au terme de ce contentieux »*, a-t-il ajouté.

Le premier ministre a encore précisé que *« la flotte française restera dans le Golfe tant que la situation ne se sera pas améliorée, et mon sentiment est que les conditions ne s'amélioreront pas tant que durera la guerre Iran-Irak »*.

« La France est partisan de la prise de sanction à l'égard de la partie récalcitrante » à la résolution 598 du Conseil de sécurité exigeant un cessez-le-feu, a-t-il aussi déclaré en parlant de l'Iran.



A travers le monde

Ethiopie

L'AICF et le Secours catholique renouvellent leur appel à l'aide

Trois millions de personnes en danger de mort. Pour les secourir, pour leur éviter de reprendre comme en 1984-1985 le chemin des camps de la famine, deux organisations non gouvernementales françaises, le Secours catholique et l'Action internationale contre la faim (AICF) ont entrepris une action de sensibilisation.

Ceux qui se sont rendus sur place témoignent et leurs conclusions sont identiques : il faut faire vite ! *« Pour couvrir l'ensemble des besoins, l'aide alimentaire devra représenter 1,3 million de tonnes en 1988 »*, affirme l'AICF. Or l'aide internationale, bilatérale et humanitaire s'est engagée sur seulement *236 000 tonnes*. Encore faudra-t-il pouvoir livrer la nourriture à ceux qui l'attendent. Il faut des avions, des camions, et tout cela coûte cher.

★ AICF, 34, avenue Reille, 75014 Paris ; CCP 2820 W Paris.

★ Secours catholique, 106, rue du Bac, 75007 Paris ; CCP 737 G Paris.

Haïti

Le général Namphy justifie le comportement de l'armée

Devant le *climat d'insécurité qui* règne en Haïti après les troubles sanglants du 29 novembre, les quatre *principaux candidats* à la présidence qui se sont engagés à boycotter toute élection contrôlée par la junte *au pouvoir* (Sylvio Claude, Gérard Gourgue, Louis Dejoie et Marc Bazin) ont déclaré, le lundi 14 décembre, qu'ils se rencontreraient cette *semaine pour élaborer un plan* d'action. De leur côté, une vingtaine de membres de la conférence haï*tienne des religieux* ont *lancé* un appel à la fermeture des écoles congréganistes en *« geste de solidarité avec le peuple qui souffre »*.

Pour sa part, le général Namphy, dans une interview au quotidien *Libération*, rend responsable *« le Conseil électoral provisoire (CEP), l'Eglise et l'étranger »* des troubles en Haïti et justifie le rôle de l'armée. Selon le chef de la junte haïtienne, *« l'étranger a financé et soutenu les magouilles électorales du CEP »*, lequel CEP s'apprêtait pourtant *« à rouler les Américains en faisant sortir des urnes un candidat de gauche »*. Sur la passivité de l'armée, le général explique qu'*« elle n'était pas en mesure d'intervenir »* car personne ne savait *« qui tirait sur qui »*, avant de conclure : *« Croyez-moi, le jour où nous interviendrons, ce sera la paix totale. »*

Quant à l'avenir politique du pays, le général Namphy confirme que *« les forces armées garantiront dans l'avenir la mise en place du socle de la démocratie »* et qu'il assumera *« pendant trois ans, conformément à la Constitution, le commandement en chef de l'armée »*.

Kenya

Deux soldats ougandais au moins ont été tués par l'armée

Des échanges de tirs entre soldats kényans et ougandais ont duré plusieurs heures, lundi 14 décembre, après l'intrusion de soixante militaires ougandais en territoire kényan, a annoncé le secrétaire kényan aux *affaires étrangères*, M. Bethuel Kiplagat. Deux soldats ougandais ont été tués et d'autres blessés, a-t-il précisé, affirmant qu'aucun militaire kényan n'a été touché pendant l'affrontement. Mais selon des civils témoins de la fusillade et cités par le *quotidien de Nairobi, Daily Nation,* le bilan serait plus lourd : quatre morts parmi les soldats ougandais. Dans la capitale ougandaise, on n'a fait aucun commentaire sur cet incident.

Les Ougandais ont utilisé deux camions de transports de troupes et deux tanks pour tirer sur les Kényans avant d'être repoussés. Des combats *à l'arme légère se sont poursuivis de* part et d'autre de la frontière, a affirmé M. Kiplagat. Les combats ont débuté vers midi, près de Busia, à l'extrême ouest du Kenya, à environ 400 kilomètres au nord-ouest de Nairobi.

Vendredi 11 décembre, le Kenya avait affirmé que des soldats ougandais avaient pénétré huit fois en territoire kényan en trois semaines. Ils auraient tué une personne et en auraient enlevé plusieurs autres. Le commandement ougandais a démenti lundi cette accusation, reprochant au contraire à la police kényane d'avoir tué deux soldats ougandais.

Le Kenya accuse l'Ouganda de se livrer à des activités d'espionnage et *de comploter* avec la Libye pour déstabiliser son gouvernement pro-occidental. L'Ouganda rejette ces *accusations, accusant en revanche* le Kenya d'abriter des rebelles ougandais et de fermer ses frontières pour étouffer économiquement l'Ouganda en le privant de débouchés. — *(AP).*

Tunisie

M. Ibrahim Turki ambassadeur en France

Le gouvernement tunisien a annoncé, lundi 14 décembre, la *nomination* de M. Ibrahim Turki en tant qu'ambassadeur en France. En remettant ses lettres de créances au *diplomate, le président* Ben Ali *« a réaffirmé son souci de hisser la coopération tuniso-française au niveau des relations historiques privilégiées existant entre les deux pays »*, rapporte l'agence Tunis-Afrique Presse. Cette coopération a fait, ces derniers *jours, l'objet* de diverses critiques dans plusieurs journaux, qui déplorent notamment *« la rigidité des procédures » dans l'utilisation* de l'aide française.

Celle-ci, à une semaine de la visite à Tunis de M. Jean-Bernard Raimond, *est présentée — d'ailleurs* d'une façon superficielle — par la presse tunisienne comme étant nettement moins avantageuse que les coopérations avec l'Allemagne fédérale et surtout avec l'Italie. — *(Corresp.)*

[Agé de cinquante-sept ans, M. Ibrahim Turki a fait toute sa carrière dans la diplomatie.

Déjà accrédité à Paris en tant que *consul général* de 1962 à 1965, il fut notamment ambassadeur à La Haye, Londres, Dublin, Stockholm, Rome et Athènes et secrétaire d'Etat aux affaires étrangères de 1976 à 1978.

M. Turki remplace M. Mahmoud *Mestiri, nommé* à Paris le 3 novembre, mais qui n'avait pas eu le temps de rejoindre son poste, puisqu'il devint, quatre jours plus tard, ministre des affaires étrangères du nouveau gouvernement.]

Politique

La préparation de l'élection présidentielle

« C'est vous aussi qui tracez le chemin »

déclare M. Mitterrand dans l'Isère

M. Mitterrand s'est rendu, le lundi 14 décembre, dans l'Isère. Il a fait halte dans deux municipalités socialistes, Vienne et Pont-de-Cheruy, et une municipalité UDF, Chevanoz. Le chef de l'Etat était accompagné par MM. Alain Carignon, ministre délégué chargé de l'environnement, président du conseil général de l'Isère, Louis Mermaz, maire de Vienne, député, et Christian Nucci, député, ancien ministre socialiste de la coopération.

VIENNE
de notre envoyé spécial

« Ah, M. Carignon, vous verrez quand vous serez président de la République, dit M. Mitterrand, l'air revenu de tout.

– *J'ai encore le temps*, dit M. Carignon, à tout hasard.

– *« Le temps ? Vingt ans, vous verrez, ça passe vite. »*

Ce dialogue en aparté, rapporté par M. Alain Carignon, jeune turc du RPR, n'est pas de ceux qui marquent l'histoire. M. Carignon le prend comme tel. Le président de la République est moqueur, et le président du conseil général de l'Isère, trente-huit ans, sait qu'il l'est. Mais le compliment, toute ironie mise à part, reste flatteur pour un homme que le chef de l'État considère comme un des meilleurs ministres du gouvernement, bien que par fonctions il y pèse peu.

On nageait dans le bonheur, lundi à Chavanoz, quatre mille habitants dont un quart d'étrangers, municipalité à direction UDF, au terme d'une tournée dans l'Isère qui a permis au chef de l'Etat de revisiter la ville de Louis Mermaz – Vienne, où il ne compte plus les *« haltes d'amitié »* – et d'inaugurer, à Pont-de-Cheruy, le lycée polyvalent de la Pléiade à l'architecture lumineuse et qui vaut bien, par sa taille, tous les campus universitaires californiens.

M. Carignon avait une malice de plus dans l'œil car il venait de tenir, à Pont-de-Chéruy, un discours un peu moins ficelle que son auteur mais capable de concilier, sans trop d'artifices, son appartenance au gouvernement et l'adhésion à quelques-uns des thèmes développés par le président de la République.

M. Mitterrand riait comme on l'a rarement vu d'avoir reçu, dans la même ville, un accueil de début de siècle, moderne sans être tout à fait nouveau, qui avait mêlé la tradition – *« Tonton, tiens bon, nous arrivons »* – aux « scies » de la semaine passée – *« Tonton, laisse pas béton » ; « Pour nous, c'est lui » ; « SOS, facs en ruines : Tonton SOS »* et *« Mitterrand président, Mitterrand pour longtemps »*.

A Vienne, Louis Mermaz lui avait dit : *« Je souhaite que vous poursuiviez en 1988, votre mission à la tête du pays. »* A Pont-de-Chéruy, le maire à barbe de sapeur de la légion, M. Paul Changuelia, plus socialiste que nature, avait ajouté : *« Je souhaite que pendant longtemps encore la France ait François Mitterrand comme président. »* Et, tout au long du parcours, il avait entendu : *« Restez, M. le président »*, et répondu : *« On verra. »*

A Pont-de-Chéruy, dans la salle polyvalente du lycée, siégeait à la tribune la représentation presque parfaite de la diversité politique française, à l'exception des extrêmes : le président barriste du syndicat intercommunal, le maire à barbe socialiste, le président du conseil régional Rhône-Alpes, M. Charles Béraudier, un ministre RPR. Litanie de discours de circonstance. Jusqu'à M. Carignon.

Un hymne à la jeunesse

Le ministre RPR a parlé de l'Etat dont *« la place est discutée »*, des garanties aux libertés publiques prévues par les institutions ; des inégalités *« trop lourdes »*, que la société française *« a tendance à occulter par égoïsme et par lâcheté »* ; des pouvoirs publics, qui par *« corporatisme »* sont souvent conduits au *« saupoudrage »* ; de la lutte contre l'*« exclusion »* ; de l'Europe, qui n'est pas *« un enjeu économique mais un enjeu culturel »* ; des Français, *« que le présent déçoit si souvent »*.

Le président de la République a répondu par un hymne à la jeunesse, à l'enseignement, à la formation. *« Personne*, a-t-il dit, *ne doit être laissé au bord de la route. C'est un acte de foi, un acte de confiance dans les destinées de la France, dans les moyens, les dons, les volontés de la génération montante. C'est air de liberté, ce goût d'égalité, cette fraternité nécessaire qu'on ne peut seulement célébrer sur les estrades mais qui exigent une pratique quotidienne.*

» La preuve doit être apportée chaque jour que l'on veut plus de liberté dans le respect d'autrui, plus d'égalité par l'élimination de privilèges inacceptables, plus de fraternité par le refus de passions qui n'ont jamais fait que du mal à la France (...). Ainsi va la France, au-delà des divergences et des différences naturelles. Je sens comme l'écho ou bien l'aspiration de volontés multiples, d'une immense volonté nationale capable de déborder les frontières intérieures que certains dressent à plaisir ».

Le chef de l'Etat était en grande forme, on le voit. L'accueil reçu, les appels à sa candidature auxquels il ne répond pas, y sont sans doute pour beaucoup. Cette *« présence »*, cette *« constance »* cette *« confiance »* qu'il croit reconnaître, permettent, dit-il *« d'assurer la démarche »* d'un chef d'Etat, *« quand on rentre chez soi le soir, quand il y a des moments de fatigue ou d'incertitude »*. Car a-t-il ajouté à l'intention de ceux qui l'encouragent, *« c'est vous, aussi, qui tracez le chemin »*.

JEAN-YVES LHOMEAU.

Pugilat pour une présidence

Coups de poing et coups bas au CNI

Dans la bataille pour le contrôle du Centre national des indépendants et paysans (CNI), qui oppose depuis plusieurs semaines les partisans du président du Parti, M. Philippe Malaud, ancien ministre, et ceux de son secrétaire général, M. Yvon Briant, député non inscrit du Val-d'Oise, les arguments s'échangent désormais à coups de poing. Ou, plutôt, à coups de tête, si l'on se réfère à l'agression commise, le lundi 14 décembre au siège du Parti, rue de l'Université à Paris, contre le président de la fédération de Seine-Saint-Denis, M. Pierre Pougnaud, conseiller municipal de Saint-Denis, partisan de M. Briant, qui a été victime, en présence de quelques dizaines de témoins, des débordements musclés d'un groupe d'amis de M. Malaud.

Ces incidents ont provoqué l'intervention de la police. Ils se sont produits alors que M. Pougnaud s'apprêtait à lire à un groupe de membres du CNI, appartenant à sa fédération de Seine-Saint-Denis et convoqués par M. Malaud sans son aval, un jugement en référé du tribunal de Paris, jugeant nulle la convocation de cette prétendue assemblée générale.

Les partisans de M. Briant accusent en effet M. Malaud de s'être livré ces jours-ci à diverses manipulations dans les départements de la région parisienne, où de fausses assemblées générales – analogues à celle de lundi soir – auraient été convoquées par M. Malaud dans des conditions de régularité contestables, afin d'orienter le vote du comité directeur, qui doit se réunir ce mardi après-midi 15 décembre et donner lieu à un nouvel affrontement entre le président du Parti et son jeune rival.

Jusque-là, les deux protagonistes étaient à égalité. M. Briant avait remporté la première manche, en obtenant, le 16 octobre, du tribunal de grande instance de Paris, une décision sanctionnant M. Malaud, qui avait voulu le démettre irrégulièrement de ses fonctions de secrétaire général du Parti.

« Un kilo de plastic pour ce fantoche »

M. Malaud avait eu sa revanche, en manœuvrant habilement lors de la dernière réunion du comité directeur, le 24 novembre. Il avait organisé ce jour-là un vote « impromptu », qui lui avait donné un avantage de 43 voix contre 39, et confirmé la suspension de M. Briant de ses fonctions de secrétaire général.

Pour la « belle », prévue mardi, les deux hommes avaient eu chacun le temps de fourbir leurs armes. M. Briant semblait assuré du soutien d'une partie des parlementaires, ainsi que de celui de la majorité des délégués départementaux. Malgré les manœuvres de dernière heure, conduites par M. Malaud, avec le renfort d'adhérents proches de l'extrême droite.

En outre, le président du CNI a écarté certains amis de M. Briant de la présidence de quelques-unes des commissions du parti, pour essayer de retrouver une majorité au comité directeur. M. Alcaraz, conseiller régional de l'Ile-de-France, en rupture de groupe avec le Front national depuis l'affaire du « point de détail », a ainsi été mis sur la touche.

D'autres coups bas ne sont pas exclus, s'il existe un rapport entre ces querelles et les tracts anonymes diffusés la semaine dernière dans l'immeuble où demeure M. Briant. Des tracts accusant celui-ci d'être *« un élu de Le Pen »*, de participer *« aux campagnes racistes de l'extrême droite »*, et prévenant les voisins du député du Val-d'Oise : *« Si Briant reste dans l'immeuble, c'est un kilo de plastic qui aura raison de ce fantoche. »*

Des documents analogues ont été distribués dans la résidence de M. Alcaraz. Ils portent la signature d'une prétendue *« justice prolétarienne »*, dont le parfum ne doit rien, selon M. Briant, à l'extrême-gauche.

ALAIN ROLLAT.

● **Vive le 49-3 !** – Dans *la Lettre de la Nation*, organe officiel du RPR, du mardi 15 décembre, Pierre Charpy écrit à propos du début relatif au statut de la régie Renault : *« Ce fameux « 49-3 » ne plaît pas tellement à Jacques Chirac, mais il est le seul moyen de couper court à l'obstruction communiste et socialiste. Depuis samedi matin les députés de l'opposition disent n'importe quoi et utilisent les arguments les plus insensés et les plus archaïques pour empêcher que d'ici à la fin de la session parlementaire soit votée une réforme dont la nécessité s'impose.*

» Pourtant, cette modification du statut est un point de passage obligatoire pour résoudre les problèmes de cette entreprise d'une importance vitale pour l'économie française.

» A cette nécessité de renoncer à Renault « institution nationale » au profit de Renault grande entreprise nationalisée capable de résister à ses concurrents, ni les communistes ni les socialistes n'ont pu opposer le moindre argument valable. Alors, vivement le recours au 49-3 ! »

La campagne d'affichage du PS

Mme Avice invoque l' « Immaculée Conception »

Une femme enceinte nue, une rose à la main, est-elle l'allégorie idéale pour présenter la vision socialiste de la fraternité ? Un jeune athlète bondissant, nu lui aussi, et toujours une rose à la main, figure-t-il vraiment la liberté version PS ? La nouvelle campagne d'affichage socialiste (*le Monde* du 9 décembre) suscite une certaine perplexité, pour ne pas dire plus, chez certain(e)s socialistes.

Le dimanche 13 décembre, sur la « Cinq », Mme Yvette Roudy, ancien ministre socialiste des droits de la femme, a affirmé : *« Je n'aime pas ces affiches, je crois que c'est une erreur. J'ai l'intention d'intervenir pour dire que je ne reconnais pas mon parti dans ce symbole parce que je ne comprends pas, je ne comprends rien (...). Je crois que le marketing a pris le pas sur le jugement politique. »*

Colère pour Mme Roudy, humour pour Mme Edwidge Avice. L'ancien secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense, en compagnie de cinq autres femmes qui représentent *« le collectif femmes du PS »*, a envoyé à M. Lionel Jospin, premier *secrétaire du PS, une lettre agrémentée...* du texte de la chanson de Jean-Jacques Goldman, *Elle a fait un bébé toute seule...*

Les six femmes observent : *« Mon cher Lionel, les Gaulois allaient nus au combat, cela ne leur réussit guère. Les dernières affiches du PS provoquent quelques crises d'identité dans les rangs masculins et féminins. Autant que nous ayons pu en juger, nos camarades hommes refusent avec la dernière énergie de s'identifier au Chevalier à la rose (...). Quant aux femmes, en cette veille de Noël, l'image d'une nativité triste, sans la crèche, les fait douter de la laïcité de notre formation. A moins qu'il ne s'agisse d'une propagande pour les nouvelles techniques de procréation. »* Les signataires remarquent encore que la campagne a été ouverte *« le 8 décembre, jour de l'Immaculée Conception »* !

Plus prudent, M. Michel Delebarre, interrogé le lundi 14 décembre sur France-Inter, s'est retranché derrière son manque présumé de *« professionnalisme »* pour expliquer son scepticisme face à ses affiches. Quant à M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du PS, interrogé sur la réaction de Mme Roudy, il s'est borné à déclarer : *« Pas de censure au PS. »*

Voix dissonantes sur l'attitude des élus socialistes d'Ile-de-France

Le vote en ordre dispersé des socialistes d'Ile-de-France, à l'occasion de l'adoption du budget de la région, continue de susciter des réactions au sein du PS.

Le dimanche 13 décembre, M. Jean-Pierre Chevènement, invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* », a affirmé que, *« sur le fond, la majorité des dirigeants socialistes qui se sont exprimés ont reconnu que ceux qui avaient voté contre* [c'est-à-dire les amis de M. Chevènement] *avaient bien fait et que ceux qui avaient fait passer le budget de la droite avaient plutôt mal fait »*.

M. Chevènement a précisé : *« En tant que tel, le PS ne s'est jamais allié au Front national. Il ne va pas céder à ce raisonnement absurde consistant à affirmer que, pour soustraire la droite au chantage du Front national, nous allons voter pour elle. C'est ce qui s'est passé en Ile-de-France. C'est un raisonnement ridicule. »*

Interrogé sur cette déclaration, lundi, M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du PS et proche de M. Lionel Jospin, a répondu : *« Ce qui a été une erreur, c'est l'absence de discipline de groupe. »* Pour lui, M. Chevènement n'est pas fondé à émettre de telles remarques, car, à travers la position choisie par la majorité du groupe socialiste, *« il n'y a eu aucune compromission »*. Selon lui, il ne fallait pas *« paralyser le fonctionnement de l'Institution »* et constituer une *« majorité négative »* avec le FN.

M. Pierre Mauroy, responsable au PS des élus locaux – et qui partage, sur la question de l'Ile-de-France, la position de M. Chevènement, – doit réunir, le mercredi 16 décembre, les responsables des groupes socialistes des conseils régionaux pour faire le point sur ces débats. M. Queyranne a précisé que le *« mandat implicite »* qui a été confié à M. Mauroy, à l'occasion de cette réunion, est que le bureau exécutif du PS soit désormais saisi avant de tels votes, pour se prononcer au cas par cas.

De son côté, M. Michel Delebarre, député du Nord et proche de M. Mauroy, qui était, lundi, l'invité de l'émission « Face au public » de France-Inter, a été beaucoup moins catégorique que le maire de Lille, affirmant qu'il ne faut faire *« aucun cadeau »* au FN, que *« les positions* [doivent être] *claires en ce qui concerne la droite et la gauche »*, mais qu'il faut aussi *« prendre en considération »* les éléments qui ont conduit la majorité des élus socialistes d'Ile-de-France à ne pas prendre part au vote.

M. Chirac invite la « famille majoritaire » à « former le carré »

« La famille majoritaire doit former le carré et resserrer les rangs. » M. Jacques Chirac a mis, le lundi 14 décembre, à Paris, en ordre de bataille présidentielle les troupes des maires, conseillers municipaux, généraux et régionaux de la majorité, réunies lors de la journée d'étude du Mouvement national des élus locaux (MNEL).

Convaincu de la victoire en 1988 au vu des sondages et des élections partielles, le premier ministre a regretté les mauvais reports de voix au sein de la majorité entre les deux tours des scrutins locaux.

Devant M. Charles Millon, vice-président de MNEL, preprésentant M. Raymond Barre, retenu dans la région Rhône-Alpes, M. Chirac a longuement plaidé en faveur de l'union de l'UDF et du RPR. Il faut *« privilégier ce qui nous rassemble, qui est l'essentiel, et éliminer ce qui nous divise, qui est accessoire voire dérisoire »*, a affirmé le premier ministre qui souhaite que cette union se traduise par *« un comportement de solidarité et de fraternité »* entre les candidats qui *« appartiennent à la même majorité »*.

Répondant à l'une des préoccupations les plus importantes du MNEL, M. Chirac a, par ailleurs, rappelé qu'il a demandé à MM. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, et Yves Galland, ministre délégué chargé des collectivités territoriales, de *« procéder (...) à une très vaste concertation avec les élus »* sur une réforme de la fiscalité locale. Conscient de la nécessité de cette *« rénovation »*, M. Millon a, pour sa part, proposé d'*« améliorer la taxe professionnelle »* et s'est demandé s'il faut donner aux régions *« le bénéfice de ressources fiscales propros »*.

A propos de ces dernières collectivités, le premier ministre a déclaré qu'*« il appartiendra à l'actuelle majorité de mettre en œuvre »* une réforme du mode de scrutin régional car celui en vigueur aujourd'hui *« a généré dans un tiers de nos régions, des situations difficiles (...) indignes d'une démocratie »*.

PROPOS ET DÉBATS

M. Jospin

Le marginal

« Raymond Barre est le plus virtuel des candidats à la présidentielle », a déclaré, le lundi 14 décembre à Toulouse, M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS. *« Il est celui sur lequel il y a le plus d'incertitudes car son électorat peut bouger beaucoup. » « M. Barre*, a ajouté le premier secrétaire du PS, *a tort de sous-estimer le paysage politique français. »* M. Jospin, qui s'est attaché à décrédibiliser la candidature du député de Lyon, a conclu : *« M. Barre peut apparaître comme un rassembleur de son camp ou comme un professeur d'économie un peu marginal. »*

En ce qui concerne l'éventuelle candidature de M. François Mitterrand, M. Jospin a estimé que *« plus on avance dans le temps sans qu'il ait dit qu'il ne sera pas candidat, plus on a de chances qu'il le soit »*. Mais le député de la Haute-Garonne a, par ailleurs, indiqué à propos des campagnes de signatures en faveur d'une nouvelle candidature du président de la République qu' *« il n'est pas souhaitable que le PS exerce des pressions sur François Mitterrand »*.

Interrogé également sur ses projets personnels, M. Jospin a déclaré : *« Le problème de ma succession à la tête du PS n'est pas posé ni par moi, ni par les militants, ni par les cadres fédéraux. »* Quant à la dérive « néo-libérale » dénoncée par M. Jean-Pierre Chevènement, M. Jospin a précisé : *« Je ne vois pas de risque de dérive tant que je serai à la barre. » (Corresp.)*

M. Juquin

Pressions

M. Pierre Juquin, candidat communiste rénovateur à l'élection présidentielle, a affirmé, le lundi 14 décembre, que le PS et le PCF *« multiplient les pressions pour m'empêcher d'être candidat ». « Il y a*, a-t-il indiqué, *les pressions sur les maires pour m'empêcher d'avoir les cinq cents signatures, il y a aussi les pressions sur les journalistes pour m'empêcher d'accéder aux grandes émissions politiques à la télévision. »*

Au cours d'une conférence de presse, M. Juquin, qui a présenté les comptes de sa campagne, évalués à 10 millions de francs, a dénoncé *« les attaques très violentes »* dont il est l'objet, et qui visent à le *« présenter soit comme un sous-marin du PS, soit comme un sous-marin du PC »*.

M. Barre

La belle

M. Raymond Barre a jugé, le lundi 14 décembre à Privas (Ardèche), que M. François Mitterrand n'a pas démissionné en mars 1986 *« parce qu'il espère retourner la situation et gagner la belle, alors que ceux qui ne pensent pas comme lui n'auraient gagné qu'une manche »*.

« On entend dire, a continué l'ancien premier ministre, *que les socialistes ont changé, qu'ils ont acquis de l'expérience » ;* mais ils n'ont *« rien oublié du passé ». « Chassez le naturel, il revient au galop »*, a souligné M. Barre.

M. Poperen

Premier secrétaire

Interrogé, le dimanche 13 décembre, lors de l'émission « Grand Oral », de la radio Pacific FM-*le Matin* sur le fait de savoir s'il envisage d'être numéro un du PS, M. Jean Poperen, ancien numéro deux de ce parti, a répondu : *« Ça ne me paraît pas une idée absurde (...). Quand j'entends certains noms cités dans le cas où le premier secrétaire actuel n'occuperait plus cette fonction – pour le moment, la question ne me paraît pas posée (...), je ne m'en crois pas indigne »*. Dans une interview publiée le même jour par le *Journal du dimanche*, M. Poperen pense que les socialistes devront *« reprendre certaines réformes qu'ils avaient hésité à faire »*, dont, notamment, *« le dossier de l'école privée »*.

M. Marchais

Lourdes conséquences

« Pierre Juquin est le candidat du Parti socialiste (...). Nous avons affaire à une vaste entreprise dirigée contre notre parti. Juquin est téléguidé par le PS », a déclaré M. Georges Marchais au « Club de la presse », d'Europe 1, le dimanche 13 décembre. Selon le secrétaire général du PCF, *« un tel comportement du PS ne sera pas sans conséquence »*. Refusant de préciser s'il pouvait s'agir d'un appel à l'abstention entre les deux tours de la présidentielle, M. Marchais a ajouté : *« lourdes conséquences »*.

Abordant le financement des partis politiques, le dirigeant communiste a estimé que *« François Mitterrand a pris une lourde responsabilité comme président. Sa proposition d'une loi visant à moraliser la situation des partis, a-t-il dit, est une initiative visant à camoufler les scandales politico-financiers auxquels nous assistons maintenant »*.

Politique

Les travaux parlementaires

L'Assemblée nationale interdit la « provocation » au suicide

Les députés ont adopté en première lecture à l'unanimité, le lundi 14 décembre, une proposition de loi réprimant la provocation au suicide. Seuls, les députés socialistes se sont abstenus. Ce texte (*le Monde* du 12 décembre) introduit dans le code pénal deux articles nouveaux. Les députés ont substitué dans la proposition de loi qui venait du Sénat la notion plus juridique de « *provocation* » à celle plus floue d'« *incitation* » au suicide. Ils ont également supprimé toute référence à l'« *aide* » au suicide pour ne pas introduire un débat sur l'euthanasie.

La provocation au suicide tenté ou consommé sera punie, si le projet de loi est définitivement adopté, d'un emprisonnement de deux mois à trois ans et d'une amende de 6 000 francs à 200 000 francs ou de l'une de ces deux peines seulement. Les députés ont également limité les circonstances aggravantes au seul suicide des mineurs de moins de quinze ans, excluant le cas des personnes déficientes mentales.

Les peines s'appliqueront également « *à ceux qui auront fait de la propagande ou de la publicité, quel qu'en soit le mode, en faveur de produits, d'objets ou de méthodes préconisés comme moyens de se donner la mort* ». Cette disposition ne pourra toutefois pas s'appliquer au livre *Suicice, mode d'emploi*, dont le titre a été évoqué à plusieurs reprises au cours des débats, compte tenu de la non-rétroactivité de la loi.

Peut-on légiférer sur le suicide sans risque d'attenter aux libertés individuelles ? C'est l'une des questions que se sont posées les parlementaires. Le problème n'est pas nouveau. Il y a cinq ans, lors de la parution du livre *Suicide, mode d'emploi* (120 000 exemplaires aujourd'hui), des députés et des sénateurs s'étaient émus du fait qu'un éditeur puisse faire de l'argent avec un ouvrage vantant des recettes de mort. M. Jacques Barrot (UDF) avait, à l'époque, déposé en vain une proposition de loi réprimant l'incitation au suicide.

En juin 1983, le Sénat avait adopté un texte ayant la même portée. Mais la commission des lois de l'Assemblée nationale devait le rejeter par un vote en décembre 1984 de la question préalable (il n'y a pas lieu de délibérer), au motif que sa portée trop extensive aurait englobé l'euthanasie et interdit toute allusion, même littéraire, au suicide. Depuis, les choses en étaient restées là.

Le texte voté lundi par les députés est celui établi par la commission des lois à partir des deux propositions de loi venant du Sénat (M. Etienne Dailly) et celle de l'Assemblée nationale (M. Jacques Barrot). La commission des lois a restreint le champ d'application de la loi à la seule condamnation de la provocation au suicide.

L'emprise judéo-chrétienne

Le rapporteur du projet, M. Albert Mamy (UDF Tarn) n'a pas manqué de rappeler que l'on « *ne saurait dénier à l'adulte le droit au suicide* ». Mais « *il convenait de lutter contre la provocation directe au suicide, notamment des mineurs. Il s'agit d'un texte de prévention destiné à protéger notre jeunesse* », a-t-il encore insisté en rappelant que le suicide entraînait près de quatorze mille décès par an et que le livre *Suicide, mode d'emploi* avait été utilisé « *par de nombreux candidats au suicide* ».

De façon à éclairer la jurisprudence en matière de répression de la propagande et de la publicité en faveur du suicide, le rapporteur a précisé qu'il faudrait que soient bien établis les faits traduisant « *explicitement une volonté d'inciter au suicide. En tout état de cause, les œuvres littéraires sont exclues du champ d'application* ».

Enfin, le rapporteur a expliqué qu'il avait reçu des auteurs du livre *Suicide, mode d'emploi* une lettre « *dérisoire me souhaitant un suicide rapide et consommé après avoir lu leur littérature vénéneuse. Qu'ils se désespèrent longuement ; je ne me suiciderai pas pour leur complaire et leur faire de la publicité* ».

Le ministre de la justice, M. Albin Chalandon, a apprécié le texte de la commission des lois. « *En punissant seulement la provocation suivie d'effet, le législateur montre qu'il entend laisser intacte la liberté de renoncer à la vie pourvu que cet acte résulte d'une volonté consciente.* »

Tout en reconnaissant que, sur ce sujet, toutes les opinions étaient « *respectables* », M. Jean-Pierre Michel (PS Haute-Saône) n'a pas caché son hostilité : « *Il n'est pas opportun de légiférer à partir du problème posé par la publication de cet ouvrage* », a estimé le député socialiste, pour qui la société française est encore « *sous l'emprise judéo-chrétienne, qui a tendance à condamner le suicide* ». Du point de vue juridique, M. Michel doute que l'on puisse clairement établir le lien de causalité entre l'acte de provocation et le suicide lui-même : « *Les raisons du suicide sont toujours complexes, difficiles à cerner, même par celui qui le commet.* » En outre, la future loi pourrait, selon M. Michel, qui n'a pas été rassuré par les propos de M. Mamy, conduire à la condamnation d'ouvrages comme *le Suicide*, de Durkheim, *les Faux Monnayeurs*, de Gide ou *Roméo et Juliette*...

Les groupes communistes et Front national se sont trouvés sur une même position pour condamner le suicide et approuver cette proposition. Mais les élus communistes ont voulu voir dans le développement du nombre des suicides l'une des métastases d'une société capitaliste créatrice de chômeurs, tandis que ceux du Front national y ont décelé la traduction de l'abandon « *des valeurs morales* ». C'est au tour maintenant du Sénat d'examiner cette proposition de loi.

PIERRE SERVENT.

Le Sénat vote le nouveau statut de la Nouvelle-Calédonie

Le Sénat a adopté par 219 voix contre 80 dans la nuit du lundi 14 au mardi 15 décembre le projet de loi portant statut de la Nouvelle-Calédonie, après avoir approuvé des modifications qui ne remettent nullement en question l'économie du dispositif proposé par M. Bernard Pons, ministre des DOM-TOM. Socialistes et communistes, et MM. Maurice Faure et Jean-Michel Baylet, anciens présidents du MRG, ont voté contre, tandis que dix-sept membres de la Gauche démocratique appartenant à la majorité et à l'opposition se sont abstenus et que deux centristes n'ont pas participé au vote (M. Alain Poher, président du Sénat, et M. Daniel Millaud, sénateur de la Polynésie française).

Aucun sénateur centriste n'a pris la parole : les républicains indépendants ont dû juger suffisant qu'interviennent le président et le rapporteur de la commission des lois qui sont des leurs, la Gauche démocratique a laissé un seul des siens annoncer l'abstention d'une partie de ses membres, en l'occurrence M. Bernard Legrand (Loire-Atlantique) pour qui ce texte constitue un compromis inapte à assurer « *la justice et la paix* » ; le PCF s'est contenté de n'intervenir qu'une fois pour défendre une motion de renvoi en commission au motif que le Sénat n'est pas assez informé de la situation locale et des répercussions probables du futur statut.

Le RPR a assuré une certaine présence dans l'hémicycle pour soutenir M. Pons face aux socialistes qui se sont livrés à ce qui ne pouvait être qu'un ultime baroud d'honneur.

Ce énième débat sur le énième statut de la Nouvelle-Calédonie n'a rien apporté de nouveau. La résignation a peut-être fini par avoir raison des convictions les plus fermes, mais c'est surtout le scepticisme sur l'avenir du territoire qui a dominé. L'incertitude sur le devenir de l'archipel a tranché avec les jugements sans nuances sur le passé.

D'un côté les socialistes, comme l'a observé M. Jean-Luc Melenchon (Essonne), estiment que le référendum du 13 septembre « *a aggravé les clivages* ». De l'autre, le gouvernement, qui considère que la consultation était bel et bien un préalable indispensable pour doter le territoire d'un statut d'autonomie, autonomie qui est, selon M. Pons, la « *transposition* » à 20 000 kilomètres de la décentralisation métropolitaine.

« L'humiliation tue ! »

M. Jean-Marie Girault (RI, Calvados) a jugé « *déplorable* » la succession de législations de circonstance — y compris celle en discussion — appliquées en Nouvelle-Calédonie ; il a exprimé la crainte que les antagonismes locaux demeurent « *irréductibles* ». Pour lui, il faut donc que les autorités du territoire aient le courage de prendre en compte les sentiments de « *frustration* » des populations de la brousse, sinon c'en sera fini, affirme-t-il, de l'avenir français de la Nouvelle-Calédonie, car « *les humiliations tuent aussi facilement les âmes que les fusils les corps* ».

Au passage, le maire de Caen évoque le jugement sur la fusillade de Hienghène ; se refusant à commenter le verdict, il n'en critique pas moins la Chancellerie pour n'avoir pas renvoyé l'affaire devant une autre juridiction que la cour d'assises de Nouméa. Pour faire bonne mesure, il dénonce comme particulièrement inopportuns le récent voyage de M. Jean-Marie Tjibaou en Australie et son audience à l'Elysée.

Intervenant pour défendre une motion d'irrecevabilité constitutionnelle, M. Melenchon réplique que le leader indépendantiste n'est pas « *un affreux révolutionnaire* ». Puis M. Claude Estier (PS, Paris) qui, lui, tente en vain d'opposer au texte une question préalable, souligne que le chef de file du FLNKS est « *un homme de non-violence* » qui cherche « *désespérément à maintenir un minimum de dialogue* ».

Les principales modifications

De son côté, M. Dick Ukeiwé, sénateur RPR et président du Congrès du territoire, reprend les thèses du RPCR et se montre particulièrement sceptique sur une possible réconciliation avec ceux qui « *continuent dans leur voie suicidaire de violences, de menaces, d'exactions* ».

Les principales modifications apportées au texte concernent les dispositions financières. A la demande de la commission des lois, le montant total de la dotation de fonctionnement pour les futures régions s'établira entre 4 % et 6 % de la recette fiscale du territoire (soit pour 1987 entre 43 et 65 millions de francs) ; la part de péréquation devra représenter au minimum la moitié de la dotation de fonctionnement afin de rééquilibrer la répartition des crédits au profit de la brousse ; chaque région devra bénéficier d'une dotation minimale de fonctionnement égale à 15 % du montant total de la dotation (le gouvernement préférait un taux de 20 %) ; il est prévu que les critères de répartition de la part de péréquation seront pondérés à hauteur de 25 % chacun, notamment en matière d'enfants scolarisés et de routes.

D'autre part, le Sénat a approuvé que les mêmes règles de répartition soient fixées pour la dotation d'équipement et que soit créé un minimum garanti pour chaque région de 15 % du montant total de la dotation d'équipement. Il a enfin précisé les règles d'évaluation du montant des charges qui seront transférées aux régions.

ANNE CHAUSSEBOURG.

Le projet d'« amélioration » de la décentralisation rétablit certaines tutelles

Les mots ont-ils encore un sens ? A entendre les députés débattre de la « *décentralisation* », le lundi 14 décembre, il est possible d'en douter. Voilà un terme que Gaston Defferre a chargé de symbole, voilà une réalité dont la gauche a fait « *sa grande œuvre* » ; voilà une doctrine que la droite — du temps où elle était opposition — a tenté d'empêcher de devenir réalité ; voilà une politique dont la même droite a tant profité que — devenue majorité — elle ne veut plus la remettre en cause. Mieux même, elle s'efforce d'en tirer seule le bénéfice électoral auprès des élus locaux qui devraient en être les grands bénéficiaires.

Le mot est devenu tabou, même s'il a disparu des titres ministériels au lendemain du 16 mars 1986. Le RPR, qui fut le plus farouche opposant des grandes lois de Gaston Defferre, parle désormais « *d'amélioration de la décentralisation* », puisque c'est ainsi qu'a été baptisé par M. Charles Pasqua le projet de loi défendu par M. Yves Galland, ministre délégué aux collectivités locales.

Retour en arrière

Le mot est devenu symbole d'une si forte réalité, que la majorité veut s'en prévaloir à l'heure de son bilan. Mais la gauche — et plus particulièrement les socialistes — ne veut pas se laisser déposséder d'une politique dont elle veut garder la pleine propriété. Aussi le PS, lundi, au Palais-Bourbon, a usé de toutes les possibilités de procédure pour s'expliquer plus longuement, pour revendiquer la pleine propriété d'une de ses rares réformes qui perdurent et pour affirmer que l'« *amélioration* » n'était qu'un dévoiement. Car si un apparent « *consensus* » émerge, souligne M. Jean-Jacques Hyest (UDF, Seine-et-Marne) et par M. Maurice Adevah-Pœuf (PS, Puy-de-Dôme), il n'est pas évident que chacun donne le même sens à ce mot.

Est-ce améliorer la décentralisation que de retirer le contrôle des finances de communes de moins de deux mille habitants aux chambres régionales des comptes, pour le rendre aux trésoriers-payeurs-généraux ? « *Oui* », dit la majorité qui se plaint que la « révolution » a été trop grande pour les élus locaux, comme le dit M. Dominique Perben (RPR, Saône-et-Loire), rapporteur de la commission des lois. « *Non* », affirment les socialistes.

Ainsi, M. Bernard Derosier (PS, Nord) explique que cela va mettre à mal « *l'égalité de toutes les collectivités locales devant la loi* ». Ainsi M. Alain Richard, (PS, Val-d'Oise) pense que ce sont les percepteurs, qui tiennent la comptabilité des petites communes, qui sont à l'origine « *de ce retour en arrière* », car ils préfèrent « *l'autocontrôle au sein des services de la comptabilité publique plutôt que par des magistrats indépendants* ».

Est-ce améliorer la décentralisation que d'interdire aux communes d'aider les entreprises en difficultés ? « *Oui* », répond la droite. « *C'est le seul mauvais effet de la proximité de la prise décision* », affirme M. Galland, car, explique M. Perben, les petites communes n'ont pas les moyens « *d'apprécier la situation financière des entreprises* ». « *Il faut protéger les communes contre elles-mêmes* », rajoute M. Hyest. « *Non* », dit la gauche, car, fait remarquer M. Derosier, il est des communes ayant plus d'assises financières que certains départements. « *Cela a permis de sauver des emplois* », rappelle M. Guy Vadepied (PS, Oise) « *et les échecs n'ont pas été aussi nombreux que vous le prétendez* ». « *L'idéologie l'emporte, affirme-t-il, car en fait vous refusez toutes aides à des entreprises en difficultés.* »

« *Projet électoral* », accuse d'un mot la gauche : « *Vous voulez donner satisfaction aux élus de petites collectivités locales* » et pour ce faire « *vous recréez des tutelles* », déclare M. Vadepied. L'aveu est de taille : tous les élus n'ont pas apprécié de devoir prendre des responsabilités sans la couverture de ce tuteur — précieux — qu'à longtemps été le préfet. La limite de la décentralisation est bien là.

THIERRY BRÉHIER.

Malaise au palais de justice de Nouméa

NOUMÉA
de notre correspondant

Le malaise est vif au palais de justice de Nouméa, à la suite des récentes mises en cause de la « justice à deux vitesses » en Nouvelle-Calédonie. Après les communiqués de protestation des sections locales de l'Association professionnelle des magistrats (APM) et de l'Union syndicale des magistrats (USM), c'est l'assemblée générale des magistrats de la cour d'appel et du tribunal de première instance de Nouméa, réunie le lundi 14 décembre, qui a tenu à exprimer son « *indignation* » devant « *la campagne de désinformation* » qui vise, selon elle, « *l'institution judiciaire sur le territoire* ».

Les magistrats font notamment référence aux propos du chef de l'Etat — tels qu'ils ont été rapportés par le dirigeant indépendantiste Jean-Marie Tjibaou lors de l'entretien entre les deux hommes, le 10 décembre — selon lesquels M. François Mitterrand a souhaité que « *la justice s'applique en Nouvelle-Calédonie comme en métropole* ».

« *Le président de la République, également président du Conseil de la magistrature*, soulignent les juges de Nouméa, *ne pourrait adopter une telle attitude sans affirmer que ceux qu'il désigne ont trahi leur serment.* » Notant que ces « *propos paraissent ne pas avoir été démentis* » par l'Elysée, les magistrats demandent donc « *solennellement* » à M. Mitterrand « *de préciser sa pensée et de lever le doute qui pèse désormais sur la magistrature en Nouvelle-Calédonie* ».

Les accusations de partialité visant la justice locale, traditionnelles de la part des indépendantistes, avaient été relancées ces dernières semaines à la suite du verdict d'acquittement rendu par la cour d'assises de Nouméa dans le procès des auteurs de la fusillade de Hienghène où dix Canaques avaient trouvé la mort en décembre 1984. La polémique ne risque pas en tout cas de s'apaiser compte tenu des démêlés judiciaires que connaissent actuellement des cadres du FLNKS.

Offensive contre le FLNKS

Ainsi Mme Caroline Machoro, sœur de l'ancien « chef de guerre » du FLNKS, Eloi Machoro, et par ailleurs chargée des questions budgétaires à la région centre, a été écrouée mardi sous le chef d'inculpation de « *tentative* d'incendie volontaire ». Selon des sources policières, elle avait été interpellée, samedi, alors qu'elle tentait de mettre le feu à une voiture garée devant une salle de sports à Nouméa où se déroulait une répétition des cérémonies de clôture des huitième Jeux du Pacifique.

Du côté du FLNKS on se déclare « *surpris* » par cette affaire dans la mesure où ce type d'action n'avait pas encore été décidé dans le cadre de la campagne de boycottage de ces Jeux, marquée pour l'instant par des manifestations devant les stades. Cette inculpation fait suite à la condamnation, le 11 décembre, de M. Paul Napoaréa, maire indépendantiste de Koné, à six mois de prison dont trois avec sursis pour « non dénonciation de malfaiteurs », en l'occurrence les assassins présumés de deux gendarmes abattus fin septembre au cours d'une opération de police judiciaire.

F. B.

Société

Le « plan Monory » pour l'avenir de l'éducation

M. René Monory a rendu public, mardi 15 décembre, son *« plan pour l'avenir de l'éducation nationale »*, comme il s'y était engagé au *printemps dernier. Ce document, préparé* par la direction de l'évaluation et de la prospective, est accompagné d'un rapport de plus de 300 pages de M. Jacques Lesourne, professeur au Conservatoire national des arts et métiers, intitulé *Education et société demain. A la recherche des vraies questions.*

L'objectif de ce plan est d'indiquer les mesures nécessaires pour accueillir, en l'an 2000, 74 % d'une classe d'âge (et non plus 80 %) au niveau du baccalauréat. La principale de ces mesures est le recrutement, d'ici là, de près de 300 000 enseignants supplémentaires (130 000 instituteurs et plus de 160 000 professeurs du secondaire) dans l'enseignement public, la revalorisation d'au moins 10 % des traitements de début de carrières, et l'extension des possibilités de promotion au mérite. L'ensemble de ces mesures coûteront, selon M. Monory de 25 milliards à 28 milliards de francs sur cinq à sept ans, ce qui représente une augmentation du budget de l'éducation nationale d'environ 15 %, au terme de cette période.

Cette somme ne prend pas en compte les constructions, qui sont désormais à la charge des régions, ni l'enseignement supérieur, M. Jacques Valade, ministre de la recherche et de l'enseignement supérieur, attendant de son côté les conclusions d'une commission chargée de lui faire des propositions.

Ce plan, précise M. Monory, doit maintenant faire l'objet d'une concertation à l'intérieur du gouvernement et avec l'ensemble des partenaires intéressés. Il devrait aboutir à une décision du gouvernement, au cours du premier trimestre 1988, et à un projet de loi-programme déposé au Parlement.

Les réflexions de M. Jacques Lesourne

« Rechercher s'il est possible de faire évoluer le système éducatif dans ses finalités, ses limites, ses formes de régulation, progressivement et sans heurts, avec la participation active des enseignants pour que, après une longue métamorphose il redevienne le levain de la société future. » (...) L'ambition du rapport de M. Jacques Lesourne, intitulé *« Education et société demain — A la recherche des vraies questions »* n'est pas mince. Mais l'ampleur de son travail, la richesse de sa réflexion sont à la hauteur du sujet. En trois cents pages d'une grande densité, nourries d'une multitude de références bibliographiques, il nous livre une vision panoramique des maladies actuelles de l'école et du paysage agité dans lequel elle va devoir survivre et se développer au cours des prochaines décennies.

L'analyse, brillante et personnelle, alterne avec une compilation très complète des travaux les plus autorisés et embrasse les champs foisonnants de l'économie, du social, de la démographie, des sciences et techniques et de la culture. Elle débouche sur de nombreuses propositions prospectives, souvent formulées sur le mode interrogatif destinées à favoriser l'émergence, *« pour une société nouvelle* [qui] *est peut-être en gestation »*, d'un *« nouveau système éducatif multiple dans ses lieux, ses parcours, ses contenus, ses acteurs, capables de s'intéresser aux adultes comme aux jeunes, susceptibles de s'adapter à la multiplicité des demandes de générations entières. »* M. Jacques Lesourne suggère, sous sa propre responsabilité, des pistes d'action. Elles visent notamment la revalorisation matérielle et sociale des enseignants et des chefs d'établissement, et la définition d'un *« profil nouveau »* pour *leur recrutement, une redéfinition* des carrières basée sur le mérite, la décentralisation des pouvoirs de l'éducation nationale, l'autonomie et la mise en concurrence accrues des établissements, l'allégement des programmes, l'effacement relatif du rôle des diplômes, l'ouverture sur les familles, les entreprises et l'environnement international, l'assouplissement de l'objectif des *« 80 % »* et la recherche d'une solution pour les *« 20 % restants »*. L'ensemble de cette politique devrait être inclus dans une *« loi de programmation quinquennale »* pilotée par un Commissariat au plan pour l'éducation associant tous les partenaires de l'école, dont les résultats seraient évalués publiquement en permanence.

Dans sa physionomie actuelle, le *système éducatif se caractérise par* une bureaucratie complexe qui le rend presque ingouvernable et s'oppose à une *« gestion harmonieuse du changement »*, même lorsque sont définis de grands objectifs, comme la démocratisation. Le mastodonte ne bouge pas, car, *« tandis que les impulsions verticales viennent (...) échouer aux portes de la classe, les initiatives locales, riches et nombreuses, sont incapables de se diffuser en surface »*. Faute d'une administration à visage humain, *« les enseignants ont cessé, face à leur hiérarchie de se percevoir comme des personnes »* et se protègent contre l'arbitraire en se réfugiant dans la réglementation et en développant une culture de *« l'égalité absolue entre les postes »*. (...) Ils sont seuls maîtres après Dieu dans leurs classes, mais terriblement solitaires dans une institution qui reste incapable d'évaluer ses résultats pour s'améliorer.

« Piloter » le changement

Les efforts du système, confronté aux réalités du chômage et à l'emprise des médias, risquent de se heurter de plus en plus à l'opposition du reste de la société si l'école reste figée et fermée. Mais comment « piloter » le changement et adopter une démarche prospective, pourtant indispensable ?

L'amélioration du management de l'éducation nationale est, pour M. Lesourne, un enjeu central. Son analyse de plusieurs exemples étrangers n'aboutit pas à poser un modèle de référence, tout au plus à caractériser une préoccupation commune des systèmes d'éducation actuels : la qualité.

L'analyse des liens entre le système éducatif d'une part, le système économique, l'évolution des sciences et le contexte international, d'autre part, doit faire ressortir des pistes pour l'avenir. Le rôle social des diplômes devrait être réduit. Un parchemin ne devrait jamais *« prévaloir sur la réalité des performances constatées »* et servir de passeport à vie pour l'emploi et la responsabilité car *« les compétences demandées se définissent de moins en moins à partir des seuls diplômes »*.

L'école doit apprendre à gérer l'explosion sans précédent des savoirs en révisant périodiquement ses programmes, en développant chez les élèves la capacité d'analyse globale, l'adaptabilité, l'autonomie et la créativité. Enfin, la croissance des échanges internationaux et des migrations suppose une école capable de s'adresser à des enfants de culture différente, de prendre en compte une culture mondiale où la langue anglaise domine, tout en accélérant la construction européenne qui exige un meilleur enseignement de l'allemand.

L'allongement de la scolarité n'est pas nécessairement porteur de croissance économique — *« la compétence professionnelle de la main-d'œuvre d'Asie de l'Est semble très supérieure à celle d'une large fraction de la main-d'œuvre européenne »*, écrit M. Lesourne, — mais *« à long terme*, assure-t-il, *l'efficacité du système éducatif d'un pays est l'un des facteurs essentiels de sa compétitivité »*. Il exige *« une formidable augmentation de la compétence de la population active, tant adulte que jeune »*.

Mais d'autres phénomènes doivent être pris en compte si l'on veut adapter l'école à l'évolution accélérée de la société. La crise rend illusoire tout discours fondé uniquement sur une augmentation du budget de l'éducation nationale. Il faut convaincre l'opinion de l'urgence à agir, dans un contexte fluctuant, marqué par la transformation de la cellule familiale (les relations entre l'école et les parents doivent se développer au niveau local plutôt que national), l'éclatement de la notion de temps scolaire (l'école correspondra de moins en moins à une période définie de la vie) et le risque d'un approfondissement des inégalités sociales. M. Lesourne insiste sur le rôle des valeurs laïques et de l'apprentissage du français pour l'accueil des élèves immigrés, dont l'échec scolaire lui semble *« en grande partie lié au milieu socio-économique des familles »*, et qu'il souhaite voir mieux répartis dans les classes. Enfin, confrontée à l'explosion des connaissances, l'école devra réfléchir à sa nouvelle mission culturelle *et éthique*, et *former des individus* capables de compléter sans cesse le bagage disparate qu'elle leur aura donné.

Propositions

A la lumière de ces analyses, *M. Jacques Lesourne formule* des propositions précises.

A l'école primaire :

Trois mots d'ordre : *la qualité*, fondée sur la construction des savoirs fondamentaux (lire, écrire et compter) et le développement de la créativité des enfants ; *la continuité*, qui suppose la prise en charge de plusieurs niveaux d'enseignement (maternelle, CP, CE 1) par une même équipe d'instituteurs, et la remise en cause des classes de relégation (perfectionnement) ; *la réussite*, qui suppose un enseignement adapté aux rythmes d'apprentissage et la réactivation de la politique des zones d'éducation prioritaires.

Les instituteurs devraient être mieux rémunérés, et bénéficier de moyens supplémentaires s'ils innovent, de primes s'ils assurent des postes difficiles, et de promotions exceptionnelles en cas de réussite exemplaire.

Dans le second degré, *« la partie la plus fragile de notre système éducatif »*, les meilleurs enseignants devraient être orientés vers les filières dévalorisées, moyennant des avantages.

Au collège :

Encourager le travail en équipe ; développer des procédures d'évalua*tion et des possibilités de stages en* entreprise ou même de dérogation à l'obligation scolaire jusqu'à seize ans pour certains jeunes, rebelles au système. Un crédit de formation correspondant au coût de leurs études jusqu'à dix-huit ans leur serait attribué.

Au lycée :

Redéfinir les formes d'excellence auxquelles préparent les différentes séries du bac afin de limiter la domination de la série C ; promouvoir l'interdisciplinarité et personnaliser les études, tendre vers une réduction du volume des heures de cours.

Au lycée professionnel :

Engager une étude approfondie sur les évolutions possibles ; coordonner le travail des professeurs techniques et des enseignants de matières générales ; aménager des périodes de transition entre vie scolaire et vie active.

Tous les enseignants devraient pouvoir : avoir une autre expérience professionnelle ; bénéficier d'une marge d'initiative réelle ; être évalués et influencer leur rémunération et leur carrière par leur travail.

Les chefs d'établissement devraient être transformés en « manager éducatif » responsable de la répartition des promotions entre les enseignants, proposer des heures supplémentaires et accorder des décharges horaires pour une mission précise. Il faudrait aussi : hâter la reconversion des membres de la profession devenus inadaptés ; déléguer des moyens financiers à des équipes d'enseignants sur la base de projets ; offrir des travaux supplémentaires dûment exécutés ; permettre à terme aux établissements publics d'avoir des marges d'initiative comparables à celles des établissements privés.

Dans l'enseignement supérieur, M. Lesourne fait les propositions suivantes : organiser les premiers cycles en « collèges universitaires » autonomes et dotés d'enseignants spécifiques ; renforcer l'autonomie des universités ; créer une fondation universitaire qui recevrait une part de la dotation publique et l'affecterait aux universités sous forme de contributions privées, ou bien créer des universités hors-statut ; augmenter substantiellement les droits d'inscription avec extension des bourses ; tenir compte de l'avis des étudiants sur le contenu des cours ; modifier le *statut des universitaires : chaque* enseignant recevrait de l'Etat une garantie de salaire et de carrière mais devrait trouver une université qui lui offre un contrat à durée déterminée.

PHILIPPE BERNARD.

Coup de force

PARI *tenu...* En rendant public son projet pour l'avenir de l'école quatre jours avant les vacances de Noël, M. Monory a rempli le contrat qu'il s'était fixé. Celui-ci tenait en trois éléments : une étude, un plan, un chiffre. L'étude, c'était la tâche confiée à l'économiste Jacques Lesourne. Il *s'en est acquitté avec un peu de* retard (il devait remettre sa copie le 15 novembre), mais avec brio. Le plan, c'est l'œuvre de M. Jean-Pierre Boisivon, qui a montré ainsi l'efficacité de la nouvelle « direction de l'évaluation et de la prospective » qu'il dirige. Le chiffre, c'est le geste politique marquant l'engagement du ministre : ces 28 milliards de francs qui représentent le coût des mesures annoncées, au terme de la première période de cinq à sept ans.

Se plaçant délibérément dans le moyen et le long terme, M. Monory voulait, à la fois, fournir des éléments de réflexion sur les évolutions de la société et les conséquences qui en découlent pour l'éducation et proposer des moyens concrets d'action pour les années à venir.

Ce faisant, il savait, en politique avisé, qu'il se plaçait dans un courant porteur. L'idée que la formation est l'une des dernières cartes à jouer dans la lutte contre le chômage et pour le développement économique gagne du terrain. Une idée bien faite pour séduire une opinion publique et une classe politique devenues sceptiques sur les vertus du « traitement social » du chômage et sur les possibilités d'une *relance. C'est pourquoi M. Monory* pouvait annoncer tranquillement son ambition de peser, grâce à ce plan, dans la future campagne présidentielle. Aux candidats de se déterminer face à ses propositions (1).

Mais, en attendant de mettre ainsi au pied du mur les postulants *à l'investiture suprême, M. Monory* devait bien se souvenir qu'il était membre d'un gouvernement. Et c'est là que la percée était plus délicate.

Ayant réussi à convaincre le premier ministre de la nécessité d'une loi-programme, il lui fallait naviguer entre deux écueils : voir son projet *s'enliser dans les méandres de la* concertation interministérielle ou au contraire se faire « souffler » son idée par M. Chirac, particulièrement habile dans ce genre de tour de passe-passe. Le danger est apparu clairement après l'intervention de M. Chirac à l'Assemblée nationale lors du débat de politique générale, dont le caractère aussi flou que laconique parut de très mauvais augure rue de Grenelle.

C'est pourquoi M. Monory décida un véritable coup de force en prenant l'initiative d'annoncer un projet dûment chiffré, sans que celui-ci ait fait l'objet de la moindre délibération gouvernementale. Comme il le dit en termes diplomatiques dans l'entretien qu'il a nous a accordé, ce plan, pourtant solidement ficelé, *« ouvre une période de concertatioin interministérielle »*. M. Chirac et aussi M. Balladur apprécieront...

Un grand absent

Mais pourquoi — dira-t-on — se donner tant de mal pour un projet qui a de forts risques de sombrer dans les oubliettes avec l'élection présidentielle ? Eh bien, précisément, estime M. Monory, parce que les idées qu'il défend sont — comme on dit — *« incontournables »*. L'élévation générale du niveau de qualification et de la for*mation des jeunes, et donc* la nécessité de recruter massivement des enseignants mieux payés et mieux considérés : voilà une tâche prioritaire qui attend tout gouvernement, présent ou à venir. Le mérite de M. Monory est d'avoir pris le problème de front et de situer la question de l'augmentation des effectifs et de la rémunération dans une réflexion plus générale sur la gestion de la carrière, l'encouragement à l'innovation et à la prise de responsabilité. C'est la tradition et le mode de pensée de la fonction publique, reposant sur le diplôme et l'ancienneté, qu'il cherche à infléchir pour faire une plus grande place au mérite et à l'initiative.

De même, M. Monory développe une théorie de la *« gestion de la complexité par la périphérie »*, qui *tend à pousser le plus loin possible* la logique de la déconcentration administrative et de l'autonomie des établissements.

Ces idées-là sont dans l'air du temps parce qu'elles répondent à la nécessité d'assouplir la gestion du service public et d'encourager la responsabilité personnelle. Quel que soit le sort réservé au « plan Monory », on les retrouvera nécessairement.

Celui-ci souffre malheureusement d'un grave défaut qui tient aux conditions de sa préparation : l'impasse sur l'enseignement supérieur. Traité séparément par M. Valade, il est le grand absent du plan Monory — et donc du chiffrage budgétaire. Une telle méthode est désormais injustifiable : l'un des principaux problèmes auxquels se heurte l'éducation est précisément la mauvaise articulation entre les enseignements secondaire et supérieur et la perspective des « 74 % » au niveau du bac *menace désormais* de désorganiser définitivement le premier cycle universitaire.

Il est dommage que des rivalités *politico-administratives aient empê*ché que cette question de fond soit posée. Et que le plan Monory soit, de ce fait, et malgré ses mérites évidents, fatalement bancal.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

(1) Voir son interview dans *le Monde* du 27 mai.

Un entretien avec le ministre

« De 25 à 28 milliards de francs sur cinq à sept ans »

(Suite de la première page.)

— On constate actuellement que les étudiants ne souhaitent pas se diriger vers l'enseignement. Comment comptez-vous les attirer ?

— Nous allons développer les bourses, avec un engagement pour les bénéficiaires de servir dans l'éducation nationale. Mais surtout, le plan propose une revalorisation des traitements et une modification des carrières. Pour attirer les jeunes, il faut augmenter les salaires de départ.

— Dans quelle proportion ?

— L'augmentation devrait être de l'ordre de 10 % pour les instituteurs, d'un peu plus pour les certifiés et agrégés, dont les traitements n'ont pas encore été revalorisés à la différence de ceux des instituteurs.

» Il faut également augmenter sensiblement la rémunération des heures supplémentaires et rompre avec la situation actuelle où elles sont moins payées que les heures comprises dans l'obligation de service.

» Mais il faut surtout donner de meilleures possibilités de promotion aux enseignants, en tenant compte de leur qualité, pour permettre, par exemple, à un très bon instituteur de terminer sa carrière au même niveau de rémunération qu'un professeur certifié. Actuellement, un instituteur peut atteindre le dernier échelon à un peu plus de quarante ans et son traitement ne pas varier jusqu'à la retraite. Ce n'est pas très motivant !

— Sur quels critères se fera cette promotion ?

— Cela reste à déterminer, en concertation avec les syndicats. Mais cette promotion ne doit pas se *faire seulement à l'ancienneté. Il* faudra définir des critères de qualité, d'engagement, d'innovation, de prises de responsabilité.

— C'est une idée développée dans le rapport Lesourne que, dans la fonction publique, le diplôme ne devrait plus déterminer toute la carrière.

— On va déjà dans ce sens-là pour les chefs d'établissement. Il est important qu'un très bon gestionnaire puisse être récompensé. Il est anormal, par exemple, que le proviseur d'un lycée professionnel de mille deux cents élèves qui fonctionne très bien soit moins payé que le proviseur d'un lycée d'enseignement général plus petit, parce que son diplôme de départ est moins élevé. Et cela va dans le sens de l'égalité de traitement et du décloisonnement des filières techniques et professionnelles.

— Que représente le coût de l'ensemble des mesures que vous préconisez ?

— C'est de l'ordre de 25 à 28 milliards en mesures nouvelles, sur cinq à sept ans.

« J'ai convaincu le premier ministre »

— Le gouvernement et le ministère des finances sont-ils d'accord ?

— Le plan que je présente aujourd'hui ouvre seulement une période de concertation, d'une part interministérielle et d'autre part avec nos partenaires. Je dis seulement : voilà ce qu'il faudrait faire pour que les objectifs incontournables de l'an 2000 soient atteints. Je *crois qu'il est de ma responsabilité* de ministre de l'éducation nationale d'adopter cette démarche pour éclairer l'opinion. Ce sera ensuite au gouvernement d'en délibérer. Je prends simplement date pour l'avenir. J'ai convaincu le premier ministre de la nécessité d'une loi-programme qui devrait être élaborée à partir des grandes lignes de ce plan et de la concertation que j'ouvre aujourd'hui. Je constate, d'ailleurs, que de plus en plus de monde est conscient aujourd'hui de *cette nécessité. Ce plan devra et* pourra être discuté dans ses modalités, sa structure interne, mais je pense que son principe s'imposera d'une manière irréversible.

» J'ajoute que les crédits qui seront investis dans la formation n'auront pas à être inclus dans le traitement social du chômage. Lorsque *je constate* qu'il y a 11 % de taux de chômage en France et que ce pourcentage est le plus fort des pays développés, je me dis que l'éducation nationale a, dans ce drame, une part de responsabilité. Devant un problème de cette ampleur, il était de mon devoir d'indiquer les voies et les moyens pour contribuer à le résoudre.

— Le rapport Lesourne insiste beaucoup sur la gestion de l'éducation. Que comptez-vous faire pour l'améliorer ?

— Je crois que la première chose à faire est de rendre confiance aux individus. J'insiste sur le fait que ce plan repose d'abord sur un certain humanisme, sur une vision de l'homme. L'important n'est pas d'agir sur les structures, mais de modifier les attitudes. Il faut des gens responsables pour gérer le *changement. Je constate que dans* cette maison, on ne fait pas assez confiance. Or dans le cœur de chaque agent de l'éducation nationale sommeillent des potentialités qui ne demandent qu'à s'exprimer. C'est une question de considération et de dignité.

— Quelle suite sera donnée à ce plan ?

— 1987 a été l'année de la prospective, parce qu'il fallait d'abord fixer les objectifs et les priorités. 1988 sera l'année de l'évaluation des contenus et des structures de l'enseignement. *Il faudra ainsi, dans un* second temps, réfléchir aux critères permettant d'évaluer les résultats de *l'éducation nationale. Quelles sont* les incidences réelles de la préscolarisation sur le cursus des élèves ? Pourquoi 50 % des jeunes sortent de l'école élémentaire sans maîtriser complètement la lecture ? Quel est le bilan de la rénovation des collèges ?... Voilà quelques-unes des questions auxquelles il faut apporter *une réponse scientifique.*

» J'ai demandé à la direction de l'évaluation et de la prospective de s'atteler à ce travail qui concerne tous ceux qui participent à la formation. Elle prendra l'initiative d'organiser un colloque international sur ce sujet en mars prochain et devrait pouvoir communiquer les résultats de ses travaux en novembre-décembre 1988. Mais, encore une fois, il était urgent de poser le principe d'un plan pour l'avenir de l'éducation nationale. C'est *fait.* »

Propos recueillis par
PHILIPPE BERNARD
et FRÉDÉRIC GAUSSEN.

هكذا من الأصل

Société

Un forum national du PS

Les socialistes, l'opinion et la sécurité

Au terme d'une campagne engagée au printemps et illustrée par douze colloques régionaux, le Parti socialiste a réuni, le vendredi 11 et le samedi 12 décembre à Epinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis), un « forum national sur la sécurité ». En conclusion des travaux, M. Lionel Jospin s'est livré à une sévère critique de la majorité : *« Je ne sais plus si nous avons affaire à un gouvernement ou à une bande. (...) Ce gouvernement qui revendique la sécurité nourrit parfois lui-même la violence. »*

Sur la sécurité, le PS souffre d'incompréhension. C'est du moins sa conviction, répétée à l'envi durant ce forum. *« Nous sommes mal notés »*, a résumé M. Michel Jéol, ancien procureur de la République de Paris, délégué de l'Essonne. *« Le PS est considéré comme laxiste dans l'opinion »*, a renchéri le représentant du Val-de-Marne. *« L'opinion publique ne nous suit pas sur notre appréciation de la politique gouvernementale et de ses résultats. La droite est* a priori *créditée d'une apparence de savoir-faire dont la répression est la démarche dominante »*, a constaté M. Michel Delebarre, ancien ministre du travail. Le doute ébranle même les rangs socialistes : comment *« convaincre nos militants et nos élus de la validité de nos thèses ? »*, a demandé le secrétaire fédéral de Seine-Saint-Denis.

Certains socialistes sont portés à l'autocritique. Ainsi, M. Pierre Bertrand, adjoint au maire de Lille : *« Longtemps, la gauche s'est préoccupée de manière quasi exclusive de la défense et de la promotion des droits de l'homme en délaissant les problèmes de sécurité quotidienne. »* Et de vanter *« la mutation culturelle que le PS a réalisée sans renier ses valeurs fondamentales »*, dont l'artisan est M. Gilbert Bonnemaison, délégué national pour les questions de sécurité, initiateur en 1983 du Conseil national de prévention de la délinquance (CNPD).

Converti à une démarche *« pragmatique »* et *« réaliste »* sous l'effet de l'expérience gouvernementale, le PS veut donc se débarrasser de tout sentiment de culpabilité ou d'infériorité. *« Poids de l'événementiel »* et *« comportement d'une partie de la presse »* expliqueraient, selon M. Delebarre, que l'opinion ne perçoive pas mieux ces *« idées plus claires, évitant un certain angélisme »*, dont M. Jospin crédite son parti. Situation de toute façon provisoire, selon M. Pierre Joxe, ancien ministre de l'intérieur, qui s'est employé à rassurer son auditoire.

Alchimie étrange

Une méthode : laisser faire le temps. Un objectif : le consensus. *« Peu de politiques*, a dit M. Joxe, *peuvent se pratiquer à la petite semaine. (...) Notre expérience au gouvernement nous a appris à nous placer dans la durée. (...) Si l'on s'intéresse à l'opinion à court terme sur la sécurité, on est perdu. (...) Sur les problèmes de sécurité extérieure, existe un large consensus dont nous, socialistes, avons été les acteurs : sur la défense nationale, ce n'est pas entre la gauche et la droite que le clivage existe. Mais sur ceux de sécurité intérieure, à l'initiative de la droite la plus classique, c'est le contraire du consensus, c'est la polémique la plus absurde. »*

A l'appui de sa démonstration, M. Joxe devait invoquer les chiffres officiels de la délinquance et de la criminalité pour 1986, détaillés dans un ouvrage que vient de publier La Documentation française. Entre 1976 et 1981, l'augmentation des crimes et délits est de 48,6 %, soit 9,7 % par an, tandis que de 1982 à 1985, elle est de 4,92 %, soit 1,6 % par an. En d'autres termes : le renversement de tendance a eu lieu sous la gauche – 1986 étant nettement à la baisse, – tandis que l'emballement se produisait sous la droite. *« Par quelle alchimie étrange la droite réussit-elle à se délier de toute responsabilité ? »*, a demandé M. Joxe.

Désormais, entre le PS et la droite, la différence en ce domaine serait plutôt sur la méthode que sur les principes. Aucun bouleversement législatif en perspective dans le document de *quarante-sept pages* soumis aux débats de ce forum : il n'est, par exemple, pas proposé de changer la loi sur les contrôles d'identité mais de renforcer la déontologie policière dans la pratique de ces contrôles. Au grand dam d'un... syndicaliste policier présent. Indice de cette *évolution*, l'absence d'un nom dans les plaidoyers d'Epinay : celui de M. Robert Badinter, l'ancien garde des sceaux symbolisant plutôt les grandes ruptures philosophiques avec la droite.

Pas de grande révolution des principes donc, mais une synergie des *« acteurs »*, des *« professionnels »*, autour d'une *« volonté politique »* pour *« traiter et non exploiter »* l'insécurité, illustrée par la proposition d'instituer un secrétariat d'Etat à la prévention, autour aussi d'un souci de *« démocratisation, déconcentration et transparence des administrations »*, selon la formule de M. Stéphane Boudoyan, adjoint au maire de Villeurbanne. Un pragmatisme qui n'exclut pas la polémique, M. Bonnemaison dénonçant un *« renforcement du dispositif répressif »* depuis mars 1986, et même la *« protection des copains, voire des coquins, bien et surtout haut placés »*.

M. Jospin s'est ainsi livré à un réquisitoire en règle contre une droite *« sensible à l'ordre et parfois oublieuse de la loi »*. *« Un gouvernement dissimulé dans son approche, cynique et oblique dans ses procédés »*, a-t-il résumé, critiquant l'exploitation des statistiques, l'utilisation d'arrestations spectaculaires ou encore *« l'incroyable mélange des genres »* que constitue, selon lui, le rôle du ministère de l'intérieur dans l'affaire des otages : *« En quoi est-ce une preuve d'efficacité dans la lutte contre le terrorisme, surtout lorsque la méthode choisie est celle d'un marchandage avec un Etat terroriste ? »* Corse, Nouvelle-Calédonie, Tahiti, mouvements sociaux en métropole... : selon M. Jospin, le gouvernement *« provoque la violence »* en faisant passer *« le besoin de sécurité par le déni de justice »*.

EDWY PLENEL.

JUSTICE

M. Le Pen, M. Demarquet et la mort d'Hubert Lambert

Le tribunal de Paris a rejeté les conclusions de nullité de « Libération » et du « Monde »

La dix-septième chambre du tribunal de Paris a rejeté, lundi 14 décembre, les conclusions tendant à faire déclarer nulles les poursuites en diffamation engagées, d'une part, contre *le Monde* et M. Jean-Marie Demarquet, d'autre part, contre *Libération*, sur plainte l'une et l'autre de M. Jean-Marie Le Pen, après la reproduction par ces deux journaux de propos tenus par M. Demarquet, en octobre 1985, notamment sur la mort d'Hubert Lambert, dont M. Le Pen fut le légataire universel.

Les avocats de *Libération*, Mes Henri Leclerc et Jean-Paul Levy, et celui du *Monde*, Me Yves Baudelot, avaient invoqué à l'audience du 23 novembre (*le Monde* du 25 novembre) une atteinte aux droits de la défense, en relevant particulièrement que le réquisitoire définitif du parquet et l'ordonnance renvoyant les prévenus devant le tribunal correctionnel avaient visé les articles incriminés publiés par *Libération* et par *le Monde* dans leur intégralité, alors que la plainte déposée par Le Pen se limitait à certains passages dûment précisés.

Extension des poursuites

Pour les défenseurs, il en résultait une ambiguïté, une incertitude, ne permettant pas aux prévenus de savoir exactement ce qui leur était reproché et de pouvoir ainsi organiser leur défense en connaissance de cause.

« Il est exact, admet le tribunal dans son jugement, *qu'il y a une extension des poursuites par le réquisitoire définitif et l'ordonnance de renvoi, la plainte initiale ne visant pas les articles dans leur entier, mais seulement certains passages. »* Mais, ajoute-t-il, *« en matière d'infraction à la loi sur la presse, la poursuite est définitivement fixée par le réquisitoire introductif, et le tribunal ne peut se trouver saisi que pour les titres ou les passages, tels qu'ils ont été initialement articulés et qualifiés dans la plainte »*.

En d'autres termes, la dix-septième chambre n'examinera que les propos dénoncés par le plaignant et s'en tiendra là.

Quant aux inculpés, ils ont pu avoir connaissance, durant le déroulement de l'information judiciaire, des passages qui leur étaient reprochés et sont donc en mesure d'y opposer la défense qu'il convient.

Ainsi, conclut le jugement, l'irrégularité constatée – un réquisitoire définitif allant au-delà de la plainte initiale – *« ne peut pour autant vicier la procédure entière »*.

Les avocats de *Libération* et du *Monde* ont décidé d'interjeter appel. En tout état de cause, la dix-septième chambre a renvoyé l'affaire au 25 janvier 1988, date à laquelle elle se bornera à fixer le jour où pourrait être enfin engagé le débat sur le fond.

مكتبة من الاصل

مكرر من الاصل

EURS
S

Le dossier du Comité d'éducation pour la santé transmis à la justice

L'affaire du Comité français d'éducation pour la santé (CFES) connaît un développement important avec la décision prise, le 14 décembre, par Mme Michèle Barzach, ministre délégué chargé de la *santé et de la famille*, de *transmettre* l'ensemble du dossier au procureur de la République près le tribunal de grande instance de Paris *(nos dernières éditions du 15 décembre).*

Association régie par la loi de 1901, placée sous tutelle du ministre chargé de la santé, le CFES est un organisme dont la direction est confiée par le ministre à un délégué général et dont le financement provient pour l'essentiel de fonds publics. Il a pour objet principal de participer au développement de l'éducation pour la santé, en association étroite avec son ministère de tutelle. En 1987, le budget du *CFES, qui emploie environ quarante-cinq personnes,* a été de l'ordre de 32 millions de francs, 27 millions provenant directement de la direction générale de la santé et 4,7 millions des caisses nationales de la Sécurité sociale.

« De juin 1981 à octobre 1986, le délégué général a été le docteur Jean-Martin Cohen-Solal,* explique Mme Barzach au procureur de la République. *D'octobre 1986 à novembre 1987, ce fut le docteur Bernard Serrou. La Cour des comptes a procédé à la vérification des comptes de cet organisme pour les exercices de 1981 à 1984 inclus. A la suite de cette vérification, elle a inséré une observation dans son rapport public publié en juin 1986. Elle a dénoncé des activités mal définies et mal coordonnées, une administration de tutelle peu vigilante, une gestion très dispendieuse. Dans ces conditions, j'ai, en octobre 1986, retiré son agrément au docteur J.-M. Cohen-Solal et agréé le docteur B. Serrou, lui donnant pour mission de remettre en ordre la gestion du CFES. »

Il apparaît clairement aujourd'hui que cette mission confiée au docteur Bernard Serrou, membre du comité central du RPR, a totalement échoué. Gestion anarchique, dépenses excessives, les bruits les plus divers couraient depuis quelque temps sur le CFES ; selon plusieurs membres du conseil d'administration, le « trou » financier s'élevait début novembre à 7 ou 8 millions de francs.

« Afin de faire le point sur la situation de cet organisme et mettre un terme à certains bruits, j'ai, en juin 1987, demandé à l'Inspection générale des affaires sociales de procéder à un nouveau contrôle,* explique Mme Barzach. *Celui-ci a eu lieu de fin septembre à début novembre 1987. »* Les rapports qui lui furent alors communiqués début novembre par le chef du service de l'IGAS permirent à Mme Barzach de *« constater la persistance certaine d'une gestion insuffisante, notamment dans le domaine de la comptabilité ».

Le docteur Serrou fut alors démis de ses fonctions. A la lecture du rapport de l'IGAS (qui, aujourd'hui, maintient ses premières observations) et des réponses fournies par le docteur Serrou, Mme Barzach a décidé de transmettre l'ensemble du dossier à la justice. Nous publions les principaux éléments du rapport de l'IGAS ainsi que des extraits de la longue réponse du docteur Serrou.

« Une comptabilité opaque, irrégulière et sans doute frauduleuse »

Le rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) sur le Comité français d'éducation pour la santé (CFES) est un document accablant pour l'ancien délégué général de cet organisme, le docteur Bernard Serrou. Ce rapport de quatre-vingts pages est résumé par les titres de ses chapitres : « Un organisme dont le fonctionnement même est perverti », « Une comptabilité opaque, irrégulière et sans doute frauduleuse », « L'usage de faux justificatifs, voire de fausses factures »... A la fin du rapport (1), les deux inspectrices de l'IGAS, Mmes de Segonzac et Silland, formulent un certain nombre de* « propositions » *: elles conseillent en particulier à Mme Barzach de retirer l'agrément de M. Serrou,* « le licenciement de celui-ci devant se faire sans indemnités ni préavis, pour faute grave ». *Par ailleurs, les deux inspectrices indiquent que si aucune réponse satisfaisante ne peut être apportée par le délégué général, le procureur de la République devrait être saisi.

A la lecture du rapport de l'IGAS, on comprend mieux pourquoi Mme Michèle Barzach n'a pas attendu plus de vingt-quatre heures pour décider, le 10 novembre, du renvoi du docteur Bernard Serrou de son poste de délégué général du CFES (*le Monde* du 12 novembre). La seule étude de la comptabilité — qualifiée par l'IGAS de *« désordonnée au point d'être incompréhensible »*, *« comportant des irrégularités graves »*, — lui a sans doute suffi. D'autant qu'il y apparaît *« des dépenses somptuaires et d'ordre privé pour des montants importants »*, bien que des *« tentatives de dissimulation aient été entreprises »*.

Les inspecteurs de l'IGAS avouent cependant avoir des doutes : ils ne savent pas s'il s'agit d'*« erreurs graves »* ou de *« détournements »*. Le fait que la comptabilité ait été *« nettoyée »* avant leur arrivée n'est pas pour faciliter les choses. Cela dit, écrivent-ils, *« le désordre est trop systématique pour être accidentel »*. Ils révèlent soit des *« erreurs graves »*, soit des *« manœuvres frauduleuses »*.

Les exemples abondent : notes de restaurant injustifiées, frais de déplacement exorbitants... le docteur Serrou et trois de ses collaborateurs — M. Georges Lannuque, Mlle Marie-Thérèse Bouttemy et le docteur Claude Rosenfeld, président du conseil d'administration du CFES — menaient une intense politique de « relations publiques ». Et lorsque le directeur général de la santé demande des informations au docteur Serrou sur la situation budgétaire du CFES, ce dernier lui renvoie le 10 septembre 1987 une note *« fausse à plusieurs égards »* : il parle par exemple d'un premier acompte relatif à l'achat d'une voiture R-21 se montant à 22 840 F. En réalité, cet acompte était d'un montant inférieur. Ce n'est qu'un exemple. Selon les enquêteurs de l'IGAS, les conditions de fonctionnement du CFES, du temps du docteur Serrou, suppriment pratiquement *« toute possibilité de contrôle effectif de la part des services de l'Etat »*.

La défense des viticulteurs

Les services du ministère de la *santé ne savaient-ils rien de ce qui* se passait au CFES ? C'est l'une des principales questions. Le rapport note que *« la gestion des actions nationales est réalisée en symbiose étroite »* avec le ministère de la santé. Ainsi, par exemple, le choix de l'agence chargée de la réalisation des documents audiovisuels de la campagne d'information sur le SIDA a été fait par Mme Barzach. D'une manière générale, écrivent les auteurs du rapport, *« les choix de stratégies, de prestataires de service et les négociations engagées dans le cadre de la campagne nationale du SIDA ont été opérés, non par le CFES mais par le ministre et les membres de son cabinet »*. La participation de l'industrie pharmaceutique à cette campagne, précise le rapport, a été négociée directement par le professeur Alain Pompidou, qui fait partie du cabinet du ministre.

Intervention ministérielle d'un côté, *« placardisation »* des principaux chefs de département de l'autre : le chef du département *« études et recherche »* s'est vu retirer la gestion des études parce que, selon ses collègues, *« il n'était pas fiable politiquement et risquait de communiquer à l'Elysée »* les résultats de certaines études. Conséquence : on a fait appel, pour remplir son rôle, à des agences extérieures au CFES, en particulier l'IFREP (coût : 480 000 francs) et Images et stratégies (coût : 249 000 francs). Le chef du département « diffusion-édition » a, lui aussi, été écarté. Et selon le rapport, *« les bons de livraisons sont systématiquement absents des pièces justificatives de la comptabilité »*.

Parallèlement, de nouvelles embauches ont été faites : celle de M. Georges Lannuque (secrétaire général du RPR de l'Hérault), chargé des appels d'offres et rémunéré 2 500 francs par jour, sans contrat de travail ; celle de Mlle Marie-Thérèse Bouttemy (ancienne collaboratrice de Mme Nicole Chouraqui à la mairie de Paris) pour s'occuper de l'ordonnancement des dépenses ; celle, enfin, de Mme Liliane Laplaine, qui fut ainsi, dans le même temps, rédacteur en chef du *Quotidien du médecin* et salariée du CFES, pour s'occuper de la réorganisation des services « informations » et « santé de l'homme ».

Il arrivait parfois aux nouveaux responsables du CFES de commettre ce que le rapport qualifie d'*« actions aux finalités critiquables »*. Ainsi, par exemple, cette étude, restée confidentielle, sur le discours antialcoolique commandée à l'organisme Médiascopie et facturée 68 788 francs. Intitulée : *Analyse argumentaire, rhétorique et idéologique de corpus antialcoolique français concernant l'alcool, l'alcoolisme et l'alcoolisation*, cette étude visait à fournir des réponses aux arguments des antialcooliques.

La défense des viticulteurs semble avoir été un souci constant du docteur Serrou : le CFES a ainsi disposé d'un stand à la Foire de la vigne et du vin de Montpellier (6 760 francs, payés sur papier à en-tête du CFES aux organisateurs) ; c'est également aux frais du CFES que le docteur Serrou s'était inscrit aux Assises internationales de la vigne et du vin, qui ont eu lieu à Rome.

Le docteur Serrou n'a jamais oublié, au CFES, qu'il était un élu de Montpellier. C'est ainsi qu'il choisit, pour nettoyer les locaux de la rue Lecourbe, Prop Hérault, une société montpelliéraine, pour la somme de 10 377 F par mois.

Même sens de l'intérêt local pour l'impression de la revue du CFES, *la Santé de l'homme*, *puisque, sans qu'il y ait eu d'appel* d'offres, c'est l'imprimerie SOMAP de Montpellier qui a été choisie. Même scénario pour la pose des moquettes et le choix des garages où le CFES a acheté des voitures.

Des commandes sans appel d'offres

D'une manière générale, les enquêteurs de l'IGAS ont observé un *« non-respect des procédures et de l'équité en matière de choix des fournisseurs »*. Les appels d'offres sont pourtant obligatoires pour toute dépense égale ou supérieure à 150 000 francs, selon le règlement du comité. Ainsi, le choix d'Images et stratégies, l'agence de conseil en communication, dirigée par M. Thierry Saussez (par ailleurs conseiller de Mme Barzach dans le domaine de la communication) n'a pas été précédé d'un appel d'offres. C'est le ministre en personne qui a souhaité la conclusion de cet accord, a précisé M. Serrou aux inspecteurs. L'IFREP, dirigée par M. Yann Saussez, s'est vu confier de la même manière une étude alors qu'une offre de la société BVA était aussi compétitive. Même chose pour la réalisation d'un spot SIDA par l'agence CFRP : pas de procédure écrite préalable, et c'est le cabinet de Mme Barzach qui a choisi cette agence.

Le choix des entreprises d'impression aurait, lui aussi, été entaché d'irrégularités : ainsi, en 1987, c'est l'entreprise CPI (l'imprimeur de *la Lettre de la Nation*, l'organe du RPR, qui a été systématiquement choisie (*le Monde* du 29 octobre). C'est à CPI qu'a été confiée l'impression de la brochure SIDA, bien qu'une autre imprimerie, la société Edicis, ait fait une proposition plus intéressante.

De la même manière, concernant le choix des prestataires de services informatiques, c'est le *Quotidien du médecin* qui a été choisi, sans qu'il y ait eu appel d'offres préalable. Raison invoquée par le docteur Serrou : *« L'urgence et le désir du ministre de voir fonctionner ce service* [une banque de données grand public sur le SIDA accessible par minitel] *le plus rapidement possible. »* Coût : 432 590 F, auxquels il faut ajouter une autre banque de données destinée aux professionnels de santé (462 540 F) et deux banques de données sur l'hygiène bucco-dentaire, toujours réalisées par *le Quotidien du médecin* (coûts respectifs : 664 160 F et 474 400 F).

Reste maintenant à déterminer les finalités de cette gestion douteuse : les sommes détournées l'ont-elles été uniquement à des fins personnelles ? Ont-elles, au contraire, servi d'autres causes ? Deux questions importantes que Mme Barzach a préféré voir tranchées par la justice.

JEAN-YVES NAU et FRANCK NOUCHI.

(1) La mission de l'IGAS s'est déroulée du 28 septembre 1987 au 6 novembre 1987. Elle a fait suite à une demande de M. Guy Berger, directeur de cabinet de Mme Barzach.

Une lettre de Mme Barzach

Mme Michèle Barzach, ministre délégué chargé de la santé et de la famille, que nous avons interrogée sur l'affaire du CFES, nous a fait parvenir dans la soirée du 14 décembre la lettre suivante :

Vous m'avez fait savoir que votre journal était en possession du rapport initial de l'inspection générale des affaires sociales sur le Comité français d'éducation pour la santé, et que vous vous prépariez à le publier.

Je crois qu'il est inacceptable, car tout à fait contraire à l'équité, de publier ce document et même de faire un article à son sujet, sans connaître les réponses qu'a pu y apporter l'ancien délégué général, le docteur Bernard Serrou.

Comme je comptais en tout état de cause rendre publiques ces réponses lorsque le rapport définitif aurait été achevé, je vous les remets ci-jointes.

Mais il faudra attendre le dépôt du rapport définitif de l'IGAS, pour pouvoir porter un jugement complet sur l'ensemble. Or, ce rapport définitif n'est pas encore en ma possession.

Vous savez que j'ai remis ce matin ces documents au procureur de la République près le tribunal de grande instance de Paris. C'est en effet à la justice de se prononcer sur la qualification juridique des faits et d'engager le cas échéant les suites qui seraient nécessaires.

Vous trouverez ci-joint copie de la lettre par laquelle le dossier a été transmis au procureur, ainsi que la lettre par laquelle j'avais retiré l'agrément dont bénéficiait le docteur Bernard Serrou.

Je vous laisse la responsabilité de l'utilisation de ces documents.

Les réponses du docteur Serrou

La réponse du docteur Bernard Serrou au rapport de l'IGAS comporte cent cinquante pages dactylographiées. L'ancien délégué général du CFES répond méticuleusement à la plupart des critiques et des accusations du rapport dans lequel il décèle de nombreuses erreurs. Il s'agit, selon lui, d'*« une enquête à charge, trop systématique pour rester objective, menée exclusivement et apparemment dans le seul but de jeter la suspicion sur toutes les actions que j'ai menées »*.

Dans ce rapport, explique le docteur Serrou, les inspectrices de l'IGAS n'ont pas *« intégré les perspectives que j'avais su ouvrir au sein du CFES dans les domaines de la santé publique, de la recherche universitaire ou non et de la médecine prédictive »*. Il écrit aussi : *« Je laisse un acquis sans commune mesure avec la situation dont j'ai hérité le 6 octobre 1986. »*

Des liens étroits avec le ministère

Le docteur Serrou dit avoir trouvé, *« au bas mot, plus de vingt erreurs ou interprétations abusives »* dans le rapport de l'IGAS. Il regrette notamment l'*« amalgame »* que, selon lui, les deux inspectrices de l'IGAS ont fait entre le personnel permanent et le personnel temporaire. Il rappelle, en particulier, que M. Georges Lannuque, *« du fait de sa disponibilité »* et de *« sa réputation de sérieux (militaire de carrière) »*, avait été engagé sur la base de *« vacations »*. Quant à Mlle Bouttemy, qui, précise le docteur Serrou, lui avait été *« fortement recommandée par le cabinet des affaires sociales »*, elle touchait 18 095 francs par mois, soit beaucoup moins que ses prédécesseurs d'avant 1986 (MM. Bery et Vilain), dont les salaires respectifs étaient, selon lui, de 28 866 francs et 36 730 francs.

Le docteur Serrou relève par ailleurs dans le rapport de nombreuses erreurs *sur les frais de déplacement*, le financement des documents éducatifs, ainsi que des *« confusions répétées »* en ce qui concerne les agences de communication Images et stratégies et CFRP. Evoquant le contrat passé entre le CFES et M. Thierry Saussez, M. Serrou précise qu'il a rencontré ce dernier *« grâce »* à Mme Barzach. C'est donc, précise M. Serrou, *« à la demande du ministre »* que le CFES s'est doté du conseil en communication Images et stratégies. Il s'est avéré, ajoute le docteur Serrou, *« indispensable de choisir un grand professionnel en qui le ministre avait toute confiance »*. S'agissant d'un conseiller, il n'y avait, selon le docteur Serrou, *« aucune nécessité de réaliser un appel d'offres »*.

A propos du choix de l'agence CFRP pour la campagne d'information sur le SIDA, le docteur Serrou indique qu'il s'est effectué *« en présence du ministre et des membres de son cabinet »* et que les agences non retenues ont bénéficié d'un dédommagement de 22 000 francs. Commentant le choix du *Quotidien du médecin* comme prestataire de services informatiques, le docteur Serrou assure qu'il existait *« peu de possibilités sur le marché assurant sécurité, rapidité et efficacité »*. Le service minitel « professionnels de santé » et le service « grand public » ont donc été réalisés en collaboration avec *le Quotidien du médecin*, *« à la satisfaction générale »*, précise-t-il, *« après l'avis technique de M. Alain Pompidou, conseiller technique du ministre »*.

Le docteur Serrou se défend d'avoir encouragé la consommation d'alcool par le biais du CFES. L'étude réalisée par Médiascopie lui a, dit-il, été utile dans la plate-forme de communication pour la campagne antialcoolique, en accord avec le ministre.

A propos des *« dépenses somptuaires et d'ordre privé pour des montants importants »* révélées par le rapport de l'IGAS, le docteur Serrou explique que avec le président du conseil d'administration, il avait été amené à proposer *« la transformation du CFES en Institut national d'éducation pour la santé »*. Dans ce cadre, précise-t-il, l'agence Images et stratégies nous a conseillé de *« multiplier les contacts sous la forme de petits déjeuners, de déjeuners et de dîners de travail »*. Il cite ainsi la liste exhaustive des personnalités de la presse spécialisée et grand public ainsi que de responsables politiques et médicaux avec lesquels il a dû partager de nombreux repas.

Au total, le docteur Serrou fait observer que son objectif a été d'établir des liens étroits avec son organisme de tutelle, la direction générale de la santé (DGS), *« et ce d'autant plus que le rapport de la Cour des comptes attirait l'attention sur le peu de vigilance de l'administration de tutelle »*. C'est la raison pour laquelle, dit-il, des réunions avaient lieu chaque semaine entre les représentants du CFES et des représentants de la DGS afin de *« faire le point régulier sur la situation administrative et financière du CFES, les problèmes posés et les projets de campagne »*.

L'affaire Chaumet

Le supplément d'enquête demandé par M. Reza « ne vise personne en particulier »

Le joaillier Alexandre Reza, l'un des créanciers des frères Jacques et Pierre Chaumet, a indiqué, lundi 14 décembre, que le complément d'instruction qu'il a demandé vendredi au juge d'instruction M. François-Chanut ne concernait pas seulement le garde des sceaux, M. Albin Chalandon (*le Monde* daté 13-14 décembre).

La note que ses avocats, Mes Roland Dumas et Christine Courrégé, ont adressée à M. Chanut *« ne vise personne en particulier »*, a déclaré M. Reza dans un communiqué, en ajoutant qu'*« il est regrettable de ne retenir qu'un seul nom »*.

Rappelant que la créance de sa société auprès de la joaillerie Chaumet *« est de l'ordre de près de 20 millions de francs »*, M. Reza a ajouté, pour justifier sa demande de complément d'instruction, que *« toute sortie de fonds injustifiée porte préjudice à l'ensemble des créanciers »*.

Un cancérologue saisi par la politique

MONTPELLIER

de notre correspondant

Le docteur Bernard Serrou avait tout pour être un des principaux hommes politiques de Montpellier : ses études brillantes, ses recherches en cancérologie, sa volonté d'agir en tous domaines, et même l'influence de son beau-père, *aujourd'hui décédé*, Jean Baumel, un homme qui marqua la vie locale comme secrétaire général de la mairie, résistant, gaulliste, déporté et historien de Montpellier.

Les choix professionnels de M. Bernard Serrou se sont manifestés très tôt, alors qu'il n'avait guère plus de vingt ans, peu après le décès de son père, victime d'un cancer. Il ne quittera Montpellier, après sa formation médicale, que pour un stage aux Etats-Unis, à Denver (Colorado) dans les services de recherche du pionnier des greffes de foie, M. Thomas Starzl. *De retour en France, il est reçu à* l'internat, présente sa thèse en 1969 et devient chef de clinique et médecin des hôpitaux.

Entré au centre anticancéreux Paul-Lamarque à Montpellier, le docteur Serrou prend la direction d'une unité de recherche. Il travaille alors avec des médecins de premier plan comme les professeurs Claude Romieu, aujourd'hui décédé, Henri Pujol, actuel directeur du centre anticancéreux et Claude Solassol, doyen de la faculté de médecine. Il entretient aussi des liens étroits avec le professeur Mathé, de Villejuif. Dans le même temps, il écrit plusieurs ouvrages et articles sur la transplantation du pancréas et du foie, la chimiothérapie et l'immunothérapie des cancers et, en 1985, un livre grand public *Face à face avec le cancer*. Plusieurs prix scientifiques couronnent son travail.

Sports, musique et littérature

Le docteur Serrou s'intéresse à la peinture, à la musique, à la littérature (il crée un prix littéraire) et au sport. Il sera même médecin-conseil pendant plusieurs années du club de football de Montpellier-La Paillade, aujourd'hui en première division. Ce médecin ne manque pas non plus de s'intéresser à la politique.

Ayant flirté un certain temps avec le PS, il le quitte en 1981 *« bouleversé,* dit-il, *par l'incohérence, le mensonge et le sectarisme intolérant et intolérable déployés par les socialistes et les communistes. »* Il s'engage alors totalement dans l'action politique et adhère au RPR. Aux élections départementales en 1982, il est élu conseiller général du deuxième canton de Montpellier dès le premier tour. Il sera réélu. Pourtant sa carrière politique, malgré son élection en 1986 au conseil régional, va piétiner. Le docteur Serrou engage des polémiques avec le maire PS de Montpellier. Mais si M. Georges Frèche est un battant inspiré aux reparties foudroyantes, M. Bernard Serrou reste un tribun mélancolique. Il joue aussi un rôle actif dans plusieurs associations qui n'ont qu'un succès d'estime.

Président national de Vin et santé, il sera plusieurs fois accusé d'inviter à la consommation d'alcool et d'être l'un des membres du lobby des viticulteurs de sa région. Deuxième sur la liste de M. François Delmas, ancien maire de Montpellier, ancien secrétaire d'Etat à l'environnement du dernier gouvernement de M. Giscard d'Estaing, il n'arrachera pas la mairie à la coalition PS-PC de M. Georges Frèche. Il boudera depuis quelque peu les séances du conseil municipal.

Aujourd'hui, l'affaire du Comité français d'éducation par la santé (CFES) met un frein aux ambitions locales du docteur Serrou, même si ses adversaires politiques ne l'exploitent pas ouvertement.

ROGER BÉCRIAUX.

Culture

CINÉMA

« Maurice », de James Ivory

Portraits d'homme

Deux hommes vont s'aimer dans l'Angleterre edwardienne où l'homosexualité était passible de la peine de mort. Un film sincère et virtuose qui a reçu à Venise un double prix d'interprétation et le Lion d'argent. Récompenses méritées.

Pas de suspense. Dès le prégénérique de *Maurice*, de James Ivory, on a compris. On voit un brave professeur britannique et barbu se sentir soudain investi d'une mission urgente auprès d'un de ses élèves, orphelin de père. Lors d'une sortie à la mer, il dessine sur la plage, du bout de sa canne, les vigoureuses perspectives promises au *membrum virilis* du petit garçon, et décrit l'usage délicieux et procréateur que celui-ci pourra en faire. L'enfant blond écoute, avec un mélange discernable de curiosité et de répulsion, puis déclare : *« Je pense que je ne me marierai jamais. »*

Maurice Hall, le chérubin, pense bien. Nous le retrouvons à Cambridge, en 1910, étudiant aimable et relativement studieux, fasciné par l'aristocratique et décadent Risley. Les bâtiments sont austères, mais la vie plutôt douce. On canote sur la rivière après avoir traduit Platon, et à ce propos le doyen a beau fustiger *« ce vice inqualifiable des Grecs »*, on ne prend pas cet avertissement pour soi.

On devrait, peut-être... C'est à Cambridge que Hall va se lier d'une amitié exaltée avec le beau Clive Durham. Leurs rapports sont platoniques, mais leurs étreintes, pour ébauchées, inabouties qu'elles soient, n'en dépassent pas moins, et de loin, les accolades camarades...

Renvoyé du Trinity College pour impertinence, Maurice abandonne ses études, rejoint sa mère et ses sœurs, avant de s'établir dans la City, où il devient un agent de change prospère. Clive, de son côté, a rallié le domaine familial légèrement décati, où il exerce sa fonction de *gentleman farmer* avec une arrogance pleine de grâce. Les deux amis continuent de se voir, leurs familles se fréquentent. Le temps passe, assez lentement comme toujours en Angleterre et comme souvent dans les films de James Ivory.

Puis le fatum s'emballe un peu. Le vicomte Risley (le condisciple décadent) est arrêté pour outrages aux mœurs. Il n'est pas inutile de rappeler alors que l'homosexualité est encore à cette époque passible de la peine de mort outre-Manche... Pressé de témoigner en faveur du Lord épinglé, Clive se dérobe et paie sa lâcheté d'une légère dépression



qu'il tente de guérir au cours d'un voyage solitaire et décevant dans une Grèce caillouteuse. Au retour, il rompt définitivement avec Hall, se lance dans la vie politique et dans la vie conjugale.

Quant à Maurice, après avoir essayé en vain d'apaiser ses pulsions en consultant le médecin de famille et un psychanalyste hypnotiseur, il s'abandonne enfin au plaisir charnel dans les bras d'un jeune garde-chasse. Pas de trivialité, pas de bestialité. Le robuste Alec n'est pas (si ce n'est par son métier) un amant de Lord Chatterley. Entre ces deux garçons — voilà le vrai scandale — c'est bien d'amour qu'il s'agit, et ils vont le vivre cet amour, même si c'est difficile, même si c'est défendu.

Maurice est adapté d'un roman de E.M. Forster que son auteur n'osa jamais publier et qui ne fut édité qu'à sa mort, en 1972. Et James Ivory, avec une virtuosité qu'on lui connaissait, mais une sincérité et une liberté nouvelles, démontre que, si depuis la guerre de 1914 les lois ont heureusement changé, les esprits peut-être n'ont guère évolué...

Ainsi il nous rend proches de ses héros, solidaires, et réussit par une mise en scène à la fois fluide et tendue, qui privilégie les gros plans et ne se sert des décors raffinés (acajou ciré et frondaisons automnales) que comme points de repère, à nous entraîner au plus près des cœurs et des corps, à nous montrer une liaison entre un homme et un autre homme sans nous transformer en voyeurs honteux et goguenards.

Le résultat est tout à fait séduisant. *Maurice*, Lion d'argent à Venise et double prix d'interprétation pour ses protagonistes, James Wilby et Hugh Grant, fringants transfuges des scènes de la province anglaise, est un film compatissant et cruel, sarcastique et délicat, que la photo transparente de Pierre Lhomme magnifie.

Un film qui transforme les petits travers de James Ivory en vertus. Si l'on excepte son précédent ouvrage *A Room with a View* (adapté du même Forster), d'un charme fou, le distingué entomologiste des *Européens* ou des *Bostoniens* apparaissait incurablement convenable et compassé, même lorsqu'il se penchait sur les tourments de la passion. Là, il semble avoir jeté son monocle pour le remplacer par une loupe, là ce qui était afféterie devient élégance, ce qui était esthétisme devient beauté.

Les femmes (mères, épouses, sœurs) sont elliptiques, éclipsées avec un humour un peu douloureux. Restent les hommes, Maurice, Clive, Alec et les autres. D'inoubliables portraits d'hommes, d'où émerge, terrifiant et doucereux, juge et témoin, pont miné entre deux mondes, entre deux classes inconciliables, le maître d'hôtel, que joue avec une délectation souveraine l'ex mahatma Gandhi de cinéma Ben Kingsley.

DANIÈLE HEYMANN.

« Ennemis intimes » de Denis Amar

Deux hommes et des loubards

Un jour de soleil, la route est déserte, une jeune femme blonde roule à toute vitesse vers un bâtiment tout à fait moderne, isolé au sommet d'un rocher : un complexe de loisirs dont la construction a été abandonnée. Seul fonctionne le cinéma, qui passe *la Poison*, mais il n'y a personne. La jeune femme d'ailleurs ne vient pas pour le film. La narine frémissante comme dans une publicité où elle reconnaîtrait l'homme de sa vie au parfum de son after-shave (elle est d'ailleurs actrice de pub et on la verra à plusieurs reprises vanter les mérites des hôtels Méridien, on se fait sponsoriser comme on peut), la jeune femme donc visite les chambres, à la suite du jeune et beau gérant Wadeck Stanczak. Puis, sans prendre le temps de flirter, se jette sur lui qui ne dit pas non.

Un chemin symbolico-initiatique

Six mois plus tard, arrive dans le cinéma un malappris barbu, Michel Serrault. En ouvrant la porte de sa voiture, il renverse la moto d'un minet qui se trouve là avec ses copains. La colère monte, les motards se mobilisent, la bagarre éclate, Stanczak renvoie tout le monde, mais Serrault s'est terré sous les fauteuils. Et voilà les deux rivaux — car bien entendu Michel Serrault n'est autre que l'époux malheureux de la belle blonde — enfermés dans le bâtiment super-high-tech, bloqués par les loubards bien propres qui semblent échappés d'un ballet pour comédie musicale série Z, mais qui ont trop vu Mad Max...

D'un regard, Stanczak les mate. Cependant, il fera avec Serrault tout un chemin symbolico-initiatique. Symbolique de quoi, d'ailleurs, on ne voit pas trop. Les bagarres sont réglées avec soin, on pense parfois au film moto-rock de Walter Hill, *les Rues de feu*, mais ici, la musique est d'Alain Sarde et le reste à l'avenant, insistant et bêbête. Le scénario aurait pu donner lieu à un suspense flamboyant, mais les dialogues sont d'un rare ridicule. Seul Michel Serrault s'en tire, il a l'air tellement bizarre qu'avec lui tout paraît crédible.

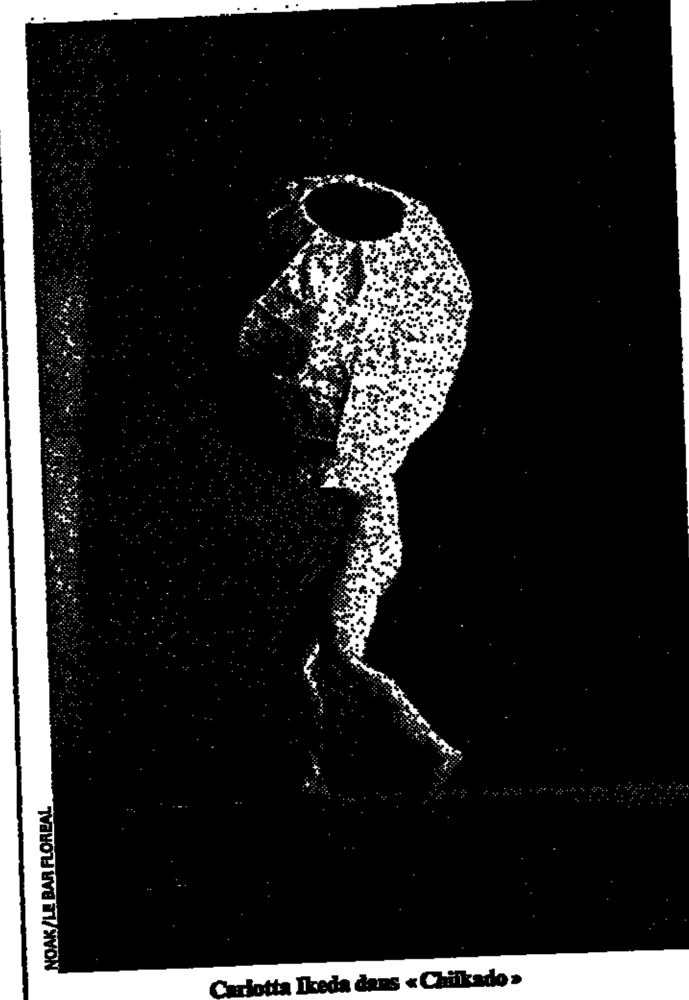
Bien qu'il ait assuré la promotion du film, il a marqué publiquement (dans *le Matin*) sa violente désapprobation. On ne peut pas lui en vouloir.

COLETTE GODARD.

DANSE

« Chiikado » au Théâtre de la Bastille

Le rire de Carlotta Ikeda



NOAK/LE BAR FLOREAL

Carlotta Ikeda dans « Chiikado »

Le buto japonais évolue. Naguère « danse des ténèbres », de l'horreur, de l'Apocalypse, nous montrant des chairs éclatées à la Francis Bacon, des yeux révulsés et des transformations macabres, il cherche parfois le rire, aujourd'hui, et l'obtient. Tel, du moins, que le présente Carlotta Ikeda dans *Chiikado*, solo en six tableaux.

Elle est cocasse quand elle apparaît en mini-tablier et jambières, rabot électrique à la main, et fait voler les copeaux d'une énorme planche de bois descendue des cintres. Ou quand elle tire des effets surréalistes d'une grosse boule de papier dans laquelle elle est cachée, boule soudain pourvue de pieds, de jambes, puis d'une tête qui tire la langue.

Il y a toujours quelque chose de tragique, cependant, dans ce petit corps et ce visage entièrement plâtrés de blanc. L'air d'une chrysalide dans un costume de tarlatane, elle pousse plusieurs fois un cri silencieux — c'est le cri de la naissance, et l'on sait qu'il n'est pas de joie. Ailleurs, moulée de taches sombres, elle mime à petits gestes saccadés d'automate une très douce agonie. Ou bien, dans une longue robe rouge, elle a des gestes précieux de statuette orientale, elle joue de ses petites mains en forme d'orchidée, elle est *« à la recherche de sa vie perdue, et arrive finalement à la rivière, point de départ de son voyage céleste »*.

Pendant les saluts, elle saute drôlement sur son coussin, assise ou à genoux, avec des mines écarquillées. La fascinante Carlotta serait-elle un clown ?

S. de N.

★ Théâtre de la Bastille, jusqu'au 20 décembre.

ARTS

La donation Duhem au Musée Marmottan

Avec la donation Duhem, un éclatant Gauguin, un Claude Monet inconnu, un Sisley de la dernière période, entre autres œuvres majeures, font leur entrée au Musée Marmottan, fief de l'Académie des beaux-arts. Il a fallu remodeler et aménager trois salles pour héberger une collection dont on ne soupçonnait ni la valeur ni l'ampleur, et dont peu d'initiés connaissaient la provenance. Qui était Henri Duhem ? Un modeste peintre post-impressionniste ci-devant avocat, né à Douai en 1860, mort à Juan-les-Pins en 1941. La collection sort de l'ombre où ses possesseurs l'avaient tenue si jalousement qu'elle a presque toujours échappé aux chercheurs. D'où l'intérêt accru d'un ensemble doublement inédit. Car ni les six Carrière, ni les trois Boudin (dont un *Voilier à marée basse* tout baigné de l'air marin), ni le Claude Monet (*Promenade à Argenteuil*, 1873), ni le Corot (*l'Etang de Ville-d'Avray vu à travers les feuillages*, 1871), ni le rutilant pastel de Renoir (*Jeune fille assise au chapeau blanc*, 1884), ni les quatre Guillaumin, etc., soit la quasi-totalité de la donation, ni même le Gauguin, qui désormais s'affiche partout, ne se retrouvent dans les catalogues raisonnés et autres travaux d'érudition. Il reste pourtant assez de correspondances et preuves écrites pour en garantir l'authenticité. Le *Bouquet de fleurs*, pièce maîtresse de l'exposition, a été peint par Gauguin en 1897, lors de son second (et dernier) voyage en Océanie, à peu près en même temps que la toile-testament *D'où venons-nous ?*... Ces fleurs tahitiennes, où dominent les corolles écarlates, débordant d'une coupe en bois sculpté, à côté de mangues, avaient été acquises par l'ami Daniel de Monfreid, puis vendues à Vollard et revendues à Duhem qui jamais ne les exhiba.

Plusieurs de ces artistes avaient d'ailleurs été liés d'amitié avec Henri Duhem : Henri Le Sidaner (1862-1939), peintre néo-impressionniste à redécouvrir — la lumière fluide et frissonnante qui nimbe le *Clair matin à Quimperlé*, *l'Allée bordée d'arbres* et trois autres toiles aussi sensibles leur confère une extraordinaire séduction; Harpignies, Henri Lebasque, Emile Breton, Jean-François Rafaelli, Maurice Denis dont est présentée une *Maternité* robuste et sans mièvrerie, voire Auguste Rodin qui fut lui aussi l'hôte des Duhem et présent ici avec une bronze de 1890 environ, *le Frère et la Sœur*.

Un regard encore, parmi cette soixantaine d'œuvres, pour une cansforte, état unique, de Rembrandt : *Cinq visages* (de Saskia), datée 1636.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ 2, rue Louis-Boilly, de 10 heures à 17 h 30, sauf le lundi.

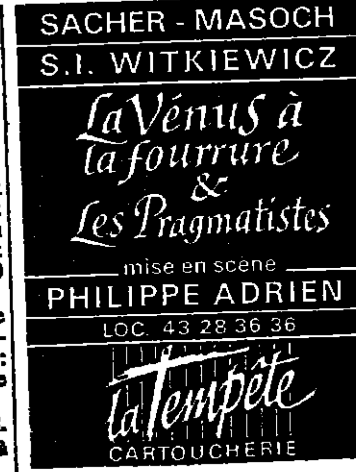
Courmes : cubisteries

Alfred Courmes s'est rendu célèbre en mêlant méchamment art classique, imagerie publicitaire et pseudo-modernismes. On finirait par oublier qu'il fut d'abord un peintre « sérieux », un cubiste de la seconde génération et l'élève de l'excellent Roger de La Fresnaye. Or les « cubisteries » — le mot est de lui — que Courmes exécutait vers 1920-1921 en suivant les conseils de son professeur en géométrie et constructions rivalisent avec ce que le cubisme français a donné de meilleur. Ses natures mortes aux cafetières et aux bouteilles sont d'une dignité sobre bien éloignée de l'ironie des pastiches qui ont suivi, et l'on y voit un jeune peintre faire avec talent l'apprentissage de la ligne et de la couleur plate.

Bien plus tard, à la fin des années 40, Courmes a repris cette inspiration de jeunesse, mais à froid désormais. Il a « cubisé » en citateur et a introduit un peu de néo-impressionnisme, un rien d'académie parodique, des figures humaines à la Fougeron et des réminiscences de Chirico à l'intérieur de compositions proprement cubistes. Ces cocktails de styles plaisent par leur absurdité et parce qu'ils se présentent comme des rébus picturaux. Il faut pour les goûter se promener dans la mémoire et la culture contemporaine comme dans un musée cahotique dont Courmes serait le conservateur anarchiste. Cet art de la plaisanterie est au « goût du jour » et anticipe sur nombre de travaux actuels, tout aussi citateurs, mais moins drôles. Il n'empêche : les toiles du premier Courmes, quoique moins astucieuses, ont plus de charme.

PHILIPPE DAGEN.

★ Galerie Jean-Briance, 23-25, rue Guénégaud, jusqu'au 23 janvier.







Culture

MUSIQUE

Lorin Maazel, directeur de l'Orchestre national

Heureuses retrouvailles

M. Roland Faure, président de Radio-France, l'a annoncé officiellement le lundi 14 décembre : le nouveau directeur musical de l'Orchestre national sera Lorin Maazel, à partir d'août 1988.

La nomination de Lorin Maazel à la direction de l'Orchestre national *est une demi-surprise, car s'il a déjà* fait un long chemin avec notre orchestre depuis les années 50, s'il en avait été nommé par Pierre Vozlinsky « premier chef invité » en 1977, les liens avaient paru se distendre depuis, surtout à l'époque où le chef américain avait la charge de l'Opéra de Vienne. Mais il était *resté fidèle* à Paris, *et les récentes* tournées aux Etats-Unis et en Europe avaient raffermi les rapports avec les musiciens.

Lorin Maazel prend cette fois des responsabilités plus importantes. Il sera le maître de la programmation générale, des engagements de solistes et de chefs ; il dirigera de nombreux concerts à Paris et en tournées, en Allemagne et en Amérique du Sud, dès octobre 1988.

Cette nomination met fin à une situation malsaine : depuis cinq ans, l'Orchestre national vivait mal, au gré de chefs de passage, et son moral, sa qualité aussi, baissaient. Une crise couvait, dont témoigna le départ des deux violons solos, Patrice Fontanarosa et Régis Pasquier, qui vont être remplacés à la suite d'un concours international, du 16 au 18 décembre.

Le temps n'est plus où les orchestres français démolissaient à plaisir leurs chefs pour vivre tranquilles. La politique vigoureuse de Daniel Barenboïm à la tête de l'Orchestre de Paris, la désignation de Semyon Bychkov pour lui succéder, surtout peut-être les succès du Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France sous l'impulsion de Marek Janowski, donnaient au National le sentiment d'être orphelin. *« Un orchestre a besoin d'un guide, de s'identifier à un grand leader »*, dit André Jouve, qui se réjouit de l'issue de cette crise.

Dès son arrivée à la tête de Radio-France en 1986, M. Roland Faure s'est préoccupé de rendre confiance aux musiciens, leur promettant un chef digne d'eux, les accompagnant dans leurs tournées auxquelles il assurait une ample couverture sur *les ondes nationales.*

Il est probable que l'orchestre accueillera favorablement cette nomination d'un artiste avec qui il a toujours entretenu d'excellents rapports, à condition que Maazel réserve tout le temps nécessaire à ses fonctions, car il occupera parallèlement le même poste à Pittsburgh. *Il envisage d'ailleurs* un jumelage entre ses deux orchestres. Notons qu'il a fixé sa résidence principale près du palais de Monaco, ce qui indique sa volonté de consacrer une part importante de sa vie à l'Europe.

A cinquante-sept ans, après avoir sillonné sans cesse l'Ancien et le Nouveau Monde, on peut souhaiter que Maazel, « plein d'usage et raison », s'applique à parachever sa carrière par un travail en profondeur qui le mettra aux tout premiers *rangs des chefs de ce temps. L'expé*rience un peu amère de l'Opéra de Vienne peut l'inciter à moins se disperser à un âge où l'ivresse des voyages et des succès internationaux a moins d'attrait.

Un bonheur n'arrivant jamais seul, Pierre Boulez a donné son accord pour exercer à l'Orchestre *national des responsabilités complé*mentaires à l'occasion de « projets spéciaux ».

Dans l'entretien qu'il nous a accordé sur ce chapitre, M. Roland Faure a insisté par ailleurs sur l'importance qu'il attache à la musique comme un des quatre piliers de Radio-France (avec l'information, la culture et la technologie), et c'est pourquoi il l'a dotée d'un directeur général en la personne d'André Jouve.

Il a réaffirmé d'autre part la place privilégiée de France-Musique et sa vocation à diffuser avant tout de la musique vivante, revendiquant la décision de limiter les présentations et les commentaires, qui ont été réduits ces derniers temps de soixante-dix minutes par jour.

JACQUES LONCHAMPT.

[Lorin Maazel est né à Neuilly-sur-*Seine le 6 mars 1930, d'une famille de* musiciens d'origine européenne qui s'installa à Pittsburgh deux ans plus tard. Exceptionnellement doué, il étudie le piano et le violon dès l'âge de cinq ans, l'orchestre à huit ans, et l'année suivante, à la Foire mondiale de New-York, il est à la tête d'un orchestre d'étudiants... En 1941, Toscanini l'invite à diriger l'Orchestre de la NBC et les plus grands ensembles accueillent le « Wonder Kid ».

Il n'en poursuit pas moins à l'université de Pittsburgh des études d'écriture musicale, mais aussi de mathématiques *et de philosophie, tout en étant premier* violon du Fine Arts Quartett. A vingt-six ans, il part travailler la musique baroque en Italie et commence bientôt une brillante carrière européenne. En 1960, il est le premier Américain à diriger à Bayreuth (*Lohengrin*) et en *1962 fait sa première tournée aux Etats-*Unis avec l'Orchestre national.

La liste de ses postes de responsabilité est riche : Orchestre RIAS de Berlin (1965-1975) et, parallèlement, direc*teur de la musique de l'Opéra de Berlin-*Ouest (jusqu'en 1971), New Philharmonia de Londres (1970-1972), Orchestre de Cleveland (1972-1982), premier chef invité de l'Orchestre natio*nal de France (à partir de 1977)*, directeur de l'Opéra de Vienne (décembre 1982-1986), dont il démissionne prématurément en 1984, excédé par les campagnes de presse et les déclarations du *ministre autrichien des arts l'accusant* de *« manifester trop peu d'intérêts pour la gestion de l'établissement »*, enfin chef de l'Orchestre de Pittsburgh, où il succédera en 1988 à André Prévin, revenant ainsi à la ville de son enfance.]

DIGRESSIONS, *par Bernard Frank*

La « perestroïka » est sans frontières !

1 *L'ivresse du contribuable exemplaire !*

A la sixième belon, dans un restaurant de poissons du 8ᵉ arrondissement fort coûteux *(« le sont tous »*, m'arrêta Flaubert avec cette voix de crécelle qu'il affecte quand il me récite son *Dictionnaire des idées reçues)*, plein à craquer, ce qui tendrait à prouver que nos compatriotes n'ont pas tout ou tous perdu à la Bourse, un ami très ancien et très cher, posant avec une certaine solennité sa tartine de pain bis beurré me demanda : *« Bernard, comment croyez-vous qu'avec les langueurs qui lui sont propres, ce pays tient-il encore le coup ? »* Ma réponse fusa, immédiate : *« par les impôts ! »*

Et c'est l'évidence : ce qui cimente l'âme *française, c'est la fiscalité. M. Juppé n'en* revenait pas, lisais-je dans je ne sais plus quelle feuille, de voir venir à lui tant de bel argent frais dans les caisses de l'Etat, malgré la grève des employés de la Banque de France chargés de l'émettre. M. Juppé, ce n'était qu'un exemple avantageux. Je suis sûr que M. Séguin, qui travaille pourtant une matière ingrate, faite de Sécurité sociale, de retraite, *de santé, de vieillesse, de maladie et de chô*mage, qui malaxe, n'hésitons pas à le dire, la pâte noire, les bas-fonds de la société, et M. E. Balladur, qui est notre trésorier en chef, notre généralissime, de son QG sacré du Louvre, quand ils nous voient nous ruer, en première ligne, pour colmater avec nos sous les déficits, les poches, les fuites qui menacent notre Maginot sociale, ils seraient prêts à s'écrier, sans lésiner, comme le fit celui qui n'était encore que le roi Guillaume 1ᵉʳ devant la charge des cuirassiers français du général Bonnemain à Reichshoffen, oui, ceux-là même qui se firent anéantir, le 6 août 1870, sous le *feu de quarante-huit* canons prussiens, devant ses yeux : *« Ah ! les braves gens ! »*

Les frères Chaumet auraient dû faire confiance à cette ivresse du contribuable *exemplaire qui le pousse à régler, au-delà d'un* certain seuil d'exaction, tout ce qui cloche dans son pays. Il y a un bonheur à payer, qui n'a pas vraiment de limites, et que j'étais loin d'imaginer, il y a une vingtaine d'années, quand je vivais en marge de la société, en auditeur libre de l'existence. Je lisais, il y a peu, dans le tome X des *Œuvres complètes* de Georges Bataille (en cours de publication chez Gallimard), les fragments consacrés à l'érotisme. Entre Sade et Masoch, il n'est jamais facile de se tailler une pensée sur mesure, un Kamchatka de luxe où l'on puisse vaticiner tranquille. Il me semble que l'on a exagéré l'importance des corps dans la vie quotidienne — même onirique — des Français. Etre taxé pour un oui ou pour un non, subir chaque année un impôt exceptionnel, savourer en amateur les déductions en dentelle qui pointillent, picotent, cisaillent si joliment votre bulletin de salaire, depuis la bonne grosse Sécurité sociale maladie jusqu'à la si fine, si charmante assurance veuvage, en passant, pour parler de choses que je connais, par l'ANEP et l'APEC, la GARP, plafonnées et la vilaine qui crève le plafond etc., se colleter enfin avec celui qui *est devenu, à force, l'ami* de la famille, qui a toujours son couvert mis, l'impôt sur le revenu (qui vous laisse le choix entre la douceur de ses visites mensuelles ou la triple extraction à la tenaille, plus sauvage mais qui ne trompe pas son monde !), tout cela, me semble-t-il, crée des cas de figure plus excitants que ceux qui nous sont proposés dans les *Cent Vingt Journées de Sodome* ou *la Vénus à la fourrure.*

Avec les impôts, on n'a jamais le temps de s'ennuyer, la vie devient un roman, et je ne connais pas de nation qui pratique ce sport avec autant de fair-play et de sérieux — malgré une légende tenace, — que la française. Les frères Chaumet, disais-je, enfin libres, ce *qui n'est que justice par les temps qui cou*rent, au lieu de se condamner à boursicoter, à pratiquer des traites de cavalerie, à jouer les banquiers généreux pour calmer d'éventuelles méfiances, bref à dépenser un argent fou pour en trouver, toutes opérations pour lesquelles, manifestement, ils n'étaient pas doués, se seraient conduits en sages s'ils avaient fait appel à notre bon cœur, en vue de sauver le prestige *du diamant français et de notre joaillerie de luxe.* L'auraient-ils fait ? Ils seraient non seulement libres mais milliardaires et respectés, place Vendôme et ailleurs. M. Albin Chalandon, qui n'a rien à voir avec ces histoires, sinon d'être une victime qui passait, pourrait enfin démissionner en toute innocence, sans être assimilé à un vulgaire Nucci, ce qui arrangerait le RPR, en ces périodes électorales, et peut-être la justice.

2 *La machine est grippée*

Pour en revenir à vous, M. Balladur, et en vous priant encore d'accepter toutes mes excuses pour vous avoir suggéré de quitter un Louvre où vous vous sentiez à juste titre dans votre élément pour un Bercy friable, ce que je voulais vous dire, c'est que votre administration ne va pas bien, qu'elle s'ennuie à mourir. Et je sais que vous n'y êtes pas pour grand-chose, mais c'est pourtant la raison qui va faire échouer M. Chirac, puisque sa compétence n'est pas en cause : quand on questionne du regard le président de la République, comme il le fait, c'est que l'on a les diplômes voulus ! On ne le répétera jamais assez : payer ses impôts n'est rien. C'est un devoir, qui *cimente mieux que les liens du sang, toujours* aléatoires, la parenté qui peut unir des personnes vivant, bon gré mal gré, dans la même baignoire, ça maintient debout ce pays qui nous est irremplaçable, et ça peut même devenir un vice agréable. L'ennui, c'est que ce geste ne suffit plus.

Quand on paie ses impôts, il faut le prouver ! Et tout le temps, et tout le temps. Alors la société libérale sur laquelle vous fondiez vos espoirs, on a du mal à la distinguer de l'autre. S'il y avait jadis des méchants, en deux ans bientôt vous aurez eu le temps de nous montrer que vous n'étiez pas les meilleurs ! Ce que j'ai découvert depuis que je suis devenu un citoyen fiscalement exemplaire — ou presque — après un passage à vide où j'ignorais plus les *marches de l'Etat que je ne cherchais à le* léser, — c'est que la machine à avaler est grippée.

Quand, il y a quinze jours, j'ai parlé de soviétisation *de vos services, c'est ce que j'ai* voulu timidement avancer. Ils auraient besoin d'un Revizor, d'un Gorbatchev, d'une amélioration. Avec votre naturel frileux d'homme qui piquerait un fard s'il entendait un de ses collègues péter en conseil des ministres, vous n'avez pas une tête à « perestroïka » ! Ne prenez pas pour des reproches personnels ce qui n'est qu'un constat que j'aurais pu aussi bien dresser à l'usage de vos prédécesseurs, M. Bérégovoy, M. Delors et bien d'autres qui *étaient avant eux.*

En dix ans et trois déménagements — vous prônez la mobilité dans le travail, faites donc en sorte que la Rue de Rivoli ne la taxe pas, — vos bureaux ne m'ont *épargné aucune erreur, aucune tracasserie inutile, et comme je n'ai* pas l'outrecuidance de me croire persécuté, ce qui m'arrive peut arriver à mon voisin. Tenez, j'ai sous les yeux la photocopie d'un *Avis à tiers détenteur* que le Trésor municipal d'un 16ᵉ arrondissement où je n'habite plus depuis des années a fait parvenir au service du personnel du *Monde* pour qu'il ampute mon salaire d'une somme de 952 F, qui lui est soi-*disant due. La relative modestie de la dette me* permet d'en sourire. Est-ce que je dois cette somme ? Comment le saurais-je ? Rien n'est indiqué. Rien ne m'a été signifié ! Vous passez du silence à l'arme absolue sans la moindre graduation.

Il est heureux que ce ne soient pas les finances qui aient le contrôle de notre force de dissuasion : on pourrait s'attendre à tout. Imaginez un instant que j'appartienne à une société moins libérale que celle du *Monde*, et pesez les conséquences que ce terrible *Avis* aurait pu avoir sur mon avenir professionnel ! Les bruits de couloir. *Les chuchotements der*rière mon dos. *« Frank boit. Frank joue. Il a une folle maîtresse. Il est endetté jusqu'au cou »*, etc. » Heureusement que les rares renseignements portés sur cet *Avis* montraient assez que le fonctionnaire qui l'a rédigé avait des rapports spéciaux avec l'exactitude. *Le Monde* avait quitté sa rue, son chiffre impair, son vieux 9ᵉ pour le 7, boulevard des Italiens dans le 1ᵉʳ. Mon nom, par ces grands froids, se voyait couvert d'un c. J'aurais habité anciennement au 52, rue du Ranelagh, où je n'ai jamais eu la moindre petite chambre, même au sixième. Cet *Avis* farfelu n'est qu'une larme dans l'océan de vos erreurs.

Avez-vous assez vanté les câlineries de la mensualisation ? Parlons-en. L'an dernier après les dix mois de prélèvement réglementaire, vos services me firent savoir qu'ils n'avaient toujours rien vu venir. Cette année, il y a progrès, on a enregistré les sommes prélevées, mais c'est seulement ce mois-ci que l'on *m'a fait savoir ce qui me restait à vous payer.* Et ainsi de suite. A mourir de rire ou d'ennui.

3 *En route !*

M. Balladur, il faut prendre votre chapeau, votre houppelande et vos gants fourrés, quitter avec regret le Louvre, non pour aller à Bercy, je ne suis pas si maniaque, mais pour visiter vos perceptions et vos trésoreries. C'est un peu ce qu'a fait dans les années 30 Georges Mandel, alors ministre des postes. Depuis, il a une belle avenue. Je vous conseille, par précaution, de vous faire accompagner par le ministre de l'intérieur, par le ministre du travail et par le garde des Sceaux. La présence de M. Giraud dans un premier temps ne me paraît pas indispensable. *« Mais ça serait la révolution ? » « Non, monsieur le ministre, la* perestroïka ! »

Culture

THÉATRE

« Le Traducteur cleptomane », de Dezso Kosztolanyi

Conversations dans un bistrot hongrois

Un écrivain hâbleur et fauché et un dormeur éveillé devisent de la relativité des choses et des gens. Conversations de bistrot où la réalité prend la poudre d'escampette, entre deux trains.

Un poète riche, et donc honteux, suit des cours de vol à la tire pour apprendre à se débarrasser de son argent. Un romancier cleptomane, tout juste sorti de prison, subtilise en cours de traduction bijoux, propriétés et autres des personnages d'un mauvais roman. Question : que *reste-t-il* de la littérature quand on la dépossède de ce qui relève des liens matériels ? Un Hongrois en voyage réussit à tenir une longue conversation avec un contrôleur bulgare, durant une nuit entière, sans en comprendre un traître mot, mais en modulant à l'infini les multiples ressources affectives du *« oui »* et du *« non »*.

Un même personnage, Kornel Esti, est le héros, narrateur ou acteur de ces savoureuses histoires. On le retrouve dans quarante et une nouvelles de l'écrivain hongrois Dezso Kosztalanyi. Quelques-une sont été traduites en français par Maurice Regnaut et publiées chez Alinéa, sous le titre *le Traducteur cleptomane*, que le metteur en scène Gilles Gleizes a conservé pour son spectacle.

Poète célèbre à vingt-deux ans, traducteur de Shakespeare, Rilke, Baudelaire et des poètes chinois, ami de Thomas Mann, Kosztolanyi est mort en 1936 à Budapest, haï cordialement, dit-on, par le milieu littéraire hongrois. A tel point qu'il en vint, pour se justifier et mieux exercer sa satire en sous-main, à inventer ce personnage d'écrivain tour à tour célèbre ou fauché, grand amateur de conversations de bistrot.

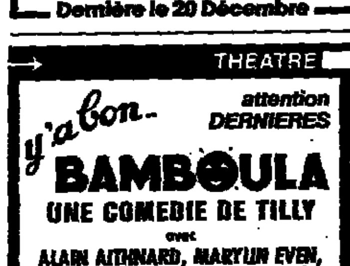
C'est donc vers un bistrot années 30 – une boîte grandeur nature posée littéralement dans un des salons arts déco très chics de l'Hôtel Lutetia (décor d'Henri Rouvière) – que nous guide un garçon impeccable (Jean-Louis Maligne), double exact de ceux qui veillent au bien-être de la clientèle de l'hôtel. Deux convives sont déjà attablés : Kornel Esti (Robert Lucibello), intarissable, et un étrange dormeur éveillé (Gil Baladou).

Toutes ces histoires, évidemment satiriques et tragiques, empruntent volontiers les chemins buissonniers des bons mots. Ainsi, cet aphorisme à méditer : *« Un dormeur ne peut être un ennemi. »* Et encore : *« Dieu a créé l'homme à son image et lui a donné le sommeil pour lui permettre de l'oublier. »* Les comédiens sont roublards à souhait. Le spectacle manque toutefois d'un zeste de folie.

ODILE QUIROT.

★ *Le Traducteur cleptomane.* Une production du CDN de Montpellier. Jusqu'au 21 déc., 20 h 45, Hôtel Lutetia, 45, boulevard Raspail. Tél. : 45-48-74-28.





VARIÉTÉS

Les rêves de voyage des Gipsy Kings

Il y a quinze ans, José Reyes, un gitan d'Arles sombre et grêlé, chantait le flamenco avec l'orgueil et la majesté désinvolte des gens de sa race. Sa voix indomptée et la joie sauvage qu'il exprimait n'étaient pas étrangères au succès du guitariste virtuose Manitas de Plata. José Reyes avait rapporté de l'Espagne andalouse une technique et une grâce qu'il avait aussitôt retransmises à ses enfants.

La famille Reyes, augmentée de neveux et de cousins, allait chanter dans les grandes fêtes gitanes, dans les rues et dans les soirées privées aux quatre coins du monde. José Reyes lui-même, en rupture de ban avec Manitas de Plata, enregistre avec eux un album. Puis le groupe prend le nom de Gipsy Kings et tente de forcer les portes du show-biz.

On les voit ainsi au MIDEM en 1983, puis à la Feria de Nîmes avant de signer, il y a un an, avec les productions Claude Martinez et Paul Lederman. Le groupe est alors restructuré autour de Nicolas Reyes, le chanteur et fils de José, et de Tonino, le cousin et guitariste solo. Et ce sont les titres *Bamboleo* et *Djobi Djoba* qui entrent au Top 50.

Les Gipsy Kings donnent un concert ce mardi 15 décembre à la Cigale, le music-hall branché de la capitale. Ils gardent la tête froide, mais des folies de voyage à travers le monde les font encore rêver.

C. F.

★ La Cigale, 20 heures, le 15 décembre.

Communication

La guerre des chaînes privées

La percée de M6

M 6 peut-elle dépasser la 5 ? Poser la question au printemps dernier était impensable. Le faire aujourd'hui demeure prématuré. Demain... La 5 a longtemps affiché ses stars et sa belle assurance quand M6, sa rivale d'un an sa cadette, naissait hybride : mi-provinciale, mi-musicale. La 5 prétendait jouer dans la cour des grands, quand M6 adoptait un profil bas. Aujourd'hui, la 5 panse ses déficits, et M6 soigne son image.

Etonnant retournement ! La presse, hier boudeuse, salue l'arrivée de Michel Polac, s'extasie devant le nouvel *« habillage »* de la chaîne ou s'enthousiasme pour le ton nouveau du « Six minutes », ce journal sans présentateur à l'écran et tout entier consacré aux images. Les publicitaires, eux, se branchent sur « Danarama » ou « Sexy Clip », « Charmes » ou « Ondes de choc », ces émissions vedettes du sixième réseau. Bref, alors que la 5 piétine, M6 a su créer ces *« aspérités »* qui retiennent l'attention, même si son PDG, Jean Drucker, refuse d'en faire *« une chaîne à la mode »*.

« Prétendre que M6 rattrape la 5 serait inexact, constate un spécialiste des sondages. *Un écart substantiel persiste entre les deux, mais la première progresse, alors que la deuxième stagne. »* Le fossé se réduit : tous les paramètres le montrent. *En mars dernier, lors de son* démarrage, les émetteurs de la sixième chaîne ne desservaient que 39 % des Français contre 58,6 % pour ceux de la 5. Fin octobre, le taux de couverture théorique des deux réseaux s'était sensiblement rapproché : 52 % contre 62 %.

La démonstration est la même pour ces fameux *« initialisés »*, ces Français qui ont fait l'effort d'adapter téléviseur et antenne pour recevoir les nouvelles chaînes. Au départ, M 6 en comptait à peine plus de 11 millions. Elle dépasse les 18 millions aujourd'hui. Dans le même temps, la Cinq n'est passée que de 22,7 *millions* à 27,4 millions. L'écart demeure important, *« mais M 6 n'a que neuf mois d'existence,* rappelle M. Drucker. *La Cinq, vingt et un ! En télévision, il ne faut jamais sous-estimer le poids des habitudes et des pesanteurs »*.

Comment, dans ces conditions, ne pas se réjouir des... 857 170 nouveaux foyers qui, chaque mois, se branchent sur M 6 ? Comment, aussi, ne pas deviner tout le parti que la chaîne pourrait tirer d'un éventuel accord avec Télé-Monte-Carlo (TMC) ? Ce seraient, d'un coup, 2 millions d'« initialisés » supplémentaires qui recevraient la chaîne. Maintes fois annoncée, maintes fois retardée, l'opération a déjà reçu l'aval de la SOFIRAD, le holding financier de l'Etat français qui détient la majorité du capital de TMC. Manque encore le feu vert de la principauté *de Monaco et* du PDG de la station, M. Jean-Louis Médecin. Ce dernier reconnaît *« le sérieux de la proposition de M 6 »*, mais étudie aussi les propositions concurrentes de M. Jean-Marc Berger, le repreneur de Parafrance, ainsi que celle de CBS-France.

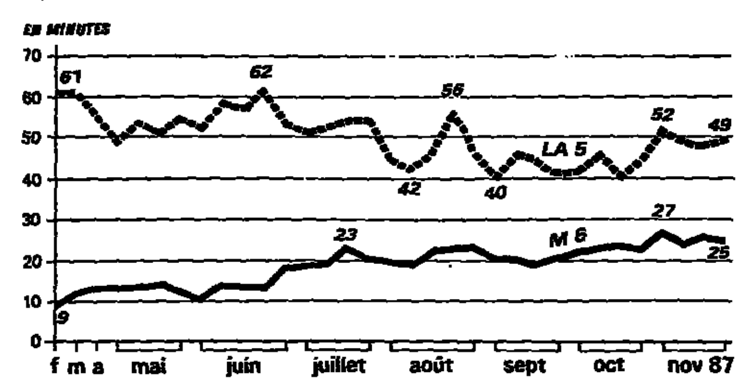
En attendant, M 6 consolide son audience. D'avril à octobre, sa part sur le marché de la télévision (1) a pratiquement doublé (de 1,1 % à 2,1 %), *quand celle de la 5 régressait* légèrement (de 7,4 % à 7,1 %). *« Les deux chaînes ont pratiquement le même public,* affirme un publicitaire. *Jeune, urbain et plutôt aisé, branché. Mais alors que la sixième chaîne est en train de trouver le ton – et les horaires – pour le satisfaire en se distinguant de plus en plus de la programmation classique, la 5 a déjà changé plusieurs fois de stratégie. »*

« Nous cherchons à utiliser les jeunes et les enfants comme catalyseur d'audience », explique le directeur général adjoint de M 6, Jean Stock. Au point d'englober à la mi-journée le journal d'Alexandre Baloud, « M 6 Panorama », dans des émissions de dessins animés. Au point aussi de ne plus vouloir se défaire d'une programmation musicale, hier ressentie comme un fardeau et aujourd'hui *encore, économiquement non rentable.*

Avec ses 550 millions de francs de budget l'an prochain (dont 300 millions environ pour les programmes, y compris les 35 millions alloués à l'information), M 6 s'apprête encore à *« jouer serré »*. Ses responsables espèrent en tout cas transformer le *« frémissement »* actuel autour de leur chaîne en succès durable. Une concurrence nouvelle pour la 5, prise entre TF 1 au zénith et une 6 revigorée.

PIERRE-ANGEL GAY.

(1) Enquête « 55 000 » de Médiamétrie, du lundi au dimanche, et sur le plan national.



Source : Médiamétrie (Audimat)

DURÉE D'ÉCOUTE DE LA 5 ET DE LA 6 DANS LES FOYERS OU LES DEUX CHAINES SONT REÇUES

● **Un manifeste pour la défense du documentaire de création.** – La Société civile des auteurs multimédias et l'association des réalisateurs de documentaires La bande à Lumière viennent d'adresser aux pouvoirs publics et à la profession audiovisuelle *un manifeste pour la* défense du documentaire de *création*. Leur constat est pessimiste, puisque ce type de documents ne représentait plus en septembre que 1 % de l'ensemble des programmes de télévision, contre 6 % en 1978.

Aussi les signataires du manifeste réclament-ils un quota de 6 % des programmes télévisés consacrés *à la production et la première diffusion de* documentaires de création. Ils souhaitent en même temps des horaires convenant à tous les publics,

● ***RECTIFICATIF.*** – *La présidence du Syndicat de la presse quotidienne régionale* est détenue par M. Claude Puhl, et non, comme il a été indiqué dans nos éditions du 9 décembre, par M. Jean-Louis Prévost. *Ce dernier est premier vice-président du SPQR.*

Une lettre de M. Gabriel de Broglie

A la suite de l'article sur Radio-Courtoisie (le Monde *du 12 octobre), la Commission nationale de la communication et des libertés a publié une mise au point sur le rôle du bureau radio que nous avions commentée* (le Monde *daté 13-14 décembre). M. Gabriel de Broglie, président de la CNCL, nous écrit à ce sujet :*

La mise au point de la Commission sur l'instruction des dossiers des radios privées à Paris n'avait rien de restrictif. Elle se bornait à rétablir la vérité sur le rôle des collaborateurs de la Commission en la matière. Puisque le commentaire paru dans le numéro du *Monde* daté 13-14 décembre les y invite, les membres de la CNCL tiennent à apporter le témoignage suivant :

M. Michel Droit n'a pas participé à l'audition de M. Jean Ferré par M. Yves Rocca. Il n'a à aucun moment, au sein des délibérations de la CNCL ni hors de celles-ci, exercé la moindre pression en faveur de Radio-Courtoisie.

Le fait d'avoir signé des articles dans le même hebdomadaire n'implique pas, aux yeux des membres de la Commission, que M. Michel Droit ait eu des liens d'amitié avec M. Jean Ferré. De par leur expérience antérieure et de par leurs fonctions, les membres de la CNCL connaissent la plupart des professionnels de l'audiovisuel. Cela *ne saurait mettre en cause l'impartialité* de leurs positions personnelles et de leur décision.

La CNCL serait, le cas échéant, seule juge de la nécessité où se trouverait un membre de se récuser pour des raisons personnelles. Aucun membre de la CNCL, comme jadis de la Haute Autorité, n'a eu, jusqu'à présent, de raison de ne pas participer à une décision ou à un vote.

Le directeur du « Quotidien de Paris » licencie M. Dominique Jamet

Un bretteur du journalisme

La nouvelle, apprise le lundi 14 décembre, fait l'effet d'une petite bombe dans le microcosme de médias parisiens. Le directeur du *Quotidien de Paris*, M. Philippe Tesson, divorçant de son rédacteur en chef éditorialiste, M. Dominique Jamet ! Inimaginable, tant le journal, son patron et son journaliste-vedette semblaient jusque-là indissociables.

Pourtant, dès la matinée de lundi, les deux hommes avaient décidé de leur rupture à l'amiable et dans les règles d'un licenciement classique. M. Tesson reproche à son éditorialiste d'avoir signé, dans le mensuel *Globe*, aux côtés d'une trentaine de personnalités de la culture, de la presse et du spectacle, un appel demandant au président de la République de se représenter en 1988.

« L'engagement de Dominique Jamet est contradictoire avec celui du journal », nous a déclaré le directeur du *Quotidien de Paris*, qui, d'ailleurs, dès vendredi dernier, stigmatisait les signataires de l'appel sous le titre *« Les grenouilles orphelines »*. *« Je suis conscient de me séparer d'une « grande plume » mais les lecteurs ne comprendraient pas que je le garde. Ma logique de journaliste doit céder à une autre logique, celle du patron d'un titre qui a des difficutés »*, poursuivait-il.

De son côté, M. Dominique Jamet, en réunion au conseil municipal de Châtellerault (Vienne) dont il est membre depuis 1983 (sous l'étiquette indépendant alors qu'il fit campagne, sans succès, en 1985 aux cantonales avec l'investiture RPR), commentait son départ en ces termes : *« Ce n'est pas sans tristesse que je quitte* le Quotidien, *où j'ai connu une grande liberté. Je garde le meilleur souvenir de Philippe Tesson, mais je regrette que le public de son journal soit moins libéral que lui. »* « Le Quotidien de Paris *se normalise*, nous a dit le journaliste. *Avant, il avait le côté désordonné, ouvert de feu* Combat. *Maintenant, ce journal ne peut plus admettre qu'une voix différente s'exprime contre la ligne qui est la sienne. J'estime que le président de la République n'est plus l'Attila des 110 propositions, de la lutte contre l'école libre. Il a évolué, pas* le Quotidien. *C'est une preuve d'intelligence de sa part et un témoignage de rigidité de la part du journal. »*

Entré au *Quotidien de Paris* en 1979, M. Dominique Jamet en était la plume sans doute la plus brillante et certainement la plus prolixe. Aucune rubrique ne lui était étrangère, même si la politique, le théâtre et la littérature avaient ses préférences. Homme de droite au sein d'une assemblée de gauche, homme de gauche dans un cénacle de droite, celui qui fut critique dramatique à *Combat* puis éditorialiste à *l'Aurore* – avant le rachat de celui-ci par M. Robert Hersant, – revendique pour la gent politique comme pour lui le droit absolu à la contradiction.

Ce bretteur du journalisme, dont la plume prend souvent l'allure de rapière trempée dans le vitriol, est aussi l'un des rares hommes de presse marqués à droite qui accepta de participer à la défunte émission « Droit de réponse » de Michel Polac.

Y.-M. L.

Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

LES MUSICOMÉDIENS. Th. des Arts Hébertot (43-87-23-23). 20 h 30.

LE LAVOIR. Nouveau Th. Mouffetard (43-31-11-99). 20 h 45.

PARTITION INACHEVÉE POUR UN PIANO MÉCANIQUE. Théâtre de Bobigny (48-31-11-45). 21 h.

LES SOUFFRANCES DU JEUNE WERTHER. Saint-Denis, Th. Gérard-Philipe, Salle Le Terrier (42-43-17-17) 18 h 30.

LE RADEAU OU L'INOUBLIABLE PLAISIR DU THÉÂTRE. Cergy-Pontoise. Th. des Arts (30-30-33-33). 21 h.

HORS DE CHEZ SOI. Le Zèbre (43-57-51-55). 22 h 30.

LA FOLLE DE CHAILLOT. Grand hall Montorgueil. 20 h 30.

Les opéras

THÉATRE DE PARIS (43-59-39-39), le *Pont des Soupirs. Opéra-bouffe* en quatre actes de J. Offenbach, livret de H. Crémieux et L. Halevy, mise en scène de J.-M. Ribes, chor. de P.-G. Lambert, avec l'ensemble orchestral d'Antenne 2, dir. par J. Burdekin ou A. du Closel, chef des chœurs P. Marco. 225 F, 175 F, 100 F. *165 F* (mer., jeu., mar.), *245 F, 195 F,* 120 F (ven., sam., dim.).

THÉATRE DU RANELAGH (42-88-64-44), Bastien et Bastienne + le Directeur de théâtre, 20h 30. Opéra de Mozart, mise en scène de F. Cohen-Tanuji, dir. mus. de D. Riffaud (vingt-quatre musiciens et six chanteurs), avec C. Estourelle et G. Ragon. De 80 F à 250 F.

Les concerts

ÉGLISE DE LA MADELEINE (39-61-12-03). *Chœurs et ensemble instrumental* de la Madeleine, 18 h 30. Direction par J. Havard de La Montagne, avec J.-Ph. Doubrer (b.), Ph. Brandeis (orgue) et E. Tremolières (ténor). Concert de Noël. 40 F, 30 F.

ÉGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES. Ensemble instrumental de Dugny, 20 h 30. Direction par F. Vuillermoz, avec D. Erlich (vl), F. Bordenave (alto). Œuvres de Mozart (soirée de gala pour aider la recherche sur le cancer). Tenue sombre.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-41-42). USA No Name Gospel. 20 h 30. Le chant profond de cinq religieux noirs de Brooklyn, des harmonies *fabuleuses et planantes*. La grande et rare tradition du gospel. 80 F, 60 F. FNAC, CROUS.

MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). Ensemble Accroche-note. 18 h 30 mar. Concert-lecture : œuvres de Scherchen, Stockhausen, Amy, Birtwistle et Aperghis. Entrée libre. Quatuor de Cleveland. 20 h 30 mar. Intégrale Beethoven. Entrée libre. Philippe Bianconi. 22 h 30 mar. Récital au piano. Œuvres de Mozart, Schumann et Ravel. Entrée libre.

NOTRE-DAME-DE-PARIS (entrée libre). François Espinasse. 20 h 30 mar. Orgue. La Nativité, de Messiaen. Ensemble Organum de Paris. 20 h 30 jeu. Dir. par *M. Pérès. Messe du sacre de Hugues* Capet (Festival d'Île-de-France). Entrée libre (42-77-18-83).

OPÉRA-COMIQUE, salle Favart (42-96-06-11). Orchestre national de l'Opéra. 20 h mar. Dir. par L. Zagrosek. Œuvres de Beethoven avec Y. Poucel et D. Sapin (hb.), *J.-P. Arnaud (cor anglais)*. Œuvres de Mozart avec Y. Poucel, D. Sapin (hb), J.-P. Arnaud, C. Grindel (cor anglais), J.-P. Laroque, S. Lhuissier (b.), D. Bourgueet, Ph. Breas (cors). Œuvres de Liszt avec Y. Sebillotte et F. Maciocchi (pia.).

PÉNICHE-OPÉRA (42-45-18-20). Les Plaisirs du palais, 21 h. Ou Oh ! ils chantent la bouche pleine, opéra de bouche *qui tente d'associer le plaisir de chanter* au plaisir de la bouche. Chansons du XVI[e] siècle. Mise en scène de M. Larroche, avec l'ensemble Janequin, D. Visse (haute-contre), B. Boterf (ténor), Ph. Cantor (baryton), A. Sicot (basse) et C. Deboves (luth) ; B. Massin (danseuse) *et F. Zipperlin (jongleur)*. 120 F, 100 F. FNAC.

SALLE GAVEAU (45-63-20-30). Aldo Ciccolini. 21 h mar. (pia.) Œuvres de Liszt. De 100 F à 180 F. Rodrigue Milosi, Jean-Marc Bouché. Michèle Lepinte. 18 h 15 ven. (violon, piano et violoncelle). Œuvres de Ravel. *85 F*, 55 F. Corre-Exerjean et A.-M. Blanzat. 20 h 30 sam. Œuvres non déterminées. De 80 F à 135 F.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Nouvel Orchestre philharmonique. 20 h 30 mar. Dir. par Z. Pesko avec le Chœur de Radio-France, A. Molnar, K. Tkas et J. Gregor. Œuvres de Kodaly et Bartok. De 60 F à 160 F.

cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

Mon mari le patron (1935, v.o.), de Gregory La Cava, 16 h ; les Ordres (1974), de Michel Brault, 19 h ; Laughter (1939), de Harry d'Abbadie d'Arrast, 21 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-35-57)

Relâche.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-78-37-29)

Relâche.

Mardi 15 décembre

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : *Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ;* Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76).

L'AMI DE MON AMIE (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Trois Parnassiens, *14e (43-20-30-19)*.

APOLOGY (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e *(45-62-41-46)*.

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; *14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81)* ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LA BAMBA (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LE BAYOU (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LA BONNE (**) (It.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

COLÈRE EN LOUISIANE (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LE CRI DU HIBOU (Fr.-It.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CROCODILE DUNDEE (Austr., v.f.) : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

DÉMONS DANS LE JARDIN (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., *v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57)* ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; *Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82)* ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, 15e *(43-06-50-50) ; Pathé Mayfair, 16e* (45-25-27-06) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; *Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27)* ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA FAMILLE (It.-Fr., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS 2 (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LA FOLLE HISTOIRE DE L'ESPACE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : George V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07).

FULL METAL JACKET (*) (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gau*mont Colisée, 8e (43-59-29-46)* ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

HOLLYWOOD SHUFFLE (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

HOPE AND GLORY (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Les Trois *Luxembourg, 6e (46-33-97-77)* ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

IL EST GÉNIAL PAPY ! (Fr.) : Forum *Orient Express, 1er (42-33-42-26)* ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, *15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e* (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES INCORRUPTIBLES (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-*Concorde, 8e (43-59-92-82)* ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

L'IRLANDAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; *UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59)* ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Images, 18e (45-22-47-94).

JOHANN STRAUSS, LE ROI SANS COURONNE (Fr.-Autr.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

LES LUNETTES D'OR (It.-Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MALADIE D'AMOUR (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

MAXIMUM OVERDRIVE (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

NADINE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LES NOCES BARBARES (*) (Bel.-Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

NOCES EN GALILÉE (Fr.-Bel.-palestinien, v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; *Sept Parnassiens*, 14e (43-20-32-20).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).

LES NOUVEAUX TRICHEURS (Fr.) : *Le Triomphe, 8e (45-62-45-76)* ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

NOYADE INTERDITE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; *Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38)* ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; *Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74)* ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, *18e (45-22-46-01)*.

L'OEIL AU BEURRE NOIR (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LA PASSION BÉATRICE (*) (Fr.-It.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

PÊCHEURS DE REQUINS (Mex., v.o.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33).

LA PHOTO (Gr., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

PRICK UP YOUR EARS (*) (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

4 AVENTURES DE REINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

RENT A COP (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03).

SI TU VAS A RIO... TU MEURS (Fr.-Brés.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

LE SICILIEN (A., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).

LES SORCIÈRES D'EASTWICK (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Lucernaire, *6e (45-44-57-34)*.

SUPERMAN IV (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

TAMPOPO (Jap., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

TANT QU'IL Y AURA DES FEMMES (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

TUER N'EST PAS JOUER (Brit., v.f.) : *Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41)*.

LA VEILLÉE (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Utopia Champollion, 5e (43-*26-84-65)*.

VENT DE PANIQUE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA VIE PLATINÉE (Fr.-ivoirien) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

WHO'S THAT GIRL ? (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; *Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08)* ; v.f. : George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

YEELEN (malien, v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Le Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Publicis *Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23)* ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; L'Entrepôt, 14e (45-40-78-38) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES YEUX NOIRS (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

ZEGEN (*) (Jap., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LES FILMS NOUVEAUX

AVRIL BRISÉ. Film français de Liria Begeja, v.o. : *Ciné Beaubourg*, 3e (42-71-52-36) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA CONFÉRENCE DE WANNSEE. Film allemand de Heinz Schirk, v.o. : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

ENNEMIS INTIMES. (*) Film français de Denis Amar : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; *Paramount Opéra, 9e* (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, *15e (45-79-33-00) ; UGC Convention*, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LES MAITRES DE L'UNIVERS. Film américain de Gary Goddard, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; *Pathé Hautefeuille, 6e* (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC *Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59)* ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-*74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e* (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MAURICE. Film britannique de James Ivory, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé *Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet* Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Le Maillot, 17e *(47-48-06-06)* ; *v.f. : Saint-Lazare-*Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

OU QUE TU SOIS. Film français d'Alain Bergala : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; *Reflet Logos II*, 5e (43-54-42-34) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

PROMIS... JURÉ Film français de *Jacques Monnet : Gaumont Les* Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

QUOTIDIEN A LA UNE. Film français de Bernard Laboureau : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

ROXANNE. Film américain de Fred Schepisi, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; *UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40)* ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

TOI ET MOI AUSSI. Film allemand de Anja Franke, Dani Levy, Helmut Berger, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 16 DÉCEMBRE

« Art de la Renaissance à l'hôtel Carnavalet », 13 h 30, 23, rue de Sévigné (Approche de l'art).

« Versailles : l'œuvre de Richard Mique (architecture du hameau de la reine), les chapelles de l'hôpital civil et du lycée Hoche », 14 h 30, 1, rue Richaud (Monuments historiques).

« *L'ancienne abbaye de Saint-Germain-des-Prés et son quartier* », 14 h 30, métro Saint-Germain-des-Prés, sortie (Gilles Botteau).

« L'hôtel de Lauzun », 14 h 30, métro Pont-Marie (Pierre-Yves Jaslet).

« *La Mosquée, histoire de l'islam* », 14 h 30, place du Puits-de-l'Ermite (Michèle Pohyer).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie (Résurrection du passé).

« Hôtels du Marais et du Temple », 14 h 30, métro Temple (Paris pittoresque et insolite).

« Musée de la préfecture de police », 15 heures, 1 *bis*, rue des Carmes, au commissariat, escalier A (Anne Ferrand).

« Fragonard », 16 h 30, Grand Palais, dans le hall (Jeanne Angot).

« Nocturne au Musée d'Orsay : l'impressionnisme », 18 h 30, 1, rue de Bellechasse (Mathilde Hager).

JEUDI 17 DÉCEMBRE

« Cézanne, Van Gogh, Gauguin », 10 h 30, Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse (Arcus).

Versailles : l'hôtel de la préfecture et ses préfets », 14 heures, grilles de la préfecture, avenue de Paris (Monuments historiques).

« Les instruments du sacre des rois de France », 13 h 50, Louvre, département des objets d'art (L'art pour tous).

« Le vieux quartier Saint-Séverin, l'église Saint-Julien-le-Pauvre », 14 h 30, métro Maubert-Mutualité, sortie boulevard Saint-Germain, côté pair (Gilles Botteau).

« La villa Roche, chef-d'œuvre de Le Corbusier », 14 h 30, 10, square du Docteur Blanche (Pierre-Yves Jaslet).

« Hôtels du Marais sud, place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie (Résurrection du passé).

« Rues, maisons du Moyen Age autour de Saint-Gervais », 14 h 30, façade Saint-Gervais (Paris pittoresque et insolite).

« Exposition d'horlogerie au Louvre des antiquaires », 14 h 30, 2, place du Palais-Royal, à l'accueil (Approche de l'art).

« L'hôtel Lauzun », 14 h 30, 17, quai d'Anjou (ARS conférences).

« De la place des Vosges aux hôtels de Sully et de Soubise », 14 h 30, métro Pont-Marie (Flâneries).

« L'ancienne abbaye de Saint-Germain-des-Prés et la place Furstenberg », 14 h 30, devant l'église (E. Romann).

« Exposition : Le Corbusier intime », 14 heures, 8-10, rue du Docteur Blanche (Hauts Lieux et découvertes).

CONFÉRENCES

MERCREDI 16 DÉCEMBRE

Hôtel national des Invalides, escalier B, 2e étage, 18 heures : « Les Sikhs en Inde, communalisme et terrorisme », avec *Georges Frémont* (Institut fançais de polémologie).

Sorbonne, amphithéâtre Descartes, *18 h 15* : « Cerveau et maladies mentales », par Edouard Zarifian (Mouvement de la responsabilité scientifique).

3, rue Rousselet, 19 heures : « Les maîtres de Séville, Lurbaran, Murillo » (Arcus).

Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouard, 20 h 15 : « Le scandale de la vivisection, crimes cachés », projection vidéo, et débat : « *Les faussaires de la sciences* », Ligue antivivisection de France). Tél. : (1) 42-64-46-54, de 15 heures à 19 heures (sauf sam. et dim.).

Domus medica, 60, boulevard Latour-Maubourg, 20 h 30 : « L'inconscient collectif. Dieu et Diable », par Yves Diénal (Psychiatrie psychanalytique).

6, rue René Villermé, 20 h 30 : « Les Occitans et la révolution », par Philippe Martel (Institut d'études occitanes).

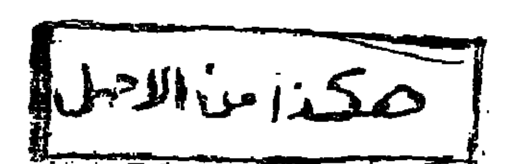
JEUDI 17 DÉCEMBRE

18, boulevard Haussmann, 14 h 15 et 18 heures : « Architectures balnéaires, Rosendaël, Malo-les-Bains et le Touquet, 1880-1930 », par Didier Joseph-François (Maison du Nord-Pas-de-Calais).

4, rue de Chevreuse, 14 h 30 : « Citoyenneté et nationalité, France, Europe, Etats-Unis », présenté par Catherine de Wenden, avec Danièle Lochak, Rémy Leveau, etc (Rencontres du CERI).

Cinémathèque de la Ville de Paris, 11, rue Jacques Bingen, 15 heures : « Le bon samaritain, vitraux magistraux de Chartres, Bourges, Sens » (Simone Saint-Girons).

184, boulevard Saint-Germain, 18 h 30 : « De la montagne Sainte-Geneviève au Louvre », par Michel Fleury (Société de Géographie).



Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté *dimanche-lundi*. *Signification des symboles* : ► *Signalé dans « le Monde radio-télévision »* □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 15 décembre

TF 1

20.45 Ciné-star : On a volé la cuisse de Jupiter ■ Film français de Philippe de Broca (1979). Avec Annie Girardot, Philippe Noiret, Catherine Alric, Francis Perrin, Marc Dudicourt. **22.30 Magazine : Ciné-star** (suite). De Michel Denisot. Invités : André Techiné, Sandrine Bonnaire, Simon de la Brosse, Christophe Malavoy. **23.30 Journal. 23.42 La Bourse. 23.45 *Permission de minuit.***

A 2

20.30 *Les dossiers de l'écran* : *Le choix.* *Téléfilm d'Anthony* Page. Avec Vanessa Redgrave, Martin Balsam, Richard Venture. ***22.05 Débat* : *D'un sexe à l'autre, elle ou lui ?*** Invités : Coccinelle (transsexuel), Maud Marin (transsexuel), René Küss (urologue), professeur Jacques Breton (psychiatre), le professeur J.-P. Luton (endocrinologue), le professeur Banzet (chirurgien), Jean Mazars (magistrat). **23.30 *Informations : 24 heures sur A 2. 0.00 Entrez sans frapper.***



FR 3

20.35 Cinéma : la Plume blanche ■ Film américain de Robert D. Webb (1955). Avec Robert Wagner, John Lund, Debra Paget, Jeffrey Hunter, Edward Franz. **22.20 Journal. 22.45 *Magazine* : Décibels.** Avec les groupes *Happy Hate me Nots, Thugs, Kid Pharaon and the Ponely Ones, Louis* Bertignac et les Visiteurs, Scabbs, Siglo XX, Cast of Thousand's ; Portrait d'une maison de disques au Havre : Closer et interview de Stéphane Saunier, fondateur de Closer.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : la Forêt d'émeraude ■■ Film américain de John Boorman (1985). Avec Powers Boothe, Meg Foster, William Rodriguez, Charley Boorman. **22.20 *Flash d'informations.* 22.25 Cinéma : Descente aux enfers** ■ Film français de Francis Girod (1986). Avec Claude Brasseur, Sophie Marceau, Betsy Clair, Gérard Rinaldi, Hippolyte Girardot. **23.50 Cinéma : les Bas-Fonds** ■■■ *Film français de* Jean Renoir (1936). Avec Jean Gabin, Louis Jouvet, Suzy Prim, Vladimir Sokoloff, Gabriello, Junie Astor. **1.20 Cinéma : Vendredi 13** □ Film américain de Sean S. Cunningham (1980). Avec Betsy Palmer, Adrienne King, *Harry Crosby*, Laurie Bartram, Mark Nelson.

LA 5

20.30 Cinéma : le Grand Escogriffe □ Film français de Claude Pinoteau (1976). Avec Yves Montand, Agostina Belli, *Claude Brasseur*, Aldo Maccione. **22.10 Série : Spencer.** Un silence éloquent. **23.05 Série : Baretta.** Les saints du diable. **0.00 Série : Max la menace** (rediff.). **0.25 Feuilleton : Le temps des copains. 0.50 Les cinq dernières minutes.** *Nous entrerons dans la carrière (rediff.).*

M 6

20.30 Téléfilm : *Attendez que maman revienne.* De *Bill* Tersky. Avec Paul Michael Glaser, Dee Wallace. **22.15 Série : Maîtres et valets.** Ciel d'orage (rediff.). **22.50 Journal. 23.00 Météo. 23.05 Magazine : Club 6.** De *Pierre Bouteiller.* ***23.50 Magazine : Médiator. 0.20*** **Musique : Boulevard des clips.** Spécial chanson française. **1.40 Clip des clips.** Le chouchou de la semaine : Jean-Jacques Goldman.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel science. 21.30 Les groupes de presse et l'avenir des médias. 22.40 Nuits magnétiques. *Le parfum* (1re partie). **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.15 Le Quatuor Cleveland. Quatuor à cordes nº 4 en ut mineur op. 18 nº 4, Quatuor à cordes nº 10 en mi bémol majeur, op. 74 ; *Quatuor à cordes nº 3 en ré majeur, op. 18 nº 3 ; Quator à cordes nº 16 en fa majeur, op.* 135 de Beethoven, par le Quatuor Cleveland (Donald Weilerstein, Peter Salaff, violons, James Dunham, alto, Paul Katz, violoncelle). **22.30 Récital.** Sonate pour piano en fa majeur, K 332 de *Mozart, Davidsbundlertänze pour piano, op. 6 de Schumann,* Gaspard de la nuit de Ravel, par Philippe Bianconi, piano. **0.00 Club d'archives.** Les premiers enregistrements de Stravinski.

Mercredi 16 décembre

TF 1

18.00 Série : Mannix. Mort en cinquième vitesse. **19.00 Feuilleton : Santa Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la *fortune. 19.55 Tirage du Tac-O-Tac. 20.00 Journal* et Météo. 20.26 Tapis vert et tirage du Loto.** ► **20.30 Variétés : Sacrée soirée.** Emission de Gérard Louvin, présentée par Jean-Pierre Foucault. Invités : Michel Serrault, Michèle Mercier et *Michel* Fugain. Avec *Indochine, Corynne* Charby, Les Communards, Douchka, Valli, Jean Guidoni, Mylène Farmer, François Feldmann, Double, Animo et Adamo. **22.30 Magazine : Sirocco.** De Denis Chegaray. Au sommaire : La chorale du commandant ; *Les mille et un chameaux de Kevin* ; *Les derniers « draveurs »* ; A l'assaut du mont Kamet ; Adieu beaux guerriers. **23.30 Journal. 23.42 La Bourse. 23.45 Permission de minuit.** Emission de Frédéric Mitterrand et Jérôme Garcin.

A 2

17.50 Variétés : Un DB de plus. De Didier Barbelivien. Avec Simon et Garfunkel, Johnny Hallyday, Bruce Springsteen, Eddy Mitchell. **18.10 Flash d'informations. 18.15 Série : Ma sorcière bien-aimée.** *Paris*, à la manière des sorcières. **18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. **19.05 INC.** La vente par télématique. **19.10 Actualités régionales. 19.35 Série : Maguy.** Un ami qui vous veut trop de bien. **20.00 Journal. 20.30 Magazine : La marche du siècle.** De Jean-Marie Cavada et Jean-Pierre Bertrand. Le singe, l'homme et le mutant. **22.35 Le monde sous-marin de Al Giddings.** Réalisé par Al Giddings. **23.30 Informations : 24 heures sur A 2. 0.00 Entrez sans frapper.**

FR 3

18.00 Dessin animé : David le gnome. Le vieux jardin. **18.30 Feuilleton : Studio folies.** De Peggy en combat. **19.00 Le 19-20 de l'information.** De *19.07* à *19.30*, *actualités régionales*. **19.55 Dessin animé : Il était une fois la vie.** La digestion. **20.05 Jeux : La classe.** Présenté par Fabrice. **20.30 Théâtre : Le Prince travesti ou L'illustre aventurier.** Comédie en trois actes de Marivaux, mise en scène, par *Jacques Charon. Avec Jean-Paul Roussillon, Bernard* Dhéran, Micheline Boudet, Paule Noëlle, Georges Descrières, Geneviève Casile. **22.10 Journal. 22.35 Magazine : Océaniques.** La troisième dimension (2e partie). Avec *Gloria* Friedman, *Michelangelo Pistoletto, Anne et Patrick Poirier*, Tony Gragg. **23.30 Musiques, musique.** Mélodies, de Poulenc, par Jean-Christophe Benoist, baryton, et Bernard Ringeissen, piano.

CANAL PLUS

17.45 Série : Les épées de feu. 18.15 Flash d'informations. 18.16 Zygo. La caméra indiscrète chez les Belges. **18.25 Dessin animé : Le piaf. 18.26 Top 30.** Présenté par Marc Toesca. ***18.55 Starquizz.*** *Présenté par Alexandra* Kazan. Invités : C. Jérôme, Françoise Dorin, Charlotte de Turckeim. **19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.** *Présenté* par Philippe Gildas et les Nuls. Invitée : Josiane Balasko. **21.00 Cinéma : Le mal d'aimer** ■ Film franco-italien de Giorgio Treves (1986). Avec Robin Renucci, Isabelle Pasco, *Carole Bouquet, Piera Degli Esposito.* ***22.25 Flash d'informations.*** **22.30 Cinéma : le Piège à cons** ■■ Film français de Jean-Pierre Mocky (1979). Avec Jean-Pierre Mocky, Catherine Leprince, Bruno Netter, Jacques Legras, Lise *Roy*. **0.00 Cinéma : la Marche triomphale** ■■ *Film italo-franco-allemand de Marco Bellochio (1975). Avec Franco* Nero, Miou-Miou, Patrick Dewaere, Michele Placido, Eckehardt Belle. **1.55 Les superstars du catch.**

LA 5

18.10 Série : Wonder Woman. La petite fille d'Ilandia. **19.00 Jeu : La porte magique.** Présenté par Michel Robbe. **19.30 Boulevard Bouvard.** De Philippe Bouvard. **20.00 Journal. 20.30 Variétés : Collaricocoshow.** Emission *présentée* par Stéphane Collaro. Avec Richard Gotainer, Sabine Paturel, The Banned, Le groupe A cause des garçons, La Compagnie créole, Michel Drucker. **21.45 Série : La loi de *Los Angeles.* 22.35 Série : Arabesque.** *L'homme à la voix* rauque. **23.25 Série : Le renard.** Le jardinier. **0.30 Série : Maigret.** Une confidence de Maigret (rediff.). **2.00 Feuilleton : Le temps des copains.**

M 6

18.00 Journal. 18.15 Météo. 18.20 Série : La petite maison dans la prairie. 19.05 Série : Cher oncle Bill. 19.30 Série : *Hawaï police d'Etat.* *Mort sur commande.* ***20.24 Six minutes d'informations.*** **20.30 Feuilleton : Les passions de Céline.** De Josée Dayan. Avec Cécile Paoli, Jacques Sereys (4e épisode). **21.00 Série : Falcon Crest. 21.50 Magazine : Libre et change.** De Michel Polac. Thème : A quoi servent les philosophes ? Avec *Roland Jaccard, André Comte-Sponville*, Frédéric Ferney. **23.05 Journal. 23.15 Météo. 23.20 Série : Mash.** L'anniversaire d'Edwina. **23.50 Magazine : Club 6.** De Pierre Bouteiller. **0.35 Musique : Boulevard des clips. 1.40 *Clip des clips.***

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue. 21.30 Correspondances. 22.00 *Communauté des radios publiques de langue française.* 22.40 Nuits magnétiques. Le parfum (2e partie). 0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 15 décembre salle Pleyel) : Le château de Barbe-Bleue, op. 11, de Bartok ; Psalmus hungaricus pour ténor, chœur et orchestre, op. 13, de Kodaly, par le Nouvel Orchestre philharmonique *et* le Chœur de Radio-France, dir. Zoltan Pesko ; chef de chant : Michel Tranchant. **22.30 Cycle acousmatique.** Christian Calon. **23.07 Jazz club.** En direct du Magnetic Terrace : le saxophoniste Sonny *Fortune*, avec *Kenny Werner (piano)*, Santi Debriano (*contrebasse*), Billy Hart (batterie).

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

***Evolution probable du temps en France* entre le mardi 15 décembre à 0 h TU et le dimanche 20 décembre à 24 h TU.**

Le retour à des températures plus douces s'accompagne d'une *période nuageuse et pluvieuse. Les perturbations* se succèdent, et la plus active touchera la France jeudi. C'est en fin de période et sur la moitié sud qu'une amélioration *plus durable se fera sentir.*

MERCREDI : *temps doux et humide* sur la majeure partie du pays.

Les régions de la moitié nord connaîtront un temps gris et humide. Il pleuvra *souvent au cours de la journée*, les pluies verglaçantes pourront même se produire en Alsace le matin.

Sur la moitié sud, en revanche, le soleil prédominera. C'est sur le Languedoc-Roussillon, la Provence-Côte d'Azur, les Alpes du Sud et la Corse qu'il se montrera le plus généreux. En *Aquitaine*, il se cachera parfois derrière les nuages. Du Poitou-Charentes à l'Auvergne et aux Alpes du Nord, les passages nuageux seront souvent abondants.

Le vent soufflera du Sud-Ouest sur la plus grande partie de la France. Il sera assez fort sur les côtes de la Manche, faible à modéré dans l'intérieur. Un vent modéré de secteur nord *à nord-ouest s'établira en vallée du Rhône et près du* golfe du Lion.

Les températures, en nette hausse, avoisineront le matin un minimum de l'ordre de 2 à 5 degrés du Nord à Rhône-Alpes, 7 *à 9 degrés de la* Bretagne et de la Normandie à l'Aquitaine et au Midi-Pyrénées, 4 à 8 degrés près de la Méditerranée, – 1 à 1 degré en Alsace où de faibles gelées pourront *encore se produire. Dans l'après-midi*, elles atteindront de 6 à 9 degrés dans le Nord-Est, 10 à 14 degrés sur le reste de la moitié nord, 15 à 20 degrés dans le *Sud-Ouest* et le *Sud-Est*.

***JEUDI* : intensification des pluies par l'ouest et extension du mauvais temps.**

Nuages et faibles pluies affecteront dès le matin la Bretagne jusqu'aux frontières du *Nord-Est*, seuls *les nuages débordant* sur les *régions plus au sud*. En revanche, le soleil sera présent sur la moitié sud.

Au cours de la journée, les pluies se renforceront tout d'abord sur la Bretagne, puis sur toute *la* façade atlantique et la *moitié nord*. Elles seront assez souvent abondantes surtout sur le Nord-Ouest. Seul le pourtour méditerranéen *sera épargné par le mauvais temps*, nuages et pluies plus modérés affectant les autres régions.

Les températures minimales seront de l'ordre de 12 à 14 degrés *sur l'ensemble du pays*, et les maximales de 13 à 17 degrés sur la moitié nord, de 17 à 20 degrés sur la moitié sud.

VENDREDI : persistance des pluies, *mais relative amélioration sur l'Ouest.*

Le matin, les pluies se seront généralisées à l'ensemble du pays. Cependant, au cours de la journée, les éclaircies se *feront plus nombreuses tout d'abord sur* la Bretagne, puis sur toute la façade atlantique et les régions côtières de la Manche. Des averses sont probables sur *l'extrême ouest.*

Les températures varieront peu.

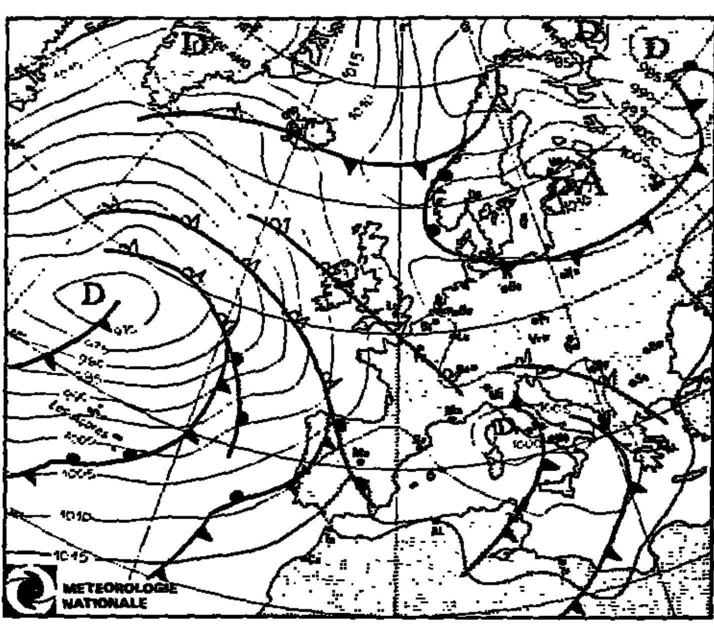
SAMEDI : *généralisation d'un temps* plus variable, le mauvais temps persistant sur le Sud-Est.

Les pluies toucheront encore le matin l'est et le sud-est du pays, mais se limiteront au cours de la journée à l'extrême *Sud-Est et aux Alpes. Partout ailleurs il* y aura de belles éclaircies, succédant aux brouillards matinaux dans le Sud-Ouest.

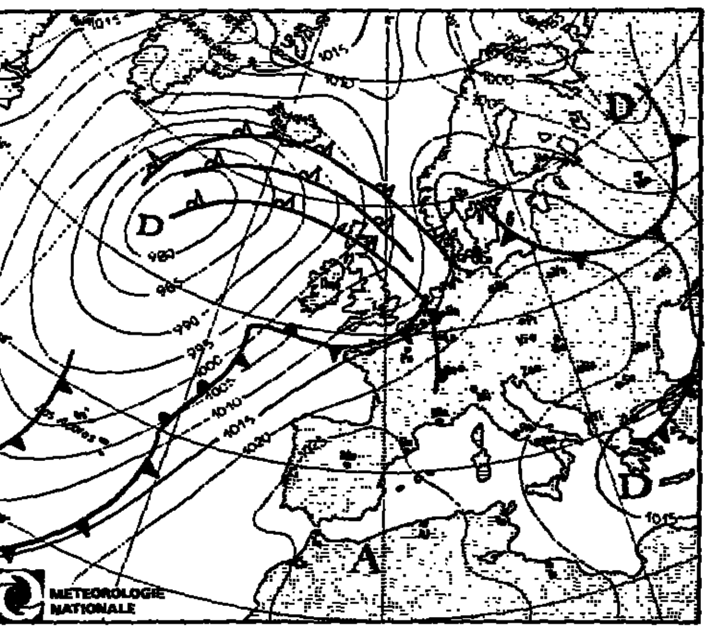
Les températures minimales seront en baisse d'environ *4 degrés*, *sauf* sur le Sud-Est.

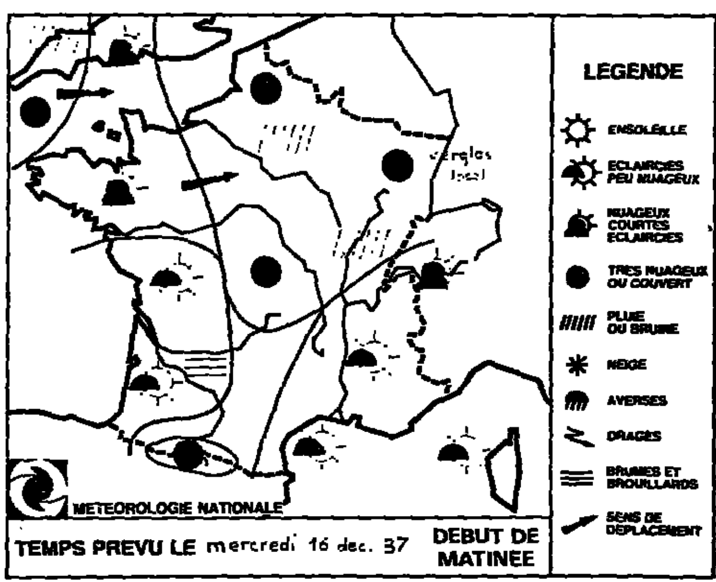
DIMANCHE* : *les belles conditions persisteront dans la moitié sud, mais la moitié nord verra un nouveau passage nuageux et pluvieux, abordant l'ouest *dès le matin.*

SITUATION LE 15 DÉCEMBRE 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 17 DÉCEMBRE A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 14-12 à 6 heures TU et le 15-12-1987 à 6 heures TU — le 15-12-1987

FRANCE			
AJACCIO	13	7	C
BIARRITZ	13	8	C
BORDEAUX	16	9	B
BOURGES	8	5	P
BREST	9	8	P
CAEN	3	2	B
CHERBOURG	3	3	B
CLERMONT-FERR.	8	3	B
DIJON	2	0	P
GRENOBLE St-M-H	4	0	P
LILLE	-3	-3	B
LIMOGES	10	7	B
LYON	7	2	N
MARSEILLE-MAR.	10	3	B
NANCY	1	-1	B
NANTES	10	7	B
NICE	11	9	D
PARIS-MONTS.	3	-2	B
PAU	12	5	N
PERPIGNAN	14	7	D
RENNES	4	4	B
ST-ÉTIENNE	9	6	C
STRASBOURG	-1	-2	C
TOURS	4	4	B
TOULOUSE	13	7	C
POINTE-A-PITRE	31	18	D
ÉTRANGER			
ALGER	19	11	N
AMSTERDAM	-1	-4	C
ATHÈNES	13	6	C
BANGKOK	31	21	N
BARCELONE	16	7	C
BELGRADE	2	-2	C
BERLIN	-3	-4	C
BRUXELLES	-2	-2	P
LE CAIRE	20	11	D
COPENHAGUE	2	2	B
DAKAR	29	22	D
DELHI	23	8	B
DJERBA	19	15	N
GENÈVE	3	-1	C
HONGKONG	19	16	D
ISTANBUL	9	8	C
JÉRUSALEM	13	6	D
LISBONNE	16	14	P
LONDRES	3	1	P
LOS ANGELES	15	6	D
LUXEMBOURG	-2	-4	B
MADRID	14	10	P
MARRAKECH	18	8	D
MEXICO	25	10	B
MILAN	6	0	B
MONTRÉAL	4	-1	D
MOSCOU	1	-16	D
NAIROBI	29	17	C
NEW-YORK	8	3	C
OSLO	2	-4	*
PALMA-DE-MAJ.	19	8	D
PÉKIN	7	-2	D
RIO-DE-JANEIRO	26	22	C
ROME	16	11	P
SINGAPOUR	30	24	C
STOCKHOLM	1	-12	C
SYDNEY	26	18	D
TOKYO	9	3	C
TUNIS	21	12	C
VARSOVIE	-4	-5	C
VENISE	7	0	D
VIENNE	-2	-3	C

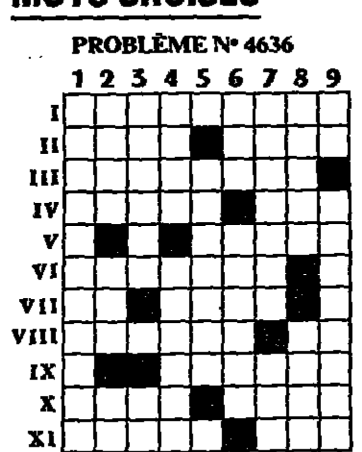
A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4636



HORIZONTALEMENT

I. Prête à partir. – II. Entraîne une mauvaise harmonie parce qu'on *ne tient pas compte de la mesure.* Est à l'*origine* de certains *manques* de distinction. – III. Témoigne d'une absence de nuages. – IV. A de longs cils. Préfixe. – V. Forme des faisceaux. – VI. Susceptible de produire des intérêts dégressifs. – *VII. Fait faire plus que les cent pas.* Aide à affronter la tourmente. – VIII. Peut être en treillis sans pour autant appartenir à l'armée. Pronom. – IX. Fait donc passer par des hauts et des bas. – X. Avec lui, il y a de la casse. Rares sont ceux qui ne *peuvent pas la sentir.* – XI. *Facile* d'accès. Sort quand la chambre est ouverte.

VERTICALEMENT

1. Met de l'ombre, certes, mais pas au tableau. – 2. Siffle en sortant de la bouche. Tête de liste. Abréviation. – 3. *Idéales pour qui veut jeter la pierre.* N'échappe pas aux « anges ». – 4. Aspirait à se faire entendre. Telles que l'on a peut-être fait tache d'huile. – 5. On mentirait en disant qu'il ne supporte rien. – 6. *Préfère nettement les colombes aux faucons.* Mettre au parfum. – 7. Un qui est bien incapable de retourner sa veste. Fut jadis portugais. – 8. N'incite évidemment pas à baisser le ton. Cité moldave. – 9. *Ne clôt jamais un dialogue.* De quoi avoir la tête chaude.

Solution du problème nº 4635

Horizontalement

I. Commandos. – II. Deuxième. – III. Nô. Ni. Sic. – IV. Artistes. – V. Via. Esse. – VI. Afin. Pin. – VII. Rêne. Léon. – VIII. Ire. Terne. – IX. Na. *Data.* – X. Nuit. Nid. – XI. Atrée.

Verticalement

1. Navarin. – 2. *Odoriférant.* – 3. Me. *Taine. Ur.* – 4. Muni. Ne. Die. – 5. Axis. Tâte. – 6. Ni. Té. Let. – 7. Désespérant. – 8. Omission. – 9. Sec. Ennéade.

GUY BROUTY.

Société

Le refus d'obéissance de Manuel Norvat

La justice détraquée

Rien, semble-t-il, ne peut arrêter la machine judiciaire, même ses propres erreurs.

C'est ainsi qu'un jeune homme de vingt-trois ans, mis en prison pendant quatre mois alors qu'il est seulement soupçonné d'avoir commis le délit de « refus d'obéissance », ne parvient pas à être jugé à cause d'une situation judiciaire aberrante.

Incorporé le 5 août 1986 au 405ᵉ régiment d'artillerie de Sémoutiers (Haute-Marne), Manuel Norvat, d'origine martiniquaise, refuse d'obéir à certains ordres, notamment à celui de chanter *le Chant des Africains*, puis, reconnaissant un état dépressif, il se soumet à l'autorité militaire, qui décide cependant de le réformer le 21 août 1986. Mais l'armée a engagé une procédure pour refus d'obéissance, le 16 janvier 1987, Norvat comparaît devant le tribunal correctionnel de Dijon.

Le casier judiciaire (vierge) ne leur étant pas parvenu, les magistrats indiquent au jeune homme qu'il sera jugé ultérieurement mais que son dossier sera transmis au tribunal de Paris, plus proche de son domicile. Manuel reprend ses études, mais le 28 avril 1987, soit huit mois après les faits, un juge d'instruction parisien, M. Jean-Louis Beaugitte, délivre contre lui un mandat d'amener et le fait écrouer comme un dangereux malfaiteur.

A deux reprises, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris confirmera le maintien en détention, justifié pour « *trouble à l'ordre public* », sans lire, semble-t-il, le mémoire de son avocat, Mᵉ Salah Djemaï, qui écrivait pourtant : « *Il n'apparaît pas, à la lecture des pièces de procédure, que la juridiction de Dijon s'est trouvée dessaisie au profit du tribunal correctionnel de Paris.* »

Libéré le 25 août 1987, l'étudiant comparaît le 14 septembre devant la dixième chambre correctionnelle de Paris, mais les juges constatent que l'ordonnance de renvoi du magistrat instructeur n'est pas signée et que, en conséquence, ils ne sont pas saisis. Le dossier est renvoyé au parquet qui fait le nécessaire, et l'on retrouvait Manuel Norvat à l'audience du 14 décembre. Il allait enfin être jugé. Tout semblait le faire croire lorsque le président Henri Garidou énumérera les actes de procédure avant de constater que le tribunal de Dijon, n'ayant pas rendu un jugement de dessaisissement, il n'est pas possible d'examiner une affaire soumise à deux juridictions.

Ce dernier rebondissement, survenu dans ce que Mᵉ Frédéric Weyl a appelé « *une procédure ahurissante* », devait déclencher l'hilarité. Mais l'avocat pouvait parler d'« *un très mauvais fonctionnement de la justice* », avant de regretter l'attitude du parquet, qui s'acharne malgré tant d'erreurs, en déclarant : « *L'élégance aurait commandé que l'on abandonne les poursuites...* »

Seul M. Roger Pétisné, substitut du procureur de la République, ne sembla pas goûter un humour fait, il est vrai, de beaucoup de dérision. « *Je n'ai jamais dit que le parquet avait le beau rôle* », devait-il dire, en soutenant que le tribunal de Paris devait juger puisqu'il avait l'ensemble du dossier. Mais, à ses yeux, cela doit se faire plus tard ; et lorsque les avocats tentent de toucher au fond du débat, le substitut se fâche et quitte la salle ostensiblement en lançant : « *Je considère que ma place n'est plus au ministère public !* »

Le calme revenu, l'audience a repris uniquement pour entendre les arguments de Mᵉ Henri Leclerc, qui regretta en souriant que la défense n'ait pas utilisé un moyen plus efficace : « *Nous aurions dû présenter une requête en suspicion légitime contre le juge Beaugitte, qui aurait été dessaisi pour une bonne administration de la justice...* »

Par un autre biais, l'affaire sera soumise à la chambre criminelle de la Cour de cassation, qui devra désigner la juridiction compétente. Mais d'ores et déjà, Mᵉ Henri Leclerc a indiqué son intention de poursuivre l'Etat devant la première chambre civile « *pour faute lourde dans l'exercice de la justice* ». Car au-delà de l'accumulation presque grotesque d'incidents de procédure, un jeune homme de vingt-trois ans a passé quatre mois de sa vie en prison.

MAURICE PEYROT.

CAMPUS

Initiation aux techniques de pointe

LES universités et les grandes écoles s'efforcent depuis une douzaine d'années de développer leurs services de formation permanente à destination, notamment, des cadres et des ingénieurs (voir *le Monde-Campus* du 9 avril 1987). Elles s'appuient en particulier sur les atouts des établissements d'enseignement supérieur : formations de haut niveau, dans des domaines très pointus, en articulation avec la recherche.

Le *Répertoire des formations pour l'innovation technologique* que vient de publier le centre INFFO en apporte une nouvelle démonstration. Il rassemble les informations essentielles (organisme dispensateur, programme, durée, prix, lieu de réalisation, public visé) concernant près de deux cents actions de formation de haut niveau, dispensées par une cinquantaine d'organismes dépendant d'universités ou de grandes écoles d'ingénieurs. Ces formations de courte durée — entre trente et cent soixante heures — sont accessibles à des ingénieurs et des techniciens supérieurs appelés dans leur entreprise à utiliser les technologies les plus avancées. Depuis la physique appliquée à la mécanique des fluides, des matériaux composites à la résonance magnétique nucléaire, la biochimie à l'interprétation des documents géologiques, en passant par le séchage dans les agro-industries, l'informatique graphique ou la robotique industrielle, il y a peu de domaines dans lesquels les entreprises ne puissent trouver, dans les circuits universitaires, un module de recyclage spécialisé directement en prise sur l'innovation technologique.

D'autre part, les formations recensées dans ce répertoire répondent aux critères du Fonds pour l'innovation technologique (FIT). Ce programme, créé conjointement en 1983 par le ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur et la délégation à la formation professionnelle (ministère des affaires sociales et de l'emploi), vise notamment à promouvoir des actions de formation permanente de haut niveau facilitant le transfert technologique des laboratoires et centres de recherche vers l'industrie.

G. C.

(*Répertoire des formations pour l'innovation technologique*, Centre INFFO, Tour Europe, Cedex 07, 92080 Paris La Défense, 208 p., 100 F.)

« Le Citadingue » de Marseille

Les étudiants de l'école supérieure de commerce de Marseille publient *le Citadingue*, un guide des magasins, restaurants, cinémas, foyers... d'Aix et Marseille, à l'intention des étudiants. En vente, 20 F dans les kiosques et les Maisons de la presse.

Architecture et ordinateur

L'école d'architecture de *Versailles organise*, du 1ᵉʳ février au 24 juin 1988, un stage en « *conception et dessin assistés par ordinateur* ». Cette formation est notamment destinée aux architectes, ingénieurs et techniciens du bâtiment ou de l'aménagement de l'espace.

Ecole d'architecture de Versailles, 2, avenue de Paris, 78000 Versailles. Tél. : 39-51-52-51 (poste 402).

On recherche enseignants...

L'académie de Créteil recrute des enseignants en industrie de l'habillement, en menuiserie, en maçonnerie, en mécanique auto, dans le Val-de-Marne et en Seine-et-Marne.

(Rectorat de Créteil, 4, rue Georges-Enesco, 94010 Créteil Cedex. Tél. : 43-77-12-71).

ENVIRONNEMENT

Accord européen sur les normes de radioactivité des produits alimentaires

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

Les ministres des affaires étrangères de la CEE ont finalement arrêté, lundi 14 décembre, le règlement communautaire fixant les doses admissibles de radioactivité contenues dans les produits alimentaires frais après un accident nucléaire.

Adoptée à l'issue d'un vote à la majorité qualifiée, contre l'avis de l'Allemagne fédérale, du Danemark et du Luxembourg — qui trouvaient les nouvelles normes trop peu sévères — et la Grèce — qui a manifesté sa mauvaise humeur devant l'incapacité de ses partenaires à trouver une solution pour ses stocks de blé dur contaminé à la suite de la catastrophe de Tchernobyl, — la décision des Douze doit attendre l'avis de l'Assemblée de Strasbourg avant de pouvoir être applicable.

L'accord ministériel porte également sur la mise en place d'un système d'alerte rapide entre les Etats membres en cas d'incident, et l'adhésion de la Communauté à la convention d'information négociée en août 1986 au sein de l'Agence internationale de l'énergie atomique de Vienne.

« *C'est plutôt un succès* », a déclaré M. Jean-Bernard Raimond, à l'issue des travaux du conseil. Le ministre français des affaires étrangères a manifesté ainsi son soulagement devant un compromis qui a eu les pires difficultés à se dessiner au cours de ces derniers mois. Après l'explosion dans la centrale soviétique (avril 1986), les Douze avaient arrêté à la hâte des valeurs jugées par la suite trop strictes et irréalistes par les scientifiques.

Les experts n'ont pas pour autant été écoutés. Devant l'opposition des Allemands, des Danois et des Luxembourgeois — qui ne voulaient pas donner l'impression à leur opinion publique d'être laxistes — la Commission a proposé « *des normes politiques* » qui étaient deux fois et demie moins sévères que celles fixées après Tchernobyl, mais quatre fois plus strictes que les recommandations des scientifiques. Le niveau retenu pour les isotopes d'iode est néanmoins inférieur d'un tiers seulement au chiffre avancé par les experts européens.

MARCEL SCOTTO.

Le Carnet du Monde

Décès

— M. et Mᵐᵉ Jacques Bras,
ses parents,
M. et Mᵐᵉ Claude Bras,
Mᵐᵉ veuve Jacques le Calvez,
ses grands-parents,
Mˡˡᵉ Josyane le Calvez,
sa marraine,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de leur très cher

Arnaud,

survenu le 6 décembre 1987, à l'âge de quinze ans.

Vous êtes priés d'assister ou de vous unir d'intention à la cérémonie religieuse qui aura lieu le jeudi 17 décembre, à 11 heures, en l'église Saint-Germain de Dourdan (Essonne).

L'Hermitage,
Hameau de Beauvais,
Roinville-sous-Dourdan,
91410 Dourdan.

— La famille de

Gilles CHAHINE

a le regret de faire part du décès de celui-ci, survenu *le jeudi 10 décembre* 1987, à l'île de Bréhat.

Ses obsèques se sont déroulées dans l'intimité.

Sa famille vous remercie de la peine que vous partagez.

Ile de Bréhat,
22870.

— Nous apprenons le décès, dans sa quatre-vingt-huitième année, de

Maxime CLOUZET,
journaliste honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur.

De la part de
Sa fille,
Colette Clouzet-Choisy.

4, square de la Dordogne,
75017 Paris.

[Ce journaliste, né à *Bordeaux* avec le siècle, était, au fond, un philosophe. Entré au *Monde* en novembre 1946 comme « rédacteur au mouvement social », il n'aimait rien tant, pour « couvrir » sa rubrique, que de chercher derrière les faits, les déclarations de syndicalistes, les grèves, la graine d'explication peu visible qui permettait de relier les phénomènes. L'ayant trouvée — après bien des mégots de cigarette dans le cendrier et beaucoup de lignes jetées au panier, même si elles ne couvraient qu'une toute petite surface du papier, — il rayonnait et livrait une prose de belle allure qui faisait l'admiration des jeunes rédacteurs.

Philosophe, il l'était aussi dans sa manière d'accueillir les événements extérieurs ou professionnels, de regarder la planète ou le petit monde de ses confrères, avec un charmant scepticisme qui ne nuisait en rien à ce que l'on n'appelait pas encore la convivialité. Il avait le souci, car il était excellent pédagogue, de faire entrer dans la tête du jeune qui arrivait à son côté, quelques principes solides de scrupule et de rigueur, face au déferlement des nouvelles. Même si ses propres scrupules donnaient parfois des sueurs froides à celui qui attendait sa copie en regardant l'horloge, il finissait toujours par retomber sur ses pieds.

A ce propos, on avait parfois le sentiment d'une Bugatti d'alors qui n'aurait roulé qu'à 30 kilomètres à l'heure, d'un homme qui n'utilisait pratiquement qu'une partie de sa grande intelligence. Craignait-il de pousser les feux ou de gaspiller ? Les anciens du *Monde*, en tout cas, ne sont pas près d'oublier Maxime Clouzet, qui, ces temps derniers encore, ne manquait pas une occasion de manifester son soutien à son journal.]

— Meyreuil (Bouches-du-Rhône).

Mᵐᵉ Joseph Lucioni,
son épouse,
M. Pierre Lucioni,
son fils,
Mˡˡᵉ Marie-Josèphe Lucioni,
sa petite-fille,
Mᵐᵉ Blanche Santoni,
sa sœur,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès survenu le 11 décembre 1987, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, de

M. Joseph LUCIONI,
ancien conseiller technique
près de Sa Majesté le roi du Maroc,
officier de la Légion d'honneur,
grand officier du Ouissam alaouite,
croix de guerre avec palmes 1914-1918.

Les obsèques ont eu lieu le lundi *14 décembre, en l'église de Meyreuil.*

— Son épouse,
Ses amis d'Air France,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Claude RAVARD.

« Mots partis du cœur
Traduits du jazz
Emaux d'amour
Dialogue avec les langages. »

La levée du corps aura lieu le mercredi 16 décembre 1987, à 10 h 30, à l'Institut médico-légal, quai de la Rapée.

— La famille Rayez,
a la douleur de faire part du décès accidentel, le 5 décembre 1987, de

M. René RAYEZ,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre du Mérite,
chevalier des Palmes académiques,
chevalier du Mérite agricole,

industriel,
président de chambre du conseil
de prud'hommes de Paris,
expert près la cour d'appel de Paris,
président d'honneur
du Syndicat national
des fabricants de maroquinerie,
président des DDEN
du 3ᵉ arrondissement de Paris,
président de Themis Europa,

dans sa soixante et onzième année.

L'inhumation aura lieu le mercredi 16 décembre, à 10 h 45, entrée principale du cimetière du Père-Lachaise, face rue de la Roquette, Paris-20ᵉ.

Gérard Rayez,
37, boulevard Voltaire,
75011 Paris.

— Françoise Laurent,
Jeanne et Patrice Sciortino,
Arielle et Jean-Jacques Rogé
et leurs enfants,
Inès et François Sapolin
et leurs enfants,
Les familles Chanceau, *Dumont*, Laurent, Rogé, Piot, Sapolin et Sciortino,
ont la douleur de faire part du décès de

David SCIORTINO,

survenu à Paris, le 12 décembre 1987, dans sa trente-neuvième année.

L'inhumation aura lieu mercredi 16 décembre, à 14 heures, à Saint-Sernin-du-Plain (71510).

Cet avis tient lieu de faire-part.

6 *bis*, rue Lavoisier,
75008 Paris.

— Mᵐᵉ Yvette Simonnet,
son épouse,
Le docteur et Mᵐᵉ Jean-Pierre *Defourneaux*,
Le sous-préfet et Mᵐᵉ Jacques Simonnet,
M. et Mᵐᵉ Yves Simonnet,
ses enfants,
Véronique, François, Olivier, David, Laurent, Emmanuel, Géraldine, Virginie, Jean-Baptiste, Pierre-Alexandre, Romain et Carole,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marius SIMONNET,
opticien retraité,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
croix du combattant volontaire
1939-1945,
ancien conseiller municipal de Saintes,

survenu le 14 décembre 1987, à l'âge de soixante-quatorze ans.

Ses obsèques auront lieu le mercredi 16 décembre 1987, à 14 h 30, en la cathédrale Saint-Pierre de Saintes.

Domaine de Magezy,
route de Port-d'Envaux,
17100 Saintes.

— *Saint-Genest-Malifaux (La République)*. Saint-Etienne.

M. Jean-Charles Stribick,
M. et Mᵐᵉ Hippolyte Stribick
et leurs enfants,
M. et Mᵐᵉ Jean-Pierre Bosc,
leurs enfants et petits-enfants,
Le vicomte et la vicomtesse Jacques de Champfleur,
M. et Mᵐᵉ Jacques Stribick
et leurs enfants,
Toute leur famille, parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mᵐᵉ Marie-Antoinette STRIBICK,
née Ollagnier,

Rappelée dans la paix du Christ, le 12 décembre 1987, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, munie des sacrements de l'Eglise.

Une absoute sera donnée en l'église de Saint-Genest-Malifaux, le mercredi 16 décembre, à 14 heures.

La messe de funérailles sera célébrée en l'église Sainte-Marie, à Saint-Etienne, le même jour à 15 h 45.

La République,
42660 Saint-Genest-Malifaux.

— M. et Mᵐᵉ Jean Thèves
et leurs enfants,
Béatrice, Valérie et François,
ont la très grande douleur de faire part du décès de leur fils et frère bien-aimé,

Laurent THÈVES,

survenu à Paris, le 6 décembre 1987, à l'âge de vingt-cinq ans.

Le service religieux et l'inhumation dans le caveau de famille, à Saint-Nom-la-Bretèche, ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

22, chemin de la Forêt,
78860 Saint-Nom-la-Bretèche.

— M. et Mᵐᵉ Jean-Daniel Wendel,
M. et Mᵐᵉ Dominique Wendel,
M. et Mᵐᵉ Pierre-Louis Wendel,
Le docteur et Mᵐᵉ Jean-Luc Wendel,
leurs enfants et petits-enfants,
Mᵐᵉ Edmond Brunel,
Mˡˡᵉ Ariane Wendel,
Mᵐᵉ Pierre Belin,
ont la douleur de faire part du décès de

Mᵐᵉ François WENDEL,
née Eveline Belin,

survenu le 8 décembre 1987, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Les obsèques ont eu lieu à Strasbourg, le 10 décembre 1987.

17, avenue du Général-de-Gaulle,
67000 Strasbourg.

Remerciements

— Rive-de-Gier.

M. et Mᵐᵉ Christian Hémain,
leurs enfants,
Ainsi que toute la famille,
remercient bien sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages et envois de fleurs, ont pris part à leur peine lors du décès de

M. Emile HÉMAIN.

— Mᵐᵉ Paul Pichard,
M. et Mᵐᵉ Maurice Moisy,
Et toute la famille,
profondément touchés des marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

M. Paul PICHARD,
inspecteur général honoraire
de l'instruction publique,

vous expriment avec émotion toute leur reconnaissance.

— Alberte Burle Vilhon,
Cécile et Luc-Pierre,
Claire et Richard Huyard,
M. et Mᵐᵉ Marcel Massagli,
Les familles Gendulphe,
profondément touchés par les marques de sympathie et d'amitié qui leur ont été témoignées lors du décès de

Gilbert VILHON,

remercient du fond du cœur toutes les personnes qui se sont associées à leur peine pour le réconfort qu'elles leur ont apporté.

Anniversaires

— Il y a dix ans mourait

Gérald GILAIN.

Que ceux qui l'ont connu, estimé et aimé ne l'oublient pas.

Communications diverses

— Jeudi 17 décembre, à 21 heures : « Un regard sur le judaïsme égyptien », par Paula Jacques, auteur de *l'Héritage de tante Carlotta*, éditions Mercure de France. Cercle Bernard-Lazare, 10, rue Saint-Claude. Tél. : 42-71-68-19.

— M. Claude Cheysson donnera une conférence à l'Académie diplomatique internationale, le jeudi 17 décembre, à 18 heures, sur le thème : « L'avenir de la coopération entre la CEE et les pays de l'Amérique latine ». 4*bis*, avenue Hoche, 75008 Paris.

AUTOMOBILE

Fantastiques Ferrari

Les collectionneurs et — moins fortunés — les autres *inconditionnels* de *Ferrari* pourront se faire offrir cette année un coffret luxueux qui, de toute évidence, leur est spécialement destiné. De la *375 F 1* à la *512 M*, il s'agit là d'un beau voyage à travers l'histoire d'une marque automobile dominée par la couleur rouge et la statue du Commandatore. Une marque de légende qui est née, a vécu, a triomphé en s'efforçant toujours de dérober au rêve ce qu'il y avait de plus inaccessible. A lire l'ouvrage et à y contempler les photos de Peter Vann, on se prend à comprendre pourquoi une voiture de collection constitue une œuvre d'art. Les enchères sont là pour le prouver.

C. L.

★ *Fantastiques Ferrari*, d'Antoine Prunet et Peter Vann, éd. E.P.A., en coffret, 204 p., *200 photos couleurs, 460 F.*

● Sous le marteau de *Mᵉ Hervé Poulain, spécialiste de* la voiture de collection, une Ferrari 250 LM a atteint 7 200 000 francs lundi soir au *Palais des congrès... Mais* c'est son propre propriétaire qui se l'est adjugée, jugeant que les enchères atteintes étaient insuffisantes. La mise à prix avait été fixée à 4 millions de francs.

Chromes 1960

Plus on prend du recul et plus on est amené à constater que les années 60 ont décidément marqué lourdement l'histoire de notre société. L'automobile n'a pas échappé au phénomène. A parcourir le livre de Jean-Marc Thévenet, on prendra un grand plaisir à retrouver, à travers les dates qui ont jalonné la vie du spectacle, de l'art et même de la politique, ce que furent nos voitures de l'époque. Difficile d'échapper à la nostalgie.

C. L.

★ *1960, les Années de chrome*, de Jean-Marc Thévenet, éd. du May, 150 photos noir, blanc et couleurs, 160 p., 180 F.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 14 et mardi 15 décembre 1987 :

UNE DÉCISION

● Nº 87-14 du 23 octobre 1987 de la commission des marchés à terme de marchandises portant adoption du règlement général de la place de Lille-Roubaix-Tourcoing.

UNE LISTE

● Des élèves ayant obtenu le diplôme d'architecte DPLG.

Le Monde

SCIENCES ET MEDECINE

Les tréfonds de la France

Le Bassin parisien est traversé par une extraordinaire anomalie magnétique qui trouble les géologues.

IL y a 500 *millions* d'années, l'actuel bassin de Paris était un océan qui se situait au sud de l'équateur. Ce bassin, avec ses reliefs peu marqués et ses paysages calmes, est l'image de la permanence et de la tranquillité, alors que son histoire géologique a été extrêmement mouvementée. De ce passé agité, le bassin de Paris garde une trace, invisible, certes, en surface, mais marquée par une extraordinaire anomalie magnétique. De la Manche au sud de Sancerre en passant par Fécamp, sur 400 kilomètres de long et 30 à 40 kilomètres de large, le champ magnétique a une intensité supérieure de 1 % au maximum à celle du champ magnétique moyen de la France.

1 % semble peu de chose. En fait, il s'agit d'une anomalie exceptionnelle par son intensité, sa longueur et sa largeur, dont on ne connaît que trois ou quatre autres exemples dans le monde. Il était donc normal que l'un des premiers sites choisis pour faire des forages, dans le cadre du programme « Géologie profonde de la France » l'ait été près de Sancerre, là où les géophysiciens espéraient que la source de l'anomalie fût le plus près de la surface.

Revenons à l'histoire géologique. L'océan ancien dérive vers le nord (à – 250 millions d'années, il est à la latitude du tropique du Cancer) et surtout il se ferme, c'est-à-dire que les masses continentales qui le bordaient se rapprochent, se rejoignent et entrent en collision, il y a 400 millions d'années, donnant ainsi naissance à l'énorme plissement hercynien, analogue à l'actuel Himalaya. Toutes les masses continentales *étant soudées* entre – 320 millions et – 300 millions d'années et formant ainsi un continent unique, la Pangée, les vestiges de la chaîne hercynienne se retrouvent actuellement aussi bien dans les Appalaches de l'est des Etats-Unis, en Bretagne, sous le bassin de Paris qu'en Bohême, en Yougoslavie et dans le Caucase.

Sitôt formés, les très hauts reliefs de la chaîne hercynienne, créés par la superposition de deux croûtes continentales, ont été attaqués par une érosion extrêmement vigoureuse. Dès – 340 millions ou – 330 millions d'années, 30 kilomètres de la croûte continentale supérieure avaient disparu et le soubassement, ou socle, du bassin de Paris était *constitué* par la seule *croûte continentale inférieure*. De – 250 millions d'années à – 30 millions d'années, il a été recouvert à plusieurs reprises par des mers. A la suite d'un *phénomène encore inexpliqué*, cette croûte s'est creusée en cuvette, sur le fond de laquelle se sont empilées les couches sédimentaires marines qui y affleurent actuellement en auréoles concentriques.

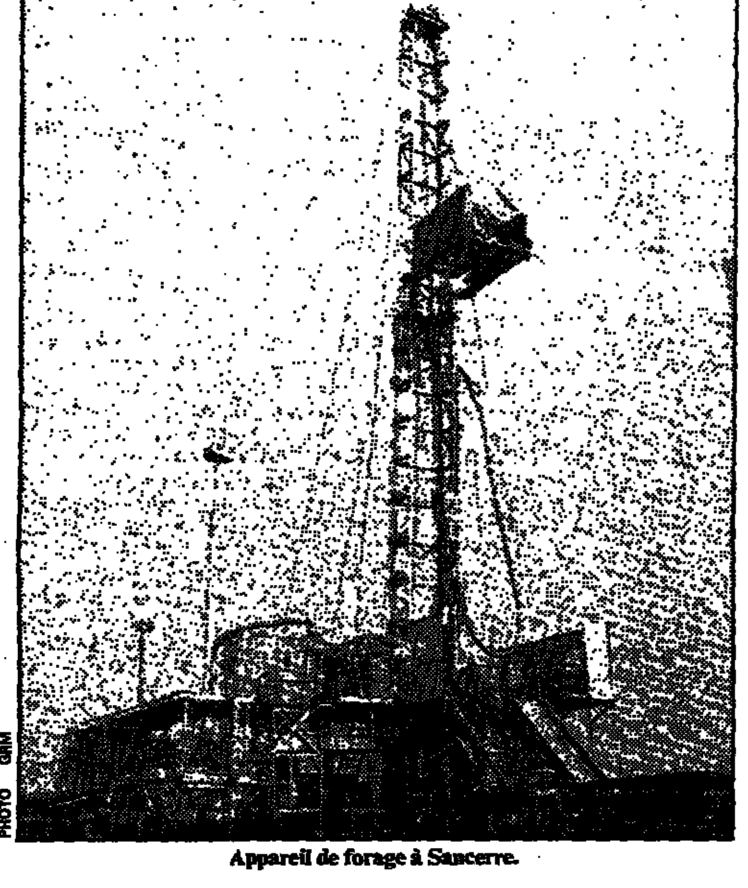


PHOTO GRIM

Appareil de forage à Sancerre.

Cinq mille mètres sous terre

L'histoire géologique du bassin de Paris a sûrement connu d'autres épisodes encore imprécis dans l'esprit des spécialistes. Par exemple, M. Claude Mégnien, directeur au Bureau de recherches *géologiques et minières et directeur du programme « Géologie profonde de la France », fait remarquer que les vestiges de la chaîne hercynienne – et donc de la collision des masses continentales qui en est l'origine* – courent, dans la France actuelle, approximativement d'ouest en est. Or l'anomalie magnétique du bassin de Paris est orientée du nord-ouest au sud-est.

Le *forage* de Sancerre est descendu *jusqu'à* 3 500 mètres. Il a traversé *des séries de gneiss et d'amphibolites*, des roches venues du *manteau et métamorphisées*, c'est-à-dire *transformées chimiquement* et physiquement par les *températures et pressions élevées auxquelles elles ont été soumises* après leur mise en place. Ces séries sont presque verticales, ce qui, pour certains spécialistes, semble cadrer avec l'hypothèse d'une collision continentale accompagnée par écaillage et rebroussement des écailles d'un des deux continents. La masse de roches très magnétiques – de la magnétite (1) très probablement – n'a pas été atteinte, alors qu'on espérait la trouver vers la profondeur de 3 000 mètres.

YVONNE REBEYROL.

(Lire la suite page 23.)

(1) Fe3O4, le plus magnétique des oxydes de fer.

LA RANÇON DU TÉLÉTHON

EN réussissant à mobiliser un nombre considérable de téléspectateurs et à réunir en quelques heures 200 millions de francs de promesses de dons pour les enfants myopathes et pour la recherche sur la myopathie, les responsables de l'opération Téléthon ont, de toute évidence, réussi à créer l'événement. C'est ainsi : la générosité collective semble abandonner les lointaines causes du tiers-monde et revenir à des préoccupations plus proches et plus traditionnelles. On peut *s'interroger sur la multiplication de ces actions caritatives, lancées au service de la recherche médicale.*

Tout se passe comme si cette recherche ne pouvait progresser qu'avec le soutien quasi permanent de la générosité du public. Les crédits d'Etat sont-ils à ce point insuffisants et inadaptés qu'il soit devenu indispensable de tendre, *jour après jour, une sébile de plus en plus médiatisée, afin que les unités de l'INSERM et du CNRS aient une chance d'atteindre leurs objectifs ?*

Hier, la tuberculose ; aujourd'hui, les affections cardiovasculaires, le cancer et, depuis peu, le SIDA permettent de lancer, à échéances régulières, les campagnes d'appel à la charité publique. Grâce à votre argent, dit-on en substance, chercheurs et médecins trouveront plus vite des remèdes contre ces maux qui vous menacent.

Risques inhérents

Depuis quelques années déjà, c'est, sans aucun doute, le cancer qui fournit l'exemple le plus *remarquable des risques inhérents à de telles opérations. En* n'hésitant pas à user et à abuser de toutes les techniques du marketing et du démarchage télévisé, certains responsables associatifs prennent le risque évident de lasser, voire de choquer, ceux à qui ils s'adressent de manière maintenant presque quotidienne. Un risque d'autant plus grand qu'ils entendent *désormais « annexer » le SIDA à leur cause et qu'ils se permettent de prendre publiquement position sur des sujets aussi controversés* que le dépistage systématique du SIDA dans la population française.

Le financement privé de la recherche sur *la myopathie pose, quant à lui, un tout autre problème. Il ne fait aucun doute que la biologie moléculaire a permis de faire de considérables progrès dans la compréhension des mécanismes physiologiques* de cette maladie. Il ne fait aucun doute non plus que le fait de disposer de nouveaux fonds permettra aux quelques équipes spécialisées de progresser plus vite encore dans le décryptage moléculaire des causes précises de ces affections (il existe en effet de très nombreuses formes de myopathie).

Et après ?...

Reste pourtant à s'interroger, là encore, sur les conséquences immédiates d'un tel financement. *La localisation des (ou du) gènes impliqués dans les myopathies facilitera très vraisemblablement, dans un premier temps, l'établissement des méthodes de diagnostic prénatal ; celles-ci n'ont d'autre but que de permettre l'avortement des fœtus atteints par l'affection.* C'est déjà le cas, par exemple, pour la *myopathie* de Duchenne de Boulogne, la plus fréquente des myopathies. –

La diffusion de ces techniques et la multiplication des consultations de conseil génétique auront immédiatement pour effet de réduire le nombre des enfants atteints par la maladie. *Dans le même temps, la recherche nécessaire pour la guérison de ces malades nécessitera de plus en plus d'argent, tant les problèmes posés sont apparemment complexes. En restera-t-on alors au diagnostic prénatal et à l'avortement « thérapeutique » ?* Les équipes spécialisées pourront-elles continuer leurs recherches plus en aval ? Organisera-t-on d'autres Téléthon ?

JEAN-YVES NAU.

Retour à Leibniz

Les mathématiciens, explique M. Pierre Cartier, « redonnent vie au calcul infinitésimal du dix-huitième siècle ».

AU colloque « Avenir des mathématiques » qui s'est tenu les 8 et 9 décembre à l'Ecole polytechnique à Palaiseau, il a été beaucoup question de l'analyse non standard. Cette branche nouvelle des mathématiques renoue avec une approche très courante il y a deux siècles, *mais* abandonnée ensuite en raison des contradictions auxquelles elle conduisait. Nous avons *demandé* à M. Pierre Cartier, *directeur de recherches* au CNRS, ce qu'est cette analyse et quelles sont ses implications.

– Comment définiriez-vous l'analyse non standard ?

– C'est un essai de réintroduire dans les mathématiques une notion qui en a été éliminée il y a environ un siècle : celle d'infiniment petit et d'infiniment grand. Historiquement, on a eu, au dix-septième *siècle, un conflit entre* deux *points de vue, disons celui de Leibniz qui manipulait des infiniment petits et celui de Newton qui faisait ce qu'on peut appeler* des calculs de limites.

» Ces points de vue ont coexisté pendant deux siècles, avec pour chacun des difficultés et des contradictions. Au siècle dernier, Cauchy et surtout Weierstrass ont fait du calcul des limites un instrument parfaitement rigoureux, tandis que le calcul infinitésimal restait entaché de contradictions.

» Depuis, les mathématiques sont entièrement fondées sur le calcul des limites. Le calcul infinitésimal de Leibniz a continué sa vie propre, en dehors des mathématiques, et reste fécond dans les sciences appliquées, où raisonner dans des situations extrêmes, dans lesquelles certains paramètres sont très petits ou très grands, est une pratique courante. La notion d'ordre de grandeur reste très familière dans ces sciences, alors qu'elle n'a pas d'expression mathématique rigoureuse.

– Mais qu'est-ce qui empêche de la définir rigoureusement ?

– C'est justement *le* grand apport d'Abraham Robinson d'avoir montré que c'était possible. Dans l'approche mathématique usuelle, il n'y a *pas de place* pour les infiniment petits. *La définition* qu'on souhaiterait en donner, c'est-à-dire des nombres plus petits que tout nombre donné à l'avance, est contradictoire ou, plutôt, est une *définition* du *seul* zéro. Car s'il existait deux nombres qui y répondent, chacun devrait être plus petit que l'autre. Or Robinson a montré qu'on pouvait fabriquer un système logique où, à côté des nombres habituels, il y a des infiniment petits et des infiniment grands.

» Au cours de l'histoire, la notion de nombre s'est progressivement élargie. On est passé des entiers aux nombres fractionnaires, puis on a ajouté les nombres négatifs, les nombres complexes... L'apport de Robinson est une étape supplémentaire. Je rappelle que *Robinson* est un des grands logiciens du siècle, mais aussi un des grands ingénieurs de l'aérodynamique. Il a travaillé pendant la guerre à Farnborough, puis comme consultant de Boeing aux Etats-Unis, avant de devenir *professeur* d'université à Tel-Aviv. Il est de ceux qui ont contribué au développement du vol supersonique.

» En mathématiques, on s'interdit d'user des mots « grand » et « petit » de manière absolue. On dit seulement qu'une chose est plus grande qu'une autre. Mais, pour tout praticien qui a utilisé des nombres – et l'ingénieur Robinson en était un, – il n'y a pas d'ambiguïté sur ce qui est grand ou petit dans une situation déterminée.

» *Chacun admet que si l'on a* quelque chose de très grand, et *qu'on retire quelque chose de* petit, ce qui reste est très grand. *Une telle affirmation paraît* cependant *imprécise*. Mais, sur elle et quelques autres, on peut codifier un langage cohérent et rigoureux. C'est ce qui résulte des travaux du logicien Robinson.

– Quels sont les développements actuels de ces travaux ?

– Certains ont cherché des applications, soit en redonnant un exposé différent de résultats déjà connus, soit en défrichant des domaines vierges. Ainsi l'école de Strasbourg, autour de Georges Reeb, a cherché à débroussailler des phénomènes mécaniques complexes comme les oscillations de relaxation. Elle a montré que l'analyse non standard était le langage propre pour exprimer la dualité entre ce qu'on connaît au niveau microscopique et ce qu'on observe au niveau macroscopique. *Cela devrait avoir des applications en météorologie, ou dans l'étude des rythmes cardiaques, ou d'autres phénomènes dont la théorie mathématique était un* peu chancelante.

» D'autres, dont je fais partie, ont surtout cherché à simplifier les fondements de la théorie. Dans *la lignée des travaux du* mathématicien américain Edward Nelson, et aussi d'un philosophe et *mathématicien tchécoslovaque*, Vopienka, *qui travaille dans des* conditions très difficiles, il y a eu *un effort de réflexion sur les fondements.*

» Ce qui se dégage progressivement est une codification d'une partie de la méthode de Robinson. On essaie de cerner ce qui est essentiel et de créer, à partir d'un *outil complexe et fragile, un instrument robuste. Cette approche a déjà donné des résultats, par exemple pour rendre plus intuitive la théorie des probabilités.* »

Propos recueillis par
MAURICE ARVONNY.

Cancers de l'an 2000

Le professeur Lucien Israël fait le point sur les nouvelles thérapeutiques en cancérologie.

WASHINGTON
de notre envoyée spéciale

UN Français sur trois et un Américain sur trois nés en 1983 souffriront, avant la fin de leur existence, d'un cancer invasif. C'est dire l'importance qu'attachent les cancérologues aux recherches actuelles et aux perspectives thérapeutiques qu'elles ouvrent. C'était le sujet d'un symposium international à Washington, du 8 au 11 décembre, organisé conjointement par l'Institut du cancer américain et l'Association française pour la recherche sur le cancer de Villejuif.

Génétique moléculaire, étude de la translocation des chromosomes, de l'activation des oncogènes, biochimie des récepteurs hormonaux ou des facteurs de croissance, interférons et interleukines, comportement des cellules tueuses : tout cela a-t-il aujourd'hui, aura-t-il un jour, un impact réel sur le cours de la maladie ?

La découverte, depuis quelques années seulement, du mécanisme par lequel un gène, tapi au sein d'une cellule normale, s'active soudain, pour lui conférer un taux de croissance anarchique, représente une révolution conceptuelle. Cette découverte est-elle l'aube, tant attendue, de la maîtrise d'une maladie pour laquelle il n'est plus guère, depuis dix ans, de réels progrès thérapeutiques ?

Pour le professeur Lucien Israël, chef du service d'oncologie médicale du centre hospitalo-universitaire Avicenne à Bobigny, qui fut en France le pionnier de la chimiothérapie, la réponse n'est pas douteuse.

« La boîte noire, *dit-il*, s'est enfin ouverte. Le cancer, on le sait à présent, est une maladie fonctionnelle du génome humain. Il ne s'agit pas d'une maladie anatomique irréversible, et il est clair qu'il faudra, à l'avenir, guérir la cellule cancéreuse et non pas la tuer, comme nous le faisons actuellement. Sa croissance anarchique résulte de l'expression inappropriée d'un certain nombre de gènes qui produisent des facteurs de croissance analogues à ceux dont l'organisme a besoin, lors du développement embryonnaire ou de la cicatrisation.

» Ces découvertes ont, par leurs perspectives, rendu scientifiquement obsolète tout ce que nous faisons depuis trente ans en arrosant le terrain à coups de chirurgie, de radiothérapie, de chimiothérapie, de façon totalement empirique. La rencontre de deux communautés – les virologistes et généticiens, qui s'occupent des oncogènes, et les spécialistes des facteurs de croissance – débouche sur une révolution thérapeutique par la mise au point d'agents bloquant l'action de ces facteurs.

– Dans ces conditions, les chimiothérapies lourdes actuelles, souvent toxiques et très éprouvantes pour les malades, ont-elles encore un avenir ? Sont-elles encore justifiées ?

– Oui, car si nous n'avons guère fait de progrès quant au taux global de mortalité, il n'est pas rare que, pour nombre de cancéreux, l'espérance de vie qui se comptait en mois se compte à présent en années. Et les perspectives nouvelles qui s'ouvrent à nous pour un avenir proche donnent toute son importance à ce délai. Gagner du temps est devenu essentiel.

– Peut-on modifier ou améliorer, dans cette perspective, les chimiothérapies utilisées aujourd'hui ?

– Nous avons épuisé les ressources des chimiothérapies conventionnelles pratiquées depuis vingt-cinq ans. *Mais il* reste une place importante pour leur perfectionnement.

» Trois voies s'ouvrent à nous dans l'immédiat. D'abord, la pratique des chimiothérapies continues à doses modérées, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, et non plus interrompues périodiquement après des doses énormes, comme on le faisait jusqu'à présent. La technologie existe, le matériel (non remboursé encore) aussi, et nous aurions pu, depuis vingt ans, adopter cette technique plus efficace, moins toxique et moins éprouvante pour le malade.

Cinq voies prometteuses

» Deuxième voie de progrès : nous savons à présent pourquoi certains cancers sont résistants aux chimiothérapies, comme ceux des *reins*, des *bronches*, du tube digestif. Les cellules de leurs tumeurs sont entourées d'une sorte de colle, constituée de glycoprotéines, qui empêche le médicament de les atteindre. Les recherches actuelles ouvrent des voies prometteuses, *qui permettront de* débarrasser ces cellules de la colle où elles baignent et de permettre ainsi à la chimiothérapie d'être aussi efficace pour les cancers de l'intestin que pour les cancers du sein.

» Enfin, un concept de chimiothérapie précédant et suivant l'intervention chirurgicale se fait *jour. Appliqué à petites doses*, cette thérapeutique est très efficace pour éviter la dissémination des métastases. Mais il est clair que nous avons fait trop de chimiothérapies trop lourdes et trop toxiques. Continuer dans *cette voie* (par exemple, en pratiquant des autogreffes de moelle pour attaquer plus violemment des tumeurs solides) me paraît déplorable.

– Que seront les thérapeutiques nouvelles de l'avenir, sur lesquelles misent les cancérologues ?

– Nous allons pouvoir, nous pouvons déjà, dans certains cas, faire des chimiothérapies moins *fréquentes* et *moins lourdes en* leur associant des armes nouvelles. Cinq d'entre elles, commentées au cours de ce symposium, commencent à être accessibles pour nos malades :

» 1. Les anticorps monoclonaux couplés à des substances radioactives porteront ces substances, de façon spécifique, au cœur même des cellules atteintes ;

» 2. L'interleukine 2, facteur essentiel de stimulation des défenses naturelles, est difficile à manier, mais semble capable de faire régresser les métastases des cancers du rein et des mélanomes. Sa *toxicité* fait que nos premiers cas (nous commencerons le mois prochain) seront traités dans les services de soins intensifs ;

» 3. L'interféron alpha n'est autorisé et remboursé que pour les mélanomes et les cancers du rein. Il s'agit, en réalité, d'un antifacteur de croissance, dont l'idéal serait de maîtriser suffisamment *son efficacité pour l'utiliser* dès l'apparition des lésions précancéreuses (les mastoses à très hauts risques de dégénérescence vers un cancer, du sein notamment). Il y a donc à ce sujet un malentendu thérapeutique ;

» 4. Le TNF (ou tumor necrosis factor) est à présent produit par génie génétique. Il semble agir *efficacement en synergie* avec l'interféron et l'interleukine 2 ;

» 5. Le CSF (colony stimulating factor), qui stimule la production des cellules de l'immunité polynucléaire et permet de réduire considérablement les effets nocifs de chimiothérapies lourdes.

***– Voyez-vous, à la lumière des* découvertes sur les oncogènes et les facteurs de croissance, d'autres apports thérapeutiques plus spécifiques encore pour les cancers ?**

– Les produits de l'activation des oncogènes sont, on le sait depuis peu, soit des facteurs de croissance, soit des récepteurs situés à la surface des cellules pour ces facteurs. Ils sont les *conditions sine qua non* de la prolifération cellulaire et se trouvent exprimés de façon inappropriée et permanente à la surface des cellules cancéreuses. Dès que nous aurons des agents capables de bloquer les récepteurs desdits facteurs *de croissance identifiés* à ce jour, les perspectives de traitement des tumeurs malignes changeront radicalement. Nous en avons un exemple pour les hormones : quand les cellules de certains cancers du sein sont porteuses de récepteur pour les œstrogènes et qu'elles reçoivent ces œstrogènes, elles se multiplient. Or nous pouvons, avec une substance spécifique, le tamoxiphène, bloquer ce récepteur, que vient d'identifier avec précision *l'équipe du professeur Chambon*, à Strasbourg.

– Le cancer est-il, pour tous et pour chacun, inéluctable sur une durée suffisante ?

– Je pense, oui, que si tous nous vivions deux cents ans, nous aurions tous des cancers. Nous *hébergeons tous des cellules* à mi-chemin de la cancérisation définitive, laquelle se produit lorsque trois ou quatre mutations se sont accumulées au sein du génome. Pour que les cellules d'un organisme ne deviennent pas cancéreuses en quatre-vingts ans, il faut une *série* de miracles, dont l'évolution s'est donné les moyens. Mais quelques cellules *arrivent* à franchir les mailles du filet, et nous savons aujourd'hui, ce qui change tout, pourquoi elles prolifèrent de façon anarchique et ce que nous pourrons faire pour les en empêcher.

» *Je ne crois guère à la* prévention, car l'être humain est, par essence, irrationnel. Mais je crois à l'ère nouvelle de la thérapeutique, dont nous sommes en train de vivre les prémices révolutionnaires. »

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

Le droit à la maladie

Peut-on interdire un emploi à un cancéreux ?

FONCTION publique, maladie et droit au travail : le débat est ancien. Il vient pourtant de rebondir à l'occasion d'une affaire exemplaire à bien des égards.

Mme S. est attachée de recherche contractuelle au Centre national de la recherche scientifique (CNRS). *Atteinte d'un cancer* du sein, elle est opérée en 1983 à l'Institut Curie. Il s'en suit, comme souvent en pareil cas, une phase de dépression. Un malheur n'arrivant jamais seul, cet épisode survient au moment même où le CNRS devait titulariser Mme S.

« Inaptitude physique », c'est sous ce prétexte que le CNRS va *finalement refuser* cette titularisation. Auparavant, Mme S. avait été examinée par un psychiatre, le professeur Des Lauriers (hôpital de la Salpêtrière), à la demande du chef du bureau d'action sociale du CNRS.

Le rapport de cet expert psychiatre est éloquent : *« Mme S., à en juger par sa bouffissure du visage et ses mains « glaçons fondants » est loin, très loin même, d'être guérie de son alcoolisme. (...) Pour ma part, je m'oppose absolument à cette titularisation pour des raisons légales. Je rappelle qu'on ne peut pas titulariser un sujet atteint d'un cancer, ce qui est le cas, d'une maladie mentale, ce qui est le cas, et qu'enfin l'alcoolisme chronique est une des principales causes d'exclusion d'un sujet de la fonction publique. Il serait donc absolument scandaleux de procéder à cette titularisation, ce serait littéralement fouler aux pieds la loi. Enfin, il me paraît scandaleux également de titulariser une personne âgée de quarante-neuf ans qui tombera malade dès sa titularisation et bénéficiera à terme d'une retraite pour invalidité équivalant à vingt-cinq ans de service ! »*

On aura remarqué la nuance du propos. Pourtant, quinze jours auparavant, le médecin traitant de Mme S. avait écrit au professeur Des Lauriers pour lui dire que l'alcoolisme et la dépression de sa patiente avaient *« disparu »*.

Il ne reste plus alors à Mme S. qu'une solution : prendre un avocat, en l'occurrence Me Yves Jouffa, et contester la décision du CNRS. Dans un *premier temps*, le 9 octobre 1986, le tribunal administratif de Paris décide de nommer trois experts, les docteurs Schlumberger, Bornstein et Gignoux, pour qu'ils établissent si l'état de santé de Mme S. *« est compatible avec l'exercice de fonctions d'attaché de recherches titulaire au CNRS »*.

Quelques mois plus tard, ces trois médecins concluent que Mme S. présente *« un état de guérison apparente du cancer pour lequel elle avait été soignée en 1983 ; qu'elle ne présente aucun trouble physique apparent ; que son comportement est cohérent, bien orienté et bien informé et que la stabilisation clinique est compatible avec un travail à temps complet »*. Conséquence : le 25 juin 1987, le tribunal administratif ordonne la titularisation de Mme S. Un jugement à l'évidence important dans la mesure où il pourrait faire jurisprudence. Une affaire qui n'aurait jamais dû avoir lieu si le CNRS s'en était tenu aux termes de la loi.

Jusqu'en 1983, les textes avaient un caractère discriminatoire certain. L'article 16 de l'ordonnance du 4 février 1959 indiquait en effet que *« nul ne peut être nommé à un emploi public (...) s'il ne remplit pas les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction et s'il n'est reconnu soit indemne de toute affection tuberculeuse, cancéreuse ou nerveuse, soit définitivement guéri »*. Pendant vingt-cinq ans, l'administration avait ainsi estimé que les affections tuberculeuses, cancéreuses ou nerveuses n'étaient pas susceptibles d'être guéries.

En 1983, cette ordonnance était abrogée par l'article 5 de la loi du 13 juillet, au terme duquel *« nul ne peut avoir la qualité de fonctionnaire (...) s'il ne remplit pas les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction »*. Il n'est plus fait référence au cancer, à la tuberculose ou aux affections nerveuses. Dorénavant, explique Me Jouffa, l'accès aux emplois publics est subordonné à une simple obligation de compatibilité. Ce que confirme l'article 20 du décret du 24 mars 1986.

Et les séropositifs ?

L'affaire de Mme S. étant aujourd'hui réglée, rien n'empêche de s'interroger sur ce qu'il serait advenu si, au lieu d'être atteinte d'un cancer du sein, elle avait *été séropositive* ou, *a fortiori*, atteinte de SIDA. Dans l'intéressant rapport qu'il vient de rédiger au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale, sur le thème « Le SIDA, question de *société* », M. Michel Hannoun, député RPR de l'Isère, aborde ce problème.

Après avoir rappelé les dispositions du décret du 14 mars 1986, *« Nul ne peut être nommé à un emploi public s'il ne produit à l'administration, à la date fixée par elle, un certificat médical délivré par un médecin généraliste agréé constatant que l'intéressé n'est atteint d'aucune maladie ou infirmité ou que les maladies ou infirmités constatées (...) ne sont pas incompatibles avec l'exercice des fonctions postulées »*, il indique qu'*« il conviendrait que le gouvernement prenne rapidement position sur cette question »*. A ce sujet, M. Hannoun *« estime indispensable d'établir des distinctions entre la séropositivité, qui ne peut en aucun cas être assimilée à une maladie ou à une infirmité, et la maladie du SIDA elle-même »*.

Même son de cloche du côté de Mme Michèle Barzach, ministre délégué chargé de la santé et de la famille, qui nous a déclaré qu'il ne saurait y avoir le moindre problème sur ce point, *« la séropositivité n'étant pas une maladie »*. Ces déclarations seront-elles suivies par le tribunal administratif le jour où il aura à se prononcer sur le cas d'une personne atteinte du SIDA ?

FRANCK NOUCHI.

Pour une culture scientifique

(Suite de la première page.)

Chez nous, les affaires marchent bien, trop bien peut-être, conduites par le sentiment égoïste des intérêts particuliers. Le budget de 1988 est presque un budget sans impôts (en tout cas pour ceux qui ont de l'argent), et les *industries prospèrent* ; à courte échéance, tout semble rose. Mais l'avenir lointain ne dépend pas du succès plus ou moins grand des privatisations ni des bénéfices des grosses entreprises. Il dépend d'abord de ce que deviendra notre *jeunesse. Il dépend de l'esprit* avec lequel celle-ci abordera les nouveaux rivages. En gens soucieux de faire plus de bénéfices, de faire fortune, même sur le dos des autres ? Ou en gens soucieux de l'ensemble du destin solidaire *de l'humanité, conscients de l'inévitable* unité du vaisseau Terre, qui entraîne sans distinction nantis et miséreux, Blancs, Noirs et Jaunes, industriels et non-développés ? Les jeunes Français seront-ils réellement conscients du *monde physique, biologique et* humain dans lequel ils vivront ou ne s'intéresseront-ils qu'au Dow Jones ?

Il est impératif qu'ils soient formés à l'enthousiasme créateur, loin des intérêts mesquins à courte vue. Mais qui les formera ?

La culture scientifique et technique doit s'acquérir dès l'école. Mais aujourd'hui les maîtres sont très seuls dans une société qui a du mal à considérer leur tâche *comme essentielle, trop peu* convaincue qu'elle est de la nécessité de toute culture. De plus, l'école peut donner une méthodologie, préparer les esprits, mais elle ne peut plus y suffire. Les progrès de la connaissance scientifique sont trop rapides et leurs applications trop difficiles à prévoir.

Pourtant, c'est ce côté rapide et imprévisible qui lui donne le caractère d'un absolu besoin de *société. Nos gouvernants auront* à prendre des décisions concernant le nucléaire, la destruction de la couche d'ozone, la dissémination de l'information, le danger de telle ou telle pollution, les opérations génétiques. Problèmes d'*éthique* certes, mais aussi (et surtout) de connaissance. L'homme de demain devra savoir comprendre pour pouvoir maîtriser. Or, on en est loin, très loin, de plus en plus loin.

Diverses entreprises de diffusion de la culture scientifique et technique se sont développées dans ce pays, souvent avec plus de lenteur et de timidité qu'ailleurs, mais par des opérations qui auraient pu montrer la voie. Modèle en son genre, le Palais de la découverte imaginé par Jean Perrin, prix Nobel de physique et homme engagé, conscient de ses responsabilités. Installé dans des locaux trop exigus, avec des budgets ridicules et un personnel compétent mais démuni, le Palais continue de nos jours à jouer efficacement son rôle.

Au cours des années 70, La Villette et sa cinquantaine d'hectares furent, par volonté gouvernementale, voués à le compléter par 100 000 mètres carrés de sciences *et de techniques ouvertes à tous*. La première tranche du programme initial, la Cité des sciences et de l'industrie (CSI), fonctionne, mais difficilement : là aussi, le budget de fonctionnement ne suit pas l'effort initial *d'investissement* ; et *les compléments* nécessaires (voies nouvelles d'accès, par exemple) sont retardés. *Sine die* ?

Paris, c'est Paris, mais ce n'est pas la France. En 1984, un programme national est lancé : constituer un réseau de centres régionaux pour encourager les initiatives locales et relayer les *efforts parisiens* (*expositions itinérantes* ou moyens audiovisuels dont la réalisation peut relever de la vocation de la CSI). Mais les centres créés licencient aujourd'hui du personnel : si les autorités locales et régionales les aident parfois (pas toujours !), les postes d'animateurs mis à leur disposition par le ministre de l'*éducation nationale* ou celui de la culture sont de moins en moins nombreux. Les initiatives sont *ainsi fortement découragées*.

Pourtant, un Conseil national de la culture scientifique et technique, créé *avant mars 1986* (est-il besoin de le préciser ?), a défini une politique claire et insisté auprès des autorités de tutelle (ministères chargés de la recherche, de l'éducation nationale, de la culture) sur l'importance de l'enjeu politique et économique en la matière. Il a également précisé les conditions d'efficacité de son programme, ouverture dans toutes les régions à toutes les composantes de la population ; ouverture sur une science non figée à tel instant d'un présent éphémère, mais sur une science qui vit, sur les idées qui naissent, sur la technique en devenir. Cette politique implique dans sa totalité les collectivités scientifique et industrielle. Des pratiques culturelles nouvelles sont *nécessaires pour* faire face à une évolution rapide : l'adaptation à des besoins en rapide mutation, à des publics très divers, à une parfaite diffusion sur le territoire, bref à la vie, doit être constante. L'audace doit être *favorisée, puis évaluée*. Et pour cela une politique d'envergure, dont les engagements financiers soient stables et portent sur plusieurs années, est une nécessité. L'Etat doit se montrer explicitement volontariste, favorisant *une large diffusion* des idées et des techniques, stimulant la compréhension, préparant le public à intégrer le tout dans sa vie quotidienne ; sa politique ne doit pas faire de la culture scientifique et technique une sorte de ghetto *réservé à des initiés*. Il doit l'*intégrer* à une politique culturelle générale ambitieuse.

Rien n'est plus urgent que l'avenir

C'est dans cet esprit que le Conseil national – que j'ai eu l'honneur de présider par délégations successives de MM. *Curien* et Devaquet – a poursuivi ses travaux, conscient de ce que cet enjeu transcende toute politique au jour le jour de même que toute division entre la droite et la gauche, conscient aussi du besoin d'une politique culturelle capable de permettre à la France d'entrer avec confiance dans le XXIe siè*cle, et d'y faire bonne figure*.

Parce que je vois s'enliser les efforts poursuivis, je ne désire *plus assumer l'absence d'activité* de ce Conseil paralysé : manque de directives gouvernementales, budgets trop serrés et systèmes de gestion trop lourds ; M. Jacques Valade, ministre de la recherche et de l'enseignement supérieur, a reçu de ma part une lettre dans ce sens (1).

La politique actuelle me sem*ble lourde* de menaces : au jour le jour, on règle la rentrée scolaire ou l'on répond à des étudiants en médecine en grève... De tout cela, l'avenir semble dramatiquement absent.

Sans doute pense-t-on que ce problème, concernant l'an 2000, n'a pas le caractère d'urgence qui imposerait des décisions rapides. Mais ne voit-on pas que ce silence *n'a que des effets désastreux* ? Le respect public pour la fonction enseignante et pour la recherche n'est pas entretenu. De ce fait, ne voit-on pas que s'usent les bonnes volontés, que se découragent chercheurs et enseignants encore trop *rares à diffuser les éléments* de leur culture, qu'on empêche par là même de nouveaux animateurs de se joindre à eux ? Il n'y a rien de plus urgent que l'avenir ! Le drame, c'est qu'on ne peut parler de culture scientifique en termes de profits et que l'avenir de la nation ne se privatise pas...

La culture scientifique doit permettre aux industries privées françaises de se développer ; à elles de le comprendre et d'aider les organismes concernés, estime-t-on dans les sphères gouvernementales. Certes, le principe est sain, mais il ne faut pas se faire d'illusions : on ne mesurera jamais l'aide fournie aux disciplines fondamentales et à leur diffusion en termes de rendement immédiat. Les industriels réserveront leur aide aux branches intéressant directement leur domaine de développement. Et dans vingt ou *cinquante* ans notre pays souffrira de cette politique à courte vue.

Sur ce chapitre, la démission de nos gouvernants, plus soucieux d'équilibres budgétaires ou de stabilité politique, est grave, qui refuse de reconnaître le caractère *de service public* nécessaire à la diffusion de la culture scientifique et technique dans son ensemble, sans rentabilité immédiate et pour jouer l'avenir. L'horizon électoral serait-il le seul qu'il faille regarder ? N'y a-t-il pas, au-delà, des siècles auxquels il faut se préparer ?

Certes, je le répète, pour cer*tains*, les *affaires vont bien et* la télévision sourit chaque jour par les dents blanches de nos commentateurs préférés. Mais ne sommes-nous pas en train, tels les empereurs romains qui ne voulaient pas voir l'avenir, de distri*buer au peuple du pain et des jeux* du cirque supposés maintenir le calme et susceptibles d'éviter à tout prix que l'on se mette à réfléchir ?

JEAN-CLAUDE PECKER.

(1) M. Pecker a effectivement démissionné (*le Monde* du 10 décembre).

SCIENCES

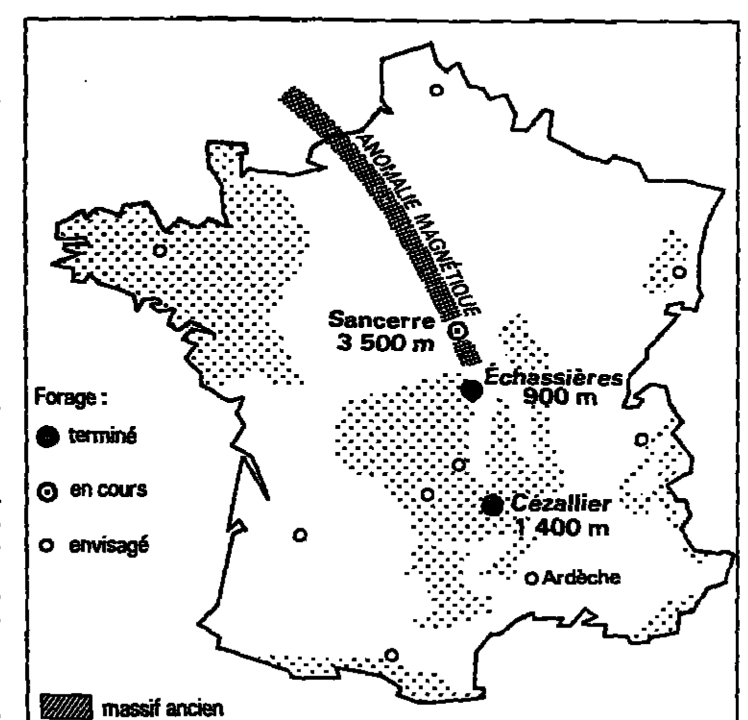
Les tréfonds de la France

(Suite de la page 21.)

Toutefois, dans le niveau atteint par l'outil de forage, on a trouvé des sulfures de fer moyennement magnétiques qui permettent de penser qu'on est parvenu dans la périphérie des roches très magnétiques. Le forage devrait reprendre en 1988 avec un outil plus puissant, capable de descendre à la profondeur de 5 000 mètres.

Bien évidemment, l'histoire géologique du bassin de Paris a été accompagnée de phénomènes innombrables. Parmi ceux-ci, viennent au premier rang les montées successives de grosses « gouttes » de granites. Ces granites, différents les uns des autres, sont nés des processus physico-chimiques qui ont fondu, partiellement ou totalement, puis recristallisé les matériaux issus aussi bien du manteau supérieur que de la croûte continentale ou de roches sédimentaires.

Pour essayer de comprendre l'origine et les mécanismes de mise en place des différents granites, le site d'Echassières (Allier) a été choisi et un « trou » descendant à la profondeur de 900 mètres y a été foré en 1985. Là, en effet, affleure une « goutte » de granite de 50 à 70 kilomètres cubes et de 7 à 8 kilomètres de diamètre. Cette dimension modeste permet d'accéder à la totalité de la masse des granites par des forages courts, donc pas trop coûteux (2).



Les sites de forage de « géologie profonde de la France »

D'énormes quantités d'énergie

En outre, par endroits, ces granites sont très fortement enrichis en certains métaux. Au sommet de la « goutte », une tonne de granite contient 1 500 grammes d'étain et 300 grammes de tantale (contre 3 grammes du premier et 1 gramme du second dans une tonne de granite moyen de croûte continentale). Les granites d'Echassières sont accompagnés aussi de tungstène, de lithium, de béryllium. Certes, ces métaux ne sont pas exploitables dans les conditions actuelles du marché. Mais ils le deviendront peut-être un jour.

Troisième site du programme « Géologie profonde de la France » : le Cézallier (Cantal) où ont été forés, en 1985, trois puits profonds, respectivement, de 200 mètres, de 500 mètres et de 1 500 mètres. Là il s'agit d'un gneiss (né d'un granite métamorphisé), roche imperméable et dépourvue d'eau dans sa masse, mais fracturée. Or une circulation hydraulique existe dans le réseau de fractures. Le but de cette étude est donc de mieux comprendre la circulation de l'eau dans les roches fissurées et ainsi de pouvoir, un jour peut-être, exploiter les quantités énormes d'énergie contenue dans des roches naturellement chaudes par le moyen d'injections d'eau froide qui serait récupérée chaude.

Le programme « Géologie profonde de la France » a été lancé en juin 1982, conjointement par le Centre national de la recherche scientifique, le Bureau de recherches géologiques et minières et la direction de la recherche du ministère de l'éducation nationale. Y participe l'ensemble de la communauté géologique et géophysique. Le programme a pour ambition d'augmenter nos connaissances sur le sous-sol profond par forages sur douze sites sélectionnés.

La France n'est pas le seul pays à avoir mis sur pied un tel programme. La Belgique fait déjà des forages d'exploration profonde depuis plus de quinze ans dans l'espoir de trouver en profondeur des couches sédimentaires contenant du gaz. Les Etats-Unis ont commencé, en Californie, deux forages de reconnaissance scientifique. La Grande-Bretagne, la Suède et le Japon mettent sur pied des programmes analogues.

L'URSS et l'Allemagne fédérale, elles, ont des programmes de forages de puits très peu nombreux mais très profonds. La première a réussi, en quatorze ans (1972-1986) de travail extrêmement difficile, à descendre à 13 000 mètres (dans la péninsule de Kola près de Mourmansk). La seconde a commencé, en octobre dernier, les opérations préliminaires de forage d'un puits de 14 000 mètres dans le Haut-Palatinat.

Les 2 et 3 décembre, deux cents géologues et géophysiciens français se sont réunis à Paris pour faire le point du programme « Géologie profonde de la France ». Certes, toutes les questions qui se posaient n'ont pas été résolues et les discussions ont été vives. Mais les études faites dans les forages et sur les carottes et les échantillons de fluides remontés des puits ont une utilité indiscutable. Outre les connaissances nouvelles qu'elles apportent, elles permettent de confronter les données obtenues indirectement depuis la surface par les méthodes géophysiques à celles obtenues directement dans les forages, et ainsi de « calibrer » les premières.

Le quatrième site retenu est situé en Ardèche sur le rebord occidental du bassin sédimentaire subalpin qui est, avec ses 10 000 ou 12 000 mètres d'épaisseur sous Avignon et Valréas, le plus profond de la France. Là, il s'agira d'étudier comment les fluides (eau et éventuellement pétrole), sortis des sédiments en cours de compaction, migrent vers le haut en emmenant avec eux des éléments minéraux dissous qui peuvent se concentrer en gîtes exploitables de métaux ou d'hydro-carbures.

YVONNE REBEYROL.

(2) Un forage de 1 000 mètres de long, avec carottage continu, coûte 2,5 millions de francs. Celui de Sancerre (3 500 mètres) est revenu à 14 millions de francs.

SECTEURS DE POINTE

Informatique en arabe

UNE femme-chercheur dirige sa conférence en arabe dialectal. Le discours est ponctué comme une respiration par des expressions techniques anglaises, la langue de l'informatique. Elle-même a suivi des études supérieures à Paris...

Ce tableau vivant reflète jusqu'à la caricature la situation des travaux sur le traitement automatique de l'arabe, lors d'un colloque, le 8 décembre, à l'Institut du monde arabe à Paris : un salmigondis permanent de bricolages et de recherches scientifiques, publiques et privées. Bien malin qui pourrait isoler le bon grain de l'ivraie entre tel didacticiel réalisé par un enseignant strasbourgeois et un système promettant le multilinguisme pour bientôt.

Ahmed Lakhdar Ghazai était venu au colloque avec l'assurance du pionnier. Directeur de l'Institut d'études et de recherche sur l'arabisation de Rabat, il a été à l'origine d'une réforme de l'imprimerie arabe. Son système, qui proposait de considérer les voyelles comme des lettres à part entière, a été étendu à l'informatique. D'autres obstacles subsistaient, car l'informatique est liée à l'anglais plus qu'à toute langue, l'absence d'accents écrits et de formes secondaires y facilite la reconnaissance des mots dans un dictionnaire, la transmission de données, l'enseignement assisté, etc.

L'arabe, lui, s'écrit de droite à gauche ; ses lettres sont liées les unes aux autres, et, qui plus est, elles peuvent prendre quatre formes différentes selon leur place dans le mot ; les voyelles sont facultatives, mais leur absence rend équivoque le sens d'un mot isolé. Cela empêche une recherche documentaire exhaustive. Autant de chausse-trappes pour la logique binaire de l'informatique.

Pour résoudre ces problèmes, il a fallu utiliser les fonctions graphiques de l'ordinateur. Cela a diminué la vitesse du traitement. La mise au point de normes de codage de chaque caractère a permis de faire communiquer des systèmes entre eux. Un débat très technique s'est développé au colloque. Faut-il garder la norme actuelle, qui permet de coder cent vingt-huit combinaisons de caractères, ou doubler ce chiffre et traiter un « alphabet » bilingue arabe-latin ? Ce passage aurait pour conséquence indirecte de rejoindre la norme de traitement automatique de... l'hébreu, l'autre grande langue sémitique. Il y a des réalisations dans ce sens du bilinguisme. Ainsi des textes arabes sont traités par des logiciels créés aux Etats-Unis qui sont « digérés » (émulés) par des cartes de composants intégrées au système. Ces cartes « arabisent » le micro-ordinateur.

Les débats ont montré la difficulté de progresser en raison de l'évolution divergente de la linguistique arabe et de l'informatique. Pour Djamel Kouloughli, chercheur au CNRS, il faut « désatomiser la recherche et profiter du voisinage des équipes pour faire jouer la double compétence ». Le souci est partagé par l'école de Lyon, où les scientifiques de Lyon-I et les arabisants de Lyon-II travaillent ensemble sur un système expert d'enseignement assisté par ordinateur (équipe de Joseph Dichy).

CHRISTIAN TORTEL.

Demain

SONDES SPATIALES ULTRAPRÉCISES

Pour assurer des liaisons de télécommande et de télécommunications de très haute précision avec les sondes Phobos qui seront lancées en juillet 1988 vers Vénus et son satellite, Phobos, les Soviétiques sont en train de construire un nouveau centre de transmissions dénommé « Goliath ». Ce centre devra être capable d'assurer une précision de pilotage des sondes de 5 mètres à une distance de 180 millions de kilomètres. A la fin du voyage, les sondes doivent en effet être placées « en suspension » entre 30 et 50 mètres au-dessus de la surface du satellite de Vénus. Goliath permettra aussi de transmettre, de recevoir et de traiter un plus grand volume d'informations. Assurant des liaisons radioélectriques dans la gamme centimétrique, le complexe de transmissions Goliath est constitué d'un gros radiotélescope à antenne totalement pivotante et de nouveaux ordinateurs ES-1046 et ES-1061 plus puissants.



Le Monde, **point de rencontre des grandes ambitions.**



Pour construire ensemble les nouvelles voies de la Communication... Rejoignez des équipes qui gagnent !

Deuxième pôle français en communication d'Entreprise (5 000 personnes, 2,5 milliards de Francs de C.A.), nous sommes présents sur tous les grands marchés : RADIOTELEPHONIE (grands réseaux systèmes et terminaux), COMMUTATION PRIVEE (systèmes complexes voix et données) et TELEMATIQUE (terminaux télématiques, systèmes *bureautiques) h/f*

Chef de Produit

pour la Direction Terminaux téléphoniques et télématiques

Vous êtes responsable de la stratégie des produits futurs sur des marchés professionnels.
Votre mission consiste à :
. analyser le potentiel des marchés professionnels : étude quantitative, analyse de la concurrence, recherche de distributeurs,
. définir la stratégie produit de votre gamme de postes professionnels en collaboration avec les Chefs de projets, la Direction Industrielle et les Directions Commerciales,
. élaborer la politique commerciale et industrielle, en relation avec les Directions concernées, et les lancements commerciaux par des opérations promotionnelles.
Ingénieur de formation, si possible avec une formation complémentaire en marketing, votre expérience marketing ou commerciale de l'ordre de 5 ans, s'est réalisée sur des produits de télécommunication, informatiques ou bureautiques.
Votre réussite dans cette fonction dépendra également de vos qualités relationnelles, de votre rigueur et de votre esprit d'entreprise.
(Réf. 3100/M)

Chargé d'Etudes

Au sein de la Direction marketing, vous pilotez les études de marché réalisées par des organismes extérieurs, depuis l'élaboration du cahier des charges, l'évaluation, des secteurs d'application jusqu'à la synthèse des études et propositions d'actions.
Par ailleurs, vous participez à l'analyse des informations sur la concurrence et à l'élaboration de statistiques liées aux résultats à partir de données communiquées par nos réseaux de distribution.
(réf. 3101/M)

Assistant Chef de Produit Commutation

Pour notre gamme de produits, vous serez chargé d'analyser les perspectives d'évolution à court terme des segments du marché correspondant et de vérifier l'adéquation aux besoins du marché.
En relation avec les services techniques, vous assurez le suivi du cahier des charges et participez aux réunions techniques d'avancement.
Vous recueillez et réalisez la synthèse des informations commerciales, techniques et économiques se rapportant aux produits et vous participez au lancement commercial.
(Réf. 3102/M)

Diplômés d'une Ecole d'Ingénieur ou de Commerce, vous êtes reconnus pour votre rigueur, votre créativité et votre goût pour la communication. Anglais indispensable.

Merci de nous adresser votre dossier de candidature (avec photo et prétentions) en précisant la référence du poste choisi à Nicole KAMERZAC - D.P.R.H. - BP 26 - Rue J.P. Timbaud - 78392 BOIS D ARCY CEDEX.

MATRA COMMUNICATION

PARIPASCE ANNONCES

LAFARGE FONDU  **INTERNATIONAL**

LAFARGE FONDU INTERNATIONAL (280 personnes), filiale du Groupe **LAFARGE COPPEE**, est leader sur le marché mondial pour la production et la commercialisation de liants alumineux, avec un C.A. de 600 MF, dont 60 % réalisés à l'exportation. Notre informatique, qui est fortement impliquée dans notre croissance, a entrepris la refonte de ses principales applications et souhaite confier à un

Chef de projet informatique

la **conduite** et le **développement** de notre application de **COMPTABILITE INDUSTRIELLE** et **BUDGETAIRE**, ainsi que les données d'exploitation.
En collaboration directe avec principalement les utilisateurs du contrôle de gestion, et ceux de la production, vous établirez le cahier des charges, superviserez l'analyse et la réalisation de ce vaste projet en encadrant votre équipe.
De formation supérieure, vous avez acquis une expérience technique d'environ 7 ans, dont notamment dans la conduite de projets de gestion comptable industrielle, dans un environnement si possible Digital (moyens et minis systèmes COBOL). Mais ce sont surtout vos qualités intrinsèques (écoute, esprit de service et de conviction) qui seront les garants de votre réussite et de votre évolution. Le poste est situé à Neuilly-sur-Seine. La connaissance de l'anglais est souhaitée.
***Thierry de CARNÉ** vous remercie de lui adresser votre résumé de carrière, sous réf. N/CDP/LM.*

 **Raymond Poulain Consultants** 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

MEDIA BA




groupement carte bleue
visa international

ACTEUR DANS L'EVOLUTION DE LA MONETIQUE EN FRANCE

Le Groupement **GIE CARTE BLEUE** *a un rôle clé auprès du réseau des* **banques "bleues". Ses compétences regroupent en particulier : les autorisations, les compensations interbancaires, la qualité des traitements, la *sécurité*, la coordination des études.** *Il est, en outre, le représentant de Visa* **International.**

INGENIEURS CONSULTANTS

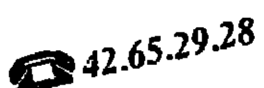
. Vous êtes ingénieur grande école ou universitaire
. Vous avez une expérience (éventuellement même récente) *de préférence dans l'organisation informatique.* La connaissance de la banque et de la monétiques serait un atout supplémentaire
. Vous conduirez des études concernant l'ensemble des outils et du système carte bleue. Réf. 953/01

INGENIEUR STATISTICIEN

. Vous êtes ingénieur grande école ou universitaire
. Vous avez 3 ans d'expérience dans l'analyse statistique des données
. La connaissance de progiciels standards (Type DB3 et LOTUS) serait un plus
. *Vous effectuerez en permanence des recherches sur les* mouvements de la Carte Bleue en France, afin de dégager des corrélations sur l'ensemble des incidents. Réf. 952/01

Vous contribuerez ainsi très directement à la stratégie du système carte bleue, à sa fiabilité, et à l'évolution des équipements
Ces postes nécessitent le sens de la rigueur, de l'organisation, et des qualités relationnelles. Ils vous permettront d'avoir de multiples contacts dans le milieu bancaire et d'y trouver ensuite des perspectives d'évolution.
Pour en savoir plus sur notre société et sur nos offres, téléphonez du lundi au vendredi de 9h à 18h ou écrivez sous la référence choisie à notre Conseil - **OUTSIDER** - 18/20 place de la Madeleine - 75008 PARIS

 **OUTSIDER**
Conseil en recrutement, Organisation et Informatique



PROGRAMMES ARIANE

Devenez responsable assurance qualité lanceurs.

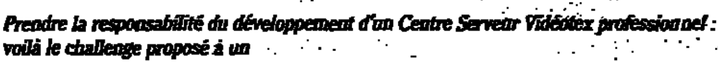
De formation ingénieur, vous avez une dizaine d'années d'expérience industrielle dont plusieurs dans des activités d'encadrement d'une équipe.
Vous avez couvert au cours de cette expérience, acquise de préférence dans le milieu aérospatial, un éventail technique suffisamment large.
Au sein de la Direction des lanceurs du CNES vous serez
Chef du département assurance qualité lanceurs,
et à ce titre vous coordonnerez 15 ingénieurs pour les *activités d'assurance qualité des lanceurs Ariane en* phase de développement et de production.
Vous aurez la responsabilité de l'élaboration des plans qualité d'ensemble des projets lanceurs, ainsi que de leur bonne application et serez donc à ce titre en interface avec les industriels européens participant aux programmes.
Anglais indispensable. Poste basé à Evry (91).
Veuillez adresser votre candidature avec CV et photo sous la référence 87/DLA/24/LM à M. Le Chef du Département Personnel de la Direction des Lanceurs du CNES, Rond-Point de l'Espace, 91023 EVRY CEDEX

cnes
Centre National d'Etudes Spatiales
LES COMPETENCES DU FUTUR

media system

Télématique : partagez notre réussite

Prendre la responsabilité du développement d'un Centre Serveur Vidéotex professionnel : voilà le challenge proposé à un



Ingénieur Télématicien

par cette Entreprise (300 personnes) en expansion continue, réel leader en matière de Télécommunications dans l'Est de la France.
En liaison avec le Directeur du Département "RECHERCHE & DIVERSIFICATION", il participe à la définition de la politique commerciale - Responsable de son centre de profit, il crée et anime son équipe commerciale, et assure personnellement le suivi des grands comptes.
A 30 ans environ, il allie à sa formation d'Ingénieur Informaticien (ESI - SUPINFO, ENSIMAG...) une expérience de 2 à 4 ans de la Télématique, et une évidente dimension de Manager.
Le poste est basé à STRASBOURG.
Ecrivez sous réf. 711615 LM



BERNARD KRIEF CONSULTANTS
15, rue des Francs-Bourgeois 67000 STRASBOURG



premier groupe européen de services informatiques

Notre agence PETROLE CHIMIE et AGRO-ALIMENTAIRE, *en pleine* expansion, est prête à offrir à de nouveaux collaborateurs un vaste champ d'opportunités :

Chefs de projet et analystes-programmeurs Gros systèmes IBM ou BULL

Vous êtes un professionnel de l'informatique et maîtrisez bien un des systèmes suivants :
• *IBM 303 X - ADABAS/NATURAL - IDMS - MANTIS - NOMAD - CICS*
• BULL - DPS 7 - BULL - DPS 8 - IDS 2/TDS - PACBASE
Nous vous propposons de prendre en charge rapidement des projets de gestion de raffinage, de trésorerie et d'animation de force de vente.
Merci d'adresser votre dossier de candidature, à J.P. FOUSSIER, CAP SOGETI INDUSTRIE, 92 boulevard du Montparnasse, 75014 Paris.



média-system

Société d'ingénierie informatique recherche pour une création de poste

INGENIEUR CONFIRME

avec un minimum de 5 ans d'expérience dans les domaines suivants :

DYNAMIQUE DES STRUCTURES
HYDRODYNAMIQUE et ACOUSTIQUE

(La connaissance de Nastran, *Adyna et de VAX/VMS serait souhaitable*).

Le poste est à pourvoir dans une grande ville du littoral sud de la France.

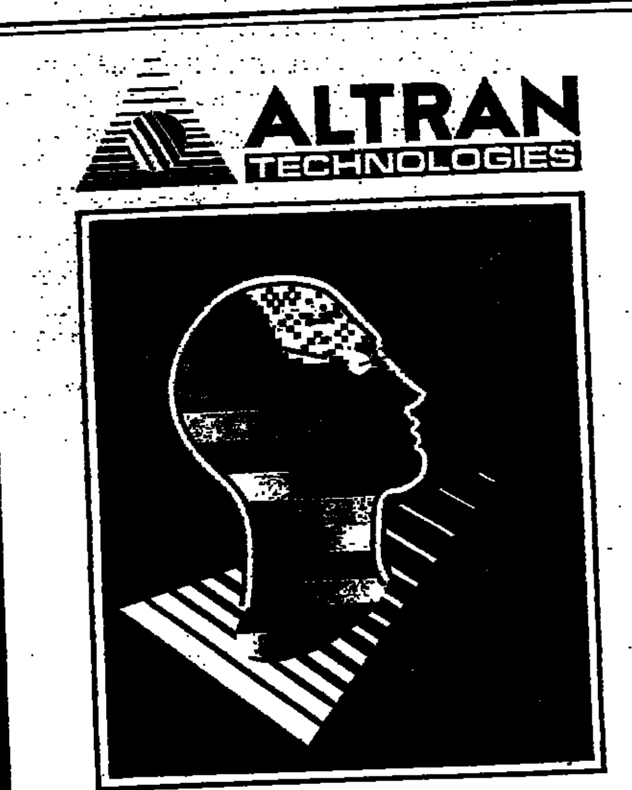
Merci d' envoyer CV, photo et prétentions à SEGIME - A. ARMAND -
2, rue du Tour de l'Eau - ZI de Champ-Roman - 38400 St Martin d'Hères.

SEGIME



SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.



Le Futur au Présent

TECHNIQUES DE POINTE

ALTRAN TECHNOLOGIES a une forte croissance (**plus de 60 % par an** depuis 5 ans) et une bonne rentabilité (**de 8 à 9 % net** depuis l'origine) ; **110 MF de C.A. et 300 personnes** (dont 90 % d'ingénieurs et Cadres en 87). Compte tenu de ces résultats, la Société est **introduite au second marché** boursier afin de lui donner les moyens supplémentaires pour poursuivre le même rythme de croissance et de rentabilité.

Le Groupe ALTRAN TECHNOLOGIES offre un des plus grands choix d'intervention technique de très haut niveau et une des meilleures évolution de carrière du marché grâce à la réputation acquise auprès d'une clientèle très diversifiée et au dynamisme de son équipe.

Nous recherchons, pour de nombreux postes à responsabilités, des :

INGENIEURS GRANDES ECOLES

Première expérience

INGENIEURS EXPERIMENTES

3 à 10 ans d'expérience

Pour intervenir dans les domaines suivants :

- Espace, Aéronautique,
- Systèmes temps réel embarqués,
- Ingénierie Médicale, Traitement d'Images,
- Télécommunication, Réseaux,
- Productique, Robotique, CAO... XAO,
- Electronique, Optronique,
- Micro-informatique,
- Systèmes bases de données.

Ces postes sont à pourvoir en région parisienne et à Toulouse.

Merci de nous adresser votre C.V., en rappelant sur l'enveloppe la référence JMF-7/12 ou par l'intermédiaire du MINITEL en tapant 3615 CGSINFO.

GROUPE ALTRAN TECHNOLOGIES 58, bd Gouvion-Saint-Cyr - 75017 PARIS.

Filiales : DELTA INFORMATIQUE - IDEFI (Institut de Formation Informatique).

TOSHIBA ET RHONE POULENC ont créé TOSHIBA SYSTEMES FRANCE une unité de montage de photocopieurs destinés au marché Européen

pour son Département Ingenierie

INGENIEUR PRODUIT

Responsable de la sous-traitance Européenne, il assurera en relation avec TOSHIBA JAPON, la recherche de Fournisseurs en pièces détachées et sous-ensembles équivalents aux composants Japonais, ainsi que le suivi Technique. Il aura également à étudier des adaptations répondant aux exigences des marchés Français et Européens.

INGENIEUR PROCESS

Dont les missions principales seront :

- de mettre en place des moyens de Production nécessaires à la fabrication de nouveaux modèles
- d'optimiser la qualité des produits d'un industriel soucieux de faire de la "Production made in France" avec une référence.

Agés de 35 ans environ, de formation électromécanicien (AM - ENSI - ENI), les candidats auront une expérience d'au moins 5 années en unité de production grande série, et une parfaite maîtrise de la langue anglaise.

Adresser c.v., photo et prétentions à Mademoiselle Dugas du Villard TOSHIBA SYSTEMES FRANCE 76880 ARQUES-LA-BATAILLE.

* les candidats seront reçus au siège social de Puteaux (92).

AXIAL

TOSHIBA

RANK XEROX

Commerciaux informatique/bureautique

Notre développement dans le domaine bureautique et informatique est extrêmement soutenu : **Impression Electronique** (Laser), Publication Assistée par Ordinateur, **Réseau** Ethernet, **Micro-informatique** sous MS/DOS et XENIX, Intelligence Artificielle. Votre niveau d'études : Bac + 4/5, scientifique ou de gestion, votre compétence affirmée en informatique ou micro-informatique et si possible votre expérience de 2 ans dans le secteur feront de vous un

Ingénieur commercial « terrain »

Vous proposerez à nos clients

- des solutions " bureautiques systèmes " complètes ou des périphériques,
- des stations de travail (monoposte, multipostes) ou micro adaptées.

Vous suivrez les comptes clients pour conseiller de nouvelles applications.

Des postes sont à pourvoir à Caen, Lyon, Lille, Marseille, Reims et en Alsace-Lorraine réf. (IC/LM/28)

Ingénieur commercial « Xerox Store »

Vous serez responsable :

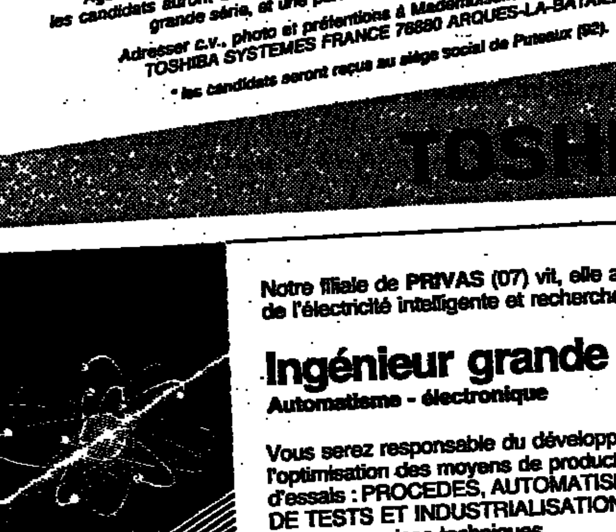
- de la réalisation d'objectifs commerciaux des produits micro-informatique et bureautique Xerox et de la gamme Apple.
- de la gestion du centre (administration, stock, recouvrement).
- de la mise en place d'actions publicitaires et promotionnelles.

Des postes sont à pourvoir à Metz, Brest et Clermont-Ferrand. réf. (XS/01/25)

Pour ces postes la rémunération motivante sera fonction de votre compétence, de votre maturité et de votre expérience professionnelle.

Ecrivez, sous la référence du poste choisi, à Nicole Bresson-Biswang, RANK XEROX, Direction des Ressources Humaines, 93607 Aulnay-sous-Bois Cedex.

média-system



Notre filiale de **PRIVAS** (07) vit, elle aussi, à l'ère de l'électricité intelligente et recherche un

Ingénieur grande école

Automatisme - électronique

Vous serez responsable du développement et de l'optimisation des moyens de production et d'essais : PROCEDES, AUTOMATISME, MOYENS DE TESTS ET INDUSTRIALISATION en liaison avec les services techniques.

Une première expérience en électronique, automatisme ou réalisation d'ensembles électroniques est souhaitée.

Esprit d'équipe, pragmatisme et créativité seront vos atouts pour évoluer dans ce poste et dans notre groupe.

Merci d'adresser votre candidature, sous référence CFR 30, à MERLIN GERIN, Recrutement des Ingénieurs et Cadres, 38050 Grenoble Cedex.

MERLIN GERIN, c'est 19 000 personnes travaillant à l'échelle mondiale qui, grâce aux technologies les plus avancées, assurent la parfaite maîtrise de l'énergie électrique. Le groupe réalise 8,7 milliards de C.A., dont 51 % à l'export.

la maîtrise de l'énergie électrique

MERLIN GERIN

Notre société, leader mondial dans sa spécialité, est intégrée à un puissant groupe électronique de dimension internationale. Nous souhaitons associer à notre développement de jeunes diplômés ENSAM ou équivalent pour leur proposer des fonctions de :

Ingénieur CAO

Nous mettons en place un système complet de CAO électronique de la conception au packaging en passant par les simulations.

Nous vous proposons de rejoindre notre département industrialisation et de prendre en charge cette implantation en liaison étroite avec le Service Informatique.

Votre formation vous permettra, après cette première mission réussie, de prendre à court terme d'autres responsabilités au sein de notre société.

Vous avez déjà participé à la mise en place d'une CAO et souhaitez aujourd'hui acquérir une expérience diversifiée au sein d'une entreprise en pleine évolution.

Ingénieur approvisionnements

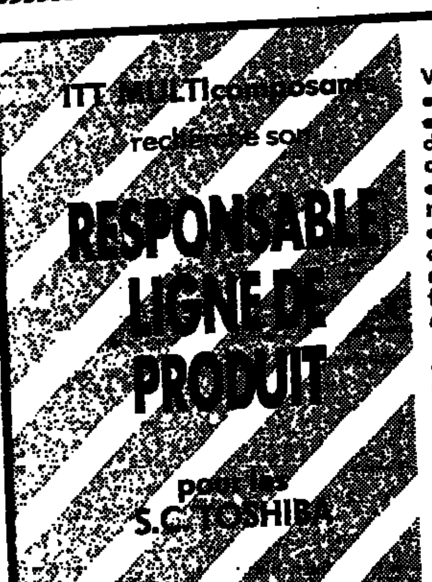
Vous renforcerez notre service dans le cadre de la mutation technologique de nos produits et serez chargé de :

- rechercher de nouveaux sous-traitants et fournisseurs pour le développement d'une nouvelle politique de sous-traitance.
- participer activement à l'industrialisation des produits en liaison étroite avec le Service Méthodes et le Bureau d'Etudes.
- développer la flexibilité des livraisons et l'assurance Qualité.

Vous avez le goût des contacts et une 1ère expérience réussie dans le domaine Méthodes ou Fabrication.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, en précisant la nature du poste choisi, sous référence 22205, à Média-System, 2 rue de la Tour-des-Dames, 75009 Paris, qui transmettra.

média system



VOTRE FONCTION :

- Négociation avec le fournisseur.
- Support commercial et technique de l'équipe de vente (quelques déplacements sont à prévoir).
- Vous êtes capable de prendre rapidement une décision.
- Le travail de gestion (stock, commandes, codifications...) est une part importante de la fonction.
- Anglais courant indispensable. Allemand souhaité.
- Profil recherché : ingénieur en électronique ou technicien supérieur.

Expérience commerciale souhaitée.

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prét. à Mme BELLET, ITT MULTIcomposants B.P. 16 - 91941 LES ULIS CEDEX.

CONTESSE

LUCHAIRE S.A. Division ARMEMENT

recherche dans le cadre du renforcement du potentiel de son Centre d'Etudes et Recherches

Ingénieur "responsable CAO"

Au sein du B.E., il sera responsable du bon fonctionnement et de l'apport de l'outil CAO. Sa mission s'étendra de la gestion du système et l'extension de la CAO vers d'autres services (méthodes, production...), à la formation et l'assistance des utilisateurs. Matériel utilisé : VAX - DEC sous VMS et IBM - Fortran.

En outre, il assistera les ingénieurs du B.E. dans le domaine du calcul scientifique, soit en exploitant les logiciels implantés (balistique, efficacité, éléments finis), soit en développant de nouvelles applications.

De formation ingénieur généraliste, il aura acquis une solide expérience de l'utilisation de la CAO en milieu industriel.

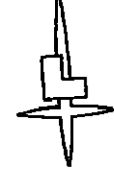
Ingénieur d'études "aérodynamique"

Il sera chargé d'étudier et de définir les caractéristiques aérodynamiques des munitions (roquettes, grenades, missiles, ect.).

De formation ENSMA, ESTACA, ENSAE, ENSICA, débutant ou possédant une première expérience.

Ces deux postes sont basés près de Bourges.

Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant le poste choisi (CAO ou IEA) à LUCHAIRE SA - Direction des Relations Humaines 180, boulevard Haussmann, 75382 PARIS Cedex 08.





Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

COMMENT
LA CARRIERE
D'UN X,
OU D'UN CENTRALIEN
DEBUTA-T-ELLE
CHEZ BEGHIN-SAY
DANS LE NORD ?



Par une réflexion et une analyse originales.

Votre intelligence des problèmes techniques est d'autant plus aiguisée que les développements industriels sont importants. L'ouverture à de nouveaux process est d'autant plus variée que les diversifications sont nombreuses. Ajoutez à cela le paradoxe de vouloir travailler dans une société à taille *humaine* tout en appartenant à un Groupe International et vous aurez trouvé la réflexion.

Pour l'analyse voyez comment à partir de l'industrie sucrière, Béghin-Say au passé prestigieux, est en train d'accomplir une mutation technico-financière à l'échelle mondiale (U.S.A., Amérique du Sud, Afrique...).

Vous avez compris que de **VRAIES** *responsabilités* opérationnelles sont à saisir pour qui sait optimiser ses compétences (technique, informatique, linguistique, etc).

Réussir au sein de notre bureau d'études basé en région lilloise constitue un point de passage important.

Merci de bien vouloir adresser un dossier de candidature complet, sous réf. IS/M à Direction des Affaires Sociales - Mme Claude BEHR - BEGHIN SAY - 54, Avenue Hoche - 75008 PARIS.

MEDIA BA



Nous souhaitons vous confier la conception d'installations semi-industrielles en recherche-développement de procédés chimie raffinage et production du pétrole.

Ce poste nécessite un minimum de connaissances en informatique, afin de mettre en oeuvre, après une formation spécifique, les applications d'une puissant logiciel d'I.A.O.

Une aptitude au travail en équipe, le sens des contacts humains et la maîtrise de l'anglais seront des atouts supplémentaires.

Débutant, ou justifiant de quelques années d'expérience, nous vous remercions d'adresser votre dossier (lettre manuscrite, CV, *prétentions*) s/Réf. 47949 (sur l'enveloppe) à Contesse Publicité - 3, rue Pierre Robin - 69363 LYON Cedex 07 qui transmettra.

CONTESSE

steria

Un des premiers groupes d'ingénierie informatique en Europe
750 M de C.A.
1 700 collaborateurs

Valeur des hommes
Qualité des prestations
Croissance

caractérisent **STERIA** et en font une entreprise de tout premier plan résolument orientée vers l'avenir. Venez partager notre expansion et notre succès en vous intégrant à nos équipes de professionnels :

Vivez notre expansion

INGENIEURS COMMERCIAUX

Vous possédez une expérience confirmée de vente acquise en SSII ou chez un constructeur et vous êtes diplômés d'une école d'Ingénieur ou de Commerce.

Responsables de la vente dans un secteur d'activité, vous irez à la conquête de nouveaux marchés dans les domaines du conseil, des réalisations d'applications ou de la diffusion de progiciels.

VOS ATOUTS : sens de la négociation, implication, ouverture d'esprit.

Merci d'adresser votre lettre de candidature, C.V., photo et prétentions à l'attention de Jean-Claude CHANTREAU 147, rue de Courcelles - 75017 PARIS.

steria

l'informatique en action

STERIA SELECTION

Pierre Lichau

IMPORTANTE BANQUE D'AFFAIRES FRANÇAISE

équipée d'ordinateurs **IBM** haut de gamme (308X, sous **MVS/XA**) et utilisant les technologies les plus modernes, recherche, dans le cadre de son nouveau ***PLAN INFORMATIQUE***

2 chefs de projet

• ***L'un sera chargé d'un projet important lié au nouveau plan de développement.***

Esprit de *synthèse*, qualités conceptuelles et capacité à animer et à diriger plusieurs sous-projets sont nécessaires. Des connaissances bancaires (comptabilité, engagements, réglementation bancaire, ...) sont des atouts pour ce poste. Connaissance méthode **MERISE** appréciée. **(Réf. 61.54/CP/891)**

• ***L'autre prendra la responsabilité de l'équipe "Contrôle Qualité".***

Cette équipe est chargée de définir les normes de réalisation *en liaison avec le Responsable des Etudes, de vérifier leur bonne* utilisation et de les faire évoluer. Poste à composante technique impliquant le goût de la méthode, des normes et des connaissances de **CICS, ADABAS et/ou DB2. (Réf. 61.55/CP/892)**

Pour ces 2 postes, le profil requis est celui d'un diplômé d'Etudes Supérieures, âgé d'environ 30 ans et ayant une expérience confirmée de conduite de projets.

Des candidatures de postes d'
ANALYSTES ou CHEFS DE PROJET JUNIORS
seront aussi étudiées. **(Réf. 61.56/AN/893)**

Adresser C.V. + photo + lettre manuscrite + salaire *actuel sous référence respective à ADEQUATION,* 62-64, avenue Emile Zola, 75015 Paris.

Adequation

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

IMPORTANTE UNITE D'ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE
APPARTENANT A UN GRAND GROUPE
recherche un

INGENIEUR MAITRISE D'ŒUVRE

Mission : Vous travaillez au sein d'une équipe de direction de programmes dans le domaine des sytèmes aéroportés.
Vous participez aux grands choix de systèmes.
Vous en *assurez la maîtrise d'œuvre et vous pilotez* les aspects techniques et de suivi de programme.

Profil : Vous êtes ingénieur grande école (*X, ENST, ESE, ENSAE*...) et vous avez acquis une expérience de 3/4 ans dans des domaines semblables en contribuant à la définition de systèmes de type : télécom*munications, satellites, aéronautiques*...
Vous êtes fortement motivé par le management des hommes.

le poste se situe en région parisienne proche (banlieue sud).

Merci d'adresser C.V, lettre de motivation et prétentions sous réf. 92149/LM à HAVAS CONTACT - 1, place du Palais Royal - 75001 PARIS qui transmettra.

Société d'Ingénierie Internationale

PETROLE - PETROCHIMIE

DIVISION EQUIPEMENTS THERMIQUES
PROPOSITIONS - CALCULS THERMIQUES

Jeune ingénieur

Débutant ou première expérience

qui aura notamment en charge la responsabilité technique de l'étude conceptuelle (thermique, procédés) des projets qui lui seront confiés. Le candidat que nous recherchons • aime les relations à l'échelle inter*nationale • a une parfaite* maîtrise de l'anglais (écrit et parlé) et s'il connait l'allemand c'est un atout supplémentaire • étoffe ses compétences techniques d'une riche personnalité afin de convaincre une clientèle de haut niveau technique.

Merci d'adresser un dossier de candidature (CV, photo, prétentions) à l'agence Carré Turenne, 129, rue de Turenne 75003 Paris, sous réf. M 027.

Carré Turenne



FRAMENTEC s'impose aujourd'hui comme un des leaders européens de l'Intelligence Artificielle.
Dans le cadre de son expansion, Framentec s'est organisé en centres de profits autonomes et responsables.
Le plus jeune d'entre eux **le Département Outils,** recherche un Ingénieur Commercial qui sera le Collaborateur Commercial unique du Chef de Département.

Diplômé(e) d'une Ecole d'Ingénieur ou de Commerce, vous avez déjà une première expérience réussie de la vente en *informatique* avancée, si possible en Intelligence Artificielle.
Une bonne connaissance de l'anglais constituera un *atout supplémentaire.*
Homme de terrain, vous aurez pour mission de prospecter et de rendre notre gamme d'outils de développement de systèmes experts, auprès de grandes entreprises.

Votre dynamisme, vos succès, vos résultats seront les clés de votre évolution au sein de FRAMENTEC.

Si vous êtes prêt à vous investir pleinement pour répondre au défi technologique de demain, merci d'envoyer votre dossier de candidature à Simone Balland, FRAMENTEC, Tour Fiat, 92084 Paris-La Défense Cedex 16.

FRAMENTEC

I N T E L L I G E N C E   A R T I F I C I E L L E

Importante Société d'Aéronautique implantée en Midi-Pyrénées recherche pour son Bureau d'Etudes, un

RESPONSABLE EQUIPEMENTS

FORMATION ELECTRONIQUE

Ingénieur ou Titulaire d'un BTS, vos domaines de compétences sont les suivants :
- avions toutes catégories, FAR 23,
- instrumentations (pilotage, conduite moteur),
- radio navigation,
- pilote automatique,
- génération et distribution électrique,
- connaissance des normes et des spécifications.

Apte à conduire une petite équipe, vous serez capable de réaliser des essais, expertises, contrôles en laboratoire.
Parfaite maîtrise de l'anglais : lu, parlé ; et capacité à rédiger en anglais.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, photo, prét.) sous réf. 33201, à Contesse Publicité, 20, *avenue de l'Opéra,* 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.



Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

SYSTEMES DE TELECOMMUNICATIONS CIVILES

INGENIEUR COMMERCIAL EXPORT

AFRIQUE ET ETATS-UNIS

Cette entreprise, membre d'un important groupe industriel français, est spécialisée entre autres dans la construction de systèmes et sous-systèmes de télécommunications civiles.

Au sein d'une petite équipe et appuyé par les services techniques, vous prendrez en charge, avec une grande autonomie, leur commercialisation sur l'Afrique et les Etats-Unis.

Ces négociations de longue durée sont menées généralement à haut niveau auprès d'organismes étatiques ou privés du domaine des médias (TV et radio).

Ce poste est basé à Paris et s'adresse de préférence à un diplômé d'Ecole Supérieure de Commerce, éventuellement un Ingénieur maîtrisant parfaitement l'anglais. Il aura acquis une expérience export d'au moins 3 ans dans la vente de systèmes ou d'équipements industriels lourds.

Merci d'adresser lettre de candidature, C.V complet, photo et rémunération actuelle sous référence M 32/1386 AO à :

EGOR TECHNOLOGIES
125, av. des Champs-Elysées - 75008 PARIS

egor

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT-BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA JAPAN



L'Equipement Automobile
27 500 personnes - C.A. 12,1 milliards de francs
dont 46 % réalisés à l'étranger.

recherche pour Chausson Service à SAINT-OUEN L'AUMONE (95)

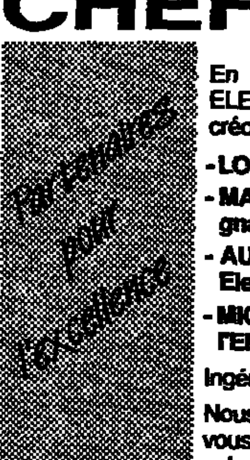
Ingénieur Marketing Produits Nouveaux
Mécanicien ou électromécanicien diplômé Grande Ecole

Vous souhaitez valoriser une première expérience industrielle de 3 à 5 ans. Nous vous proposons la responsabilité de notre ligne nouveaux produits de diversification. Directement rattaché à la Direction Générale, vous serez chargé, avec votre équipe et en étroite collaboration avec nos Responsables de Régions et Succursales, de l'étude de marché, des moyens à mettre en œuvre pour le développement et la commercialisation de nouveaux produits en Echange Standard.
Ce poste requiert des déplacements fréquents tant en France qu'à l'étranger. La connaissance de l'anglais est indispensable.

A partir de ce poste, notre politique de gestion des Ingénieurs et Cadres ouvre de larges possibilités d'évolution de carrière aux candidats de bons potentiels.

Merci de nous adresser votre dossier de candidature complet (lettre manuscrite, C.V., prétentions et photo) sous la référence M83 à **Valeo Distribution** - Développement des Ressources Humaines - 21 rue Blanqui - 93582 SAINT-OUEN Cedex.

CHEFS DE PROJETS



En pleine expansion, notre Division **INFORMATIQUE, AUTOMATIQUE** et **ELECTRONIQUE**, située à **AIX-EN-PROVENCE**, augmente ses effectifs. Nous créons des postes dans les domaines suivants :

- **LOGICIEL DE BASE : Application au Traitement d'image. (Réf. CGU/403)**
- **MATERIEL : Développement de cartes et processeurs de Traitement des Signaux. (Réf. CGU/404)**
- **AUTOMATISME : Développement et suivi de produits d'Asservissements Electro-Optiques. (Réf. CGU/405)**
- **MICROELECTRONIQUE : Développement de matériels mettant en jeu de l'Electronique, de l'Optique et des Lasers. (Réf. CGU/406)**

Ingénieurs grandes écoles, vous avez 5 ans d'expérience dans ces domaines.

Nous vous proposons la responsabilité technique et financière des études qui vous seront confiées. Vous rejoindrez une équipe dynamique qui vous donnera les moyens d'une évolution rapide.

Merci d'adresser votre dossier (lettre, C.V, prétentions) en précisant la référence choisie à Melle GUERMONT

BERTIN & Cie
BP 3 - 78373 PLAISIR CEDEX

INGENIEUR INFORMATICIEN A FORT POTENTIEL...

INTEGREZ UNE MAITRISE D'ŒUVRE SYSTEMES DANS UN CONTEXTE INTERNATIONAL !

Les télécommunications militaires sont notre métier depuis de nombreuses années, d'abord à travers le développement de produits de type émetteur-récepteur, puis progressivement et parallèlement dans la conception et la construction de systèmes de télécommunications de plus en plus sophistiqués et de plus en plus importants.

Au sein d'une petite équipe extrêmement performante, qui vous formera, vous prendrez rapidement en charge la responsabilité complète de programmes le plus souvent développés en liaison avec des partenaires français ou étrangers. Interlocuteur privilégié du client, vous coordonnerez et superviserez les études, l'intégration systèmes et négocierez les éventuelles modifications techniques. Vous serez également le garant de la qualité et des délais.

Vous êtes ingénieur diplômé d'une grande école, et maîtrisez bien l'anglais. Animateur technique de premier plan, doué pour les négociations, vous avez acquis une première expérience informatique Temps Réel dans un contexte télécommunications ou systèmes d'armes en général.

Ce poste est basé en proche banlieue Nord-Ouest de Paris.

Merci d'adresser lettre de candidature, C.V complet, photo et rémunération actuelle sous référence M 32/1386 AM à :

EGOR TECHNOLOGIES
125, av. des Champs-Elysées - 75008 PARIS

egor

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT-BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA JAPAN

GEODIA
Ingénieurs Conseils en géotechnique marine recrute pour études à Paris et mission en mer

UN INGÉNIEUR GÉOTECHNICIEN

Quelques années d'expérience souhaitées.
Bonnes connaissances en informatique exigées.

Adresser C.V. à GEODIA, 16, r. Médéric, 75017 PARIS.

Nous comptons parmi les plus importantes sociétés internationales d'ENGINEERING (GESTION DE PROJET). En raison de l'expansion de nos activités dans le cadre de la réalisation du parc d'attraction d'EURODISNEYLAND à Marne-la-Vallée, nous recherchons des :

INGENIEURS EN MECANIQUE

Ils auront pour principales missions :
- *d'élaborer des recommandations en matière de spécifications,*
- *de contrôler l'avancement des travaux, des marchés d'œuvre,*
- *de vérifier l'installation des systèmes de transports et de mécanismes complexes (automatisation, robotique...).*

INGENIEURS EN ELECTRONIQUE

Ils auront pour principales missions :
- *de mener à bien le développement, les spécifications et l'implantation des systèmes électroniques,*
- *d'établir et de contrôler des devis, des plans et des plannings,*
- *de diriger, d'organiser et de stimuler une équipe.*

INGENIEURS EN CONTROLE DE QUALITE

Ils auront pour principales responsabilités :
- *de représenter le contrôle de qualité auprès des vendeurs et des expertises de qualité,*
- *d'assister à la préparation et la «revue» des accords,*
- *de préparer les procédures d'inspections et évaluer les qualités de services des contracteurs et des matériaux.*

Les candidats retenus devront être ingénieurs, diplômés d'une grande école.
Ils devront avoir une expérience de 5 ou 10 ans dans l'industrie.
Ils seront bilingues anglais-français. Ils devront accepter de travailler pendant quelques mois au sein de **Walt-Disney Imagineering** *aux Etats-Unis.*
La rémunération est ouverte en fonction de l'expérience acquise.

Pour faire acte de candidature, adressez votre C.V. à :
Anne-Marie CHOMTON, *Directeur du Personnel,*
Lehrer McGovern Bovis SARL, Les Fontaines Giroux,
9 à 13, rue des Frères Lumière - 94360 BRY SUR MARNE.

LMB

Les études informatiques : en n° 1 cette fois-ci...

Filiale autonome d'un Groupe international, notre Société industrielle et commerciale (600 personnes), appartenant à un secteur performant, connait une forte croissance. Dans ce contexte, notre informatique, équipée d'un IBM 43XX sous VM/VSE, CICS, SNA, SOL, se décentralise et crée le poste de

Responsable des études

Très impliqué dans le suivi et la mise en place de notre système d'information, vous serez chargé d'organiser, de coordonner et d'encadrer notre équipe Etudes nouvellement constituée (6 personnes).
En contact permanent avec tous les utilisateurs, vous serez le **responsable de la planification et du suivi des projets** (Production, Commercial, Finance) et aurez le souci constant de l'homogénéité de notre système d'information, en collaboration étroite avec notre Directeur *Informatique*.
De formation supérieure (Ecole scientifique, MIAGE...), vous êtes aujourd'hui Chef de Projet confirmé, et pouvez apporter une expérience réussie d'au moins 7 ans dans la conduite de projets, notamment de gestion de production, dans un environnement IBM 43XX sous VM/VSE. Ce poste est à pourvoir dans une région située à 100 km a l'Ouest de Paris, près d'une grande ville universitaire.
Thierry de CARNÉ vous remercie de lui adresser votre résumé de carriere sous la référence N/RE/LM.

Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

INFORMATIQUE INTERNE ET ASSISTANCE CLIENTELE HP REGROUPE CES COMPETENCES. RESULTAT : NOUS SOMMES N°1

En indice de satisfaction clients sur le marché français des constructeurs, l'assistance clientèle HP est n°1. Nous vous proposons de valoriser vos compétences au service de son informatique interne impliquée dans ce succès.
Située au siège social d'Evry, elle est chargée d'optimiser pour l'Europe des applications de gestion garantissant ce haut niveau de performance.

Analyste/ Responsable d'application

Vous devrez répondre aux besoins des utilisateurs internes européens et leur proposer des solutions adaptées à leurs objectifs de performance en restant en étroite relation avec le management et le développement informatique européen.
Vous allez donc tester, installer et faire évoluer des applications de gestion en réseau dans le cadre du plan informatique international.
De formation Grande Ecole, option informatique, vous possédez une bonne connaissance de l'analyse et de la programmation et vous parlez anglais couramment.
La connaissance du HP 3000 serait un atout.
Merci d'adresser CV, *photo et prétentions* en indiquant la référence ADMIN AS 05/M à Monique d'Hautefeuille, *HEWLETT-PACKARD France*, Parc d'activités du Bois Briard, Avenue du Lac, 91040 Evry Cedex.

HP EN FRANCE : 3200 PERSONNES, 3 USINES, 4,3 MILLIARDS DE C.A. 3e EXPORTATEUR D'INFORMATIQUE.

TOUJOURS AVEC VOUS

HEWLETT PACKARD



6 300 personnes - 5 MF CA - 21 usines
recherchent pour leur Siège Social (PARIS SAINT-LAZARE)
le Responsable des fonctions :

INFOCENTRE
BUREAUTIQUE
TELECOMMUNICATIONS

Collaborateur immédiat du Chef du Département Organisation, Informatique et Télécommunications, vous devez proposer des évolutions de la politique du Groupe, animer et ajuster le plan développement, encadrer l'équipe de réalisation et rester à l'écoute des nouvelles technologies.

Professionnel du développement de projets en informatique de gestion depuis 3 à 5 ans minimum, vous êtes diplômé d'une Grande Ecole d'ingénieur ou commerciale (CENTRALE, PONTS, HEC...).

Nous disposons d'un réseau de matériel IBM articulé autour d'un centre serveur 43 (VM, VSE, CICS, SGBD), de nombreux IBM 36 et d'autocommutateurs numériques.



Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions à FROMAGERIES BEL Chef du Personnel 4, rue d'Anjou, 75008 PARIS.

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Jeune ingénieur haute fréquence

Midi-Pyrénées

BOUYER entreprise performante de 400 personnes est leader international sur le marché de l'électro-acoustique professionnelle. Elle souhaite augmenter son potentiel d'études, pour faire face à un développement constant sur le plan des marchés et de la technologie, en intégrant un jeune ingénieur électronicien. Sous l'*autorité du directeur technique, ce véritable chef de produits participe à la cons*titution du cahier des charges, conçoit, développe et assure le suivi des produits nouveaux. Pour ce poste, basé en Midi-Pyrénées nous recherchons un jeune ingénieur électronicien ayant réussi une première expérience dans le domaine des hautes fréquences. Ecrire à L. PEYSALE en précisant la référence A/T7196M. (PA Minitel 36.14 code PA)

MEMBRE DE SYNTEC

PA

PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

71 bis, allées Jean Jaurès - 31000 TOULOUSE - Tél. 61.63.70.63

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Informatique Bancaire

- Vous êtes informaticien et vous avez acquis une première expérience professionnelle dans des entreprises ou des SSII importantes
- ou bien vous êtes auditeur informatique et souhaitez élargir vos compétences.

L'Inspection Générale de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel, à Paris, se renforce et recherche

Auditeur

Vous serez chargé d'effectuer, seul ou en petite équipe, des missions dans nos Centres de Traitement de l'Information situés en Province et dotés de matériels puissants et variés.

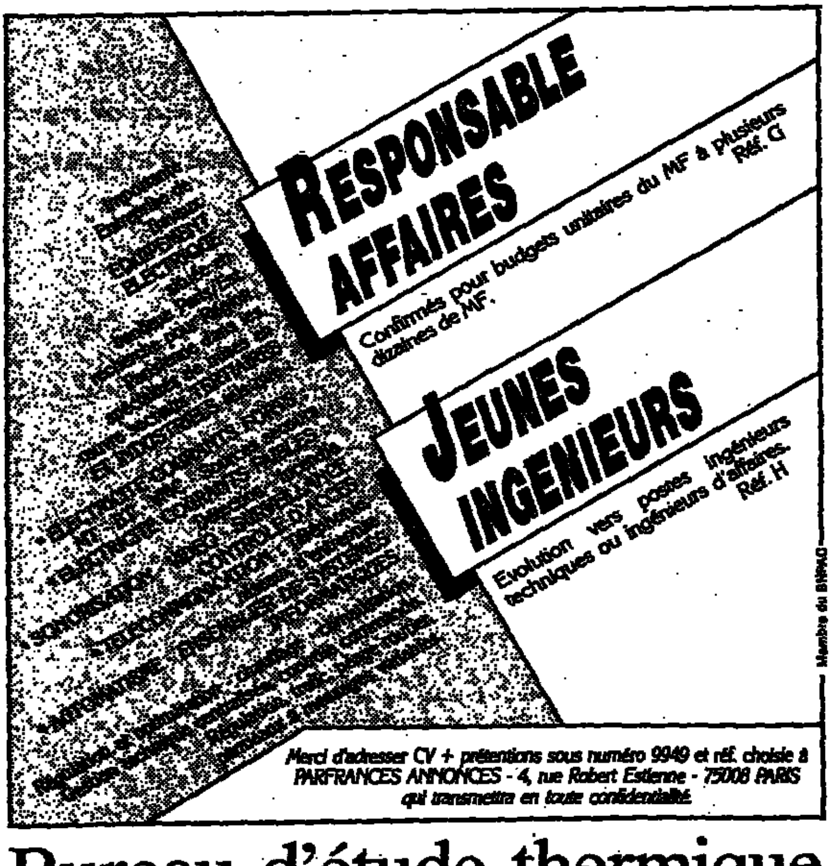
Vos interventions porteront essentiellement sur le contrôle, interne de la fonction informatique, l'efficacité et la sécurité des applications et des sites.

Pour réussir dans cette fonction, il est nécessaire d'être disponible (déplacements fréquents), d'avoir le contact facile et le souci de la rigueur.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 593 à Séverine DEBLEDS C.N.C.M., 88, rue Cardinet 75017 Paris.

CURRICULUM

Crédit Mutuel
une banque à qui parler



Bureau d'étude thermique

nous sommes une petite équipe dynamique à dimension humaine.
Filiale de grands groupes nous recherchons un

Ingénieur thermicien expérimenté

Ayant 4 à 5 ans d'expérience il aura les missions suivantes :
- diagnostic thermique
- visite suivant AM 77
- étude et conception
- suivi des travaux.

Son activité s'exercera dans les domaines : habitation, tertiaire et industrie.
Le secteur sera l'Ile-de-France - Intéressement *aux résultats.*

Si ce poste suscite en vous un réel intérêt, adresser lettre manuscrite, CV et photo s/réf. 33349 à Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE

GECI

SSII solidement implantée dans l'ingénierie et le conseil auprès de grandes sociétés industrielles de pointe, distributeur exclusif en France de logiciels techniques, notamment MSC/NASTRAN dans le cadre du rapide développement de nos produits et prestations, nous recherchons

INFORMATIQUE SCIENTIFIQUE ET INDUSTRIELLE

INGÉNIEURS COMMERCIAUX MÉCANICIENS Réf. ICM

Votre connaissance des calculs par éléments finis, votre goût de contact et votre habitude des négociations à haut niveau dans les milieux scientifiques, vous permettront de promouvoir MSC/ NASTRAN en Europe francophone. Vous aurez un contact direct avec le licencieur l'anglais est donc indispensable.

INGÉNIEUR COMMERCIAL INFORMATIQUE INSDUSTRIELLE Réf. ICI

Vous connaissez le marché des grands groupes industriels. Vous avez un poste équivalent dans une société de services et vous souhaitez prendre des responsabilités dans un secteur en pleine croissance. Nous sommes prêts à vous confier rapidement l'une de nos agences ou l'un de nos départements.

INGÉNIEUR COMMERCIAL LOGICIELS DE DOCUMENTATION Réf. ICL

Nous développons un produit original de gestion de la documentation technique et des opérations de maintenance pour grands systèmes industriels. Vous assurerez la promotion de ses ventes en France et à l'étranger.

Les Ingénieurs Commerciaux recherchés bénéficieront du soutien actif de nos équipes techniques et de la qualité reconnue de nos produits et prestations.

Merci d'adresser votre dossier (lettre manuscrite et C.V.) en indiquant la référence du poste souhaité, à :

GECI
Tour Winterthur – Cedex 18
92085 PARIS-LA DÉFENSE

UNE ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS

AD'COM.



MATRA TRANSPORT conçoit et réalise des systèmes de transport automatiques tels que le VAL.
Notre développement rapide (Lille, Toulouse, Strasbourg, Chicago, Jacksonville, Bordeaux et maintenant Orly Val) nous amène à rechercher un (H/F)

Ingénieur Voie/Génie Civil

Il sera chargé des Etudes techniques dans le cadre de nos Avants-Projets : il contrôlera les activités du Bureau d'Etudes, veillera à la définition des Interfaces du Génie Civil et contrôlera leur prise en compte au sein des projets.

De plus, il pourra être associé à des développements nouveaux et, à ce titre, assurer la réalisation des programmes d'essais.

Diplômé d'une grande école (Centrale, Ponts, IDN...), il saura faire valoir une spécialisation en calcul de structures (CHEBAP, ISBA, ou similaire) ainsi qu'une bonne maîtrise de l'Anglais. Une première expérience (2 à 3 ans) serait appréciée et lui permettrait d'être rapidement autonome, et de réussir dans ce poste.

Pour ce poste basé à LILLE des déplacements en France et à l'étranger sont à prévoir.

Si vous souhaitez contribuer à notre évolution, merci d'adresser votre dossier de candidature à : MATRA TRANSPORT - Direction du Personnel - 2 rue Auguste Comte - 92170 VANVES



MATRA TRANSPORT

PROVENCE

TITN, Société d'Ingénierie Informatique filiale du groupe CGE/Alcatel, recherche

- pour participer à la réalisation d'un grand projet, en environnement MVS/XA :

INGENIEUR INFORMATICIEN
formation Grandes Ecoles, son expérience (mini 5 ans) lui a permis de maîtriser CICS - DB2

ANALYSTES-PROGRAMMEURS
2 ans d'expérience, COBOL, connaissances CICS-DB2

- pour application temps réel :

JEUNES INGENIEURS LOGICIEL
solides connaissances en aéronautique - Fortran IV.

TITN

Contacter : **TITN PROVENCE**
7, rue Louis Armand - 13762 LES MILLES
Z.I. AIX EN PROVENCE - Tél. : (16) 42.24.41.49

Le cabinet benoit,

Vous savez, la première entreprise zéro papier ?
Pour un cabinet d'organisation, être soi-même à la pointe de l'utilisation des technologies nouvelles et de celle de l'espace de travail, fonctionner avec des structures adaptées aux modes de communication de demain peut paraître la moindre des choses. [illegible]

A la veille de son trentième anniversaire, le cabinet benoit recherche des "hommes du 4ème type" pour assister ses clients, grandes et moyennes entreprises, administrations et collectivités territoriales, dans leurs mutations complexes.
Si vous êtes l'un de ces hommes, ou l'une de ces femmes, capable de convaincre et sachant vous remettre en cause, dotés d'une solide culture générale et de beaucoup de rigueur, et si votre expérience de l'entreprise vous a préparé à relever les défis, Yves Benoit aimerait vous accueillir :

soit dans son équipe commerciale, en devenant :

Ingénieur d'affaires, réf. IA

soit dans son équipe d'études, en devenant :

Ingénieur d'études réf. IE

Nous attendons votre CV, avec photo et lettre manuscrite, en précisant la référence du poste, au cabinet benoit, 13 bis rue de l'Abbé Grégoire - 92130 Issy-les-Moulineaux.

هكذا من الاصل



Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

GÉNÉRALISTES-CHIMISTES-MÉCANICIENS-AUTOMATICIENS INFORMATICIENS



Aujourd'hui, parce que 80 technologies valent *mieux qu'une, tous nos chercheurs et ingénieurs* se mobilisent et se complètent avec une volonté commune: poursuivre sans cesse l'innovation, seule porteuse d'avenir.

INGÉNIEURS DE RECHERCHE

Au sein d'équipes pluridisciplinaires, ils seront chargés de concevoir des produits complexes, de haut niveau technologique et passeront rapidement des idées aux réalisations.

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

Ils se verront confier une responsabilité globale sur des projets en informatique de gestion, en recherche opérationnelle ou en informatique scientifique. Ils utiliseront les logiciels les plus récents sur une gamme étendue de matériel.

INGÉNIEURS DE PRODUCTION

Après une formation de 2 ans environ, ils se verront confier des responsabilités importantes d'encadrement en production en France ou à l'étranger.

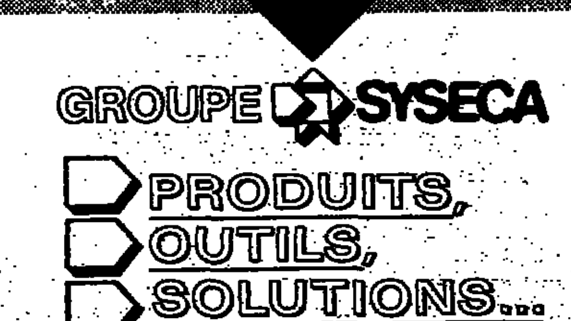
INGÉNIEURS DE BUREAU D'ÉTUDES

Ils auront à concevoir, réaliser et mettre au point des machines d'essais ou de fabrication dans des domaines de mécanique, d'automatique ou de conduite de process.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à MICHELIN - Service du Personnel - 63040 CLERMONT FERRAND CEDEX.

Réf. 5275

MEDIA BA



SYSECA (400 MF de CA, 1000 collaborateurs dont 85 % d'ingénieurs) est une Société de Service et d'Ingénierie en informatique, partenaire d'un groupe industriel de taille internationale.

INGENIEURS INFORMATICIENS

De formation Grandes Ecoles, Doctorat, DEA et Maîtrise, vous êtes débutant ou possédez une première expérience. Pour 1988, nos objectifs de développement sont définis. Vous nous aiderez à les concrétiser en apportant votre compétence et votre motivation dans les domaines suivants :

- systèmes temps réel
- logiciel de base
- génie logiciel
- stations de travail
- intelligence artificielle
- réseaux et télématique
- informatique industrielle
- systèmes d'information
- systèmes de gestion de bases de données.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 302 au 315, Bureaux de la Colline - 92213 Saint-Cloud Cedex.

SYSECA SELECTION



MATRA DATAVISION
Leader mondial sur le marché de la CFAO avec son produit EUCLID recherche :

Spécialiste de l'Environnement — *Réf. A*

Le candidat devra avoir quelques années d'expérience comme responsable système (mVAXII, 78X, 8XXX, VSII/GPX...) connectés en réseau DECNET-ETHERNET.
Des compétences en architecture des stations graphiques et en CAO seront également des atouts supplémentaires.

Formateur — *Réf. B*

Il aura pour mission d'assurer au sein du Service Central de Formation, la définition des programmes de cours. Une formation supérieure ainsi que la connaissance de la CAO seront grandement appréciées.

Ingénieurs Support Avant Vente — *Réf. C*

Les candidats auront déjà utilisé un système de CFAO 3D évolué, dans un environnement industriel.
Rattachés au responsable de l'avant vente, ils assureront des démonstrations et des benchmarks en liaison avec le service commercial.

Technicien « Commande Numérique » 2 axes 1/2 - 3 axes - 5 axes — *Réf. D*

De formation BTS - DUT, possédant plusieurs années d'expérience dans un poste similaire.
La connaissance de la CAO sera particulièrement appréciée.

Ingénieurs « Assurance Qualité Logiciel »

De formation ingénieur informaticien - DESS - DEA possédant quelques années d'expérience dans la fonction.
Une expérience en aéronautique et la connaissance d'un logiciel de CAO seront des atouts supplémentaires. *Réf. E*

Ecrire au Service du Personnel - MATRA DATAVISION
Rue de la Terre de Feu - Z.A. de Courtabœuf - 91944 LES ULIS Cedex.

MATRA DATAVISION

FARFRANCE ANNONCES

$Pr(|X.E(x)|>\varepsilon)<\frac{1}{t^2}$

A ceux qui savent s'en servir

Société du groupe PARGESA-BRUXELLES-LAMBERT, notre banque a fondé sa *renommée sur sa capacité à intervenir* dans tous les domaines bancaires.
Désirant optimiser notre département des marchés, nous recherchons un

INGENIEUR DEBUTANT OU 1ère EXPERIENCE X, CENTRALE, MINES, DEA MATHEMATIQUE

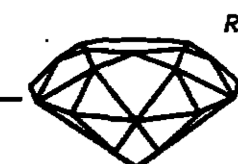
Au sein de la division "RECHERCHE & DEVELOPPEMENT," vous devrez développer et programmer, aux côtés du responsable de la modélisation, des outils d'aide à la décision pour les marchés financiers.

A environ 28 ans, vous aurez à cœur de nous faire profiter de vos connaissances en intelligence artificielle et de ses applications micro-informatiques. De plus vous parlez parfaitement l'anglais. Vous pourrez compter sur nous pour combler, si besoin est, vos lacunes en Finance.

Merci de nous adresser votre dossier de candidature (CV, lettre, photo) sous la référence M280 à :



BANQUE DE GESTION PRIVEE-SIB
BGP
Direction des Relations Sociales
26 rue de la Baume 75008 PARIS



pour assurer la mise en place et l'harmonisation de ses systèmes d'informatisation, tant en France que dans ses filiales étrangères, recherche :

2 Organisateurs

Directement rattachés au Secrétaire Général, ils :
- participent à la mise en place d'un soft unique sur tout le Groupe à travers une politique Infocentre.

En liaison avec les utilisateurs, les Directeurs Informatique des filiales, les Chefs de Projets IBM 36 et 38, ils :
- élaborent des cahiers des charges fonctionnels ;
- supervisent la réalisation et la mise en place des systèmes et en assurent le suivi par un audit opérationnel.

Ces postes s'adressent à
1 - Un jeune diplômé MIAGE, âgé de 26 ans minimum. Il justifie impérativement d'une première expérience d'au moins un an de l'organisation informatique (IBM 36) acquise en cabinet ou entreprise. Référence : 8732 LM.
2 - Un diplômé d'Ecole Supérieure de Commerce, âgé d'au moins 28 ans, justifiant d'une expérience de 3 à 5 ans d'organisation des systèmes d'informatisation (IBM 36 et 38) acquise en cabinet ou en entreprise Référence : 8731 LM.
Pour réussir dans ces fonctions la connaissance de la méthode MERISE est impérative : l'anglais courant nécessaire, l'allemand souhaité. Les déplacements à l'étranger seront de l'ordre de 80 %.

Sylvie CATHELAIN vous remercie de lui adresser votre candidature, qu'elle traite confidentiellement, en mentionnant votre rémunération actuelle, et la référence du poste qui vous intéresse.



Gilbert Raynaud & Partners
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES 7, rue de Monceau - 75008 Paris. Tél. (1) 42.89.10.25.

média-system

Electrolux
Leader mondial dans l'électroménager



ARTHUR MARTIN - FAURE - CHAPPEE - ZANUSSI

Dans un contexte de grandes innovations technologiques, nous recherchons pour notre "Division Produit" spécialisée dans la fabrication de "machines à laver le linge" (900 personnes) située en CHAMPAGNE-ARDENNE, région CHARLEVILLE MEZIERES :

INGENIEUR SYSTEME

Votre formation ingénieur (Centrale, AM, Sup de Co) et votre expérience industrielle dans un *environnement grand système, vous permettront de piloter le projet de mise en place de la G.P.A.O.*

RESPONSABLE LOGISTIQUE

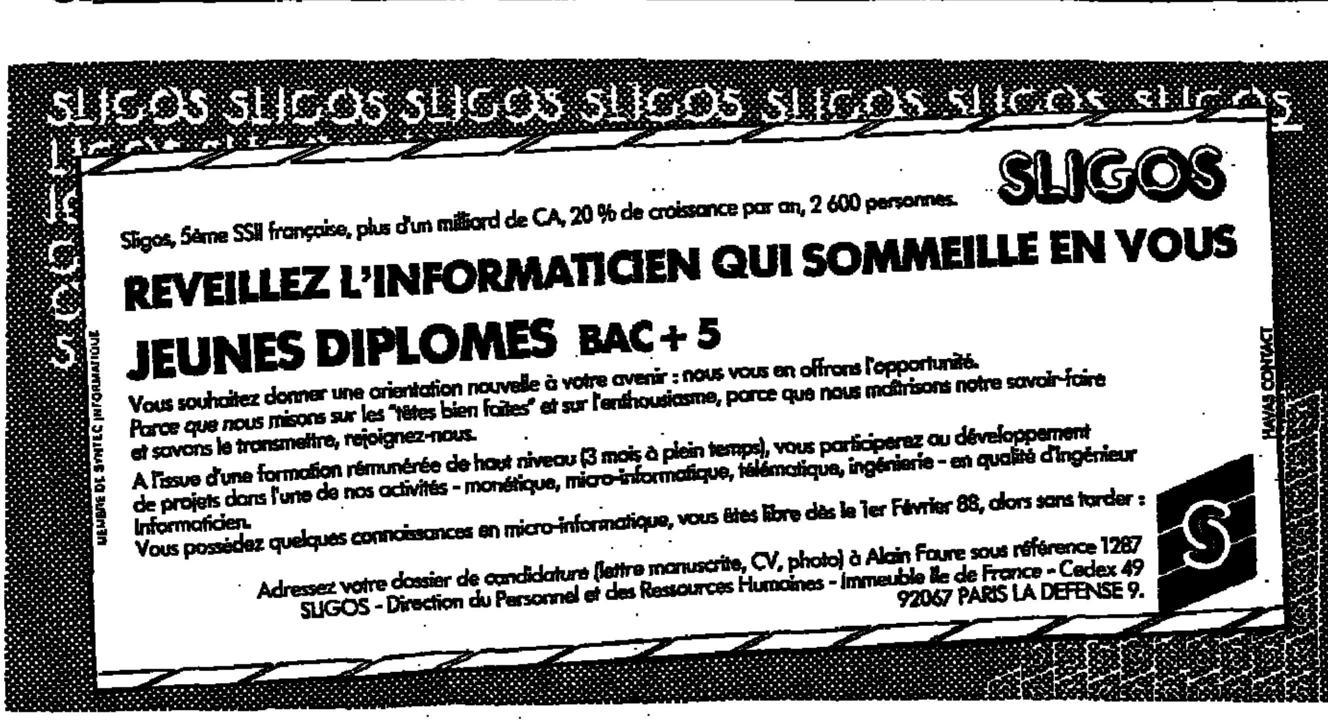
Ingénieur diplômé d'une grande école et confirmé par 3 années d'expérience dans une unité industrielle fabrication "grande série", vous avez participé activement à la mise en place d'un système informatique des services logistiques.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV + photo et prétentions) en indiquant le poste choisi à notre conseil. Totale discrétion.

UNI-TOURNAY/ASSCOM



Cabinet GENTILHOMME
CONSEIL EN RECRUTEMENT
8 rue Camille-Lenoir BP 1035 - 51052 REIMS Cedex
5 rue du Helder 75009 PARIS



SOCIETE D'INFORMATIQUE
FILIALE D'UN GROUPE INDUSTRIEL
CREE A VELIZY LE POSTE DE :

CONCEPTEUR

Chargé de concevoir (analyse des besoins, étude et création de leur réponse) les solutions aux besoins des utilisateurs du groupe, il élaborera des cahiers des charges et suivra la mise en œuvre et le développement des logiciels correspondants.

Environnement méthodique : SDM
Environnement technique : SGBD et L4G

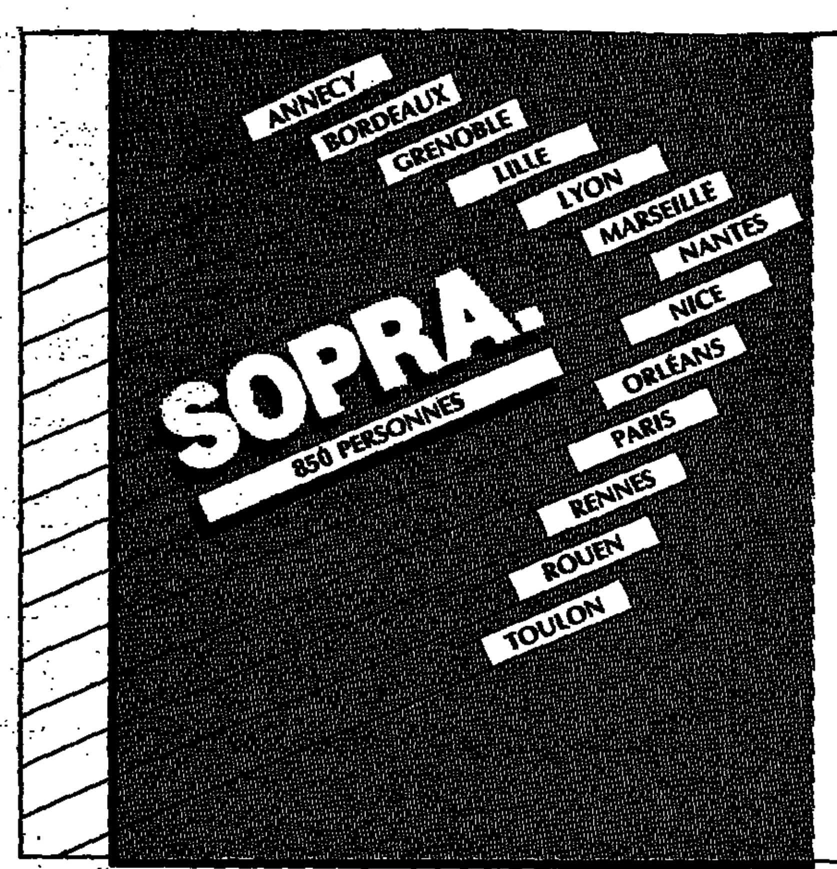
Une bonne expérience des problèmes administratifs et comptables serait appréciée. Le sens du dialogue et de la communication est indispensable.

Merci d'adresser rapidement votre dossier de candidature sous réf. 2613 M à :

108 rue St Honoré - 75001 Paris
qui transmettra en toute confidentialité.



Le Monde, **point de rencontre des grandes ambitions.**



Directeur d'agence

Diplômé d'une grande école commerciale, vous avez acquis une expérience du pilotage d'une agence dans le secteur «Services et Ingénierie Informatique». • Vous êtes attiré par le management total d'un centre de profit, par un challenge exceptionnel qui valorisera votre expérience.

Ingénieur commercial

Vous avez une réputation de battant acquise dans la vente de progiciels. Vous rêvez d'une valorisation de vos compétences et de vos résultats en vendant un produit leader haut de gamme.

...venez vivre avec nous l'aventure d'un grand projet de croissance

dans une des grandes SSII (CA 1987 > 370 MF)

NOS AMBITIONS SONT VASTES
- Conquérir de nouvelles parts de marché INGENIERIE et PROGICIELS.
- Multiplier nos succès sur les grands projets d'envergure nationale • **...et devenir rapidement milliardaire en CA.**

LE DEFI DE LA CROISSANCE DE SOPRA, VOUS LE VIVREZ EN NOUS REJOIGNANT A **PARIS OU A LYON.**

...de plus, **Directeur d'agence** ou **Ingénieur commercial**, votre rémunération sera très motivante.

Merci d'envoyer candidature, CV, et photo, à Michel Cauchois, D.R.H. - SOPRA, 3, rue Lauriston 75116 Paris.

SOPRA.
Ingénierie informatique

Carré Turenne



ROHM AND HAAS COMPANY est un des plus importants groupes chimiques américains dans le domaine des spécialités chimiques pour l'industrie et l'agriculture *(C.A. mondial 2 milliards de dollars, résultat net 140 millions de dollars en 1986).*

En France, nous fabriquons et commercialisons avec succès une part importante de nos gammes de produits *(C.A. 2 milliards de FF en 1986)*, et notre centre technique européen, situé à **SOPHIA-ANTIPOLIS** (Alpes Maritimes), développe nos produits et recherche de nouvelles applications.

Le succès de nos activités dans le domaine des plastiques acryliques nous conduit à rechercher pour le **laboratoire poudres à mouler** de ce centre technique un

PLASTURGISTE

Vous êtes un spécialiste de la transformation et de la mise en œuvre des matières plastiques grâce à une expérience d'au moins 5 années du moulage par injection et de l'extrusion.

Votre travail consistera à aider nos clients en Europe à faire des essais et à régler les problèmes liés à l'utilisation des équipements. Vous serez ainsi le support technique de l'équipe de ventes.

Vos qualités de contact vous aideront à réussir dans ce poste.

La connaissance de l'allemand est un atout supplémentaire.

Nous vous remercions d'envoyer votre C.V. + photo et prétentions sous référence J.M. 02 au
Directeur Adjoint du Personnel
Société ROHM AND HAAS FRANCE S.A. - La Tour de Lyon
185, rue de Bercy - 75579 PARIS CEDEX 12

P.K.



MATRA TRANSPORT conçoit et réalise des systèmes de transport automatiques tels que le VAL.
Notre développement rapide (Lille, Toulouse, Strasbourg, Chicago, Jacksonville, Bordeaux et maintenant Orly Val) nous amène à rechercher un (H/F)

Jeune Ingénieur Electricien

Il sera chargé, dans le cadre de nos projets en France et à l'étranger, des études des circuits Moyenne Tension, Basse Tension, et courants faibles, ainsi que des automatismes et relayages associés.

Il participera à l'élaboration des spécifications techniques et fonctionnelles et à l'établissement des plans en relation avec le Bureau d'Etudes.

Ce poste basé à LILLE, exigeant des déplacements en France et à l'étranger, requiert les compétences d'un **Ingénieur Electricien diplômé** (SUPELEC, ENSIEG...) possédant une **première expérience** d'ingénieur d'affaires (2 à 3 ans).

Il maîtrise bien l'anglais, et saura faire preuve d'initiative, de créativité et d'esprit d'équipe.

Si vous souhaitez réussir et évoluer avec nous, merci d'adresser votre dossier de candidature à :
MATRA TRANSPORT - Direction du Personnel - 2 rue Auguste Comte - 92170 VANVES



MATRA TRANSPORT

PARFRANCE ANNONCES

RANK XEROX

Ingénieur haut potentiel

Au sein du **Service Architecture de système d'information**, *vos capacités " d'architecte " vous permettront de participer à la conception de notre système d'information des années 90 et d'apporter votre expertise auprès des utilisateurs et des équipes de développement (nationaux et internationaux).*

Ceci dans un environnement de gros moyens informatiques (IBM, BULL) et bureautique (matériels Xerox : postes bureautiques, I.A., réseaux,...)

Vos missions concerneront toutes les fonctions de l'entreprise et vous donneront de larges possibilités d'évolution dans le groupe.

Vous :
- possédez des capacités d'analyse, de synthèse et un esprit rigoureux,
- *savez faire preuve d'autonomie dans vos missions,*
- aimez les contacts humains et savez favoriser une communication harmonieuse.

Votre expérience 3 à 5 ans, comprend :
- la conception de projets soit informatiques, soit d'organisation et leur mise en œuvre concrète. Eventuellement, participation à un schéma directeur.
- la connaissance de MERISE (appréciée).
- la pratique d'interviews et de conduite de réunions,
- la pratique de l'anglais (appréciée).

Votre formation :
- Grande Ecole scientifique et/ou de gestion.

Vous êtes intéressé ? Envoyez nous votre candidature et CV, sous référence 1/LM/27 à Nicole Bresson Biswang - Rank Xerox - Direction des Ressources Humaines - 93607 Aulnay-sous-Bois.

média-system

INGENIEURS
GRANDES ECOLES

DEBUTANTS OU 1re EXPERIENCE

[illegible] dans le domaine de l'informatique graphique, [illegible] entre 25 et 30 %,
[illegible] l'export,
[illegible] et des services,
[illegible] dans les secteurs de l'aéronautique, de [illegible] éditoriale et de l'électronique.
[illegible] politique basée sur la recherche, l'innovation, le [illegible]
[illegible] à de jeunes diplômés (Centrale, Supelec, [illegible] déjà une première expérience.
[illegible] grands systèmes, sous DOS, UNIX- Langage C, vous par- [illegible] de nouveaux produits (archivage électronique, gestion [illegible] bases de données documentaires et graphiques) ainsi qu'aux études de spécification de système. Mais vous savez déjà que votre potentiel vous permet d'évoluer rapidement vers un poste de Responsable de Projets.

Si ces perspectives vous intéressent et si vous souhaitez en savoir plus, un coup de fil vaut mieux qu'un long C.V., appelez du lundi au vendredi de 9h à 17 h le (1) 45.02.15.74 (en précisant la référence 682) ou adressez votre *dossier de candidature*, s/réf. 682/LM, à ALLO-CARRIERES - 71 av. Victor-Hugo 75116 PARIS, qui transmettra.





MÉDIA BA

EXPORT

PMI performante en machines-outil pour le bois vendues aux scieries et stations d'affûtage, nous sommes déjà N°1 en France. Progressant vite à l'export nous faisons partie des 3 premiers mondiaux. Nous voulons pour approfondir notre implantation en Europe du Nord un

JEUNE INGÉNIEUR
TECHNICO-COMMERCIAL

généraliste, pas *nécessairement préparé* à l'activité du bois, *mais parlant bien allemand*, basé à Paris il effectuera de fréquents déplacements à l'étranger où, relayé par des agents locaux, il ciblera, développera et suivra techniquement la clientèle. Ce poste proche de la Direction évoluera vers des responsabilités plus étendues. C'est une opportunité passionnante pour un candidat dynamique et autonome.

Envoyez CV. + photo + tél. à CPC 1, rue Anatole Le Braz - 35700 Rennes tél. 75 20 L. *Documentation par retour. Discrétion assurée*

AILIGATOR

cpc

SYGRAL

GENIE LOGICIEL
AUTOMATISATION

En forte croissance, nous recherchons de jeunes collaborateurs prêts à prendre des risques et des responsabilités pour développer nos potentiels.

INGENIEURS CONCEPTEURS

Ingénieur diplômé débutant ou ayant une première expérience en conception de systèmes de commandes (*Automates programmables, régulation, contrôle de processus) vous travaillerez* en très étroite collaboration avec notre Directeur Technique. Dynamique et motivé, vous évoluerez vers la responsabilité de projet. (Réf. ICC)

INGENIEUR COMMERCIAL

Ingénieur diplômé débutant ou ayant une première expérience dans la vente d'automates programmables ou de solutions d'automatisme, vos clients seront de grosses entreprises industrielles. Vos interlocuteurs : les directions techniques et les divisions *automatisme. Responsable, vous disposerez d'une large autonomie.* (Réf. IC)

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, *photo, prétentions) en précisant la référence du poste sollicité à SYGRAL, Z.A. de Courtaboeuf, 4, avenue du Québec, 91940 LES ULIS.*

Jonction

Société faisant partie d'un ***grand groupe national, mondialement implanté et classé dans les 50 premières entreprises françaises****, notre secteur d'activité principal est l'ENERGIE.*
Mais, tout comme le groupe, nous préparons l'avenir en diversifiant nos créneaux d'action.
Etudier, participer aux définitions et ***prendre en charge ces activités nouvelles*** *sont les missions que nous voulons confier à un*

INGENIEUR GRANDES ECOLES
(Mines / Ponts / Centrale / Gadzart)

Deux grands axes d'activités nouvelles sont prévus :
– la ***communication : audiovisuel*** *et* ***réseaux câblés*** *domaines dans lesquels notre groupe se positionne depuis 2 ans, tant au niveau national qu'international.*
– préparer l'ouverture de 1992 et ***internationaliser l'activité ENERGIE*** *(principalement vers la RFA).*

Véritable ***ambassadeur à haut niveau****, ce jeune diplômé devra posséder* ***d'importantes capacités d'analyse et de synthèse, une grande aisance relationnelle à tous les niveaux, la maîtrise des langues allemande et anglaise.***
Cette création de poste, basé en Alsace, représente une opportunité exceptionnelle pour un candidat qui veut entamer une carrière résolument ouverte sur l'avenir et tournée vers l'international. Dans notre société et notre groupe la garantie de l'emploi est assurée et les possibilités d'évolution sont énormes.
Informez notre Conseil de votre intérêt en lui adressant votre dossier de candidature complet (lettre, CV et photo) sous la référence ***GSD.***
Rapidité et discrétion vous sont assurées.

Cabinet COFARH

24, rue des Vignes - 67380 Lingolsheim.

média-system



Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Réussir avec les grandes entreprises électroniques

Schlumberger

■ **Au sein de Schlumberger Technologies, la Division Équipements de Test Automatique basée à Montrouge développe l'ensemble des produits FACTRON en Europe du Sud.**
La forte croissance de nos activités nous conduit à renforcer nos équipes de vente et de mise en œuvre auprès des grandes entreprises du secteur électronique.

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

À la tête d'un portefeuille de clients essentiellement constitué de grands comptes, vous conduirez l'ensemble des actions commerciales jusqu'à la mise en œuvre des équipements (matériels et logiciels).

Diplômés d'études supérieures, vous avez 4 à 5 années d'expérience de vente d'équipements électroniques, de préférence dans le domaine du test automatique.

INGÉNIEURS D'APPLICATION

Intégrés à l'équipe commerciale de la Division, vous avez la responsabilité de la définition et de la mise en œuvre des équipements et de leurs applications. Présents chez les clients dès le début de nos relations commerciales pour définir et présenter les solutions techniques, vous êtes en contact avec tous nos services internes concernés par l'étude, la fabrication et la maintenance des produits.
Votre diplôme d'études supérieures scientifiques se double d'une première expérience technique dans le domaine des produits électroniques (circuits imprimés).

Ces postes préparent à des évolutions en France ou à l'étranger. ■

Merci d'adresser votre dossier de candidature à la Direction du Personnel.

SCHLUMBERGER Technologies
Division Équipements de Test Automatique
BP 6. 92122 MONTROUGE CEDEX.

AD'COM.

CICS

est votre compétence principale, avec une base de données
DL1, SQL, DB2, IDMS/R

Vous souhaitez élargir votre horizon et surtout évoluer vers la conception. Nous vous offrons cette opportunité au travers des interventions que nous réalisons auprès des grandes entreprises.

Nous recherchons des

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

désirant évoluer vers des postes d'

ANALYSTES

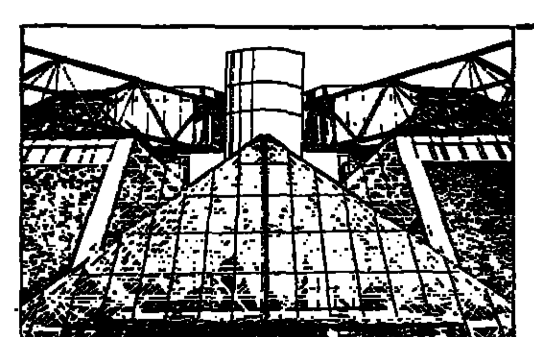
DUT, MIAGE ou Ecole d'ingénieurs ayant 3 années d'expérience, maîtrisant CICS et un SGBD/R (DB2, IDMS, SQL). Des formations complémentaires seront assurées aux candidats de valeur.

Merci d'adresser une lettre manuscrite accompagnée d'un C.V. s/réf. BCA 12 à
EUROPE INFORMATIQUE
12, rue Godot de Mauroy - 75009 PARIS



La compétence, pas l'aventure

Pierre Lichau



Palais Omnisports de Paris-Bercy
Architectes M.M. Andrault et Parat
Ingénierie OTH

L'INGENIERIE INDEPENDANTE

Le Groupe OTH est au premier rang des bureaux d'études européens dans les domaines de l'aménagement, de la construction et de l'infrastructure. Avec un capital totalement indépendant, un investissement informatique à la pointe de notre profession et une équipe de cadres de très haut niveau, nous avons l'ambition d'être présents sur les très grands projets des années à venir en France et à l'étranger.

Afin de poursuivre notre développement, nous recherchons

INGENIEURS DIPLOMES

X - MINES - PONTS - CENTRALE - E.T.P. - A. & M.

30 ans minimum, possédant une première expérience dans notre secteur d'activité.

Directeur d'agence (Province) ou de département (Paris)

pour prendre la responsabilité globale, avec l'appui des spécialistes du Groupe, d'un secteur d'activité (négociation et gestion de contrats). Réf. DAD

Directeurs d'affaires

Paris, Province

pour coordonner des projets importants, assurer les relations maîtres d'ouvrage, architectes entreprises et organiser la conduite des études. Réf. DA

Ingénieurs d'études spécialistes

Paris, Province

pour assurer la responsabilité des études de conception et d'exécution (plans, pièces écrites) dans les techniques du bâtiment : structures - chauffage, climatisation - électricité - second œuvre - voirie, réseaux divers. Réf. IES

Ingénieurs Travaux

Paris, Province, Etranger

pour assurer la direction des travaux, le contrôle de conformité et de qualité, l'ordonnancement et le pilotage d'entreprises dans *le cadre d'un environnement spécialisé (filiale* COPIBAT).*Réf. IT*

Les conditions de rémunération et le profil de carrière seront liés à l'ouverture d'esprit, au dynamisme et aux capacités de chaque candidat.

Merci d'adresser votre candidature en précisant la réf. du poste choisi, au Service du Personnel de l'OMNIUM TECHNIQUE OTH, à l'attention de Robert GOUIN.



18, Boulevard de la Bastille
75579 Paris Cedex 12.
Tél : 43.46.12.10

CURRICULUM

RÉGULATION TÉLÉGESTION

SAUTER APPAREILS AUTOMATIQUES

Société française en pleine expansion, CA. 125 MF, 160 personnes, spécialisée dans la production et la vente de ***systèmes de régulation et télégestion, recherche :***

INGÉNIEURS COMMERCIAUX POUR PARIS

Ces postes s'adressent à des candidats dotés d'une bonne formation technique et commerciale et pouvant justifier d'une expérience similaire réussie.

La connaissance du milieu génie climatique, des domaines d'application des systèmes de télégestion et notamment des prescripteurs constituera un atout supplémentaire.

Intégrés au sein d'une équipe commerciale, ils participeront à la croissance de notre société sur un secteur à fort potentiel.

Adresser c.v., lettre manuscrite et prétentions à :

SAUTER APPAREILS AUTOMATIQUES
30, rue Marc-Seguin, B.P. 2056, 68059 Mulhouse Cedex.

JEOL (EUROPE) S.A.

Leader mondial en instrumentation scientifique (spectromètre RMN et MASSE, microscope électronique).

Dans le cadre de notre expansion, nous recherchons pour notre siège social (Rueil-Malmaison) un

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Agé de 25 à 27 ans, vous avez une formation école d'ingénieur ou universitaire en physico / chimie et souhaitez vous intégrer au sein d'une équipe *commerciale dynamique et performante.*

Une première expérience, même brève, dans la vente en milieu industriel et/ou universitaire serait un atout. *Anglais lu indispensable.*

De fréquents mais courts déplacements, principalement sur la France, sont à prévoir. Voiture de fonction fournie.
Poste à pourvoir immédiatement.

Prière d'envoyer votre dossier complet de candidature (CV + lettre manuscrite + photo + prétentions) à :
JEOL (EUROPE) SA - 16, avenue de Colmar
92500 RUEIL-MALMAISON

PLURIAL

1988 : L'ANNEE DE TOUS LES CHANTIERS...



N° 1 mondial, n° 1 en France avec 5 000 personnes et 2 milliards de CA, nous disposons aujourd'hui de tous les atouts pour concrétiser nos projets les plus ambitieux. En 1988, nous souhaitons être encore plus présents sur tous les terrains, dans tous les domaines. Pour nous en donner les moyens nous souhaitons intégrer des hommes performants, motivés, prêts à se battre pour un même défi.

Ingénieurs chantier

Vous prendrez la responsabilité complète d'une équipe : des aspects financiers aux aspects humains en passant par la technique avec notamment le respect des délais et de la qualité.
A 25/28 ans, de formation Ingénieur Grande Ecole (ESTP, par exemple) vous bénéficiez d'une première expérience du chantier "bâtiment", même courte.
Ces postes sont à pourvoir à Paris et dans les grandes villes de France. Réf. VPIC.

Ingénieur chantier nouvelles technologies

Chargé de suivre l'évolution des technologies nouvelles, vous en étudierez l'application possible sur les techniques de montage, de réparation et de dépannage de nos chantiers.
Votre formation généraliste -une Grande Ecole d'Ingénieur- et votre esprit ouvert et curieux seront vos atouts pour réussir dans cette mission. Poste basé à Paris.
Réf. VP.NI.

Ingénieurs d'affaires

Coordonner et représenter OTIS auprès de nos clients, depuis le contrat signé jusqu'à la clôture chantier, avec la responsabilité intégrale des marges finales. Poste stratégique qui nécessite une formation Grande Ecole d'Ingénieur (une option génie civil serait la bienvenue) si possible complétée par une première expérience dans le bâtiment. Postes basés à Paris. Réf VPIA.

En rejoignant nos chantiers, vous intégrerez une entreprise qui a su se forger une réputation d'excellence et de sérieux. Vous y découvrirez un esprit innovateur et un savoir-faire. En bref vous évoluerez rapidement avec nous !
Merci d'adresser votre dossier de candidature complet en précisant la référence du poste choisi à Véronique PARAGES - OTIS, 141 rue de Saussure - 75017 Paris.

OTIS: DESTINATION FUTUR.

média-system

Le Groupement Industriel des Armements Terrestres
recherche pour son établissement de TOULOUSE

2 INGENIEURS ELECTRONICIENS

Formation Sup Elec - Télécom ou équivalent.

Très bonne maîtrise de la langue anglaise. Expérience de 2 à 3 ans souhaitée dans le développement de produits électroniques complexes.

Connaissance de langages de programmation pour tenir poste dans service « Etudes »

Envoyer C.V. + photo à :
ATELIER DE FABRICATION DE TOULOUSE
155 Avenue de Grande-Bretagne
31052 TOULOUSE CEDEX

GIAT



Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Le Monde
CADRES

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Notre société de gestion d'équipements publics, intègre un projet ambitieux : celui de gérer, d'animer et de promouvoir les arts et la culture de notre ville et au-delà, assurer notre présence attractive dans la recherche et l'organisation de congrès.

Sous la tutelle de notre Directeur Général, nous engageons notre

Directeur du palais des arts et des congrès

Chargé de la mise en œuvre du programme CULTUREL en liaison étroite avec les différents responsables accrédités, son rôle s'étend au développement de l'activité CONGRES, par une dynamique active de promotion de notre capacité d'accueil et de nos moyens d'organisation éprouvés.

Notre choix ira vers un candidat diplômé de l'**enseignement supérieur**, bénéficiant d'une expérience réussie de gestion en milieu analogue (centre culturel, congrès...), conforté par une très bonne culture générale et convaincu de la nécessité d'une communication moderne, intégrant des objectifs culturels, marketing, développement... dans le strict respect d'une gestion saine et maîtrisée.

Poste disponible ville universitaire OUEST.



Adresser lettre + photo + C.V., sous réf. DPAC/5012, à **A.C.P. ENTREPRISES** - Centre d'Affaires ACCES « Appolo » - rue de la Rigourdière - 35510 CESSON SEVIGNE.

entreprises

MEDIA PA

1988 INTERIM-NATION RECRUTE DES CADRES

Pour nos 2 000 clients dans *L'INDUSTRIE, L'ALIMENTAIRE* LE TEXTILE, L'ÉLECTRICITÉ LA BANQUE, LE SERVICE
Nous recrutons des

CADRES COMMERCIAUX
ADMINISTRATIFS
TECHNICIENS
MARKETING
CONSEILS EN ORGANISATION

Veuillez adresser vos C.V. et lettre manuscrite à INTERIM-NATION, RER NATION 75, boul. Picpus, 75012 Paris. TÉL. : 43-47-34-43.

Organisme de Formation recherche
PROFESSEURS D'ANGLAIS
Maîtrise minimum.
Ecrire sous le n° 6004 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Cherchons secrétaire/dactylo mi-temps, après-midi. Tél. : 43-45-86-70.





L'Entreprise Industrielle

INGENIEURS DEBUTANTS

Nous vous offrons une carrière d'**Ingénieur d'Affaires** avec la responsabilité **technique, commerciale, financière** et **humaine** des marchés qui vous seront confiés.

Formation à dominante électrotechnique et automatismes
ENSIEG, ENSI, INSA / Génie électrique, HEI, ETP/ME, ESME...
ENSAM, ECAM, IDN...
Pour nos Services : Installations Electriques Industrielles, Automatismes, Electrification de voies ferrées.

Formation à dominante BTP :
ETP/TP/B/TOPO,
INSA ou ENSI/GC.
Pour nos services : Génie Civil, Bâtiment, Assainissement, Electrification Rurale.

Une vingtaine de postes à pourvoir en Province.
Sud-Est : **LYON - GRENOBLE - MARCOULE - MARSEILLE - NICE.**
Ouest : **PLOERMEL - LIMOGES.**
Sud-Ouest : **BORDEAUX - TOULOUSE.**

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à
L'ENTREPRISE INDUSTRIELLE
Madame JEUNOT - 29, rue de Rome - 75008 PARIS.

ADJOINT DU DIRECTEUR DU PERSONNEL

Nous sommes l'un des leaders de la distribution, notre ***Directeur Central du Personnel et des Affaires Sociales*** recherche son ***adjoint***, pour le seconder dans l'ensemble des aspects de la fonction Personnel et de la paye.

Agé de 30 ans environ, diplômé d'études supérieures avec une expérience réussie de 3 à 5 ans dans une fonction similaire, une bonne culture informatique, vous savez "vendre" vos idées dans une structure fonctionnelle et vous voulez progresser : ***vous nous intéressez, nous devons nous rencontrer.*** Une disponibilité rapide de votre part serait un atout supplémentaire.

Envoyez votre lettre de candidature, votre C.V., vos prétentions, sous référence 87128 à notre Conseil qui vous garantit réponse et confidentialité.

Organisation et Publicité



Madame Claude FAVEREAU
56, avenue de Suffren
75015 PARIS

Vous souhaitez allier réussite professionnelle et qualité de vie, optimiser votre carrière dans la région à laquelle vous êtes attaché. Notre Cabinet, leader dans le domaine du Conseil Juridique et Fiscal, vous offre cette opportunité en NORMANDIE.

Nous recherchons des :

. JURISTES EN DROIT DES SOCIETES (Réf. DS)

. JURISTES EN DROIT PATRIMONIAL (Réf. DP)

justifiant d'une expérience minimum de 3 ans.

N'hésitez pas à contacter Monsieur SEITE au : 31.44.35.81 ou à lui adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V et photo) sous la réf. choisie à :

FIDAL fiduciaire juridique et fiscale de france

FIDAL - 1, rue Claude Bloch 14000 CAEN

HAVAS CONTACT

BANQUE INTERNATIONALE NEUILLY *recherche*

DOCUMENTALISTE CONFIRME(E)

- *parfaitement bilingue français-anglais,*
- *connaissance de l'arabe classique appréciée,*
- *expérience d'au moins 2 ans dans la documentation économique.*

*Merci d'adresser lettre manuscrite + C.V. s/réf. 6393-M à **PIERRE LICHAU** 10, rue de Louvois - 75002 PARIS qui transmettra.*

MONTEIL

recherche

Coordinateur(trice) marketing européen

MISSION

• Coordination vers les filiales et les marchés distributeurs pour le suivi des plans marketing Europe.
• Coordination entre les pays, le marketing développement et l'usine pour les nouveaux produits, la PLV, les productions et la publicité.
• Participation aux réunions européennes + suivi.

QUALITES EXIGEES

• Parfaitement bilingue anglais/français. Allemand souhaité.
• Esprit de synthèse et d'organisation. Sens du contact et de l'initiative.
• Expérience de la coordination internationale.
• Utilisation d'un PC.

CADRE DE TRAVAIL

Au sein d'un marketing développement européen : 89, avenue Niel à Paris.

Brand manager

MISSION

• Adapter et appliquer les plans marketing européens de la marque pour le marché français.

QUALITE EXIGEE

• Une bonne expérience du milieu de la parfumerie, acquise de préférence dans la distribution sélective.
• Une parfaite connaissance de la promotion des ventes auprès d'un réseau de vente sélectif et de consommatrices de produits haut de gamme.

CADRE DE TRAVAIL

Au sein d'une équipe commerciale France.

Envoyer CV + lettre manuscrite + photo à Monteil : 89, avenue Niel – 75017 Paris à l'attention de Mme Wigand.



IMPORTANTE SOCIETE DE TECHNOLOGIES AVANCEES,
UN DES LEADERS MONDIAUX DE SON DOMAINE
RECHERCHE POUR ASSURER LE DEVELOPPEMENT
DE MATERIELS ELECTRONIQUES SOL OU EMBARQUES.

CHEFS DE PROJETS

Réf. JB2

Ayant une expérience d'environ 5 ans et le goût du contact et de l'animation.

INGENIEUR HYPERFREQUENCES

Réf. JB3

Ayant une solide expérience antennes.

Les postes sont à pourvoir en proche Banlieue Ouest de Paris.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV et prétentions en rappelant la référence du poste choisi à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE

ORGANISME DE RECHERCHES PARIS

ATTACHÉ(E) DE PRESSE

De formation scientifique et/ou médicale, il (elle) aura une connaissance approfondie des médias et une expérience confirmée du métier, une parfaite maîtrise de l'anglais est indispensable.
Adress. C.V. + prétentions s/réf. 1002, PARFRANCE ANNONCES, 4, rue Robert-Estienne, 75008 PARIS, qui transm. en tte confidential.

Paris-8e, Cabinet expertises comptables et audit correspondant cabinet anglo-saxon recherche

CHEF DE MISSION

pour dossiers expertise, révision, conseil.
Rémunération motivante.
Ecrire avec C.V. en précisant sur votre enveloppe le réf. 27692. BLEU, 17, rue Lebel, 94307 Vincennes Cédex, qui tr.

Le Centre Chirurgical Marie-Lannelongue
Ets privé à but non lucratif participant au service public hospitalier spécialisé en chirurgie cardiaque et thoracique

recherche
pour son BLOC OPÉRATOIRE

UN(E) SURVEILLANT(E)

titulaire du CCI.
Le poste est à pourvoir à partir janvier 88.
Une demande manuscrite avec C.V. est à adresser à M. le Chef du personnel du Centre Chirurgical Marie-Lannelongue, 133, av. de la Résistance, 92350 LE PLESSIS-ROBINSON.



Le magazine des années lycée recherche

Secrétaire de rédaction

HF

Une expérience professionnelle confirmée (5 à 10 ans) en presse magazine, ainsi qu'un bon niveau de culture générale - littéraire ou scientifique - vous permettront d'aborder la diversité des rubriques.
Vos connaissances en informatique seront précieuses pour l'informatisation du Journal.
Au sein de l'équipe, vous participerez à l'élaboration d'un journal lu par 250 000 lycéens, reconnu pour son sérieux et sa qualité rédactionnelle.
Merci d'adresser une lettre de candidature + CV à : BAYARD PRESSE, Direction des Affaires Sociales, 3, rue Bayard 75008 Paris, sous réf. MLA 456.

هكذا من الأصل

Le Monde CADRES

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Le Monde CADRES

ORIANE

SSII spécialisée dans les logiciels et l'ingénierie sous UNIX, 3 ans d'existence. Notre évolution *rapide* (C.A. 85 = 2,5 MF ; C.A. 86 = 6,5 MF ; C.A. 87 = 14 MF ; objectif 88 = 30 MF) nous conduit à recruter un

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

qui aura pour mission :
— D'assurer l'établissement et le contrôle des budgets annuels ;
— De superviser la comptabilité, l'établissement du bilan et du compte de résultat ;
— De mettre en place des outils informatiques de gestion performants ;
— De prendre en charge l'ensemble des problèmes administratifs et juridiques ;
— De manager une petite équipe.

Agé d'au moins 35 ans, de formation supérieure (grande école ou maîtrise de gestion), vous parlez anglais, vous maîtrisez l'informatique de gestion et vous avez une expérience similaire dans une entreprise informatique de même type, alors venez nous rejoindre.

Nous vous offrons :
— Un challenge à votre mesure ;
— Une rémunération motivante (fixe + intéressement).

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + c.v.) à : (EN PRÉCISANT SUR L'ENVELOPPE LA RÉFÉRENCE : AFI/DIR) **Philippe DROBNIAK, ORIANE, 6, rue Jules-Simon, 92100 BOULOGNE.**

GROUPE FINANCIER PRIVÉ

offre une opportunité à un

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE SICAV

QUI SERA CHARGÉ DES MISSIONS SUIVANTES :

- Vie juridique des SICAV et FCP, suivie de la législation et de l'évolution de la technologie financière.
- Relations avec les organismes professionnels et autorités de tutelle.
- Participation à la définition et au montage de nouveaux produits.
- Relations avec les réseaux de placement.

Le candidat recherché, 30 ans environ, diplômé de l'enseignement supérieur (Droit), aura une expérience de quelques années dans la fonction.

Il sera répondu à toute candidature comportant lettre man., C.V. détaillé et photo adressée s/référ. nº 880 à : APC INTERNATIONAL 98, rue de la Victoire, 75009 PARIS, qui transmettra.

VILLE DE PONTAULT-COMBAULT

(24.000 habitants) en pleine expansion (SEINE-ET-MARNE)

recherche

UN(E) COLLABORATEUR(TRICE) CONFIRMÉ(E)

pour son service INFORMATION-COMMUNICATION

PROFIL :
- BAC + 3 ou école de journalisme ;
- diponibilité et efficacité ;
- expérience professionnelle.

Lettre de candiature man., C.V. et diplômes à adresser à M. le Maire, Hôtel de Ville, 107, av. de la République, 77340 PONTAULT-COMBAULT.

LA CITÉ DE SIENCES ET DE L'INDUSTRIE

RECHERCHE

UNE ASSISTANCE TECHNIQUE

POUR LA SIGNALÉTIQUE DE *SES ESPACES D'EXPOSITION*

Voir *Bulletin Officiel des annonces de marchés publics* du 15 déc. 87 ou contacter M. Berthaud au 48-39-85-46.

Association de Tourisme Social

recherche

DIRECTEUR (H./F.)

POUR VILLAGE DE VACANCES (LA ROCHELLE)

Expérience similaire de 5 ans souhaitée.
Excellent gestionnaire : finances, équipements, personnel...

Envoyer C.V. + lettre manuscrite avec prétentions à : H. GENSBURGER, 182, rue de la Convention, 75015 PARIS.

ATHANOR

Centre Régional de développement culturel et économique de MONTLUÇON (Allier)

RECRUTE

UN CADRE RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION

CHARGÉ :
- d'élaborer, en liaison étroite avec la Direction, la stratégie de promotion des différentes activités du centre ;
- de concevoir et de gérer l'ensemble des supports *d'information : relations* avec les médias, réalisation journal et plaquettes, P.L.V., etc. ;
- de mener des actions de sponsorisation.

Formation supérieure.
Expérience exigée.
Adresser C.V., photo et prétentions à la Direction, ATHANOR, quai Ledru-Rollin, B.P. 216, 03109 MONTLUÇON.

SODEDAT 93

recherche

un chargé d'opérations aménagement et construction. *Expérience souhaitée.*

Format. : BTS ou jeune ing.

Ecrire lettre man. + C.V. à SODEDAT 93, 8-22, rue du Chemin-Vert, 93000 Bobigny.

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CADRE. – F. 37 ans. Professionnelle de la communication. 7 ans dans un groupe international. Formation supérieure. Gestion et administration du personnel, animation de groupe. Informatique, pratique de l'anglais et espagnol.
CHERCHE poste responsable ou adjoint dans service *relations humaines au sein d'une entreprise* dynamique et motivante. (BCO/MH 1120.)

H. 44 ans. – 15 ans exp. dans l'action culturelle. Spécialiste arts plastiques, environnement urbain, phénomène de créativité, concepteur et scénographe d'expositions.
CHERCHE poste de responsabilités dans secteur culturel et artistique ou équivalent (formation, conseil, études). (BCO/JV 1121.)

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER. – 41 ans. Formation supérieure. Exp. 14 ans sté multinationale, comptabilité française et anglo-saxonne, budgets, contrôle et analyse des résultats, trésorerie, législation sociale.
RECHERCHE D.A.F. ou contrôle de gestion, anglais, espagnol, italien. Disponible pour déplacements ou expatriation. (BCO/JV 1122.)

RESPONSABLE DE FORMATION. – 36 ans. Formation en droit, gestion, commerce international (ICI). Formation CESI 1987 ; responsable formation. Exp. des chantiers industriels internationaux : *ingénieur conseil en formation*. Formateur, chef de stages et de la gestion d'entreprise.
CHERCHE poste de responsable de formation en entreprise à vocation export, fédération ou syndicat professionnels. Très mobile géographiquement. (BCO/MS 1123.)

ANPE

ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.

DEA Biotechnologie industrie alimentaire ENSAIA, maît. biochimie et chimie (organique et analytique) ORSAY, débutante ch. emploi en production, rech. et dévelop. ou technico-cciat, *mobilité totale.* Ecrire sous le nº 8256M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Montessuy, Paris-7ᵉ.

J.F. 25 ans, DEA Science du Langage, parfaitement bilingue anglais, aisance relationnelle, expérience : assistante pédagogique et commerciale. Recherche fonctions évolutives secteur formation ou communication. Tél. : 42-51-19-33.

Respons. R. et D.
38 a., exp. en études de prod. injectés plastique et métallique, découpage, emboutissage. Cherche poste similaire dans secteur créatif en banlieue Est, Nord, Paris. Tél. : 48-30-70-41.

F. 38 a., Juriste de formation. Exp. gestion du personnel et des ressources humaines. RECH. POSTE RESPONSAB. PARIS OU PROXIMITÉ. Disponible le 06-01-1988. Tél. : 47-27-43-21.

F. ayant exp. organisation de *salons et d'expositions* dans centres commerciaux, ch. emploi similaire : sté de salons ou gde distribution. Ecrire sous le nº 8243M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Montessuy, Paris-7ᵉ.

J.H. 25 a., (DEUG, licence, maîtrise, LEA, angl., italien, arabe ; *diplômé chbre commerce franco-brit.,* licencié Aff. et commerce internat.) bonne présent., exp. en ent., ch. emploi motivant : ent., cie aérienne, hôtellerie, banque (ttes prop.) T. : 56-24-60-88.

Ancien ingénieur C.E.A. ch. travail Analyste-Programmeur. Tél. : 69-07-05-58.

J.F. 26 ans, maîtrise Eco + DESS. Dévlp. agricole, exp. domaine agricole, ch. emploi chargée d'études de prêt. ds org. agricole ou ONG, mais étud. ttes propos. Tél. : 45-33-27-66.

J.H. 22 ans, libéré O.M. possédant
DUT TRANSPORT-LOGISTIQUE
+ BAC G2 cherche emploi. Jean-Claude DECLERCQ, 37, rue Gabrielle-Josserand, 93500 PANTIN. Tél. : 48-45-14-82.

Professionnelle hôtellerie, 48 a., exc. moralité, dispon., ch. emploi chez particul. hôtel ou collectivité avec particip. active, respons., région indiff. Tél. : (1) 43-49-34-51.

J.H. 30 a., t. b. *conn. métiers* du livre, presse, comm., DOS, ch. poste communic. d'entr. Tél. : 43-86-74-67 le soir.

J.F 26 a., DESS, gest. entrep., comm. internat., franc., esp., portug. Esprit d'analyse et synth. Souh. vs faire profit. de ses compétences. Etud. ttes proposit. Tél. : 48-46-94-55.

Homme de Confiance cherche place
CHAUFFEUR DIRECTION PARIS-PROVINCE
M. FREMY : 42-28-01-76.

SECRÉTAIRES

recherche
pour Pontoise
SECRÉTAIRE STÉNOTYPISTE EXPÉRIMENTÉE
TÉL. : 30-31-25-89.

Société recherche pour son siège parisien
SECRÉTAIRE STÉNO-DACTYLO
expérimentée
possédant une parfaite maîtrise de l'anglais. De niveau BTS, la candidate devra justifier de plusieurs années de pratique de secrétariat bilingue. Connais. du traitement texte sur Visio 36 appréciée. Disponible rapidement.

Adresser lettre man., c.v. avec photo et prét. s/réf. 3753 à Lévi Tourney Asscom, 31, boul. Bonne-Nouvelle, 75009 Paris.

capitaux propositions commerciales

Vous qui êtes
propriétaire d'une **entreprise,**
Vous allez, ou vous désirez, partir à la retraite. Je suis peut-être l'homme que vous cherchez pour votre patrimoine.
3 CONDITIONS POUR CELA :
1. Très gros chiffre d'affaire
2. Faire des bénéfices
3. Possibilité de rester avec moi pour m'apporter votre savoir quelque temps.
Ecrire sous le nº 6003 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Montessuy, Paris-7ᵉ.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

BX 19 TR D. Juill. 87 mod. 88 Gris métal verni. Int. tweed Gl. électr. Direct. assist. Essuie-gl. arr. 8 500 km. 86 000 F MARIE. 30-32-08-28 ap. 12 h.

deux-roues

Part. vend VESPA PAGGIO PX 125, 3.000 km, ent. équipée (pare-brise, tablier, enjoliveurs chromés, porte-bagages). Prix 10.000 F. Tél. bur. : 47-25-61-31 et/ou dom. apr. 20 h : 34-19-56-55.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

3ᵉ arrdt
RUE DES GRAVILLIERS LOFT A RÉNOVER Gde haut. sous plafond, 66 m². 760 000 F. 45-26-10-44.

4ᵉ arrdt
ILE ST-LOUIS
Exceptionnel poss. prof. lib., 3 p., 2 800 000 F. 42-78-78-86.

5ᵉ arrdt
41, av. PAUL DOUMER 80 m² ORIGINAL avec jard. privatif. S/PL. Mercredi 16 de 13 h à 16 h. Tél. : 42-25-52-72.

PRÈS PL. MAUBERT
SUPERBE LOFT 225 m² env. Terrasse calme. 5 500 000 F. Serge KAYSER (1) 43-29-60-60.

6ᵉ arrdt
ODÉON EXCEPTIONNEL 1 liv. + 2 chbres, 50 m², gd charme, calme, asc. 1 600 000 F. 42-50-04-28.

7ᵉ arrdt
4/5 p. LUMINEUX
150 m², quart. prestigieux, imm. gd stand. 60-60-54-94.

9ᵉ arrdt
ST GEORGES D'AUMALE Appt exceptionnel, 180 m², dans hôtel part., XIXᵉ s., balc. Sud serv. 42-71-45-85.

12ᵉ arrdt
SUPERBE LOFT 130 m²
Mᵒ NATION, calme, TRÈS GD LIV. 60 m², 2 ch., parf. état. 2 300 000 F, LEGI 45-48-26-25.

13ᵉ arrdt
ÉGLISE SAINTE-ANNE Vrai 4 p., 7ᵉ ét., asc., balcon, park. 1.400.000. 43-20-73-37.

14ᵉ arrdt
DENFERT gd 2/3 p. s/jard. stand. P. de T. tt cft excel. Distrib. 1 500 000 F. 43-25-97-16.

15ᵉ arrdt
VAUGIRARD Récent. VRAI 3 p., tt cft, asc. 1 580 000 F. 43-22-61-35.

16ᵉ arrdt
AVENUE KLÉBER Bel imm. anc. p. de t., 120 m², excell. état, chbre de service. 4.100.000 F. COMADIM, 42-98-15-63, p. 280.

94 Val-de-Marne
SAINT-MAUR RER
dans imm. GRAND STAND. Appt 5 p., cuis., séj. 42 m², Jardin privatif 640 m², garages, park., cave. 2 300 000 F. Tél. : 42-83-46-03.

SAINT-MANDE
imm. stand. 1955. Liv. + 2 ch., 113 m² + park. 1 300 000. Me voir mercredi, jeudi 15 h-18 h. 60, BD DE LA GUYANE.

Province
VAL-D'ISÈRE Ctre station, 3 p., standing, 7 pers., gd séj., 2 chbres, bain, 2 gd balcons ouest. Prix 750 000 F. Tél. 48-28-49-71.

MONTE-CARLO
Part. vds plein ctre, prox. casino, appt. standing, entrée, living, 3 chbres, 2 sdb, cuis., office. Profession libérale possible. Tél. : (16) 93-50-51-21 ou 45-49-26-06.

SAINT-RAPHAEL (83)
Part. v. 300 m gare, 400 m plage, stud. dans imm. réc., 32 m², ent., wc, salle d'eau, cuis., gr. séj. le tout meublé, cave, vidéophone, 3ᵉ ét., ascens. 320 000 F. Tél. : (16) 94-95-09-65, heures repas.

appartements achats

GROUPE DORESSAY
rech. pour CLIENTÈLE FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE, MARAIS, RIVE GAUCHE 16ᵉ, NEUILLY APPTS 4, 8 p. et HOTEL PARTIC. ACHAT ou LOCATION. 45-48-43-94.

EMBASSY SERVICE
recherche achat APPARTS HAUT DE GAMME et HOTELS PARTICULIERS PARIS RÉSIDENTIEL.
Tél. : (1) 45-62-16-40.

Recherche 2 à 4 p. PARIS préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. 48-73-20-67, même le soir.

immobilier information

POUR VENDRE
de particulier à particulier sur la France et l'étranger Maison - Appt - Propriété Terrain - Commerce AGENCE LAGRANGE fondé en 1876 5, r Greffulhe, 75008 PARIS. APPEL GRATUIT.
05-07-09-11.

locations non meublées offres

Paris
Mᵒ BUZENVAL 4 p., 90 m², 2ᵉ ét., libre de suite. 5 000 F + 450 F chges. POG : 45-87-71-00.

Mᵉ Michel-Bizot
Immeuble tout confort SANS COMMISSION
2 pièces
52 m², loyer 3 200 à 3 520 *selon l'étage, charges 661,* parking 310. S'adr. 34, rue Claude-Decaen ou tél. pour RV heures bureau 43-44-12-15.

LA TOUR-MAUBOURG Rue E.-Psichari, dans imm. 1930, 2ᵉ ét., asc., gd 2 p., cft, parfait état. 8.500 F + ch. Tél. mat. : SEGECO, 45-22-69-92.

Région parisienne
ARGENTEUIL dans petite résidence stand., 5 p. 4 400 F chges comp. 39-82-72-93 de 14 heures à 18 heures.

Mᵒ CHARENTON-ÉCOLES, studio avec park. et cave. 2 700 F + 135 F charges. POG : 45-87-71-00.

Mᵒ CHARENTON-ÉCOLES, 3 p., 60 m², 2ᵉ ét., 3 800 F + 285 F chges. POG : 45-87-71-00.

CHAMPIGNY résidence stand., libres de suite :
2 p., 55 m², 3 280 F ch. comp.
3 p., 72 m², 4 000 F ch. comp.
5 p., 97 m², 5 250 F ch. comp.
chbres 16 m², 1 600 F ch. comp.
47-06-54-87 de 13 h à 19 h.

FRESNES résidence stand., 4 p., 80 m², 4ᵉ ét., 3 860 F + 1 048 F chges, libre de suite. 42-37-95-67 de 14 h à 19 h.

locations non meublées demandes

Paris
Union foncière européenne
Location – Vente – Gestion 5, rue Berryer, 75008 Paris. Rech. APPTS vides ou meublés pour sa clientèle, loyer garanti.
Tél. : 42-89-12-52.

locations meublées demandes

Paris
International Service
rech. pour Banques, Stés Multinationales et Diplomates Studios, 2, 3, 4, 5 pces et plus. Tél. : I.S.I. – 42-85-13-05.

MONDIAL MERCURE
rech. STUDIOS et 2 PIÈCES pour clientèle étrangère. APPTS DE STANDING pour Ambassades et Sociétés. S'adr. : SERVICE ACCUEIL. Tél. : 42-56-28-16.

maisons individuelles

PARC ST-MAUR, av. Joffre
2 MAISONS
170 et 140 m², jardin 425 et 395 m². Px 1.200.000 F et 850.000 F. 60-60-54-94.

pavillons

6 KM MAINTENON (28) A 50 mn Paris-Montparnasse.-Pav. 1975 : F6 sur s/sol compl. R.-de-ch. : cuis. équip., séj.-sal. en L, cheminée à récup., s.-de-b., w.c., bur., entrée. A l'ét. : 3 ch. avec parq. Versailles, cab. toil. avec w.c. Chaud. programmable. Sur terrasse 650 m². 570 000 F. 16-37-22-85-77.

RIS-ORANGIS Quartier calme, près centre et gare PAV. 83 - Tradition de France Cuis. équip. séparée par aquarium sur séjour double de 45 m² avec cheminée recup. chaleur 4 ch. - Mezz. - 2 sdb - 2 WC s/sol tot. buanderie/s. de sport Dbl. vitr. compl. - Garage 2 voit. Terrasse 35 m² - 664 m² terr. cl. PRIX : 1 320 000 F (frais de notaire réduit 30 000 F) Tél. domicile : 69-43-27-93 Heures de repas et après 19 h

immeubles

EMPLACEMENT Nº 1 RIVOLI-HALLES
IMMEUBLE 900 m² environ. LIBRE OU OCCUPÉ. Ecr. sous nº 3709 à DECQ Pté, 10, square du Var, 75020 PARIS, qui transm.

bureaux

Locations

DOMICILIATION 8ᵉ BUREAUX TELEX SECRÉT.
AGECO 42-94-95-28.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compét. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

DOMICILIATION DEPUIS 90 F/MS PARIS 1ᵉʳ, 8ᵉ, 9ᵉ, 12ᵉ ou 15ᵉ, CONSTITUTION SARL 1 500 F HT. INTER DOM 43-40-31-45.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM Constitutions de Sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
43-55-17-50.

L'AGENDA

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix « Que des affaires exceptionnelles », écrit le guide Paris-pas cher, en alliances, brillants, solitaires, etc., bagues, rubis, saphirs, émeraudes, toute la bijouterie or.
PERRONO OPÉRA
Angle bd des Italiens : 4, Chaussée-d'Antin. Achat tous bijoux ou échanges. Autre magasin, autre grand choix, Etoile : 37, avenue Victor-Hugo.

Disque jockey

STAR-FLASH
sono mobile + éclairage
TOUTES SOIRÉES ET FÊTES
Tél. : 47-31-55-74 Christophe (19 h/20 h).

Fourrures

FOURRURES
CRÉATION - RÉPARATION TRANSFORMATION
Trav. soigné - Prix sér.
Mᵐᵉ Pierre LEBAUD, 15 bis, rue Jules-Ferry, 45400 Fleury-les-Aubrais.
Tél. : (16) 38-73-55-47.

Lithographie

UNIQUE :
VDS LITHOGRAPHIE ORIGINALE PICASSO CERTIFIÉE — FAIRE OFFRE — TÉL. : (16) 97-87-84-90.

Livres

Vds ŒUVRE POÉTIQUE ARAGON 15 vol. Ed. *Club DIDEROT*. Ecrire sous nº 8 248 M LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Montessuy, PARIS-7ᵉ.

Stages

Homme 32 ans cherche stage en entreprise dans le cadre d'une formation d'adjoint contrôleur de gestion. M. P. GROC, 16, rue Archereau 75019 Paris. 42-09-18-22.

Vacances

Tourisme

Loisirs

SKI DE FOND
HAUT JURA
Yves et Liliane, la quarantaine, vous accueillent (12 pers. maxi) dans ancienne ferme du XVIIIᵉ, confortabl. rénovée, chbres avec s.d.b., table d'hôtes, cuis. et pain maison, amb. sympa, tarif tt compr. : pens. compl. + vin + thé à 17 h. + monit. et matér. de ski, de 2.080 F à 2.480 F pers./sem., selon pér. Tél. : (16) 81-38-12-51.

JURA
3 h 30 par TGV, près station Métabief (ski alpin). Part. loue gd studio tt. cft 4 pers., sur pistes de fond. Tél. pr périodes disponibles et conditions : 16 (81) 49-00-72.

De parc régional du Queyras part. loue appt neuf 6/8 personnes, plein sud, pied des pistes. Tél. : 91-48-90-67 H.R.

Recherchons 6 personnes pour compléter voyage (patronné par Jet Tours) pour TENERIFE (CANARIES). Prix en 1/2 pension 3 700 F par personne du 23-1-88 au 5-2-88. S'inscrire rapidement. Tél. : 39-89-01-47.

Sur les collines de Vallauris VUE SUR MER
A louer vacances au mois. Au r.-d.-c, grand 2 pièces, cuisine. Parking voitures. Confort et calme. Pouvant loger 4 personnes et 2 enfants. Libre à partir du 1ᵉʳ décembre. Prix abordable. Renseignements : Tél. : (16) 93-64-10-29. *M. CARON.*

Bateaux

VENDS Day Cruiser Rocca 5 mètres, 3 couchettes H-B Johnson 60 cv élect. com. à dist., sièges baquets tauds mouillage et hivernage compte-tours, coffres clos Remorque mise à l'eau Rocca Parfait état. 45 000 F Tél. : 46-44-30-61 (18 h).

ASSOCIATIONS

Appel

COMMUNIQUEZ !

Avec vos membres, vos clients, vos prospects. Informations, adhésions, cotisations, bulletin quotidien de liaison avec vos adhérents. Programmes des manifestations, calendriers des stages, messages urgents à transmettre à tous... dans toute la France !

Economisez votre temps, vos frais de secrétariat, d'affranchissement, de téléphone.

Le service télématique « 3615-FUTUR » accueille votre association gratuitement, 24 h/24, toute l'année. Et bien sûr, vous restez maître de l'information — même confidentielle — que vous diffusez.

Renseignements : (1) 48-05-99-34

« FUTUR »

C'EST POSSIBLE DÈS MAINTENANT !

S.O.S. ÉCOUTE JUIVE
Tél. : 43-48-89-24.

JAPONAIS INTENSIF Suggestopédique du 11 janv. au 5 fév. MATSUMOTO : 42-39-21-37.

DEMAIN, QUELLE EUROPE ?
Pour étudier et débattre des problèmes de l'unification européenne, le Centre International de Formation Européenne (CIFE) organise dans différentes villes d'Europe :
— des séminaires internationaux ;
— des conférences et colloques ;
— des sessions d'été (3ᵉ cycle).
Il publie en outre des brochures et une revue trimestrielle. Programme détaillé et spécimen gratuit de la revue : CIFE 4, Bd Carabacel, 06000 Nice Tél. : 93-85-85-57.

Sessions et stages

Session d'initiation à l'économie politique marxiste 12-14 février 1988 renseignements inscriptions : Ctre de sociologie historique BP 26 — 45320 Courtenay.

THEATRE « BECKETT » Agréé formation continue par Ludwik FLASZEN co-fond. Th. Lab. GROTOWSKI 45 h. — du 16 au 24 janv. Tél. : (16) 46-38-82-57 — Royan

En 6 jours, ARC-EN-CIEL vous révèle votre MALLE AUX TRÉSORS Changez de regard sur vous-même, les autres, le monde ! Acquerrez conf. en vs, énergie, écoute, créativité, joie de vivre. Tarif hyper réduit aux chômeurs. Séance gratuite d'info. 17 déc. 18 h 30, 28, rue de l'Abbé-Grégoire (6ᵉ) Mᵒ St-Placide. Rens. : (1) 30-71-57-17.

LA METASYNERGIE, approche nouvelle du développement personnel
RELIANCE met en place : *CYCLE DE DÉVELOPPEMENT* FORMATION DE PSYCHOTHÉRAPEUTE (durée 1. acquis antérieurs) Atelier-découverte gratuit Tél. : 42-61-00-57 pour réserver une place

Dirigeants, cadres d'entreprises. Au sein de vos équipes en face de vos clients vous voulez valoriser votre image de marque. *Nous vous y aidons grâce à notre* STAGE PRATIQUE DE COMMUNICATION Synergie Gestion 43-71-81-55

MONTAGNE HAUTE-SAVOIE Séjours pied des pistes Noël février. Tél. : 50-73-70-69

Stage longue durée d'animateur du secteur socio-éducatif jury d'entrée + 21 ans expérience d'animation, expérience professionnelle. Inscription Institut de formation à l'animation 168 bis, rue Cardinet 75017. Tél. : 42-29-00-21

ENTREPRENEURS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE Formation permanente de haut niveau, 10 semaines pour des dirigeants d'entreprises de l'Économie sociale. Rentrée 5ᵉ promotion : 04/01/88. CNFA, 54, rue du Théâtre 75015. Rens : 45-78-65-66.

Psychanalyse des idéologies. Séminaires d'étude des mythes, idéologies, religions dans une optique psychanalytique. Paris-Toulouse au LIERRE et COUDRIER 20, av. de Clichy — 18ᵉ Paris Tél. : 43-87-42-85.

- Prix de la ligne 40 F TTC (28 signes, lettres ou espaces).
- *Joindre une photocopie de déclaration au J.O.*
- Chèque libellé à l'ordre du *Monde Publicité*, et adressé au plus tard le jeudi pour parution du mardi, daté mercredi au *Monde Publicité*, 5, rue de Montessuy, 75007 Paris.

La rubrique Associations paraît tous les mardis sous le titre « Agenda », dans les pages annonces classées.

هكذا من الأصل

L'AGENDA

Economie

SOMMAIRE

■ **Les pays producteurs de pétrole membres de l'OPEP se sont mis d'accord à Vienne pour le maintien à 18 dollars du prix du baril de pétrole et sur le niveau de production. Reste à convaincre les marchés...** *(lire ci-dessous).* ■ **Le dollar continuait à baisser sur les principales places mardi 15 décembre. L'or, de son côté, est remonté, restant aux alentours de 500 dollars l'once** *(lire ci-contre).* ■ **L'économie mondiale traverse une passe dangereuse. Seule une coopération renforcée des grands pays industriels peut permettre de résorber les déséquilibres sans crise générale,** *estime Pierre Julien (lire page 40).* ■ **Les investissements japonais à l'étranger progressent au rythme de 82,7 % par an grâce à la remontée du yen** *(lire page 41).*

L'OPEP divisée

L'accord conclu à Vienne n'évitera pas la chute des prix du pétrole

VIENNE
de notre envoyée spéciale

Adieu la stabilité bénie des prix du pétrole ! En six jours de tergiversations et de déchirements, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole vient d'effacer une année de succès. Si les treize ministres du pétrole réunis à Vienne du 9 au 14 décembre sont parvenus de justesse à éviter l'éclatement, le moins qu'on puisse dire est que l'accord finalement approuvé par douze pays sur treize ne garantit en rien, contrairement à celui adopté il y a un an, la défense du prix officiel moyen de 18 dollars. L'OPEP, plus divisée, plus faible que jamais, semble bel et bien revenue deux ans en arrière, à la seule différence qu'elle ne bénéficie plus désormais du parapluie saoudien.

Si tous les ministres s'efforçaient, mardi, à l'issue de la conférence de préserver la façade en affichant un optimisme de circonstance, la plupart des délégations en privé et tous les experts présents restaient extrêmement sceptiques sur les chances de voir cet accord effectivement stabiliser les prix. *« Les prix vont chuter »*, assurait un délégué koweïtien. *« La semaine prochaine on sera à 15 dollars, au lieu de 17 avant la conférence,* prévoyait un membre de l'état-major d'une grande compagnie européenne. *Et 15 dollars d'aujourd'hui, cela signifie 12 dollars de 1986. C'est une catastrophe pour ces pays... » « On va vers une répétition du contrechoc de 1986, peut-être en moins dramatique »*, ajoutait un expert indépendant.

Même les ministres du pétrole restaient fort prudents, soulignant la nécessité d'une discipline absolue de l'organisation pour les mois à venir, condition indispensable pour permettre d'éviter une chute des prix. *« Un accord ne vaut qu'autant que les membres qui l'appliquent »*, assurait le ministre saoudien du pétrole, répétant une fois de plus que *« l'Arabie saoudite ne sera jamais plus le producteur d'appoint du marché ». « Si tous les pays s'engagent réellement et qu'un contrôle effectif de la production est mis en place, il n'y a pas de raison que les prix ne tiennent pas »*, notait, prudent, le ministre gabonais du pétrole, M. Etienne-Guy Mouwaga Tchioba.

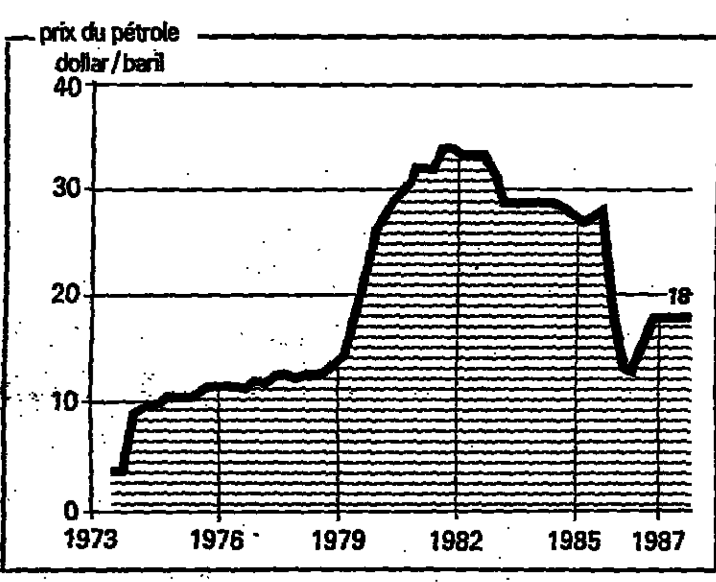
Aucune marge de manœuvre

L'accord conclu à l'issue de la conférence la plus politisée que l'OPEP ait jamais connue, est en effet, en dépit des apparences, bien différent dans la forme et dans l'esprit de celui qui, il y a exactement un an, avait permis à l'organisation de reprendre le contrôle du marché après une année de guerre des prix, et de stabiliser le cours du brut autour du prix officiel de 18 dollars (à 17,50 dollars en moyenne sur l'année pour les cours du marché libre).

D'abord, il ne laisse pratiquement aucune marge de manœuvre à l'Organisation. Compte tenu des niveaux de production retenus et de la demande prévisible, le moindre dérapage des pays membres ou du marché risque d'entraîner une chute des prix d'autant plus brutale que les cuves sont pleines. L'accord conclu à Vienne prévoit en effet une production effective d'environ 18 millions de barils/jour (1), supérieure de 12,50 % à celle retenue il y a un an (16 millions de barils/jour). Or, tous les experts s'accordent à prévoir une demande d'au moins 17,5 à 18 millions de barils/jour, tout juste capable d'absorber la production des treize pays, à la condition que les compagnies ne déstockent pas massivement, ce qui sera le cas si le dollar continue à chuter – stocker du pétrole revient à stocker des dollars, – ou si les opérateurs anticipent une nouvelle baisse des prix du brut.

A la condition également que tous les pays respectent strictement leurs quotas de production. *« 18 millions de barils/jour est la limite acceptable par le marché »*, reconnaît le ministre gabonais. Or l'expérience des six derniers mois, comme celle de toutes les années précédant le contrechoc de 1986, montre que la discipline de l'OPEP ne tient d'habitude guère plus de quelques semaines. Et il y a beaucoup à faire. Depuis l'été, la plupart des pays dépassent largement leurs quotas, certains, comme les Emirats arabes unis, allant jusqu'à extraire deux fois les quantités prévues ! Et nul parmi les observateurs ne semblait prêt à parier sur l'efficacité du système de contrôle par audit extérieur remis en place (2), puisque déjà appliqué en 1985 il n'avait donné aucun résultat.

La différence fondamentale avec l'accord de l'an dernier ne tient toutefois pas aux chiffres mais à l'esprit dans lequel il a été conclu. Car la détermination et surtout la cohésion des treize pays à défendre le prix de 18 dollars, gage de leur succès en 1987, ne sont déjà plus qu'un souvenir. L'Arabie saoudite a clairement fait savoir qu'elle avait depuis l'été



changé ses priorités. *« Il y a deux points sur lesquels nous ne transigerons pas : 1) nous ne voulons pas que les prix augmentent car le marché ne le permet pas : 2) nous défendrons notre part de la production »*, assurait un membre important de la délégation saoudienne, ajoutant : *« Si on doit avoir une répétition de* [la crise] *de 1986, tant mieux, cela voudra dire que la leçon n'a pas été comprise. »*

En clair, l'Arabie saoudite, qui, il y a un an, s'était complètement engagée à restaurer et à défendre le prix de 18 dollars, et, de fait, a continué au début de l'année à assurer le rôle ingrat de producteur d'appoint en réduisant sa production pour rééquilibrer le marché, veut désormais en priorité sa propre part du marché et refuse de jouer les anges gardiens, quitte à laisser les cours chuter si tous les autres pays producteurs, membres ou non de l'OPEP, ou bien les compagnies, ne jouent pas le jeu. *« Si les autres pays n'observent pas la discipline tout l'accord ne vaut rien »*, assurait le ministre saoudien du pétrole en privé : *« C'est une situation où on coopère tous ensemble et surtout où personne ne nous utilise... »*

L'Iran totalement isolé

En outre, l'Organisation sort de l'épreuve plus déchirée que jamais. L'Iran, qui voulait à tout prix, obtenir une augmentation des prix, n'a accepté l'accord, après deux jours de tergiversations, que contraint et forcé. Totalement isolée, la République islamique a été « lâchée » même par ses alliés traditionnels comme l'Algérie ou la Libye, curieusement absents des débats, qui fuyaient la presse et s'alignaient en silence derrière l'Arabie saoudite. Soumise à d'intenses pressions des pays arabes du Golfe qui voulaient, eux, réintégrer l'Irak dans les accords et lui infliger une défaite politique, elle n'avait à vrai dire guère le choix que de se soumettre à la volonté de ses ennemis, ou de se démettre, c'est-à-dire s'exclure à son tour en refusant de signer l'accord.

Mais, amers, les Iraniens ont quitté la conférence animés d'un sentiment de revanche, en mettant tous leurs efforts pour limiter la durée de l'accord et faire en sorte que l'OPEP se retrouve dès que possible si les prix dérapaient. *« Ce n'est qu'un premier round. Nous aurons probablement une réunion extraordinaire en janvier ou en février, au cours de laquelle les pays préoccupés par la baisse des prix seront plus nombreux. Et ils blâmeront alors les pays membres du conseil de coopération du Golfe »*, expliquait un membre éminent de la délégation iranienne.

Le souci de l'Iran était, de fait, partagé par nombre de pays, peu concernés par la guerre du Golfe, comme le Venezuela, le Nigéria, l'Indonésie, le Gabon, etc., qui, exaspérés par l'intrusion de la politique dans les débats, s'inquiétaient des intentions réelles des pays du Golfe, soupçonnés de rechercher une nouvelle baisse des prix pour mettre l'Iran à genoux.

Faute de réelle cohésion, le seul garde-fou permettant éventuellement à l'Organisation d'éviter une nouvelle crise paraissait être le souvenir de 1986. *« Je pense que nous sommes un peu plus conscients aujourd'hui des dangers d'un écroulement des prix, car tout le monde a perdu des plumes en 1986 »*, assurait le ministre gabonais. La plupart des observateurs s'attendaient de fait à un retour aux à-coups et aux conférences à répétition, qui avaient été la règle avant 1986. *« A bientôt sans doute »*, plaisantait un membre du secrétariat de l'OPEP en prenant congé, tard dans la nuit de lundi à mardi. *« Cet accord signifie qu'une nouvelle conférence sera convoquée d'ici quelques semaines. Ils avaient le choix entre l'éclatement et l'échec. Ils ont choisi l'échec »* assurait de son côté un expert parisien.

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) Le plafond fixé pour les douze pays signataires (hormis l'Irak) est plus élevé que celui de l'an passé : 15,06 au lieu de 14,4 millions de barils/jour, soit 5 %. De plus l'Irak, désormais totalement exclu alors qu'il s'était vu fixer jusque-là un plafond théorique, a entre-temps quasiment doublé sa production, passée de 1,6 à près de 3 millions de barils par jour (en incluant la production de la « zone neutre » extraite pour son compte par l'Arabie saoudite et le Koweït au nom de l'effort de guerre.

(2) L'Organisation a décidé de charger une société indépendante de contrôler simultanément la production de chaque pays membre. *« Si nous observons des dérapages, nous convoquerons une conférence extraordinaire »* a assuré le président de l'OPEP.

BILLET

Les facéties de l'or

L'or a – enfin – des fourmis dans les jambes. Il a franchi, le 14 décembre, à Londres, la barre des 500 dollars l'once pour culminer exactement à 502,75 dollars, son meilleur niveau depuis février 1983. Les supporters du métal jaune n'y croyaient plus. Par deux fois, cette année, il leur avait fait faux bond, les obligeant chaque fois à renoncer à leurs espoirs de le voir *un jour redevenir la valeur sûre, la valeur refuge qu'il fut naguère.*

La première déconvenue remonte à l'été dernier. Le 3 août, à la veille de la longue grève des mineurs sud-africains, une once d'or valait 473,25 dollars. Quinze jours plus tard, pendant que trois cent mille membres du Syndicat des mineurs noirs paralysaient la moitié des gisements aurifères du principal producteur mondial, *les cours du métal fin avaient perdu 20 dollars, s'établissant à 453,3 dollars.* Lorsqu'ils remontaient à 464,75 dollars, le 4 septembre, l'activité était redevenue normale au fond des mines...

Malgré l'élan qu'aurait dû lui donner le krach boursier du 19 octobre, l'or a connu à l'automne une deuxième contre-performance. S'il gagnait une quinzaine de dollars dans l'après-midi du « lundi noir » (à 481 dollars l'once), *il reperdait son avance et même au-delà dès le 20 octobre pour terminer à* moins de 465 dollars l'once. Ceux qui acceptaient encore l'étiquette de « spécialistes » attribuaient cette évolution contradictoire à un phénomène de vases communicants : les détenteurs de valeurs immobilières pris dans la tourmente boursière liquidaient leurs positions sur l'or afin d'éponger *une partie de leur dette. « Les cours de l'or vont dépendre, dans les mois à venir, pour une très large mesure, de l'évolution du dollar et de ses conséquences, inflationnistes ou non »*, pronostiquait la semaine dernière M. Bora Nisic, de la banque Louis-Dreyfus (*le Monde-Affaires* du 12 décembre). Pour une fois, la logique est, semble-t-il, revenue *sur le marché du métal fin, celui-ci réalisant sa meilleure performance* le jour où la chute du dollar à 5,50 francs laissait entrevoir une possible reprise de l'inflation outre-Atlantique. Les divisions de l'OPEP et les achats d'investisseurs du Proche-Orient ont fait le reste. Mais dans la matinée du 15 décembre, pendant que le billet vert poursuivait son recul, le métal jaune fléchissait *à son tour à 493 dollars l'once sur le marché de Hongkong. Comprenne qui pourra...*

ÉRIC FOTTORINO.

Le dollar baisse toujours

Si les *« petites phrases »* assassines sont encore susceptibles de faire réagir les marchés, les déclarations lénifiantes les laissent de marbre. Celles du porte-parole de la Maison Blanche, le lundi 14 décembre, affirmant que les Etats-Unis ne souhaitent pas voir le dollar se déprécier davantage n'ont eu qu'un effet très passager. Dès le mardi 15 décembre, le billet vert reprenait son mouvement de baisse et ne devait qu'à une nouvelle intervention, limitée il est vrai, à 200 millions de dollars de la Banque du Japon, de ne pas casser de nouveau le seuil psychologique, celui des 127 yen. En Europe, la devise américaine restait au plus bas et s'échangeait dans la matinée à 1,6255 DM, 127,10 yen et 5,5125 F.

Une vive impatience

Une atmosphère délétère s'est en effet instaurée sur des marchés peu actifs en ces veilles de Noël. A l'incertitude née de l'impression d'un vide politique aux Etats-Unis, alors que chacun attend impatiemment un accord en bonne et due forme du Congrès sur une réduction du déficit budgétaire américain, est venu se conjuguer le sentiment d'un certain laisser-faire des banques centrales. Les interventions se font rares et sont d'un montant limité ces derniers jours. Les instituts d'émission auraient-ils décidé de laisser filer de dollar jusqu'à de nouveaux planchers – certains envisagent toujours 125 yen et 1,60 DM – en attendant qu'une réunion du *« groupe des sept »* principales puissances industrielles vienne, enfin, trancher ?

Le ministre japonais des finances, M. Kiichi Miyazawa a renforcé cette impression, en déclarant, le mardi 15 décembre, qu'il était *« vital »* de tenir une telle réunion et de réaffirmer les grands principes de l'accord du Louvre visant à stabiliser les taux de change mais aussi à mieux coordonner les politiques économiques des grands pays industriels. Autant dire que les tentatives de compromis entre le projet du Sénat et de la Chambre des représentants sur le budget, engagées le 14 décembre à Washington, provoquent une vive impatience. Les réunions les 15 et 16 décembre du comité *« d'open market »* qui définit la politique de la Réserve fédérale seront également suivies avec la plus grande attention même si la teneur de ses décisions n'est pas dévoilée.

La position de l'institut d'émission américain est particulièrement délicate. Entre un resserrement, même prudent, de sa politique du crédit pour limiter les anticipations inflationnistes et la tentation d'une attitude plus souple pour limiter les risques de récession, la marge de manœuvre du président de la FED, M. Alan Greenspan, est des plus étroite. Les dernières statistiques publiées aux Etats-Unis confirment la difficulté d'analyse de la situation, au lendemain du krach de Wall Street, le 19 octobre. La production industrielle a progressé de 0,4 % en novembre, apprenait-on lundi 14 décembre, ce qui prouve une capacité de résistance de l'industrie américaine, pour le moment tout au moins de l'érosion de patrimoine encourue depuis deux mois. Par contre, les ventes des entreprises avaient baissé de 0,1 % en octobre et leurs stocks s'étaient alourdis de 0,8 % annonçait le même jour le département du commerce. Qu'elle tendance l'emportera ?

L'association américaine des économistes d'entreprise ne cache pas un relatif pessimisme et prévoit un fort ralentissement de la croissance pour la fin de 1988 avec l'éventualité d'une *« récession dans la croissance »*, autrement dit d'une expansion insuffisante pour créer de nouveaux emplois. Les Allemands, pour leur part, sont plus confiants si l'in en juge par les conclusions du rapport conjoncturel de l'association des banques en RFA. Selon eux, la consommation privée continuera de soutenir l'activité outre-Rhin. Mais ces prévisions dépendant de l'évolution à court terme du dollar.

Si la défiance envers les dirigeants et l'économie américaine continue de l'emporter, une dégringolade incontrôlable du dollar ne pourra plus être exclue et, avec elle, de nouveaux craquements boursiers. La récession pourrait alors être au bout du chemin.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

CONJONCTURE

La politique monétaire pour 1988

Le crédit à la consommation ne sera pas limité

Les principaux axes de la politique monétaire pour 1988 ont été présentés, lundi 14 décembre, par le gouverneur de la Banque de France, M. Jacques de Larosière, à l'occasion de la réunion du Conseil national du crédit. Malgré son développement très rapide, le crédit à la consommation pour les particuliers ne sera pas limité.

La politique monétaire pour 1988 s'inscrit dans la continuité de celle menée en 1987. Les modalités différeront néanmoins sensiblement. Telles sont les principales orientations définies par M. Jacques de Larosière, le gouverneur de la Banque de France, lors de la traditionnelle réunion de fin d'année du Conseil national du crédit.

Pour 1987, les autorités françaises avaient fixé des objectifs sur deux agrégats monétaires représentatifs de la liquidité de l'économie : l'agrégat M2 (l'ensemble des moyens de paiements – billets, pièces et dépôts à vue – et placements à vue rémunérés – livrets A, B, livrets bleus...) et l'agrégat M3 (qui, outre M2, comprend les avoirs en devises, les placements à terme et les titres du marché monétaire émis par les institutions de crédit bancaire). Si les agrégats monétaires étroits, notamment M2, *« ont fait preuve d'une grande modération »*, en 1987 cela n'a pas été le cas des agrégats plus larges, comme M3. Ainsi, la progression de M2 est restée dans la fourchette fixée comme objectif : à la fin du mois d'octobre, la masse monétaire M2 avait progressé à un rythme annuel de 4,2 % pour un objectif compris entre 4 % et 6 %. En revanche, la masse monétaire M 3 a enregistré un net dérapage. Alors qu'elle ne devait se gonfler que de 3 % à 5 %, d'après les objectifs du gouvernement, elle avait progressé toujours à la fin octobre de 9,9 % sur les douze derniers mois.

Poursuite de la désinflation

En fait, un tel dérapage a été observé dans tous les grands pays industriels. Il y est souvent plus accentué encore. D'après le communiqué du ministère des finances publié à l'issue de la réunion du CNC, *« cette évolution s'explique pour une grande part par une modification de la composition des portefeuilles d'actifs financiers qui se sont reportés vers des placements à plus court terme, mais elle est également imputable dans une moindre mesure à l'augmentation soutenue de certains types de crédits »*.

Dans ces conditions, le gouverneur a proposé de ne retenir pour 1988 qu'un seul objectif monétaire portant sur M 2, c'est-à-dire sur les actifs les plus directement liés aux transactions sur biens et services. Comme en 1987, la norme de progression de M 2 pour 1988 a été fixée dans une fourchette de 4 % à 6 %. Dans le même temps, la Banque de France *« continuera de suivre attentivement l'évolution des agrégats plus larges, notamment de M 3... et veillera à contenir leur évolution dans des limites compatibles avec la poursuite de la désinflation »*.

Face à l'explosion du crédit à la consommation, aucune décision visant à en limiter le développement n'a été arrêtée M. Edouard Balladur, qui présidait la réunion, a demandé aux représentants des organisations de consommateurs et à ceux des banques de s'entendre sur la question des perceptions forfaitaires sur les petits crédits à la consommation, et cela dans un délai d'un mois.

E. I.

L'année prochaine

La progression de l'investissement industriel va s'accélérer

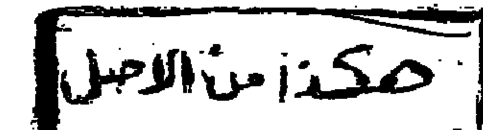
L'INSEE estime à 6,5 % la valeur de la croissance de l'investissement industriel concurrentiel en 1987. En 1988, la progression serait de 9 %.

Sur la base d'une enquête réalisée auprès des chefs d'entreprise, en novembre, l'INSEE écrit que, *« si l'on tient compte d'une augmentation moyenne du prix des biens d'équipement estimée par les chefs d'entreprise à 3,5 %, la hausse en volume de l'investissement industriel serait de 3 % en 1987 »*. Toutefois, reconnaît l'INSEE, la hausse des prix a pu être surévaluée par les industriels. Sa croissance en volume devrait être comprise entre 3 % et 4 %.

En novembre, les chefs d'entreprise prévoyaient pour 1988 une hausse de leurs dépenses d'investissement en valeur de 5 %. Etant donné qu'à cette époque de l'année les prévisions pour l'année suivante sont sous-estimées de 4 % en moyenne, l'INSEE avance un chiffre de 9 % pour la croissance en valeur du secteur industriel concurrentiel en 1988. Si l'INSEE n'avance aucun chiffre de progression en volume, l'impression demeure qu'en 1988 – malgré le krach boursier – les dépenses d'investissements augmenteront plus vite qu'en 1987.

● **ERRATUM.** – Une erreur de transmission a déformé le sens des mesures d'aide au logement des familles dans *le Monde* du 15 décembre. L'accord en préparation entre la Caisse nationale d'allocations familiales et l'Union des HLM complète la prospection faite par les caisses d'allocations familiales. D'autre part, les subventions accordées dans le cadre des contrats famille, les financements aidés et l'encouragement aux expériences sont les trois mesures prévues par la convention signée entre l'Etat et l'Union des HLM.

هكذا من الاصل



Économie

Le rendez-vous annuel

La CEE et les Etats-Unis ont d'« excellents rapports » et de sérieux différends...

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

« Nos rapports sont excellents, meilleurs que jamais », a commenté, samedi 12 décembre, M. George Shultz, le secrétaire d'Etat américain, à l'issue du rendez-vous annuel entre la Commission de la CEE et une importante délégation ministérielle d'outre-Atlantique. S'il n'existe aujourd'hui aucune forte tension, c'est que les problèmes difficiles se trouvent le plus souvent dans une phase de négociation. En outre, la Communauté, depuis un an, a lâché souvent du lest pour éviter l'affrontement.

L'agriculture ? Les différends ponctuels ont été provisoirement réglés. Les Etats-Unis ont exigé et obtenu, au début de l'année, un accès privilégié au marché espagnol de maïs. Les Douze, menacés de représailles par les producteurs de soja, ont à peu près renoncé à la proposition de la Commission d'instaurer une taxe sur les matières grasses produites ou importées dans la Communauté.

La CEE, qui interdira l'engraissement du bétail aux hormones à compter du 1er janvier 1988, vient d'autoriser les Etats-Unis à continuer pendant un an à exporter leur viande traitée. On apprend que des discussions sont en cours pour trouver une solution définitive, c'est-à-dire en clair pour perpétuer la dérogation consentie aux Américains.

La crise monétaire et boursière ? M. Shultz s'est félicité de l'excellente santé de l'économie américaine et a surtout insisté sur l'obligation pour les pays à surplus commerciaux d'ajuster leur propre économie : *« Le Japon l'a fait, d'autres doivent suivre cet exemple. »* M. Delors a expliqué que, selon lui, l'assainissement de la situation internationale exigeait notamment que les pays de l'Asie du Sud-Est, les « quatre dragons », réévaluent leur monnaie mais aussi que les Américains consentent des efforts sérieux.

Le cas d'Airbus

L'industrie aéronautique ? Le report à février de la seconde réunion des ministres des quatre pays dont les entreprises participent à Airbus Industrie, et de M. Declercq, le commissaire chargé des relations internationales, avec M. Clayton Yeutter, le représentant spécial du président Reagan pour les négociations commerciales, pourrait signifier que ce conflit est en voie de règlement. Il est vrai que, avec la baisse du dollar, concurrencer Boeing et Douglas devient pour Airbus très problématique. La négociation engagée fin octobre se poursuit dans une ambiance satisfaisante. On ne se jette pas les dossiers à la figure mais, comme l'a très bien dit samedi M. Yeutter, *« les différences entre nous restent profondes »*.

En vérité, il y a même eu recul par rapport à la précédente réunion ministérielle de Londres. Les Américains, contrairement à ce qui avait été compris alors du côté européen (*le Monde* du 29 octobre) considèrent les Airbus A-330 et A-340, comme des programmes futurs dont les plans de financement devront être soumis aux investigations qu'ils veulent désormais mener sur la production et la commercialisation des avions. L'équipe de M. Yeutter refuse d'autre part la demande européenne de pouvoir appliquer une clause de sauvegarde-dollar qui permettrait de renflouer les programmes existants pour compenser la chute du billet vert : *« Nos divergences restent entières ; si pour des raisons politiques ils ne se contentent pas d'un habillage, il y aura un clash »*, estime un des négociateurs européens.

PHILIPPE LEMAITRE.

Une grande banque américaine annule une partie de ses créances sur des pays du tiers-monde

La Banque de Boston a décidé, le lundi 14 décembre, de ne pas réclamer le remboursement de 200 millions de dollars de prêts à des pays du tiers-monde. En agissant ainsi, souligne le *New York Times*, qui donne l'information, la Banque de Boston devient le premier établissement financier important aux Etats-Unis à renoncer en partie au remboursement de tels prêts.

Bank of Boston, treizième banque aux Etats-Unis, a également décidé de fixer une réserve de 430 millions de dollars pour se prémunir contre d'éventuels défauts de remboursement sur les 800 autres millions de dollars de prêts qu'elle a octroyés à des pays du tiers-monde.

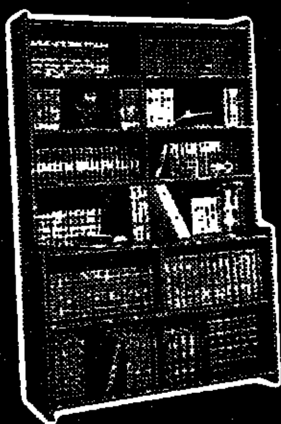
FAITS ET CHIFFRES

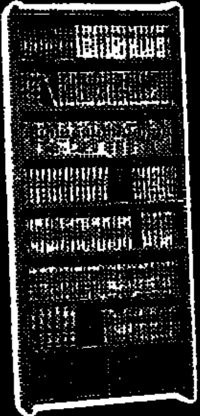
● **Grève à Air Inter.** — Le syndicat national du personnel navigant de l'aviation civile (SNPNAC) d'Air Inter a déposé un préavis de grève pour le mercredi 16 et le jeudi 17 décembre. Le SNPNAC est le seul des quatre syndicats du personnel navigant de la compagnie intérieure à accepter le pilotage à deux des futurs Airbus A 320, mais il réclame, en contrepartie, des améliorations des conditions de travail, de la retraite, et une prime de technicité.

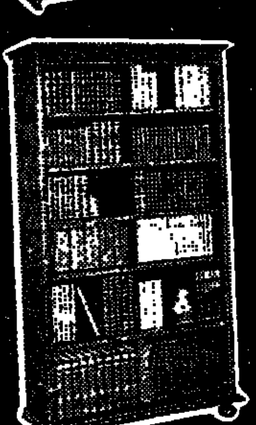
● **La CGT appelle à la grève à EDF.** — La Fédération CGT de l'énergie a appelé, le 14 décembre, à quatre heures de grève pour le jeudi 17 décembre, avec baisse de production, pour protester contre la politique salariale de la direction.

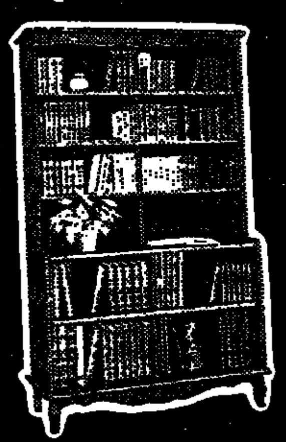


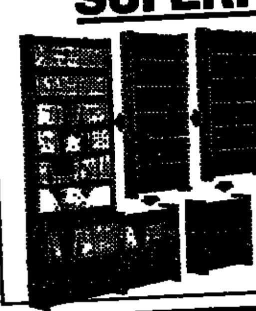
















Économie

POINT DE VUE

Une passe dangereuse pour l'économie mondiale

par Pierre Julien
économiste

APRÈS l'incroyable chute des cours de Bourse à la mi-octobre, les actions avaient regagné du terrain sur la plupart des places. Après tout, aucun établissement financier majeur n'a fait faillite et le dollar, affaibli, ne s'est pas effondré. Les marchés attendaient la concrétisation des coupes budgétaires américaines et une éventuelle réunion des sept grands pays industriels dans un calme relatif. Mais, depuis quelques jours, la fièvre remonte.

Faut-il s'en étonner ? On le pourrait si les gouvernements étaient d'accord sur les causes de la crise récente et sur les mesures à prendre pour en éviter la répétition. Or c'est loin d'être le cas. Les analyses divergent profondément. Le secrétaire au Trésor américain, M. James Baker, incrimine le resserrement des politiques monétaires. Les Britanniques dénoncent une défaillance de la coordination internationale. Allemands et Japonais préfèrent stigmatiser l'irrationalité des marchés de valeurs. Cette confusion n'est guère propice à la définition d'une action commune efficace.

Du côté des économistes, trois types d'explications tendent à se dégager. Les uns estiment que plusieurs années de hausse prononcée des actions appelaient une correction, d'autant que l'évolution récente des rendements favorisait relativement les obligations. Pourquoi acheter des actions devenues chères, au dividende le plus souvent inférieur à 5 %, quand les titres à taux fixe atteignent le double ? Pourtant, ces arguments techniques ne justifient pas l'amplitude sans précédent de la baisse. D'autres experts rendent responsable *la hausse des taux d'intérêt*. Et il est vrai que les taux de l'argent connaissaient depuis le printemps une certaine tension, notamment à long terme, qui s'est précisément accélérée au début de l'automne. Mais il n'était pas surprenant que les prêteurs réclament une meilleure rémunération face à la remontée de l'inflation. Même aux Etats-Unis, où il fallait défendre le dollar, les taux d'intérêt n'ont jamais *rejoint leur niveau de* 1985, alors qu'à l'époque la hausse des prix n'excédait pas 4 %, contre près de 5 % actuellement. Le resserrement monétaire n'était pas tel qu'il puisse susciter la peur panique d'une récession : au début d'octobre Wall Street craignait encore la surchauffe !

Reste l'argument massue avancé notamment par l'économiste anglais Stephen Marris : si les marchés ont perdu leur sang-froid, c'est qu'ils pressentaient depuis longtemps une crise rendue *inévitable* par les énormes déséquilibres qui perturbent l'économie mondiale. Selon cette thèse, le gonflement de la dette extérieure américaine aurait atteint un rythme insupportable. Ne pouvant résorber rapidement un déficit commercial de plus de 160 milliards de dollars, ni trouver des investisseurs étrangers pour continuer à le financer, les Etats-Unis seraient condamnés à un effondrement du dollar. Il s'ensuivrait une ascension irrésistible des taux d'intérêt américains et une récession générale, catastrophique pour les PVD endettés.
Pour écarter ce danger, les grands pays ont certes décidé de coopérer avec les accords du Plaza (septembre 1985) et du Louvre (février 1987) mais, selon M. Marris, avec trop de lenteur et de pusillanimité. Sur cette sombre toile de fond, la hausse des taux d'intérêt aurait été l'étincelle suffisant à déclencher l'affolement.

En réalité, la fatalité de la crise est démentie par les résultats satisfaisants des économies industrielles. Contre toute attente, la meilleure coordination des politiques, jusqu'en octobre, a ouvert une période de croissance soutenue, d'inflation modérée et de quasi-stabilité des changes. Gardons-nous d'oublier que l'économie américaine a progressé au rythme de 3,7 % pour les neufs premier mois et que le Japon connaît un remarquable redressement. Même en Europe, l'expansion est rapide en Italie, dépasse les prévisions en France et surtout au Royaume-Uni (4 %). Seule l'Allemagne fait exception (+ 1,2 %). Aux Etats-Unis, où certains s'inquiètent désormais de la faiblesse du chômage (!), la hausse des prix n'est pas dramatique malgré la chute du dollar. En Allemagne et au Japon, l'inflation avoisine 1 % seulement. Quant au déséquilibre des balances commerciales, il est déjà bien entamé *en volume*. Exprimé en monnaie nationale, l'énorme excédent japonais a aussi fléchi sensiblement. Si le solde américain en valeur ne s'est pas encore amélioré, le regain des exportations industrielles est de bon augure. Enfin, et ce n'est pas rien, le dollar est resté ferme pendant plusieurs mois après l'accord du Louvre.

Rupture de l'accord du Louvre

Ces résultats heureux ne sont pas le fait du hasard. Le Japon a accepté, au printemps, d'utiliser le budget pour stimuler la demande intérieure. A l'inverse, les Etats-Unis ont eu le courage de réduire de 70 milliards de dollars le déficit budgétaire 1987 et de relever les taux d'intérêt pour soutenir le dollar. Simultanément, *l'Allemagne et le Japon ont* stabilisé les leurs tout en intervenant largement sur les marchés de change.

Dès la fin de l'été, hélas ! les choses ont commencé à se gâter. La Maison Blanche et le Congrès n'ont pu définir les modalités d'un nouveau tour de vis budgétaire pour 1988, nécessaire à la poursuite du redressement extérieur. De son côté, l'Allemagne a refusé, malgré un ralentissement conjoncturel manifeste, d'aller plus loin dans la voie des allègements fiscaux. Puis *le* désaccord s'est étendu à la politique monétaire. En septembre, les Américains, obligés de relever encore leurs taux d'intérêt, ne purent cette fois obtenir le soutien de leurs partenaires. Au contraire, durant la première quinzaine d'octobre, le dollar subit le double coup de boutoir d'une brusque hausse du loyer de l'argent en Allemagne et d'une rechute du déficit commercial en août. La décision de la Bundesbank qui procède d'un esprit de rigueur excessif au regard d'une conjoncture allemande médiocre, pouvait aussi apparaître comme un moyen de forcer un nouveau relèvement du taux d'escompte américain. *Défendre le billet* vert *à son niveau* d'alors aurait *en effet* impliqué de maintenir l'écart antérieur avec les taux d'intérêt allemands, d'où un risque à terme pour la croissance. La Réserve fédérale et le Trésor firent bloc pour refuser. M. James Baker *n'hésita pas à affirmer sa préférence* pour une nouvelle baisse du dollar et accusa la Bundesbank d'avoir violé l'accord du Louvre...

Le pugilat et le choc boursier

Après un bon départ, l'indispensable coopération entre Etats tournait au pugilat. Au-delà des problèmes de fond soulignés par M. Marris, c'est bien cette querelle qui a précipité le « choc boursier ». Parce qu'elle ouvrait la porte à la tentation d'une guerre commerciale menant au chaos financier. On connaît la suite. Pour éviter le pire, les responsables firent machine en arrière. Les banques centrales ouvrirent temporairement les vannes du crédit, la Bundesbank procédant à la réduction de ces conditions de refinancement qu'elle prétendait impossible depuis des mois. Quant aux politiques, ils s'empressèrent de retrouver du charme à la concertation internationale. M. Baker réaffirma son attachement à l'accord du Louvre tandis que Français et Britanniques demandaient une réunion du groupe des Sept.

Pourtant, le bilan des décisions prises ces dernières semaines se résume à une réduction modérée des taux d'intérêt, et à un accord inachevé entre M. Reagan et le Congrès pour amputer le déficit budgétaire américain de *quelque 30 milliards* de dollars (soit seulement 1/6 du total). C'est bien peu au regard du choc subi par les porteurs d'actions et des déséquilibres extérieurs qui restent à *résorber*. Pour les Sept, la tentation est grande de se contenter d'un replâtrage de l'accord du Louvre, fondé sur ces modestes mesures et sur un abaissement des bandes de variation du dollar (par exemple, de 1,60 à 1,75 mark et de 125 à 140 yens). On risquerait alors une nouvelle crise à plus ou moins brève échéance.

En effet, *la crédibilité de nouveaux* paliers fixés aux fluctuations de change exige une profonde réorientation des politiques économiques. Sans cela, *il suffira de quelques mau*vais résultats mensuels de la balance commerciale américaine pour emporter le dollar, en dépit des interventions des banques centrales.

Certains, aux Etats-Unis, sont prêts à laisser filer le billet vert. M. Martin Feldstein, ancien conseiller économique de M. Reagan, préconise une nouvelle baisse de 10 % immédiatement, suivie d'un déclin plus *lent, pour garantir* la poursuite de l'expansion et du redressement des comptes extérieurs outre-Atlantique (1). A l'Europe et au Japon de prendre des mesures de relance interne ou de plonger dans la récession. Que chacun agisse selon son intérêt et le monde ne s'en portera que mieux ! En *réalité*, une dérive incontrôlée du dollar serait un redoutable aveu d'impuissance. Aux Etats-Unis, ce protectionnisme monétaire aviverait l'inflation et provoquerait une hausse dramatique des taux à long terme, quoi que fasse la Réserve fédérale. Dans les autres pays, l'effet désastreux *sur* les Bourses et la psychologie des milieux d'affaires rendrait une récession inéluctable. Le scénario de M. Marris prendrait corps.

La crise n'est pas fatale

Cela peut encore être évité. La leçon des événements récents est que seule une coopération renforcée et durable peut permettre de résorber les déséquilibres extérieurs sans crise générale. Il est possible d'en poser dès maintenant *les jalons*, malgré la paralysie fiscale provisoire des Américains. D'abord avec une action monétaire d'envergure. La Réserve fédérale doit s'engager à défendre un nouveau cours plancher du dollar (sans doute 1,6 mark), même si cela implique de relever les taux d'intérêt en 1988. M. Greenspan y est favorable mais semble se heurter à l'opposition de M. James Baker, qui dispose d'alliés au sein du Fed. Un moyen de lever l'obstacle pourrait être pour les banques centrales d'Allemagne et du Japon de donner l'assurance ferme d'une stabilité de leurs taux d'intérêt l'année prochaine. Globalement, la politique monétaire des Trois Grands resterait accommodante, ce que justifie le risque déflationniste actuel.

Mais il incombe aussi aux Japonais de poursuivre plus en avant l'assouplissement budgétaire, alors que leurs projets actuels pour la prochaine année fiscale sont plutôt restrictifs. Quant à l'Europe, elle se doit de stimuler son marché intérieur. L'impulsion ne peut venir que de *l'Allemagne, car l'Italie, le Royaume*-Uni et la France ne sont pas en mesure d'agir seuls en raison de la fragilité de leurs balances courantes. Or les mesures que vient d'annoncer M. Stoltenberg (21 milliards de marks d'autorisations de prêts bonifiés étalés sur trois ans) sont, à l'évidence, insuffisantes.

Des choix difficiles restent donc à faire pour rendre confiance au marché. *En particulier, l'Allemagne* et le Japon doivent *tourner* le dos à l'austérité budgétaire qu'ils pratiquent depuis plusieurs années avec le soutien de leur opinion publique. On peut objecter qu'il revient aux Etats-Unis de prendre seuls des mesures pour éliminer un déficit extérieur dont ils sont responsables. C'est oublier que les autres pays en ont longtemps et beaucoup profité, et surtout qu'il serait absurde d'en arriver à souhaiter une récession américaine dans un monde qui manque déjà de croissance. Le partage de la puissance économique avec les Etats-Unis ne va pas sans responsabilités.

(1) M. Martin Feldstein fait ouvertement cette proposition dans un article du *Wall Street Journal* (« The end of policy coordination », 10 novembre 1987).

Économie

Les investissements japonais à l'étranger

Une nouvelle tête de pont en Normandie

La réindustrialisation de la France et le développement de la vie économique dans notre pays doivent-ils se faire avec l'aide des Asiatiques ? M. Christian Paillot, PDG d'Akaï Electronic France, filiale à 62,7 % de la firme japonaise Akaï (*matériels* électroniques grand public) et à 30 % de Mitsubishi, paraît sérieusement y croire. Akaï Electronic France (AEF) est bon enfant. Après avoir été distributeur de cette marque nippone dans l'Hexagone, il a réussi à persuader *les responsables de la firme japonaise* d'installer une usine de montage à Honfleur (Calvados).

C'était en 1982 et, depuis cette *date, la production de cette usine a* presque triplé, passant de 71 000 pièces (neuf mois pour le premier exercice) à 240 000 (estimation *1987), dont 100 000 magnétoscopes* et 140 000 amplis, tuners, etc. Le premier investissement s'était élevé à 32 millions de francs. Akaï vient de dépenser 33 millions de plus pour donner à son usine normande une nouvelle extension et doubler encore sa capacité (200 000 magnétoscopes, 150 000 platines de disques compacts, 100 000 pièces de hifi pour 1988). Car Honfleur doit devenir le «porte-avions» d'Akaï pour la grande Europe de 1992. Une simple *usine-tournevis ?* « *Un cliché* », répondit, furieux de cette question, M. Michel d'Ornano, ancien ministre et président du conseil général du Calvados, invité à l'inauguration de la nouvelle unité.

M. Antonio Correa, directeur de l'usine, *concède tout de même que* toutes les pièces constitutives dont AEF a besoin sont achetées à l'extérieur et que certains matériels sont *sous-traités, comme les lecteurs de* disques compacts, principalement en France ou en Europe. Selon M. Paillot, la balance d'AEF est cependant excédentaire. « *Nous achetons pour 50 millions de composants à l'étranger et nous exportons pour 120 millions de francs de matériels* », nous a-t-il déclaré. Ce qui n'est pas mal. Globalement, avec les 378 emplois créés, l'opération est *donc* profitable pour la France. M. Paillot semble d'autant plus croire aux vertus des alliances avec l'« envahisseur » qu'il détient lui-même 7,3 % du capital d'AEF.

En plus, il est aussi distributeur de Konica, autre entreprise nippone exerçant ses activités dans l'industrie de la photographie et des supports magnétiques (cassettes audio *et vidéo*). *Pour faire bonne mesure,* M. Christian Paillot représente dans l'Hexagone la division électronique du puissant conglomérat sud-coréen *Samsung*. Et après *Daewoo, qui* vient de prendre la décision d'installer à Longwy (Meurthe-et-Moselle) une usine de fours à micro-ondes, *Samsung s'apprête à s'implanter* chez nous pour y fabriquer des autoradios (60 000 la première année) et des haut-parleurs spécialement *conçus pour l'habitacle des voitures.* Samsung n'a pas encore définitivement choisi son site. Ce sera Caen (Calvados) ou Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis).

Mais à trop jouer de chevaux à la fois, M. Paillot ne va-t-il pas finir par se concurrencer lui-même ? *Pour l'instant, il affirme que tous les* matériels en présence sont complémentaires. Mais Akaï veut se lancer dans les fours à micro-ondes et Samsung *ambitionne de prendre des* positions sur ce créneau... Affaire à suivre.

ANDRÉ DESSOT.

Un bond de 82,7 % en un an

Nissan s'apprête à investir plus de 2 milliards de francs en Grande-Bretagne, pour doubler sa capacité de production d'automobiles à l'horizon *1992*. Akaï vient d'inaugurer une seconde unité de *magnétoscopes* et de matériel hifi, en France, sur la côte normande. JVC envisage d'implanter une usine de TV couleur en *Ecosse*, après avoir décidé la *création d'une unité de disques* compacts en Lorraine. Toyota passe un accord avec le français Manitou pour faire fabriquer sous licence, dans l'Hexagone, des chariots *élévateurs*.

Les exemples d'investissements japonais à l'étranger peuvent être multipliés à l'envi, en *Europe comme aux Etats-Unis. Ainsi, outre*-Atlantique, les manufacturiers Toyo et Yokohama Rubber viennent-ils de s'allier avec le fabricant ouest-allemand Continental et sa filiale *américaine General Tire, pour y créer* une société commune destinée à produire dès 1988 des pneumatiques pour le marché national.

Poussés par la volonté de préserver – et d'accroître leurs parts de marché – dans des pays industria*lisés où leur offensive commercial*e suscitait de vives réactions protectionnistes, les Japonais n'ont cessé de développer leurs implantations locales, notamment dans *l'automobile* et l'électronique grand public. La hausse du yen depuis dix-huit mois a donné un formidable coup de fouet à leur expansionnisme.

Pendant l'année budgétaire 1986-1987 (achevée le 31 mars dernier), *leurs investissements* à *l'étranger ont* fait un bond de 82, 7 % par rapport aux douze mois précédents, totalisant 22,32 milliards de dollars, et *faisant culminer le portefeuille des* entreprises nippones hors de leurs frontières à 105,97 milliards de dollars ! Principal marché mondial, offrant – avant la baisse du dollar – les plus *fortes marges* aux chefs d'entreprise nippons, mais aussi le plus soumis aux tentations protectionnistes, les Etats-Unis ont été *longtemps la cible privilégiée* des Japonais. D'autant que, la maturité aidant, ceux-ci ne se sont pas contentés d'apporter leur expérience en matière de processus de fabrica*tion, mais y ont ajouté* leurs capacités grandissantes en matière technologique ou financière.

L'Europe est en train de subir le même processus. Attirés par l'ouverture du grand marché fin 1992, qui abolira les frontières à l'intérieur de l'Europe, mais rendra plus difficiles *les importations* des pays tiers, les Japonais sont en train de constituer ou de consolider leurs bases sur le Vieux Continent. Quitte, pour *l'heure*, à simplement *utiliser* les *capacités de production* excédentaires de leurs rivaux européens, comme s'apprête à le faire Toyota en fabriquant des petits utilitaires dans une usine allemande de Volkswagen. *Un « pied dans la porte »* de l'Europe, qui leur donne aussi accès à des centres de recherche qu'ils n'ont pas forcément chez eux.

Et si certains observateurs constatent actuellement que les Etats-Unis procèdent à leur « *réindustrialisation* » grâce à des technologies et à *des capitaux étrangers*, on pourrait se demander si les Européens ne sont pas en train de suivre le même chemin.

CLAIRE BLANDIN.

REPÈRES

Ventes de détail

Hausse de 1,05 % en Grande-Bretagne

Les ventes de détail britanniques ont progressé de 1,05 % en novembre, *pour atteindre un niveau record*, indique le ministère du commerce et de l'industrie. Ce résultat est supérieur aux prévisions des analystes, qui tablaient sur une progression de 0,5 %. *Le redressement des ventes* de détail est attribué aux achats à la veille des fêtes de fin d'année.

Bénéfices des sociétés

Bond de 54,1 % en juillet-septembre, au Japon

Les bénéfices avant impôt des sociétés manufacturières japonaises ont fait un bond de 54,1 % durant la *période juillet-septembre par rapport* au trimestre correspondant de l'année budgétaire 1986-1987 ter*minée le 1er avril, annonce le ministère* des finances. Les entreprises non manufacturières ont vu leurs profits progresser de 20,4 %. En *moyenne, pour l'ensemble de l'industrie*, l'amélioration s'inscrit à 33,8 %.

Prestations familiales

Relèvement de 2,64 % au 1er janvier

La base mensuelle des prestations familiales sera relevée de 2,64 % au 1er janvier 1988, selon un projet de décret présenté la semaine dernière au conseil d'administration de la *Caisse nationale d'allocations* familiales, qui l'a approuvé. Cette augmentation comprend une remise à niveau de 1,22 % pour 1987 (les *allocations familiales n'ayant été relevées* que de 1 % au 1er juillet 1987 sur la base d'une hausse des prix de 2,5 % pour l'année et une augmentation de 1,42 % au titre de 1988.

SOURCES

Marchés financiers

Report confirmé de la privatisation du Crédit lyonnais

Depuis son arrivée à la présidence du Crédit lyonnais, M. Jean-Maxime Levêque se bat pour la privatisation de la banque. Face à la crise boursière, le PDG de la grande banque de dépôt enregistre aujourd'hui une grande déception. M. Lévêque vient en effet d'annoncer à son personnel, par courrier, que le ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, M. Edouard Balladur, l'avait informé que la tourmente boursière ne permettait pas de privatiser dans l'immédiat la seconde banque française.

Dans sa lettre, M. Levêque indique qu'il *« regrette »* cette décision de report de la privatisation, mais qu'il la *« comprend »*. Il rappelle à nouveau qu'à ses yeux la privatisation permettrait à la banque de renforcer ses fonds propres et donc de maintenir sa place parmi les grandes banques européennes.

Par ailleurs, dans une lettre ouverte aux porteurs de certificats d'investissements du Crédit lyonnais, publiée dans la presse, M. Levêque confirme que la privatisation de la banque est reportée *« en raison de la crise boursière »*. Il indique que le résultat brut d'exploitation consolidé sera en 1987 *« proche de celui de 1986 »*, le résultat net devrait être en augmentation de 20 %.

Philips investit deux milliards de francs dans la recherche

Philips va investir 600 millions de DM (2 milliards de francs) pour construire un centre de recherche en micro-électronique à Hambourg, dans le Nord de l'Allemagne.

Cet établissement, qui doit être terminé à la fin 1988, sera orienté vers la technologie sub-micronique (connexions inférieures au micron) que Philips veut dominer. Des recherches sont déjà engagées à cette fin avec Siemens pour la création d'une « méga-puce » d'un million d'octets.

Memorex offre 950 millions de dollars pour Telex

Telex, société d'informatique américaine, a accepté l'offre publique d'achat formulée par l'européen Memorex qui appartient, depuis un an, à ses cadres. L'OPA de Memorex s'élève à 950 millions de dollars.

La complémentarité entre les deux firmes est réelle. Toutes deux travaillent dans l'informatique appliquée aux télécommunications mais Telex s'intéresse surtout au marché américain et Memorex d'abord à l'Europe. Le nouvel ensemble pèsera 2 milliards de dollars.

Le sort de Britoil : Londres intervient

Les autorités britanniques viennent d'intervenir dans la bataille boursière qui oppose le pétrolier américain Atlantic Richfield (ARCO) à British Petroleum pour le contrôle du capital de Britoil, pétrolier indépendant britannique : ARCO ne pourra prendre 49,9 % du capital de Britoil sans lancer une OPA sur la totalité du capital, dès l'instant où il en détiendra 30 %.

Le projet d'ARCO était d'acquérir en Bourse 29,9 % du capital de Britoil, puis de procéder par échange d'actions pour 20 % supplémentaires. De son côté, British Petroleum a pour objectif de rassembler dans sa main 29,9 % du capital de Britoil. Lundi 14 décembre, l'action de Britoil a atteint *378 pence, soit 28 pence de plus que* ce qu'offrait ARCO vendredi.

NEW-YORK, 14 déc. ↑

La hausse s'accélère

Bon début de séance pour Wall Street. *Amorcée ces derniers jours*, la reprise des cours s'est, en effet, accélérée lundi à New-York. Il n'y a presque pas eu de fausses notes. Le mouvement s'est progressivement étendu, et, à la clôture, l'indice des industrielles, après *avoir franchi la barre des* 1 900 points, s'établissait à 1 932,86 (+ 65,82 points). Le bilan de la journée a été de très bonne qualité. Sur 2 001 valeurs traitées, 1 288 ont monté, 388 ont baissé, 325 n'ont pas varié.

Manifestement, les investisseurs ont voulu ignorer le danger représenté par la faiblesse du dollar. Beaucoup, semble-t-il, prennent des positions dans la perspective d'une reprise de fin d'année. C'est ce que *de nombreux professionnels* pensent.

Mais les programmes d'achats lancés par les ordinateurs ont eu un gros impact aussi sur le marché. D'une façon générale, l'atmosphère était plutôt à l'optimisme autour du Big Board. L'activité, sans être très importante, a néanmoins augmenté de façon sensible, et 187,69 millions de titres ont changé de mains, contre 151,6 millions vendredi.

VALEURS	Cours du 11 déc.	Cours du 14 déc.
Alcoa	45 3/4	47 7/8
Allegis (ex-UAL)	68 7/8	70 1/4
A.T.T.	27 3/8	28 3/8
Boeing	35 3/4	35 3/4
Chase Manhattan Bank	22 3/8	22 3/8
Du Pont de Nemours	80 3/8	83 3/4
Eastman Kodak	46 1/2	48 5/8
Exxon	39 1/4	39 7/8
Ford	75 3/8	75 3/8
General Electric	43 5/8	45 1/8
General Motors	58	60 3/8
Goodyear	53 1/4	55 1/8
I.B.M.	110 3/8	115 1/8
I.T.T.	43 3/4	46 3/8
Mobil Oil	38 1/4	38
Pfizer	41 3/4	41 7/8
Schlumberger	29	29
Texaco	35 1/2	35 3/4
Union Carbide	20 1/2	21 3/8
U.S.X.	30 1/2	30 7/8
Westinghouse	45 3/4	48 3/4
Xerox Corp.	54 1/2	56 1/4

PARIS, 15 décembre ↑

Encore bien disposée

Pour la troisième journée consécutive, la Bourse de Paris a fait preuve mardi de bonnes dispositions. Mais elle n'a pas eu cette fois à forcer son talent. Dans la matinée déjà, la hausse avait été au rendez-vous (1,96 %). Mais, trop rapide sans doute, le mouvement s'est par la suite ralenti, sans influer toutefois sur la tendance de fond.

De nombreuses vedettes ont été fermes, comme Peugeot, Midi, CSF, BSN, Presses de la Cité pour ne citer que ces cinq-là.

A la clôture, l'indicateur instantané enregistrait une nouvelle avance de 1,67 % environ.

« Nous sommes en pleine reprise technique », disait un spécialiste. « Il n'y a surtout plus rien à vendre », insistait un fondé de pouvoir, en notant que les volumes d'affaires n'étaient pas très épais. D'une façon générale, toutefois, le sentiment était beaucoup moins noir dans les travées.

« Le fond est peut-être bien atteint et nous pourrions remonter d'ici à la fin de l'année », assurait un professionnel. Un agent était, lui, encore plus optimiste : « Je crois à l'effet des mesures Balladur et que d'ici le 31 décembre le marché est capable de progresser d'une quinzaine de pourcent. » Une chose est certaine : la fermeté de Wall Street a contribué à rasséréner l'atmosphère. Mais beaucoup attendaient le résultat du commerce extérieur français pour novembre. « Ça sera mauvais », commentait quelqu'un. Comment la Bourse réagira-t-elle ? Par le mépris, peut-être, si le phénomène du fait accompli veut bien jouer. A moins qu'une surprise agréable n'attende le marché. « Ne rêvons pas », lâcha un observateur.

Au premier étage, la tendance était aussi à la fermeté mais avec peu de volume. Le MATIF a monté de plus de 1/2 %. Là aussi, certains pensent que la hausse pourrait se poursuivre jusqu'en 1988.

LONDRES, 14 déc. =

Indécise

L'accès de faiblesse du dollar a, une fois de plus, influencé la Bourse de Londres, lundi 14 décembre. Les valeurs ont fluctué de façon irrégulière, faisant fi de la publication du chiffre record des ventes de détail au Royaume-Uni au mois de novembre (+ 1,05 %). L'indice Financial Times des vedettes industrielles a finalement clôturé en hausse de 1,7 point, à 1 312,4 ; soit une progression minime de 0,1 % dans un marché à faible volume.

Les valeurs à l'exportation ont particulièrement souffert du recul du dollar, notamment Glaxo, qui a perdu 39 pence. Les pétrolières se sont affaiblies, alors que Britoil progressait de 19 pence après l'offre améliorée de BP, qui envisage d'augmenter sa part dans la compagnie à 29,9 %.

A l'inverse des assurances, la construction et les pharmaceutiques étaient soutenues. Les valeurs aurifères, suivant l'évolution du métal jaune, ont également enregistré une hausse.

TOKYO, 15 déc. ↓

A l'image du dollar

La chute du dollar par rapport au yen a eu raison de l'optimisme de la Bourse de Tokyo en fin de séance mardi 15 décembre. Après avoir démarré en flèche le matin – au cours des quinze premières minutes, l'indice gagnait 214,95 yens – le marché a terminé en baisse. Le Nikkeï a perdu 79,55 yens par rapport à la clôture de lundi, pour terminer à 22 846,73 yens.

Le niveau des transactions a recouvré son dynamisme. Environ 230 millions de titres ont été échangés au cours de la matinée, contre 300 millions pour la séance de lundi et 600 millions pour la journée de vendredi.

VALEURS	Cours du 14 déc.	Cours du 15 déc.
Akaï	447	441
Bridgestone	1 210	1 210
Canon	935	930
Fuji Bank	3 100	3 100
Honda Motors	1 260	1 280
Matsushita Electric	2 070	2 060
Mitsubishi Heavy	589	581
Sony Corp.	4 950	4 850
Toyota Motors	1 810	1 790

FAITS ET RÉSULTATS

● **County NatWest va racheter Wood Mac Kenzie.** – County NatWest, banque d'affaires du groupe bancaire National Westminster, va racheter, le mois prochain, la maison de courtage Wood Mac Kenzie. M. John Chiene deviendra président de la société, qui naîtra de la fusion des deux firmes et sera baptisée County NatWest Securities Ltd Incorporating Wood Mac Kenzie. Elle sera appelée à devenir l'une des principales maisons de titres britanniques.

La vente de Wood Mac Kenzie *intervient après l'acquisition de sa* maison mère, la banque d'affaires Hill Samuel, par la banque TSB à la suite d'une OPA amicale réussie de 777 millions de livres le mois dernier.

● ***Un adhérent de la CCIFP* interdit de MATIF pour six mois.** – La Chambre de compensation des instruments financiers de Paris (CCIFP) a décidé d'interdire à l'un de ses adhérents d'opérer sur le MATIF pour une durée de six mois. Cette sanction, la première de ce type depuis le lancement de ce marché à terme en février 1986, est motivée par le non-respect d'appels de marge et de la comptabilisation et l'enregistrement normaux des opérations. Ces problèmes de « back-office » ont été relevés à la suite d'un contrôle d'audit mené par la Chambre de compensation. Les adhérents (au nombre de cent) ont été informés par la CCIFP de cette décision, la raison sociale de l'établissement sanctionné n'étant toutefois pas mentionnée. L'appel de marge constitue une sécurité de fonctionnement du MATIF. Les contrats font ainsi l'objet d'une liquidation quotidienne, qui fait ressortir les pertes effectivement subies lors de chaque séance et à régler avant l'ouverture de la séance suivante.

● **Total rachète à Mory SA ses parts dans leur filiale commune.** – Le groupe pétrolier français Total Compagnie française des pétroles vient d'acheter à Mory SA (énergie, transports) la totalité de ses parts dans leur filiale commune Société anonyme des pétroles Mory (SAPM), *spécialisée dans l'avitaillement des navires.*

Le prix de la transaction n'a pas été révélé. La SAPM est présente dans un grand nombre de ports du monde et commercialise la majeure partie des carburants pour navires du groupe Total. En 1986, ses ventes globales se sont élevées à 620 000 tonnes de produits pétroliers, et son chiffre d'affaires a atteint 310 millions de francs pour *une perte de 280 000 F (après un* bénéfice de 6 millions de francs l'année précédente). Mory SA et Total Compagnie française des pétroles étaient associés depuis 1935.

● **L'emprunt de la CNE assorti d'un swap de taux avec le Crédit lyonnais.** – La Caisse nationale de l'énergie a conclu avec le Crédit lyonnais un contrat d'échéance de taux d'intérêt, dans le cadre de son emprunt de 500 millions de francs à taux fixe lancé la semaine dernière, lui permettant de se procurer des ressources à taux variable.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1155	921 o	Métallurg. Minière	98	100
Alain Manoukian	185	182 40 d	Métrologie Internat.	275	286
Arnault & Associés	400	400	Mécoservice	127	132
Asystel	223 60	232 50	M.M.B.M.	435	438
B.A.C.	450	450	Molex	152	167 20 d
B. Demachy & Assoc.	365	365	Naf-Dolmen	525	529
B.I.C.M.	680	684	Olivetti-Logabax	260	248
B.I.P.	405	....	Om. Gest.Fin.	320	318
Bolloré Technologies	651	658	Petit Boy	180	167 60 o
Boiron	590	609	Pharmagest	330	316 80 o
Cibles de Lyon	697	717	Pierlmport	146	146
Cabasson	480	480	Prouvost (C.-In. & Fin.)	100	100
Canal Plus	354	356	Rezel	860	860
Cardif	880	880	St-Gobain Emballage	905	915
C.D.M.E.	725	750	St-Honoré Matignon	128	130
C. Equip. Elect.	288	290	S.C.G.P.M.	190	....
C.E.G.I.D.	472	491	Segin	238	231
C.E.G.E.P.	160	150	Seme-Matra	348	354
C.E.P.-Communication	865	818	S.E.P.	867	857
C.G.I. Informatique	418	434 70	S.E.P.R.	920	930
Ciments d'Origny	341	332	Sligos	915	952
C.N.I.M.	247	247	S.M.T. Goupil	190	190
Concept	204	200	Sodexho	500	520 d
Conforama	505	495	Solibea	355	349
Delfas	180	165	Supra	350	364
Dauphin O.T.A.	2850	2800	TF 1	182	182 50
Devanlay	1190	1200	Union Financ. de Fr.	460	463
Deville	708	780	Valeurs de France	297	298
Drouot-Ob. convert.	....	....			
Editions Belfond	105 60	105			
Elect. S. Dassault	325	338			
Elysées Investiss.	14 80	15 40			
Expand	416	430			
Filipacchi	340	330			
Guinoli	469	468			
Guy Degrenne	781	815 d			
I.C.C.	208 30	288			
IDIA	127	132			
I.G.F.	100	100			
IN2	91 20	91 20			
Int. Métal Service	149	149			
La Commande Electro.	202	200			
Le gd livre du mois	188	176			
Loca Investissement	254	255			
Locamic	177	184 10			
Manutan	250	253			
Media Immobilier	258	261			

MARCHÉ DES OPTIONS NÉGOCIABLES
le 14-12-87 à 17 heures

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	Mars dernier	Juin dernier	Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier	Mars dernier	Juin dernier	Sept. dernier
Lafarge Cop.	1200	17	110	139	–	108	180	210	–
Paribas	320	5	33	40	–	22	37	–	–
Peugeot	1000	11	86	130	–	110	170	–	–
Thomson-CSF	920	–	33	–	–	–	–	–	–
Elf-Aquitaine	240	12,50	28	–	–	9,5	26,8	–	–
Midi	1000	40	135	–	–	30	–	–	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 14 déc. 1987
Nombre de contrats : 44 008

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 87	Mars 88	Juin 88	Sept. 88
Dernier	97,75	96,30	95,55	95,40
Précédent	98	96,75	95,90	95,75

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,51 F ↑

Dans des marchés complètement atones, le dollar s'est maintenu mardi au voisinage de ses niveaux précédents. Il a coté ainsi 5,5190 F (contre 5,5090 F la veille). Quelques heures auparavant, la Banque du Japon avait acheté quelque 300 millions de dollars pour tenter de freiner l'irrésistible montée du yen.

FRANCFORT	14 déc.	15 déc.
Dollar (en DM)	1,6236	1,6260

TOKYO	14 déc.	15 déc.
Dollar (en yens)	126,95	128

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (15 déc.) ..... 8 3/16-8 5/16 %
New-York (14 déc.) ..... 6 3/4 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	11 déc.	14 déc.
Valeurs françaises	70,3	71,4
Valeurs étrangères	96,1	96,7
Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)		
Indice général	270,3	277,3

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	11 déc.	14 déc.
Industrielles	1867,04	1932,86

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	11 déc.	14 déc.
Industrielles	1 310,70	1 312,40
Mines d'or	327,30	336
Fonds d'Etat	88,37	87,94

TOKYO

	14 déc.	15 déc.
Nikkeï Dow Jones	22926,28	22846,73
Indice général	1845,39	1844,55

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	5,5050	5,5080	– 20	– 5	– 15	+ 10	+ 90	+ 180
$ can.	4,2119	4,2175	– 22	+ 3	– 21	– 15	– 108	– 24
Yen (100)	4,3346	4,3404	+ 138	+ 157	+ 294	+ 301	+ 899	+ 981
DM	3,3877	3,3916	+ 124	+ 144	+ 263	+ 271	+ 802	+ 882
Florin	3,0115	3,0145	+ 100	+ 112	+ 194	+ 196	+ 573	+ 634
FB (100)	16,1722	16,1905	+ 170	+ 252	+ 392	+ 449	+ 1126	+ 1506
FS	4,1705	4,1259	+ 143	+ 171	+ 317	+ 336	+ 964	+ 1005
L (1 000)	4,5932	4,5996	– 162	– 131	– 264	– 240	– 754	– 645
£	10,1485	10,1595	– 26	+ 7	– 5	– 4	– 82	+ 131

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 5/8	6 7/8	8 1/2	8 5/8	8 3/8	8 1/2	[illegible]	[illegible]
DM	2 7/8	3 1/8	3 3/4	4	3 3/4	3 7/8	3 3/4	3 7/8
Florin	4 3/8	4 5/8	4 1/2	4 5/8	4 9/16	4 11/16	[illegible]	[illegible]
F.B. (100)	6 1/8	6 5/8	6 3/4	7 1/8	6 13/16	7 3/16	6 15/16	7 5/16
F.S.	0 1/8	0 5/8	4 1/8	4 3/8	3 7/8	4	[illegible]	[illegible]
L (1 000)	10 1/4	11	11 3/8	11 7/8	11 1/2	12	[illegible]	[illegible]
£	8 1/4	8 1/2	8 1/2	8 5/8	8 1/2	[illegible]	[illegible]	[illegible]
F. franç.	8 3/4	9 1/4	9 3/8	9 5/8	9 3/8	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



Marchés financiers

BOURSE DU 15 DECEMBRE

Cours relevés à 14 h 56

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1860	4,5 % 1973	1855	1850	1850	− 0 27
4020	C.N.E. 3 %	4116	4123	4123	+ 0 17
1085	B.N.P. T.P.	1053	1070	1070	+ 1 61
1056	C.C.F. T.P.	1038	1042	1042	+ 0 39
1050	Créd. Lyon. T.P.	1039	1038	1038	− 0 10
1490	Renault T.P.	1360	1320	1324	− 2 64
1815	Rhône-Poul. T.P.	1718	1745	1745	+ 1 57
1255	St-Gobain T.P.	1240	1259	1259	+ 1 53
1085	Thomson T.P.	1100	1110	1115	+ 1 36
320	Accor	315	325	325	+ 3 17
440	Agence Havas	416	420	419 80	+ 0 91
515	Air Liquide	495	500	500	+ 1 01
1850	Alcatel	1960	1985	1985	+ 1 28
1450	Als. Superm.	1280	1280	1280	....
270	A.L.S.P.I.	211	215 50	220 10	+ 4 31
245	Alsthom ★	250 80	255	256 50	+ 2 23
1380	Arjom. Prioux	1360	1410	1410	+ 3 68
320	Aussedat-Rey	311 50	325	328	+ 5 30
740	Aux. Entrepr. ★	710	720	720	+ 1 41
830	Avions Dassault	793	788	782	− 1 39
270	BAFIP	261 50	267 20	275	+ 5 16
290	Bail-Equipem. ★	264	260	273	+ 3 41
840	Bail Investiss.	893	900	903	+ 1 12
255	B.N.P. C.I.	260	263	263	+ 1 15
380	Cie Bancaire	366	375	375	+ 2 46
250	Bazar H.-V.	230	240	241	+ 4 78
380	Béghin-Say ★	340	350	348 90	+ 2 62
590	Berger (Mo)	570	580	580	+ 1 75
475	Bic ★	480	487	480 50	+ 0 10
730	B.I.S.	680	690	700	+ 2 94
2160	Bongrain S.A.	2121	2150	2145	+ 1 13
900	Bouygues	890	929	928	+ 4 27
68	B.P. France ★	63	68 10	67	+ 6 35
4150	B.S.N.	4200	4330	4310	+ 2 62
1690	Cap Gem. S. ★	1480	1500	1472	− 0 54
1040	Carnaud	1096	1115	1114	+ 1 64
2400	Carrefour ★	2401	2420	2449	+ 2
123	Casino	115 70	111 10	118 50	+ 2 42
95	Casino A.D.P.	97	98	98 40	+ 1 44
....	C.C.M.C.	920	912	910	− 1 09
540	Cetelem	619	621	623	+ 0 65
470	Cerus	476	499	503	+ 5 67
1400	C.F.A.O.	1260	1284	1282	+ 1 75
225	C.G.E.	206	214	214	+ 3 88
710	C.G.I.P. ★	725	735	740	+ 2 07
705	Chargeurs S.A.	682	702	697	+ 2 20
850	Ciments franç. ★	890	881	888	− 0 22
380	Club Méditerr.	334	343	344	+ 2 99
149	Codetel ★	159	159	158	− 0 63
300	Cofimeg	321	325	328	+ 2 18
1500	Colas	1615	1651	1680	+ 4 02
230	Compt. Entrepr.	204 50	207 90	199	− 2 69
495	Compt. Mod.	470	490	491	+ 4 47
940	Créd. Foncier	916	917	934	+ 1 97
390	Crédit F. Imm.	369	375	375	+ 1 63
109	C.C.F.	107 10	107 10	107 10	....
600	Créd. Lyon. (CI)	560	560	560	....

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
660	Crédit Nat. ★	629	620	630	+ 0 16
132	Crouzet ★	142 50	145 10	150	+ 5 26
2200	Damart S.A.	2050	2100	2140	+ 4 39
300	Darty ★	300	305	304	+ 1 33
245	Darty (DP)	243 90	256 50	250	+ 2 54
1490	De Dietrich	1410	1440	1450	+ 2 84
280	Dév. R.d.C. (Li)	250	250	250	....
390	D.M.C.	417	418	418	+ 0 24
300	Drouot Assur.	255	263	270	+ 5 88
1400	Docks France ★	1258	1255	1230	− 2 23
660	Dumez ★	525	530	527	+ 0 38
1030	Eaux (Gén.)	1081	1093	1089	+ 0 74
895	Ecco ★	905	915	916	+ 1 10
610	Electrofinancière	590	600	600	+ 1 69
240	Elf-Aquitaine	241 80	244	241	− 0 32
225	— (certific.)	214	209 80	209 80	− 1 96
490	Epeda-B-Faure	404	411	415	+ 2 72
2050	Essilor	1800	1810	1825	+ 1 39
1560	Essilor Int. (DP)	1300	1300	1303	+ 0 23
350	Esso S.A.F. ★	292 10	300	295 30	+ 1 10
1100	Eurafrance	1055	1081	1071	+ 1 52
825	Eurocom ★	740	782	795	+ 7 43
2750	Euromarché	3040	3040	3020	− 0 66
470	Europe n° 1 ★	439 90	435	438	− 0 43
....	Eurotunnel	25 10	25 25	25 90	+ 3 19
925	Exor ★	895	910	919	+ 2 68
500	Facom	450	440	432	− 4
825	Fichet-Bauche	950	960	950	....
198	Finextel ★	213	212	210	− 1 41
85	Fives-Lille	93 80	90 10	90 50	− 3 52
995	Fromageries Bel	925	952	945	+ 2 16
1000	Gal. Lafayette ★	920	930	930	+ 1 09
230	Gascogne	180	195	195	+ 8 39
1200	Gaz et Eaux	1060	1050	1065	+ 0 47
335	Géophysique ★	270	300	291	+ 7 78
1650	Gerland	1720	1721	1721	+ 0 06
425	GTM-Entrepose	345	381	375	+ 8 70
600	Guyenne-Gas. ★	445	445	443	− 0 45
2010	Hachette ★	1700	1681	1701	+ 0 06
465	Hénin (La)	400	410	410	+ 2 50
1080	Hutchinson	1230	1242	1242	+ 0 98
112	Imétal	124 90	129	128	+ 2 48
330	Imm. Plaine-M.	301	315	320	+ 6 31
900	Ingénico	830	859	856	+ 3 13
3740	Inst. Mérieux	3230	3300	3310	+ 2 48
525	Interbail ★	539	540	540	+ 0 19
780	Intertechnique	578	587	584	− 2 08
550	J. Lefebvre	679	680	685	+ 0 88
1080	Lab. Bellon	943	901	948	+ 0 53
1120	Lafarge-Coppée	1113	1149	1150	+ 3 32
1350	Lebon ★	1350	1305	1302	− 3 56
2080	Legrand ★	2185	2205	2175	− 0 46
1580	Legrand (DP) ★	1625	1856	1662	+ 2 26
450	Leroy-Somer ★	405	410	400	− 1 23

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1420	Lesieur	1475	1475	1475	....
685	Locabail Immob.	800	802	805	+ 0 63
395	Locafrance ★	360	360	355	− 1 39
865	Locindus	921	940	931	+ 1 09
225	Luchaire	178	170	166	− 7 26
1450	L.V.M.H.	1445	1485	1485	+ 2 77
1190	Lyonn. Eaux ★	1175	1181	1200	+ 2 13
55	Mais. Phénix	49 70	49 60	49 20	− 1 01
540	Majorette (Ly)	380	375	380	....
225	Mar. Wendel ★	219	224	224 c	+ 4 91
1650	Martell	2400	2450	2390	− 0 42
1400	Matra	1415	1401	1410	− 0 35
1700	Merlin-Gerin ★	1335	1340	1341	+ 0 45
200	Michelin	182	187	187	+ 2 75
860	Midi (Cie)	1012	1030	1045	+ 3 26
193	Midland Bk SA ★	190	185	185	− 2 63
745	Min. Salsig. (Ma)	780	789	789	+ 1 15
32	M.M. Penarroya	30 15	28 90	30	− 0 50
50	Moulinex	45 80	45 95	46	+ 0 44
740	Navig. Mixtes	749	760	756	+ 0 93
91	Nord-Est	75 10	79	79	+ 5 19
310	Nordon (Ny)	270	265	265	− 1 85
340	Nouvelles Gal.	281	295	300	+ 6 76
600	Occident. (Gén.)	565	570	570	+ 0 88
935	Omn.F.Paris	841	853	853	+ 1 43
215	Olida-Caby	211	209	209 50	− 0 71
220	Opfi-Paribas	193 50	193 50	195	+ 0 78
2400	Oréal (L')	2480	2520	2515	+ 1 41
310	Paribas	310	309	315	+ 1 61
390	Paris-Réesc. ★	330	336	330 50	+ 0 15
750	Pechelbronn ★	695	690	695	....
770	Penhoet	231 50	235	235	+ 1 51
670	Pernod-Ricard	680	670	680	....
940	Peugeot S.A.	896	919	913	+ 2 01
15 60	Poclain	13 60	13 60	13 60	....
430	Poliet	411	440	436	+ 5 84
620	P.M. Labinal	649	652	652	+ 0 46
2400	Presses Cité	2207	2300	2350	+ 6 48
1140	Prétabail Sic.	1194	1190	1193	− 0 08
630	Primagaz	505	505	504	− 0 20
430	Printemps ★	385	398	402	+ 4 42
1590	Promodès	1450	1411	1413	− 2 55
985	Radiotechn.	940	958	958	+ 1 91
68	Raff. Dist. Total	71	75	76	+ 7 04
2810	Redoute (La) ★	2750	2790	2760	+ 0 36
275	Rober financière	282	284	284	+ 0 71
805	Roussel-Uclaf	864	870	870	+ 2 46
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
4140	R. Impériale (Ly)	3680	3800	3800	+ 3 26
180	Sade	155	152	152	− 1 94
1450	Sagem ★	1400	1400	1390	− 0 71
420	Saint-Gobain	423 50	429	428 50	+ 1 18
1130	St-Louis	1179	1170	1180	+ 0 08
1000	Salomon	990	1000	1000	+ 1 01

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1180	Salvepar	1110	1100	1100	− 0 90
620	Sanofi	476	500	495	+ 3 99
450	S.A.T. ★	325	325	331	+ 1 85
....	Saulnes-Chât. (ti)	29	30	31 30	+ 7 93
1000	Saupiquet (Na)	919	900	900	− 2 07
265	Schneider ★	235	230 10	238	+ 1 28
75	S.C.O.A.	72 50	74 60	76 90	+ 6 07
640	S.C.R.E.G.	578	609	608	+ 5 36
875	Sab ★	630	634	654	+ 3 81
435	Sefimeg ★	488	490	489 90	+ 0 38
1090	S.F.I.M.	985	1000	995	+ 1 02
38	S.G.E.	31 40	31 55	32	+ 1 91
310	Signaux ★	280	285	295	+ 5 36
800	Silic	849	840	849	....
570	Simco-U.P.H. ★	641	632	635	− 0 94
330	Simnor (Li)	330	330	330	....
915	Skis Rossignol	779	770	789	+ 1 28
640	Sliminco	708	710	710	+ 0 28
350	Société Générale	298	298	298	....
170	Sodecco	172	172	172	....
170	Sodero (Na)	155	150	150	− 3 23
2020	Sodexho	2180	2200	2205	+ 1 15
100	Sogenal (Ny)	94	93	93	− 1 06
330	Sogerap	309	300	300	− 2 91
2280	Somm-Allib. ★	2441	2450	2431	− 0 41
565	Source Perrier	502	515	518	+ 3 19
620	Sovac ★	511	519	520	+ 1 76
315	Spie-Batignol.	285	313	310	+ 8 77
390	Strafor ★	354	355	345	− 2 54
285	Suez	272	272	273 50	+ 0 55
260	Synthelabo ★	258 80	259	260	+ 0 46
540	Talcs Luzenac	501	500	500	− 0 20
2570	Tél. Elect.	2851	2880	2851	....
725	Thomson-C.S.F.	710	724	737	+ 3 80
365	Total (CFP) ★	365	360	361	− 1 09
78	— (certific.)	71 50	73 10	74 95	+ 4 83
760	T.R.T. ★	679	684	691	+ 1 77
360	U.F.B.	352 80	355	352 90	+ 0 03
760	U.I.C. ★	605	615	615	+ 1 65
505	U.I.F. ★	600	585	574	− 4 33
800	U.I.S.	869	865	860	− 1 04
176	U.C.B. ★	168	170	165	− 1 79
685	Unibail	740	768	746	+ 0 81
405	Valéo	424	431	435	+ 2 59
45	Vallourec	39 90	41 95	41 95	+ 5 14
270	Via Banque	300	303	307 20	+ 2 40
685	Elf-Gabon	572	580	564	− 1 40
91	Amax Inc.	104	104 60	104 90	+ 0 87
125	Amer. Express	117 30	124	124	+ 5 71
155	Amer. Teleph.	148	154 50	154 50	+ 4 39
102	Anglo Amer. C.	113 50	112 40	112 40	− 0 97
500	Amgold	594	563	563	− 5 22
845	BASF (Akt)	841	858	858	+ 2 02
805	Bayer	860	890	897	+ 4 30

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
101	Buffelsfont.	120 90	118	118	− 2 40
142	Chase Manh.	121	123 50	123 50	+ 2 07
51	De Beers	54 80	54 05	54 20	− 1 09
1460	Deutsche Bank	1322	1349	1351	+ 2 19
780	Dresdner Bank	769	781	781	+ 1 56
116	Driefontein Cal	77 50	74	74 55	− 3 81
445	Du Pont-Nem.	439	460	460	+ 4 78
405	Eastman Kodak	386 90	413	412	+ 6 49
56	East Rand	62	58 50	60	− 3 23
190	Electrolux	177	181 20	181 20	+ 2 37
145	Ericsson	145	149 70	149 70	+ 3 24
220	Exxon Corp.	213	217	217	+ 1 88
420	Ford Motors	401	412	412	+ 2 74
78	Freegold	81 50	79 80	79 50	− 2 45
91	Gencor	90 10	92	92	+ 2 11
240	Gén. Electr.	240	251	250	+ 4 17
365	Gén. Belgique	356	362	362	+ 1 69
335	Gen. Motors	341	330 10	330 10	− 3 20
....	Goldfields	98	94 30	94	− 4 08
38	Gd Metropolitain	40 80	42 70	43 20	+ 5 88
65	Harmony	72 50	70 20	70 50	− 2 76
52	Hitachi	48 30	50 20	50 20	+ 3 93
840	Hoechst Akt.	849	870	870	+ 2 47
99	Imp. Chemical	101 60	107 40	107 40	+ 5 71
550	IBM	603	630	635	+ 5 31
285	ITT	245	255	255	+ 4 08
138	Ito-Yokado	156 20	160	160	+ 2 43
89	Matsushita	87 70	88 50	88 50	+ 0 91
935	Merck	880	901	901	+ 2 39
340	Minnesota M.	331	350	352	+ 6 34
198	Mobil Corp.	208	206 50	206 50	− 0 72
189	Morgan J.P.	171 50	174 20	174 20	+ 1 57
32800	Nestlé	32350	33300	33200	+ 2 63
121	Norsk Hydro	122	122	122	....
187	Ofsil	196 60	190	190	− 3 36
1550	Petrofina	1290	1305	1301	+ 0 85
485	Philip Morris	498	516	516	+ 3 61
86	Philips	82 90	87 70	87 70	+ 5 79
85	Placer Dome	96	89	89	− 7 29
295	Quilmès	335	335	336	+ 0 30
510	Randfontein	548	525	525	− 4 20
595	Royal Dutch	579	580	580	+ 0 17
29	Rio Tinto Zinc	34 50	34 20	34	− 1 45
68	St Helena Co	71	69 40	69	− 2 82
169	Schlumberger	161 60	157 80	157	− 2 85
99	Shell transp.	96 60	100	99 90	+ 3 42
1280	Siemens A.G.	1233	1268	1276	+ 3 49
189	Sony	210	208	208	− 0 95
187	T.D.K.	195 80	196	196 50	+ 0 36
27	Toshiba Corp.	26 70	26 80	26 80	+ 0 37
305	Unilever	296	312	312	+ 5 41
172	Unit. Techn.	173	179 70	179 70	+ 3 87
530	Vaal Reefs	658	....	....	....
250	Volvo	251	255	255	+ 1 59
230	West Deep	294	279	279	− 5 10
315	Xerox Corp.	302 10	313	313	+ 3 61
1 48	Zambia Corp.	1 78	1 77	1 74	− 2 25

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Obligations		
Emp. 7 % 1973	8826	..
Emp. 8,80 % 77	124 05	4 977
9,80 % 78/93	99 80	4 204
10,80 % 79/94	102 20	3 039
13,25 % 80/90	104 65	7 086
13,80 % 81/89	104 70	12 686
16,20 % 82/90	112 10	14 957
16 % juin 82	113 72	8 305
14,60 % fév. 83	112 80	11 920
13,40 % déc. 83	113 85	13 216
12,20 % oct. 84	108 15	2 300
11 % fév. 85	105 85	8 981
10,25 % mars 86	98 75	7 821
ORT 12,75 % 83	1802 20	..
OAT 10 % 2000	98 05	5 646
OAT 9,90 % 1997	102 85	0 081
OAT 9,80 % 1996	98 25	8 592
Ch. France 3 %	136	..
CNB Bques janv. 82	101 70	4 013
CNB Paribas	101 80	4 013
CNB Suez	101 80	4 013
CNI janv. 82	101 70	4 013
PTT 11,20% 85	103	0 578
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	104 50	6 543
CNT 9% 86	92	5 699
CRH 10,90% déc. 85	101	9 434
Métrologie I. 6% 6/7	69 10	6 960

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
Aciers Peugeot	500	500
Agache (Sté Fin.)	1500	1500
A.G.F. (St Cent.)	410	420
Applic. Hydraul.	655	704
Arbel	381	385
Astorg	162 40	158 o
Avenir Publicité	336	335
Bain C. Monaco	181	180
Banque Hypoth. Eur.	420	410
Béghin-Say (C.I.)	225	232
B.G.L.	475	510
Blanzy-Ouest	585	570
B.N.P. Intercontin.	173	174 10
Bénédictine	4750	4800
Bon-Marché	710	730
B.T.P.	132	....
Cail	551	538
Cambodge	738	738
C.A.M.E.	155	148 80
Campenon Bern.	210	210
Carbone-Lorraine	348	382
C.E.G.Frig.	420	420
Centen. Blanzy	1880	1890

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Centrest (Ny)	175	170
Cerabati	102	106 d
Chambourcy (M.)	751	699 o
Champex (Ny)	139	137
C.I.C. (Financ. du)	200	202
C.I. Maritime	650	660
Citram (B)	347	347
Clause	358	389
Cofradel (Ly)	1099	1065
Cogifi	340	348
Comiphos	244	254
Cie Industrielle	2000	2000
Comp. Lyon-Alem.	326	320
Concorde (La)	588	611
C.M.P.	14 80	15 40
Créd. Gén. Ind.	510	525
Cr. Universel (Cie)	558	....
Crédital	136	136
Derbley S.A.	401	....
Delalande S.A.	720	749 d
Delmas-Vielj. (Fin.)	1399	1399
Didot-Bottin	820	828
Eaux Bass. Vichy	1170	1094 o
Eaux Vittel	1648	1680
Economats Centre	380	383 50 o
Electro-Banque	271	275
Eli-Antargaz	700	....
E.L.M. Leblanc	550	550
Emaill-Bretagne	196	....
Entrepôts Paris	304 80	317
Epargne (B)	2894	2750
Europ. Accumul.	30	30
Eternit	1395	1420
Finalens	180	164
FIPP	287	....
Fnac	415	399
Foncière (Cie)	382	385
Fonc. Lyonnaise	520	540
Foncina	506	510
Forinter	1000	1000
Fougerolle	198	200
France I.A.R.D.	211 20	202 70
France (La)	3408	3400
From. Paul Renard	410	....
GAN	640	655
Gaumont	320	320
Gévelot	489	450 o
Gr. Fin. Constr.	448	459
Gds Moul. Paris	306	....
Groupe Victoire	2140	2054
G. Transp. Ind.	475	482
H.E.F.	86 40	87 60
Immindo S.A.	465	....
Immoinvest	250	250
Immobail	373	374 90
Immobanque	688	689
Immob. Marseille	8600	8750
Immofice	486	470
Invest. (Sté Cent.)	2880	2880
Jaeger	104 20	100 o
Lafitte-Bail	430	430
Lambert Frères	160	166 40
Lille-Bonnières	405	410
Loca-Expansion	238	249
Locafinancière	306 10	310 10

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Locatel	880	834
Louvre (Sté)	965	1010
Lucia	735	785
Machines Bull	23	22 90
Magasins Uniprix	150	....
Magnant S.A.	110	106
Maritimes Part.	196	195
Métal Déployé	372	370 20
Mors	83	74 10
Navig. (Nat. de)	32 50	30 25
OPB Paribas	158	151 60
Optorg	142	145
Oréal (L') C.I.	1118	1132
Origny-Desvroise	905	915
Palais Nouveauté	400	....
Paribas-CIP	360	348 o
Paris France	191	183 40 o
Paris-Orléans	220	218
Partenbail	203 10	211 20
Patern. Ring. Div.	1200	....
Pathé-Cinéma	275	286
Pechiney (cert. inv.)	205	213 20
Piles Wonder	660	696 d
Piper-Heidsieck	446	430
P.L.M.	100	100
Porcher	340	335
Promodès	730	750
Providence S.A.	1155	1175
Publicis	1980	1990
Raff. Souf. R.	95	74 80 o
Rhône-Poul. (c. inv.)	310	314
Ricqlès-Zan	171	164 20
Rochefortaise S.A.	525	535
Rochette-Cenpa	22 50	19 90
Rosario (Fin.)	780	790
Roudière	205	205
Rougier et Fils	47	46 10
Sacer	380	374 40
SAFAA	265	265
Safic-Alcan	801	801
SAFT	863	897
Sags	153 40	153 40
St-Gobain C.I.	398	392
Salins du Midi	419	421
Santa-Fé	102	107
Sacam	71	71 50
Savoisienne (M)	250	....
SCAC	292	304 d
Senelle Maubeuge	210	218 40 d
S.E.P. (M)	137	138
Serv. Equip. Véh.	67 20	69 70
Sicli	200	216
Sicosel	305	310
Simnin	210	210
Siph (Plant. Hévéas)	354 50	354 50
Sté Générale-CIP	247	249
Sofal financière	1575	1580
Sofical	674	690
Soflo	480	....
Soficomi	695	....
S.O.F.I.P. (M)	125	125
Sofragi	731	760
Soudure Autog.	292 20	300
Sovabail	596	595
S.P.I.	496	502
Squibb	....	....
Suez (Fin. de)-CIP	263	263

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Stemi	817	785 o
Taittinger	1205	1205
Testut-Aequitas	385	304 o
Tour Eiffel	326 10	339 d
Ufiner S.M.O.	481	....
U.A.P.	200	208
U.T.A.	805	....
Veuve Clicquot	2400	2300 o
Vicat	1030	1020
Viniprix	1140	1130
Virax	93	96
Waterman S.A.	650	652
Brass. du Maroc	120	125 50
Étrangères		
A.E.G.	718	730
Akzo	246	....
Alcan Alum.	138	130
Algemeine Bank	110	109
American Brands	239 90	240
Am. Petrofina	206	290 o
Arbed	288	....
Asturienne Mines	115	....
Banco de Santander	255	251
Bco Pop Espanol	297 10	306
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1650	1710
B. Régl. Internat.	47890	47500
Br. Lambert	319 90	314 90
Canadian-Pacific	76 40	79
CIR	14 50	14 50
Commerzbank	720	723
Dart. and Kraft	262 50	269
De Beers (port.)	48 50	48 50 o
Dow Chemical	444	466
Gén. Belgique	356	362
Gevaert	900	....
Glaxo	102	97
Goodyear	280	299 c
Grace and Co	228	238
Gulf Canada Corp.	132 50	....
Honeywell Inc.	281	291
I. C. Industries	157	157
Johannesburg	730	700
Kubota	22 40	23
Latonia	280	280
Midland Bank Plc	36	....
Mineral-Ressourc.	64	63 10
Nixdorf	1842	1851
Noranda	103 50	99 50 c
Olivetti	19 30	19 60
Pakhoed Holding	156	156
Pfizer Inc.	234	234
Procter Gamble	451	470
Ricoh Cy Ltd	45 10	45 10
Rolinco	219	224
Robeco	235 80	243 80
Rodamco	429 40	434 50
Saipem	12 20	12 50
Shell fr. (port.)	94	....
S.K.F. Aktiebolag	172	182
Steel Cy of Can.	80	82
Tenneco	221	220
Thorn EMI	50 50	50 50
Toray indust. inc	30 50	31 20
Vieille Montagne	860	850
Wagons-Lits	481	500
West Rand	19 65	19 30
Hors-cote		
Banque Hydro-Energie	230	....
Calciphos	139	145
C.E.M.	....	....
Cochery	164 50	....
Cogenhor	149	140
C. Occid. Forestière	190	....
Coparex	261	260
Dubois Inv. (Centr.)	470	480
Gachot	80	86 40
Hoogovens	250	....
Metroservice (bons)	31 20	15 o
Nicolas	410	405
Paternelle-S.D.	3400	....
Révillon	320	320
Rorento N.V.	162 50	164 90
S.P.R.	334	....
Sté Lecteurs du Monde	760	780
Ufimex	380	....
Union Brasseries	119 30	...

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 15/12	COURS DES BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 509	5 519	5 300	5 800
ECU	7 002	6 998	....	....
Allemagne (100 DM)	339 140	339 080	329	349
Belgique (100 F)	16 192	16 193	15 900	16 600
Pays-Bas (100 fl.)	301 410	301 250	292 500	312
Danemark (100 krd)	88 030	88	84	91
Norvège (100 k)	86 870	86 910	84	91
Grande-Bretagne (£ 1)	10 164	10 129	9 850	10 550
Grèce (100 drachmes)	4 280	4 272	3 500	4 400
Italie (1 000 lires)	4 599	4 598	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	416 100	416 970	404	424
Suède (100 krs)	93 140	93 160	90	96
Autriche (100 sch)	48 200	48 180	46 650	49 400
Espagne (100 pes.)	5 004	5 006	4 750	5 250
Portugal (100 esc.)	4 147	4 145	3 500	4 400
Canada ($ can 1)	4 216	4 225	4 050	4 500
Japon (100 yens)	4 320	4 335	4 190	4 370

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 15/12
Or fin (kilo en barre)	88800	87700
Or fin (en lingot)	88850	87900
Pièce française (20 fr)	549	548
Pièce française (10 fr)	384	.....
Pièce suisse (20 fr)	602	590
Pièce latine (20 fr)	515	515
Souverain	646	637
Pièce de 20 dollars	3065	3075
Pièce de 10 dollars	1552 50	1580
Pièce de 5 dollars	902 50	.....
Pièce de 50 pesos	3456	3390
Pièce de 10 florins	529	524
Or Londres	502	493 70
Or Zurich	500	494
Or Hongkong	497 55	493 45
Argent Londres	.....	.....

SICAV (sélection) 14/12

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	684 48	648 28
Action	178 01	173 25
Actions France	369 76	355 43
Action Invest.	318 96	304 50
Actions sélectives	475 79	458 59
Aedificandi	574 25	553 49
A.G.F. Actions (ex-CIP)	920 39	897 91
A.G.F. 5000	459 46	448 25
A.G.F. ECU	1045 42	1035 07
A.G.F. Interfonds	398 93	389 20
A.G.F. Invest	87 24	85 11
A.G.F. OBLIG.	1045 20	1040
A.G.F. Sécurité	10427 97	10427 97
Agfimo	538 42	525 29
Akafi	212 80	205 20
A.L.T.O.	186 52	179 78
Ameri-Gan	4413 75	4213 60
America-Valor	644 14	614 93
Amplitude	439 46	426 66
Arbitrages court terme	5582 93	5571 78 ◆
Argonautes	329 01	318 65
Associa Première	23785 65	23785 65
Asrocic	1180 61	1180 61
Asrocic	1388 43	1347 99
Axa Europa	111 79	108 72
Axa Investissements	94 93	90 63
Bourse-Investiss.	372 71	355 81
Bred Associations	2678 94	2670 93
Bred International	78 02	76 49
Capital Plus	1696 76	1696 76
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Convertimmo	321 91	309 53
Cortal court terme	1281 35	1281 35
Cortal intérêt tom.	1049 55	1029 48
Cortexa	797 70	761 53
Crediter	439 25	426 46
Croissance France	229 96	219 10
Croissance Immobilière	544 56	519 87
Croissance Mercure	2585 41	2510 11
Croissance Prestige	301 38	287 71
Drouot-France	526 18	502 32
Drouot-Investiss.	840 90	802 77
Drouot-Sécurité	236 93	228 09
Drouot-Sélection	131 16	125 21
Ecuric	1193 49	1175 85
Ecureuil Privatisations	310 42	301 38
Elicop Sicav	11447 14	11447 14
Eli-Valeurs	7027 73	6858 32
Energie	229 76	219 34
Eparcic	2941 97	2839 13
Eparcourt Sicav	4125 41	4115 12
Epargne Associations	24622 01	24585 13
Epargne-Capital	7936 40	7868 80
Epargne-Croiss.	1313 16	1278 01
Epargne-Industr.	604 48	577 07
Epargne-Inter	560 23	545 24
Epargne J	54161 09	54161 09
Epargne-Long-Terme	1635 38	1591 61
Epargne-Oblig.	188 76	183 71
Epargne-Quatre	1036 28	1036 28
Epargne-Unie	1020 30	974 03
Epargne-Valeur	366 86	356 84
Eparoblig	1285 24	1283 67 ◆
Epsilon	1002 76	992 83
Eurinvest Croissance	1049 72	1001 15
Eurinvest Rendement	1040 19	993 02
Eurocic	9192 56	9056 71
Euro-Croissance	484 32	470 21 ◆
Eurodyn	924 42	894 02
Euro-Gan	3723 50	3554 65
Extrême Orient Sicav	496 10	481 65
Finord Placement	61300 54	61117 19
Finord Valorisation	13440 26	13178 73
Fonsicav (div. par 10)	11002 74	11002 74
Foncival	244 20	233 13
France-Gan	4657 53	4446 33
France-Garantie	277 53	276 98
France-Investiss.	387 71	370 13
France-Net	121 98	120 77
France-Obligations	433 38	429 10
Francic	313 04	303 92
Francic Pierre	92 85	90 15

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Régions	888 17	862 30
Fructi-Associations	1360 96	1360 96
Fructicapi	310 18	305 60
Fructicourt	107530 10	107530 10
Fructidor	240 08	236 53
Fructifrance	614 68	599 57
Fructimmo	223 49	218 04
Fructivalor	428 26	415 86
Fructiver	83452 71	83344 60
Fructi ECU	571 84	563 39
Fructi-Première	11285 94	11119 15
Futuroblig	991 88	980 87
Gestilion	57741 34	57697 36
Gestion Amérique	284 94	272 02
Gest. France Europe	80 29	76 65
Gestion Orient	160 78	153 49
Gestion Sécuricourt	10811 88	10704 81
Gestion Sicavimmo	679 14	648 34
Gestion Uni-Japon	1399 25	1335 80
Gestion Associations	136 72	133 71 ◆
Gestion Indo-Suez	625 24	596 89
Gestion Mobilière	567 38	541 65
Gestion Multi-Oblig.	421 90	402 77
Gest. Rendement	458 41	437 62
Gest. Sél. France	600 40	573 17
Haussmann Associat.	1197 39	1197 39
Haussmann court terme	1220 32	1220 32
Haussmann Epargne	1389 91	1389 91
Haussmann Europe	1825 99	1759 99
Haussmann France	759 78	732 32
Haussmann Oblicnvs.	1272 15	1272 15
Haussmann Obligation	1436 13	1384 22
Horizon	995 27	966 28
I.M.S.I.	549 06	523 21
Interoblig.	11544 14	11100 13
Intersélect France	383 59	366 20
Intervaleurs Indust.	489 39	467 20
Invest. net	14540 38	14511 34 ◆
Invest. Obligataire	18085 33	18050 23 ◆
Japacic	160 92	156 23 ◆
Jeune épargne	229 43	226 04 ◆
Laffitte-Amérique	229 18	218 79
Laffitte-crt-terme	58902 67	58902 67
Laffitte-Expansion	697 62	665 99
Laffitte-France	261 19	249 35
Laffitte-Immobilière	218 79	206 97
Laffitte-Japon	310 88	296 78
Laffitte-Oblig.	143 75	137 23
Laffitte-Placements	65019 93	65019 93
Laffitte-Rend.	205 70	196 37
Laffitte-Tokyo	1268 02	1210 52
Lion-Associations	11537 92	11537 92
Lion court terme	116867 19	116867 19
Lion-Institutionnels	23443 51	23395 05
Lionplus	718 56	711 45
Livret portefeuille	555 99	539 80
Méditerranée	135 49	129 35
Minimax	26137 82	26137 82
Mobiplus	74361 92	74381 82
Mobiprime	61554 70	61554 70
Mondiale Investissem.	396 61	378 63
Monecic	5809 31	5809 31
Monédan	52185 46	52185 46
Moné J.	55877 09	55877 09
Monélaffitte	272874 31	272674 31
Monevalor	83744 81	83744 81
Mutuelle Unie Sél.	136 18	130
Natio-Assoc.	6232 81	6220 17
Natio-Epargne	13665 76	13530 46
Natio-Court terme	203555	203555
Natio-Immobilier	937 34	912 25
Natio-Inter.	1131 19	1100 91
Natio-Obligations	532 25	518
Natio-Patrimoine	1273 38	1239 28
Natio-Placements	65176 68	65176 68
Natio-Revenu	1012 92	1002 89
Natio-Sécurité	10986 15	10986 15
Natio-Valeurs	575 73	560 32
Nippon-Gan	4714 04	4500 28
Nord-Sud Développ.	1189 50	1187 13 ◆
Normat IF	13593 29	13326 75

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Oblicic Régions	1032 04	1016 79
Oblicoop Sicav	1323 25	1297 30
Obligations Convert.	393 30	375 47
Oblifion	1107 26	1096 30
Optimavalor	505 20	482 29
Orvalor	......	......
Paramérique	497 34	474 79
Pareurope	694 64	663 14
Paribas Croissance	518	496 88
Paribas Epargne	15700 52	15669 18
Paribas France	80 21	77 87
Paribas Opportunités	90 64	88
Paribas Patrimoine	475 10	455 73
Paribas Revenu	92 54	91 62
Parnasse-Valor	1099 35	1098 26
Patrimoine-Retraite	1648 61	1616 28
Phénix Placements	248 97	247 73
Pierre Investiss.	634	605 25
Placement A	780 04	780 04
Placement crt-terme	72237 19	72237 19
Placement J	58340 02	58340 02
Placement Premier	54377 20	54377 20
Placements Rendement	10763 03	10763 03
Placements Sécurité	107173 06	107173 06
Planinter	782 06	762 99
Plénitude	103 85	100 83
Première Obligations	10688 71	10657 38
Priv'Association	22027 11	22027 11
Province Investiss.	419 74	400 71
Quartz	99 98	97 52
Rentacic	159 60	157 24
Revenus Trimestriels	5408 40	5354 85
Revenu Vert	1118 65	1117 53
Rivoli Plus	1050 18	1002 54 ◆
St-Honoré Assoc.	14298 15	14227 01
St-Honoré Bio-aliment.	664 50	634 37
St-Honoré Pacifique	462 63	441 65
St-Honoré P.M.E.	375 87	358 83
St-Honoré Réel	11561 26	11515 20
St-Honoré Rendement	11401 07	11344 35
St-Honoré Services	409 33	393 59
St-Honoré Technol.	637 27	608 37
St-Honoré Valor	12236 77	12139 65
Sécuricic	11172 09	11160 93
Sécur. Mobilière	407 21	388 74
Sécuri Taux	10716 05	10716 05
Sélection Croissance	439 32	426 52
Sicaden (Caisden BP)	715 63	705 25
Sicav-Associations	1428 59	1426 84
S.F.I. fr. et étr.	540 11	524 38
Sicav 5000	290 05	282 29
S.I. Est	1087 35	1038 04
Silvafrance	443 77	431 89
Silvam	364 32	354 57
Silvarenta	203 07	201 06
Silvinter	379 96	369 79
S.N.I.	1074 23	1042 94
Sogepargne	335 02	322 91
Sogepremière	83665 18	82102 12
Sogeroc	49342 36	47905 20
Sogevalor	77998 37	77148 88
Sogever	881 41	841 44
Sogintor	1143 01	1091 18
Soleil Investis.	423 46	404 26
Stratégie Actions	952 73	918 09
Stratégie Rendem.	1061 63	1028 21
Technocic	958 42	930 50
Techno-Gan	5317 46	5076 33
Trilion	5239 82	5187 94 ◆
U.A.P. Investiss.	342 51	330 13
Uni-Associations	113 64	113 64
Unifrance	387 39	369 82
Unifoncier	1080 75	1031 74
Uni-Garantie	1302 50	1276 94
Unigestion	753 33	719 17
Uni-Régions	2366	2258 71
Univerenta	2109 08	2039 73
Univar	183 47	183 47
Univers-Actions	901 91	872 25
Univers-Obligations	1469 47	1420 18
Valorem	437 79	427 11
Valoblig	60669 40	60068 71
Valorg	1546 77	1547 22
Valrea	81454 62	81413 91

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu

هكذا من الأصل

Le Monde

Mort de Pierre Massé ancien commissaire général au Plan

Pierre Massé, ingénieur des Ponts-et-chaussées, membre de l'Institut, ancien commissaire général au Plan est mort, mardi 15 décembre, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans. Il était grand officier de la légion d'honneur et titulaire de la croix de guerre 1914-1918.

Ce sont évidemment ses fonctions de commissaire général au Plan pendant sept ans qui ont le plus marqué Pierre Massé. C'était l'époque de la reconstruction et de l'expansion. Le Plan était une « *ardente obligation* », selon l'expression du général de Gaulle.

Aujourd'hui, le gouvernement de M. Chirac ne tient plus pour essentiel le Plan, qui se réduit aux contrats « États-régions ». Pierre Massé comprenait qu'il fallait, bien sûr, adapter à son temps l'institution de la rue de Martignac. Dans un article qu'il avait donné au *Monde* fin octobre, il écrivait : « *Certes, les temps ne sont plus du tout les mêmes. Certes, le Plan doit être profondément repensé en vue d'alléger les procédures, d'élargir la liberté d'entreprendre, et de faciliter notre insertion planétaire. Mais il n'y aura pas pour la France d'indépendance assurée, ni pour les Français de progrès social durable, sans une économie capable de gagner. Je souhaite que les débats à ouvrir se situent dans cette perspective et conservent jusqu'au bout la dignité que commandent les souvenirs du passé et les enjeux de l'avenir.* »

[*Né le 13 janvier 1898, à Paris*, Pierre Massé était ancien élève de Polytechnique et ingénieur des Ponts-et-chaussées. Directeur de l'équipement (1946) puis directeur général adjoint d'EDF (1948), il devient président d'Electricité de Strasbourg (1957-1959), avant d'être commissaire général au Plan *d'équipement et de la productivité* (1959-1966), puis président du conseil d'administration d'EDF (1965-1968). Président de la Fondation de France (1969-1973). Maire de Pontpoint (1968-1971), membre de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques) depuis 1977, Pierre Massé était *en outre administrateur de nombre de sociétés. Les Réserves et la Régulation de l'avenir* (1946), *le Choix des investissements* (1949), *le Plan ou l'Anti-hasard* (1965), *les Dividendes du progrès* (1969), *la Crise du développement* (1973), *Aléas et Progrès* (1984), autant de livres qui ont jalonné sa carrière d'auteur économique.]

Le projet de statut de la régie Renault à l'ordre du jour de la session extraordinaire

Le gouvernement demandera l'inscription à l'ordre du jour de la session extraordinaire du Parlement, en janvier, du projet de réforme du statut de la régie Renault, a-t-on indiqué, mardi 15 décembre, à Matignon.

La session extraordinaire doit également examiner le projet de loi sur le financement des partis politiques.

Cette décision a été rendue publique à l'issue du déjeuner hebdomadaire des responsables de la majorité, autour du premier ministre, Jacques Chirac.

Le débat portant sur l'utilisation éventuelle par le gouvernement de l'article 49-3 de la Constitution pour mettre fin à l'obstruction pratiquée par les députés communistes a donc été déplacé.

A B C D E F G

Spéculations sur la santé de l'imam Khomeiny

L'imam Khomeiny a-t-il été « *dans le coma* », comme l'écrit le *Times* de Londres, ou, est-il au contraire, en « *très bonne santé* », ainsi que l'affirment des officiels iraniens ?

Les spéculations sur la santé du chef de la révolution islamique, qui s'étaient taries ces derniers temps, ont repris depuis la fin de la semaine dernière avec, pour origine, la modification par l'imam de son testament politique et religieux (*le Monde* du 15 décembre). Elles ont été à leur apogée, dimanche soir, lorsque le ministre iranien du pétrole, M. Aghazadeh, a brutalement annoncé qu'il écourtait son séjour dans la capitale autrichienne et rentrait à Téhéran pour consulter son gouvernement sur la conduite à adopter en matière de politique pétrolière.

Régulièrement depuis plusieurs années, de telles rumeurs circulent, allant même quelquefois jusqu'à l'« annonce » de la mort de l'imam. Elles ont le plus souvent pris naissance dans les milieux économiques, la Bourse de Tokyo s'étant, un temps, spécialisée dans ce genre d'annonces.

Cette fois-ci, le Times a pris le relais de Vienne et précisé, le mardi 15 décembre, que trois médecins européens — un Britannique et deux Autrichiens — s'étaient rendus au chevet de l'imam Khomeiny, « *actuellement dans le coma* ».

Radio-Téhéran a entendu démentir ces informations en rapportant que, mardi matin, l'imam a reçu, dans la mosquée attenant à sa résidence de la banlieue nord de Téhéran, des familles de victimes, combattants et prisonniers de guerre. L'imam Khomeiny aurait, à cette occasion, répondu aux « *acclamations de la foule* ».

Les rumeurs sur la détérioration de son état de santé sont fréquentes. Il souffre de problèmes cardiaques et pulmonaires ainsi que d'un cancer de la prostate, selon des sources sûres.

Les intentions de vote selon la SOFRES

M. Mitterrand toujours en tête

Largement majoritaires au premier tour de l'élection présidentielle, les candidats de droite sont toujours battus dans trois hypothèses sur quatre au second, selon le sondage réalisé par la SOFRES et publié, le mardi 15 décembre, dans quatre journaux de province (1).

Au premier tour, MM. Raymond Barre, Jacques Chirac et Jean-Marie Le Pen recueillent 53 % des intentions de vote (au lieu de 52,5 % en novembre) lorsque M. François Mitterrand se présente, celui-ci étant crédité, comme le mois dernier, de 38 % des suffrages. Dans l'hypothèse de la candidature de M. Michel Rocard, les représentants de la majorité et de l'extrême droite obtiennent, comme en novembre, 59 % des voix.

Au second tour, le président de la République est réélu face à M. Chirac (avec 56 % des suffrages au lieu de 55 %) et face à M. Barre (avec 52 % des voix). Tandis que M. Rocard sort victorieux d'un duel l'opposant au premier ministre (avec 51 % des suffrages), il s'incline devant M. Barre qui recueille 53 % des voix (au lieu de 54 %).

Les deux candidats de la majorité pâtissent d'un report incomplet des voix des électeurs se prononçant au premier tour en faveur des représentants de la droite et de l'extrême droite : 66 % des électeurs de M. Barre et 53 % de ceux de M. Le Pen déclarent voter en faveur de M. Chirac, s'il est opposé à M. Mitterrand, au second tour.

Placé dans cette hypothèse, M. Barre bénéficie des suffrages de 78 % des partisans du RPR et de 56 % de ceux du Front national. M. Mitterrand recueille, pour sa part, le soutien de 68 % des électeurs communistes, et M. Rocard, celui de 65 % d'entre eux.

Majoritairement favorables à M. Chirac à la fin de l'année 1986, les chefs d'entreprise soutiennent désormais M. Barre, selon le sondage réalisé par la SOFRES et publié, le 15 décembre, dans *le Figaro* (2). Quarante-quatre pour cent des entrepreneurs interrogés (au lieu de 30 % en décembre 1986) font confiance à l'ancien premier ministre, tandis que seuls 36 % (au lieu de 43 %) émettent un avis favorable à l'égard de M. Chirac. De même, 40 % des « patrons » (au lieu de 32 %) souhaitent la victoire de M. Barre en 1988, tandis que 34 % (au lieu de 43 %) préféreraient celle du chef du gouvernement.

(1) Sondage effectué du 4 au 8 décembre, auprès d'un échantillon représentatif de 1 000 personnes.

(2) Sondage effectué du 27 novembre au 4 décembre, auprès de huit cent vingt-trois chefs d'entreprise représentatifs de l'ensemble des chefs d'entreprises privées de dix salariés et plus.

Le numéro du « Monde » daté 15 décembre 1987 a été tiré à 538 333 exemplaires

Le conflit du Golfe

La « guerre des pétroliers » s'intensifie

Un pétrolier — le grec *Ariadne*, chargé de brut saoudien — a de nouveau été attaqué, mardi 15 septembre, dans le Golfe par des vedettes *iraniennes. D'autre part, cinq* des vingt-six membres d'équipage du pétrolier iranien *Susangerd* — qui avaient tous été portés disparus (nos dernières éditions du 15 décembre) — ont survécu à une attaque, la semaine dernière, de l'aviation irakienne. Les vingt et un autres marins, dont le capitaine norvégien, ont été tués.

Sur le plan diplomatique, le roi Hussein de Jordanie vient de faire une tournée de deux jours dans cinq *Etats arabes du Golfe — Koweït*, Bahreïn, Qatar, Emirats arabes unis et Oman. Ses entretiens avec les dirigeants de ces pays ont été consacrés au « *suivi des décisions du sommet arabe extraordinaire d'Amman* », tenu du 8 au 11 novembre. Ce sommet avait condamné l'Iran pour son occupation d'une portion du territoire irakien et son refus d'accepter la résolution 598 du Conseil de sécurité, ordonnant un cessez-le-feu immédiat dans la guerre irako-iranienne. Il avait également appelé au renforcement de la cohésion arabe. La tournée du roi Hussein dans le Golfe a été précédée par des entretiens au Caire avec le président égyptien Hosni Moubarak. — *(AFP, AP, Reuter.)*

Le peso mexicain dévalué de 22,2 %

Le gouvernement mexicain a, lundi 14 décembre, dévalué de *22,2 %* le peso, par rapport au dollar « *contrôlé* ». Le dollar américain vaut désormais 2 200 pesos. Cette mesure, annoncée par la Banque centrale du pays, entre dans le cadre d'un programme destiné à relancer l'économie. Le gouvernement mexicain a, en outre, annoncé l'entrée en vigueur, mardi, d'une réduction des tarifs douaniers à l'importation.

Sur le vif

Pitié pour Jamet

C'est pas pour vous vexer, mais qu'est-ce que vous pouvez être casse-pieds ! Oui, vous ! Pas la peine de regarder par-dessus votre épaule, c'est à vous que je m'adresse, vous les lecteurs. Pourquoi ? Qu'est-ce que vous m'avez encore fait ? Moi, rien. Enfin, si... Vous m'engueulez comme des malades chaque fois que je touche à un de vos tabous. Tiens, par exemple, le 8 décembre, à Lyon, cette campagne contre le SIDA, le jour anniversaire de l'Immaculée Conception. C'est pas ma faute. C'est pas moi qui ai choisi la date. Je constate. Je rapporte un fait. Ça, vous supportez pas. S'ils sont pas dans vos idées, les faits, vous voulez pas les connaître.

C'est pas pour vous informer que vous y allez de vos 4,50 F, c'est pour vous conforter dans vos convictions. Regardez ce qui vient d'arriver à mon confrère du « Quotidien de Paris », Dominique Jamet. Il a joint sa voix au cri d'amour lancé par « Globe » à mon Mimi. A mon avis, il aurait pas dû. Ici, au « Monde », on n'a pas le droit de signer quoi que ce soit en dehors de ces colonnes. Mais, bon, lui, c'est Bernadette à Lourdes. Mon Mimi lui est apparu auréolé de lumière dans la force tranquille du grand rassembleur. Coup de tête, coup de cœur et coup de pied au derrière. Il a été viré. Par ses lecteurs. C'était eux ou lui.

Inutile de jouer les vertus offensées. Ça aurait très bien pu se passer ailleurs. Pas étonnant que dans ce pays la presse soit en perte de vitesse. Forcément, c'est une presse d'opinion. La plupart des journaux, c'est pas des journaux, c'est des tracts écrits par des militants pour des militants. Sous le prétexte fallacieux que l'objectivité totale ça n'existe pas, on joue la subjectivité à fond. On prend parti, gauche, droite. Et on s'y tient. On s'y cramponne. Qu'un édito s'en écarte d'une ligne et, aussitôt, c'est la cabale des dévots.

CLAUDE SARRAUTE.

Après une enquête des douanes

Le PDG de la Société nationale des poudres est contraint de donner sa démission

Le président-directeur général de la Société nationale des poudres et explosifs (SNPE), M. Guy-Jean Bernardy, a été contraint de présenter sa démission au ministre de la défense, M. André Giraud, après une *enquête officielle qui a conduit* le gouvernement à avoir des doutes sur les destinations finales de certaines exportations de la société.

Après l'affaire Luchaire, les douanes et le contrôle général des armées ont été invités à examiner de plus près les activités de la SNPE, soupçonnée (*le Monde* du 7 novembre) d'avoir laissé faire des livraisons de poudres et explosifs à l'Iran, soit par l'intermédiaire des obus d'artillerie de Luchaire, soit à l'occasion de transactions spécifiques organisées par l'intermédiaire d'associés suédois ou italiens.

Ces investigations, menées à la demande de M. Giraud, n'auraient pas formellement, selon des informations en provenance du ministère de la défense, permis d'établir, à l'heure actuelle, des manquements par la SNPE au respect des règlements et procédures d'exportation de matériels militaires ou jugés « sensibles » par le gouvernement.

En revanche, on indique, de même source, que ces investigations ont amené le ministre de la défense à émettre des doutes sur la validité des réponses apportées par des responsables de la SNPE sur la destination finale de certaines produits exportés. Les enquêtes continuent, mais, sans attendre leurs résultats, le ministre de la défense a demandé à M. Bernardy sa démission, qui a *été présentée et acceptée* au milieu de la semaine dernière. M. Bernardy était président de la SNPE depuis 1983 et, selon des informations du ministère de la défense, qui est l'administration de tutelle de la société, les enquêtes des douanes et du contrôle général des armées ont porté sur les activités depuis 1984. C'est notamment par le *biais de la société suédoise* Scandinavian Commodity que les livraisons à l'Iran auraient eu lieu, via la société suédoise d'armement Bofors, qui était le « *partenaire contractuel* » de la SNPE, selon un rapport de l'administration suédoise (*le Monde* du 17 novembre).

Un décret du ministre de la défense paru au *Journal officiel* du mardi 15 décembre a mis fin au mandat de M. Bernardy au conseil d'administration de la SNPE.

Après avoir appartenu aux cabinets de deux ministres RPR, MM. Michel Debré et Robert Galley, M. Bernardy, ancien contrôleur général des armées, présidait une société, la SNPE, qui a, en France, le monopole des chargements explosifs pour missiles et roquettes et des poudres pour armes légères et canons de tous calibres.